

OPTIMISER NOS PERFOR MANCES



Sommaire

C1

PRÉSENTATION DU GROUPE

1.1	Présentation générale du Groupe	6
1.2	Informations financières sélectionnées	9
1.3	Historique	12
1.4	L'industrie du TIC	13
1.5	Les atouts concurrentiels du groupe	17
1.6	Stratégie	20
1.7	Présentation des activités	23
1.8	Accréditations, Agréments et Autorisations	42
1.9	Contrats importants	43
RFA 1.10	Recherche, développement, brevets et licences	44
1.11	Systèmes d'information et de pilotage	44
RFA 1.12	Facteurs de risques	45
1.13	Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	54
1.14	Assurances	55

C2

RFA GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1	Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	59
2.2	Rapport du Président du Conseil d'administration	67
2.3	Rémunérations des dirigeants	84
2.4	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés	93

C3

RFA RAPPORT DU MANAGEMENT

3.1	Faits marquants de l'exercice	100
3.2	Évolution de l'activité et des résultats	101
3.3	Flux de trésorerie et financement	107
3.4	Événements postérieurs à l'approbation des comptes	113
3.5	Changements significatifs de la situation financière et commerciale	113
3.6	Tendances pour l'exercice 2015	113

C4

RFA ÉTATS FINANCIERS

4.1	États financiers consolidés en norme IFRS au 31 décembre 2014	116
4.2	Comptes sociaux de la Société Bureau Veritas SA	184
4.3	Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2014	211

C5

RFA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

5.1	Informations sociétales	217
5.2	Informations sociales	223
5.3	Hygiène-santé, Sécurité et Environnement	230
5.4	Méthodologie de recueil de l'information	236
5.5	Table de concordance	238
5.6	Avis du certificateur indépendant	240

C6

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

6.1	Renseignements de caractère général	244
6.2	Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre	245
RFA 6.3	Filiales et participations	246
6.4	Contrats intra-groupe	249
6.5	Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire	250
RFA 6.6	Capital social et droits de vote	250
RFA 6.7	Actionnariat	255
RFA 6.8	Informations boursières	257
6.9	Documents accessibles au public	259
6.10	Opérations avec les apparentés	259
6.11	Actes constitutifs et statuts	262
RFA 6.12	Personnes responsables	266
RFA 6.13	Contrôleurs légaux des comptes	267
6.14	Tables de concordance	269

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2014

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 Boulevard du Château - 92 200 Neuilly-sur-Seine - France.

Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2013 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 97 à 112, 113 à 174 et 175 du Document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 28 mars 2014 sous le numéro D.14-0231.
- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2012 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 89 à 103, 105 à 169 et 170 du Document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 22 mars 2013 sous le numéro D.13-0205.



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2015 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.



PRÉSENTATION DU GROUPE



1.1	Présentation générale du Groupe	6	RFA 1.10	Recherche, développement, brevets et licences	44
1.2	Informations financières sélectionnées	9	1.11	Systèmes d'information et de pilotage	44
1.3	Historique	12	RFA 1.12	Facteurs de risques	45
1.4	L'industrie du TIC	13	1.13	Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	54
1.5	Les atouts concurrentiels du groupe	17	1.14	Assurances	55
1.6	Stratégie	20			
1.7	Présentation des activités	23			
1.8	Accréditations, Agréments et Autorisations	42			
1.9	Contrats importants	43			

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE

MISSION

Bureau Veritas est un leader des services d'inspection, de certification et d'essai en laboratoire. Le Groupe intervient dans de nombreux secteurs au travers d'un réseau d'environ 1 400 bureaux et laboratoires situés dans près de 140 pays. Il emploie 66 500 personnes.

Bureau Veritas aide ses clients à protéger leur marque, à gérer leurs risques et améliorer la performance de leur entreprise en offrant des services qui mesurent la conformité de leurs actifs, produits et systèmes de gestion, aux normes et réglementations en terme de qualité, santé, sécurité, protection de l'environnement et responsabilité sociale (« QHSE »).

SERVICES

Bureau Veritas propose trois principaux types de services :

Les essais et analyses consistent à déterminer les caractéristiques d'un produit ou d'un matériau, en laboratoire ou sur site. Ils permettent d'obtenir l'assurance que les produits ou matériaux possèdent les propriétés requises en termes de sécurité et de qualité et qu'ils sont conformes aux cahiers des charges et aux normes et réglementations applicables.

Bureau Veritas réalise des activités d'essai et d'analyse dans trois secteurs principaux : les matières premières, les biens de consommation et les équipements industriels.

L'inspection est la vérification sur site qu'un produit, un actif ou un système répond aux critères prescrits. Les inspections couvrent un large éventail de services conçus pour réduire les risques, contrôler la qualité, vérifier les quantités et répondre aux exigences réglementaires. Cela comprend des inspections visuelles, des vérifications documentaires, des supervisions de fabrication, des contrôles électriques et mécaniques.

La certification est une attestation de conformité à des exigences spécifiques délivrée par un organisme accrédité. Elle permet d'obtenir la garantie par un tiers indépendant qu'un produit, un service ou un système de management est conforme à des normes spécifiques. La certification permet aux entreprises de renforcer leur réputation, d'accéder à de nouveaux marchés ou simplement d'exercer leurs activités. Bureau Veritas offre des services de certification qui s'appliquent aux systèmes de management, aux produits et aux personnels.

Au travers de ses différents métiers, le Groupe peut accompagner ses clients tout au long de la durée de vie de leurs actifs, produits et infrastructures et dans l'amélioration continue de leurs processus.

En fonction des besoins des clients et du cadre réglementaire, Bureau Veritas agit comme une « tierce partie », c'est-à-dire en tant qu'organisme indépendant, établissant des rapports et certificats indépendants des obligations contractuelles, ou comme « seconde partie », travaillant pour le compte et sous la direction de son client.

Les prestations effectuées par Bureau Veritas portent sur :

- des Actifs (environ 44% du chiffre d'affaires de Bureau Veritas en 2014), comme :
 - des navires (Marine),
 - des bâtiments et infrastructures (Construction et Inspection & Vérification en Service),
 - des centrales électriques, raffineries, pipelines et autres installations industrielles (Industrie) ;
- des Produits (44%), tels que :
 - des produits de consommation vendus par la grande distribution (Biens de consommation),
 - des matières premières – pétrole, produits pétrochimiques, minéraux, métaux et matières premières agricoles (Matières Premières),
 - des marchandises importées/exportées en relation avec les opérations de commerce international (Services aux gouvernements & Commerce international) ;
- des Systèmes (12%), tels que :
 - des systèmes de management QHSE (ISO 9001, 14001, OHSAS 18001),
 - des systèmes de management QHSE sectoriels (automobile, aéronautique, agroalimentaire, etc.),
 - des systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement incluant les audits de fournisseurs.

CLIENTS

Bureau Veritas dispose d'un portefeuille de plus de 400 000 clients. Il intervient dans de nombreux secteurs tels que l'aéronautique, l'automobile, la construction, l'immobilier, les biens de consommation, les industries électriques et électroniques, l'agroalimentaire, les gouvernements et organisations publiques, les équipements industriels, l'industrie maritime, le pétrole et gaz, l'industrie de *process* et l'industrie minière, la distribution, les services, le transport et les infrastructures.

Les services délivrés par Bureau Veritas répondent à quatre axes de création de valeur pour ses clients :

DÉLIVRER UN PERMIS D'EXPLOITATION

Les entreprises doivent pouvoir démontrer qu'elles se conforment à de multiples normes et réglementations. Bureau Veritas leur apporte une connaissance approfondie des normes applicables à leurs activités et, en qualité de tierce partie indépendante, vérifie qu'elles les respectent. Cela leur permet d'exercer et de développer leurs activités en toute conformité avec les exigences réglementaires locales et internationales.

RÉDUIRE LES RISQUES

Le contrôle des risques en matière de qualité, de santé, de sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale améliore l'efficacité et les performances des organisations. Bureau Veritas aide ses clients à identifier ces risques et à les maîtriser, depuis la conception jusqu'à la réalisation de leurs projets.

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Les chaînes d'approvisionnement des biens de consommation et des équipements industriels sont de plus en plus internationales, mobiles et complexes. L'évaluation des fournisseurs, le suivi de la production et le contrôle des produits, sont essentiels. Bureau Veritas aide ses clients à maîtriser leur chaîne d'approvisionnement.

ACCÉDER AUX MARCHÉS MONDIAUX

Les marchés exigent de plus en plus de garanties en matière de sécurité, de qualité et de responsabilité sociale. Par ailleurs, de nombreuses entreprises cherchent à différencier leurs produits et services par leur qualité, leurs fonctionnalités ou leurs performances. Les services d'évaluation de conformité par un tiers indépendant et reconnu permettent de valoriser les produits et services et d'accéder à de nouveaux marchés.

ACTIVITÉS

Les activités de Bureau Veritas sont réparties selon huit activités. Elles sont décrites dans le paragraphe 1.7.

MARINE & OFFSHORE

En tant que société de classification, Bureau Veritas procède à l'évaluation de conformité des navires et unités *offshore* à des normes portant principalement sur la solidité des structures et la fiabilité des équipements à bord. Bureau Veritas délivre également des certificats réglementaires par délégation des autorités de pavillon.

INDUSTRIE

Bureau Veritas vérifie la fiabilité et l'intégrité des actifs industriels, ainsi que leur conformité à la réglementation. Les services comprennent l'évaluation de conformité, le suivi de production, la gestion de l'intégrité des actifs et la certification des équipements. Bureau Veritas vérifie également l'intégrité des équipements industriels et des produits au moyen de tests non destructifs et d'analyse des matériaux.

INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE (IVS)

Bureau Veritas effectue des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service (installations électriques, systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, équipements de levage et machines) à la réglementation santé et sécurité ou aux exigences spécifiques des clients.

CONSTRUCTION

Bureau Veritas aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects QHSE de leurs projets de construction, de la phase de conception à l'achèvement des travaux. Les missions concernent l'évaluation de conformité d'un ouvrage à des référentiels techniques, l'assistance technique, la surveillance de la gestion de sécurité pendant les travaux et l'assistance à la gestion d'actifs.

CERTIFICATION

En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à des grandes entreprises.

MATIÈRES PREMIÈRES

Bureau Veritas offre des services d'inspection et de tests en laboratoire pour tous les types de matières premières : pétrole et produits pétrochimiques, métaux et minéraux et matières premières agricoles.

BIENS DE CONSOMMATION

Bureau Veritas intervient auprès des distributeurs et des fabricants de biens de consommation afin d'évaluer la conformité de leurs produits et procédés de fabrication aux exigences réglementaires, de qualité et de performance. Bureau Veritas teste les produits, inspecte les marchandises, évalue les usines et réalise des audits sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL (GSIT)

Bureau Veritas assiste les autorités gouvernementales, en mettant en place des programmes visant à maximiser leurs revenus et à vérifier que les produits importés répondent aux normes établies. Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile : contrôle technique, expertise technique de véhicules accidentés, contrôle de la chaîne logistique.

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2012, 2013 et 2014 préparés conformément aux normes IFRS.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes consolidés audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au paragraphe 4.1 – États financiers consolidés ainsi que du chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(millions d'euros)	2014	2013	2012
Chiffre d'affaires	4 171,5	3 933,1	3 902,3
Résultat opérationnel ajusté ^(a)	694,0	656,9	639,2
Marge opérationnelle ajustée en %	16,6%	16,7%	16,4%
Résultat financier	(80,9)	(64,0)	(69,3)
Résultat net part du Groupe	294,6	345,1	297,6
Résultat net ajusté part du Groupe^{(a) (b)}	391,3	397,0	402,6

(a) Indicateurs non définis par les normes IFRS.

(b) Le calcul du résultat net ajusté part du Groupe est détaillé dans le paragraphe 3.2.7 du présent Document de référence.

RÉCONCILIATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

(millions d'euros)	2014	2013	2012
Résultat opérationnel	563,1	589,6	518,3
Amortissement des intangibles	106,2	51,1	53,9
Cessions et restructurations	19,8	12,8	38,4
Autres charges liées aux acquisitions	3,4	3,4	3,3
Perte de valeur des goodwill	1,5	-	25,3
Résultat opérationnel ajusté (ROA)^(a)	694,0	656,9	639,2

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS.

CHIFFRES CLÉS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(millions d'euros)	2014	2013	2012
Flux net de trésorerie généré par l'activité	606,6	527,9	504,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(147,8)	(147,3)	(140,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4,3	6,2	5,2
Intérêts payés	(61,1)	(62,5)	(42,6)
Cash-flow libre^(a)	402,0	324,3	326,6

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS.

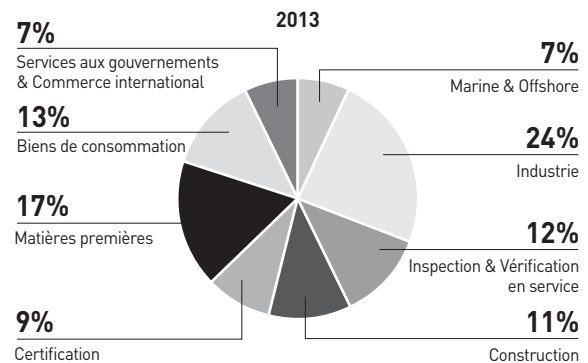
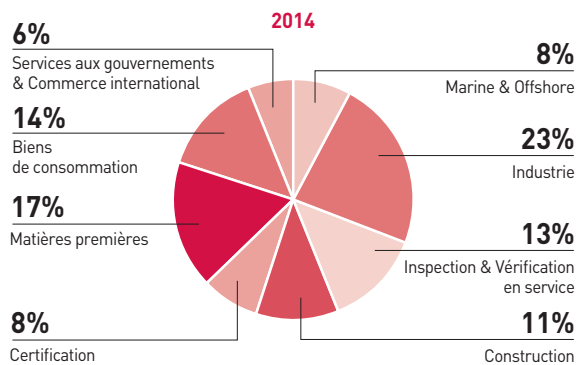
CHIFFRES CLÉS DU BILAN

(millions d'euros)	2014	2013	2012
Total actif non courant	3 128,4	2 356,6	2 430,3
Total actif courant	1 651,4	1 360,7	1 369,3
Total actif	4 779,8	3 717,1	3 805,0
Capitaux propres	1 140,7	982,1	1 167,8
Total passif non courant	2 448,6	1 714,2	1 592,3
Total passif courant	1 190,5	1 020,8	1 043,9
Total passif	4 779,8	3 717,1	3 805,0
Endettement net total^(a)	1 878,6	1 320,7	1 167,5

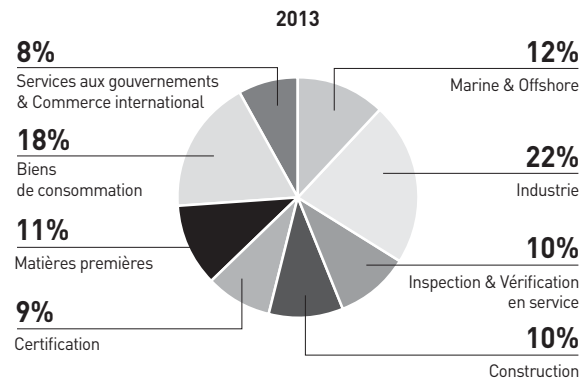
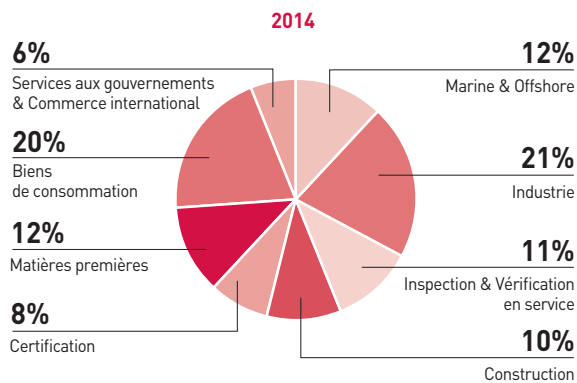
(a) Indicateur non défini par les normes IFRS. L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduites les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités comme indiqué dans le paragraphe 3.3.2 du présent Document de référence.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR ACTIVITÉ

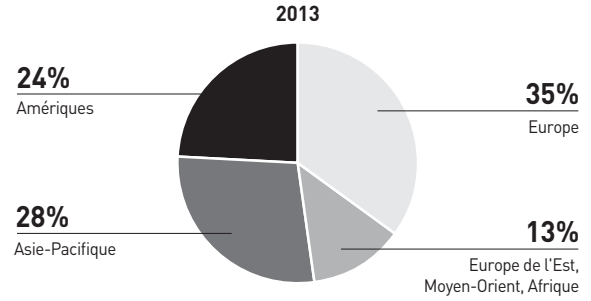
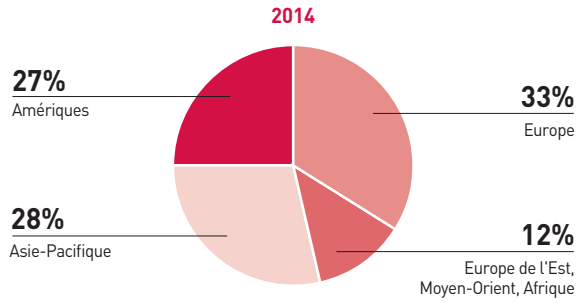
CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



1.3 HISTORIQUE

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut constitué pour suivre les navires classés.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1929, Bureau Veritas créa un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial :

- en 1984, le Gouvernement du Nigeria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer l'activité Contrats de Gouvernement à l'échelle mondiale ;
- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVQI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquièrent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, notamment en matière de croissance externe :

- en 1996, Bureau Veritas acquit CEP, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France ;
- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe ;
- entre 2002 et 2007, le Groupe a réalisé une série d'acquisitions pour développer ses activités Construction, Industrie et IVS et développer son réseau aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Espagne ;
- après une série d'acquisitions de sociétés spécialisées dans les tests sur les minéraux, Bureau Veritas a franchi une étape décisive de son développement en devenant l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières avec l'acquisition du groupe Inspectorate en 2010 ;

entre 2011 et 2014, Bureau Veritas a réalisé une quarantaine d'acquisitions dans ses marchés stratégiques, renforçant notamment l'exposition du Groupe aux secteurs de la marine et de l'offshore, des infrastructures, de l'électronique, de l'agroalimentaire, du pétrole et de l'automobile. En 2014, avec l'acquisition de Maxxam, Bureau Veritas est devenu le leader du secteur des essais, de l'inspection et de la certification au Canada.

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Le groupe Wendel, coactionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004, le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de cette opération le groupe Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%.

Au 31 décembre 2014, le groupe Wendel détenait 50,83% du capital de Bureau Veritas. Le 6 mars 2015, le groupe Wendel a cédé 48 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de cette opération, le groupe Wendel détient plus de 40% du capital et 56% des droits de vote de Bureau Veritas.

1.4 L'INDUSTRIE DU TIC

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant des marchés sur lesquels il intervient. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent paragraphe sont des estimations du Groupe, fournies à titre indicatif et ne constituent pas des données officielles. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente.

1.4.1 UN MARCHÉ VASTE ET FRAGMENTÉ

Les services d'inspection, de certification et d'essai en laboratoire appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement, de la performance et de la responsabilité sociale sont communément appelés l'industrie du « TIC » (Test, Inspection, Certification). Ces marchés sont considérés comme très attractifs étant donné leur taille, leurs perspectives de croissance, les fortes barrières à l'entrée et la concurrence fragmentée.

Les activités de *testing*, d'inspection et de certification englobent plusieurs types de tâches : les tests en laboratoire ou les mesures sur site, l'audit des processus de management, les vérifications documentaires, les inspections tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou la vérification de la cohérence des données. Ces activités peuvent être faites pour le compte de l'utilisateur final ou de l'acheteur, de manière indépendante des parties prenantes ou en délégation du fabricant, ou par délégation de l'autorité publique ou privée.

La délégation peut résulter d'une démarche volontaire, dictée par un choix économique par exemple, ou imposée par l'autorité administrative. Dans le premier cas, les entreprises clientes considèrent qu'une entreprise privée spécialisée est mieux à même de répondre à leurs enjeux, en étant plus efficace et plus efficiente qu'une organisation interne. Dans le second cas l'autorité administrative impose le recours à une tierce partie privée. L'autorité accorde donc à l'entreprise privée spécialisée un agrément qui lui permet d'opérer en son nom. L'entreprise ne peut pas faire les contrôles elle-même.

Le marché total du TIC peut être décomposé en trois segments :

- la part du marché externalisée, c'est-à-dire réalisée par les entreprises et organisations privées spécialisées dans le Test, l'Inspection ou la Certification ;
- celle réalisée par les entreprises elles-mêmes, dans le cadre du contrôle et de l'assurance qualité ; et
- celle réalisée par les organismes et des administrations publiques – douanes, autorités de la concurrence, autorités portuaires, ou de sécurité industrielle.

Les proportions relatives des trois segments varient en fonction des secteurs industriels et des pays. Ces proportions évoluent année après année, suivant les politiques suivies par les gouvernements ou les évolutions des pratiques au sein des secteurs industriels. C'est par exemple le cas de la Chine qui libéralise progressivement certains secteurs d'activités.

Le marché total du TIC est fonction de la valeur des produits et des actifs et du risque associé. L'intensité du TIC d'un produit ou d'un actif correspond à la proportion de la valeur du produit ou de l'actif consacrée par le fabricant du produit ou l'opérateur de l'actif en activités de contrôle. En général, cette intensité est comprise dans une fourchette comprise entre 0,1% et 0,8% de la valeur du produit ou de l'actif. Le volume total du marché du TIC peut être estimé en appliquant l'intensité du TIC aux dépenses des fabricants, opérateurs, acheteurs et vendeurs de biens et de produits.

À court et moyen termes, la taille du marché varie principalement en fonction de l'inflation, de l'activité économique mondiale, des investissements et des échanges internationaux. Mais le marché du TIC externalisé dépend également de l'organisation administrative d'un pays, de son niveau de fédéralisme et du secteur d'activité. Dans le temps, ces facteurs peuvent influencer significativement la taille du marché, indépendamment des évolutions macroéconomiques sous-jacentes.

En utilisant l'approche décrite ci-dessus Bureau Veritas a estimé la taille du marché du TIC mondial en 2014, en s'appuyant sur des données macroéconomiques externes telles que volume d'investissement par marché, les dépenses opérationnelles par marché, la valeur de la production des biens et de services, et le niveau des imports et exports.

Selon cette approche, le Groupe a estimé la taille du marché du TIC mondial à environ 200 milliards d'euros en 2014. A noter qu'il s'agit d'une estimation du Groupe, fournie à titre indicatif et qu'elle ne constitue pas d'une donnée officielle et ne doit pas être considérée comme exacte. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. Elle diffère de la méthode retenue en 2011, dans le cadre du plan BV2015, qui avait uniquement estimé le marché potentiellement adressable.

1.4.2 DES FACTEURS DE CROISSANCE DURABLES

La croissance de l'industrie du « TIC » est favorisée par des tendances structurelles de long terme :

- **La croissance des classes « moyennes », notamment dans les pays à forte croissance, induit l'augmentation de la demande de sécurité et des standards correspondants.**

Les économies à forte croissance (Chine, Inde, Asie du Sud-Est ou Amérique latine) ont un poids croissant dans l'économie mondiale. De simples plateformes de production, ces zones sont devenues des marchés de consommation plus sophistiqués avec l'urbanisation et le développement rapide des classes moyennes, l'élévation du niveau de vie, d'importants investissements dans les infrastructures et l'énergie, et l'apparition de marques et de champions locaux. Ces évolutions s'accompagnent d'une sensibilité croissante aux risques et de l'émergence de réglementations locales, offrant ainsi à l'industrie du TIC de nouvelles perspectives de croissance.

- **La protection des marques mondiales devient plus complexe, notamment avec l'essor des réseaux sociaux.**

Au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises « citoyennes », les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive et mondiale des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité. En effet l'usage généralisé d'internet permet un partage instantané de l'information concernant les produits et les entreprises.

- **L'évolution des chaînes d'approvisionnement touche tous les secteurs industriels.**

Au cours des trente dernières années, l'économie mondiale a subi d'importants changements avec le développement du commerce mondial, le transfert de la production dans des zones à plus faibles coûts. Ces changements ont rendu la chaîne de production plus complexe avec l'approvisionnement en matériaux, la fabrication et l'assemblage dans un nombre de pays plus important, entraînant des besoins en tests, inspections et certifications pour répondre aux exigences des clients, des normes et standards en matière de sécurité et de qualité.

Du fait de la globalisation des marchés, les grands groupes internationaux recherchent désormais une assistance sur l'ensemble de leurs sites. Ils font appel à des entreprises telles que Bureau Veritas disposant d'un réseau mondial et capables de les assister dans l'ensemble de leurs besoins.

- **La réduction des dépenses publiques induit une privatisation des activités de contrôle et d'inspection.**

Les autorités publiques délèguent de plus en plus leurs activités de contrôle à des acteurs spécialisés, disposant de la réactivité suffisante pour s'adapter aux contraintes des marchés qu'ils servent, et permettant de réduire largement les dépenses publiques.

- **Les nouveaux produits sont plus sophistiqués et mis plus rapidement sur le marché.**

Le raccourcissement du cycle de vie des produits encourage les entreprises à externaliser une part de plus en plus importante des tests des prototypes ainsi que de la surveillance de leur chaîne d'approvisionnement afin d'être globalement plus réactives.

L'utilisation d'un nombre plus important de technologies au sein d'un produit avec par exemple l'essor de l'internet des objets accroît par produit le nombre de tests à réaliser et le nombre de sous-traitants à contrôler.

- **Les actifs doivent être davantage disponibles, avec des coûts de maintenance réduits.**

Au-delà de la conformité réglementaire, les entreprises recherchent à améliorer la disponibilité des actifs, en prolongeant leur durée de vie, en améliorant les pratiques de maintenance et en introduisant de nouvelles pratiques de contrôle.

En utilisant l'approche décrite au paragraphe 1.4.1, le Groupe a estimé le marché par secteur d'activité comme suit. A noter qu'il s'agit d'une estimation du Groupe, fournie à titre indicatif et qu'elle ne constitue pas d'une donnée officielle et ne doit pas être considérée comme exacte.

Secteurs/ Marchés	Volume du marché (milliards d'euros)	Principaux facteurs de croissance
Pétrole et Gaz	~30	Échanges internationaux Volume des investissements Externalisation Disponibilité des actifs
Agro-alimentaire	~25	Croissance des classes moyennes Échanges internationaux Renforcement du contrôle dans les zones à forte croissance (Chine, Inde). Responsabilité du fait du produit (<i>product liability</i>)
Produits Chimiques	~20	Échanges internationaux Disponibilité des actifs
Métaux et Minéraux	~20	Échanges internationaux Disponibilité des actifs
Génie Civil & Construction	~20	Échanges internationaux Réduction du coût de la construction Disponibilité des actifs
Fabrications de biens d'équipement industriels	~20	Échanges internationaux Demande des zones à forte croissance Externalisation
Biens de consommation et grande distribution	~15	Hybridation des produits Raccourcissement du cycle de vie des produits Renforcement des réglementations Optimisation des chaînes d'approvisionnement Externalisation Responsabilité du fait du produit
Transport, aéronautique, ferroviaire (hors automobile)	~13	Échanges internationaux Externalisation Privatisation des gouvernements Responsabilité du fait du produit
Automobile	~13	Échanges internationaux Externalisation Privatisation des gouvernements Responsabilité du fait du produit
Électricité & Utilités	~11	Volume des investissements Externalisation Disponibilité des actifs
Marine	~4	Volume des investissements Externalisation Renforcement des réglementations
Autres	~9	

1.4.3 DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

L'existence d'importantes barrières à l'entrée, rend difficile l'émergence de nouveaux acteurs globaux. Elles concernent notamment la nécessité :

- de disposer des **agrément et accréditations** dans un grand nombre de pays pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long. La constitution d'un large éventail d'autorisations et d'accréditations se construit donc sur le long terme ;
- de bénéficier d'un **réseau géographique dense**, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante pour déployer l'offre de services et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner les clients dans l'ensemble de leurs implantations ;

- d'offrir une **gamme étendue de services et d'inspections**, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux ;
- de disposer d'**experts techniques de premier plan**. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier en apportant des solutions à forte valeur ajoutée ;
- de jouir d'une **réputation d'intégrité et d'indépendance** afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques ;
- de bénéficier d'une **marque reconnue au niveau mondial**.

1.4.4 DES MARCHÉS FRAGMENTÉS, EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés. Il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par activité ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux. Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif.

La consolidation de l'industrie du « TIC » s'accélère, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, avec la volonté des

grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grandes entreprises à travers le monde.

Compte tenu de sa présence mondiale, de positions de leader sur chacun de ses marchés et de son expérience en matière d'acquisitions, le Groupe est bien positionné pour être l'un des principaux acteurs de cette consolidation.

Activités	Fragmentation	Environnement concurrentiel
Marine & Offshore	Moyenne	12 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), classent plus de 90% de la flotte mondiale.
Industrie	Forte	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux. De nombreux acteurs locaux très spécialisés.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multilocaux en Europe. De nombreux acteurs locaux spécialisés.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux et de nombreux acteurs locaux.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux et des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.
Matières Premières	Moyenne	Quelques grands acteurs mondiaux. Quelques groupes régionaux et des acteurs locaux spécialisés.
Biens de consommation	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et les autres biens durables. Marché fragmenté pour les produits électriques et électroniques et l'agroalimentaire.
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les Services aux gouvernements.

1.5 LES ATOUTS CONCURRENTIELS DU GROUPE

1.5.1 UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ

Bureau Veritas démontre, année après année, la résistance de son modèle de croissance. Le portefeuille d'activité diversifié et équilibré du Groupe lui a permis d'enregistrer une croissance organique positive tout en améliorant sa marge opérationnelle, durant les périodes d'environnement économique dégradé de 2008-2010 et 2012-2014.

L'équilibre du portefeuille d'activité du Groupe provient en particulier :

- de sa présence dans de nombreux secteurs d'activité, qui sont eux-mêmes exposés à des cycles différents (construction neuve de navires, construction immobilière, énergie et matières premières) ;
- de sa présence tout au long du cycle de vie des actifs (Marine, Construction, IVS et Industrie), depuis la conception et la construction (CAPEX) jusqu'au démantèlement en passant par la phase

d'utilisation (OPEX). Les services liés au CAPEX et à l'OPEX sont équilibrés dans le portefeuille, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des investissements ;

- de l'équilibre de l'activité entre les pays développés (49%) et les zones à forte croissance (Asie hors Japon, Pacifique, Moyen-Orient, Inde, Amérique du Sud, Russie et Europe de l'Est – 51%) ;
- d'une dépendance limitée vis-à-vis des grands clients. Le Groupe bénéficie d'une clientèle fragmentée : le chiffre d'affaires 2014 réalisé avec le plus grand client a représenté moins de 2% du chiffre d'affaires consolidé, et celui réalisé avec les dix premiers clients moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

1.5.2 RÉCURRENCE DES ACTIVITÉS

Une proportion importante de contrats pluriannuels et le caractère réglementaire d'une partie de ses activités, offrent au Groupe une certaine visibilité sur ses activités. Par ailleurs, certaines activités présentent un taux élevé de renouvellement des contrats existants.

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme par activité.

Activités	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine & Offshore	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service représente plus de la moitié du chiffre d'affaires de la Marine. Le carnet de commandes permet d'avoir une bonne visibilité à moyen terme sur l'activité liée aux constructions neuves.
Industrie	Moyenne	Proportion croissante de contrats moyen-long terme. Niveau élevé de fidélisation des clients.
IVS	Élevée	Proportion élevée de contrats pluriannuels. Fort taux de reconduction des contrats annuels.
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Certification	Très élevée	Généralement des contrats de trois ans. Taux de renouvellement important.
Matières Premières	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Biens de consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Services aux gouvernements & Commerce international	Élevée	Les contrats de gouvernement ont une durée de un à trois ans. Risque de résiliation unilatérale.

1.5.3 UN RÉSEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Bureau Veritas dispose d'un vaste réseau mondial d'environ 1 400 bureaux et laboratoires situés dans près de 140 pays.

Le réseau est particulièrement développé dans les pays industrialisés (France, États-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Australie) soumis à d'importantes régulations et dans lesquels le Groupe est reconnu pour son expertise technique et des modèles de production innovants.

Bureau Veritas est également bien établi dans des économies à forte croissance comme la Chine, le Brésil, le Chili, la Colombie ou l'Inde où il a construit au fil du temps des plateformes de croissance grâce à une forte présence locale. Le Groupe continue de renforcer sa présence dans ces régions en y ouvrant de nouveaux bureaux et laboratoires et en développant chacune de ses activités.

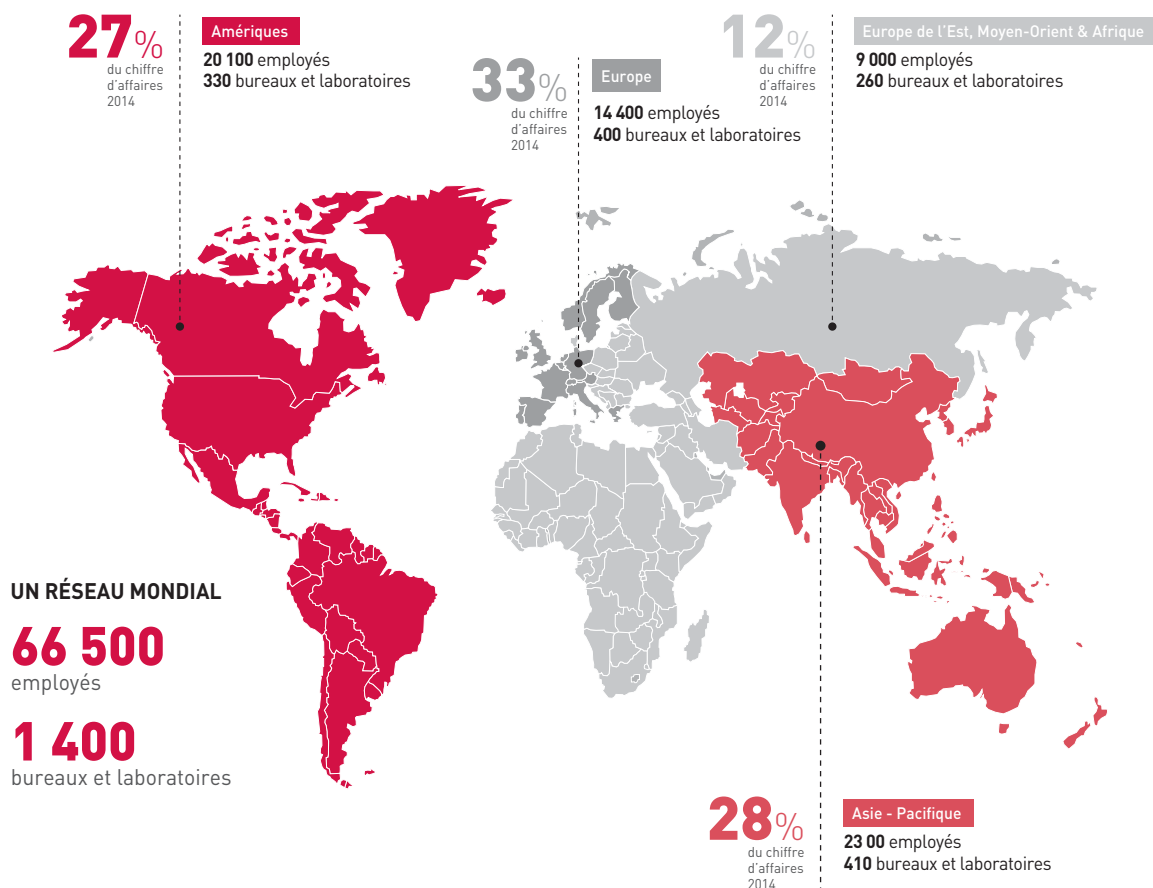
L'envergure du Groupe est l'un des atouts essentiels lui permettant d'apporter valeur et différenciation aussi bien au niveau commercial qu'opérationnel.

D'un point de vue commercial, le réseau mondial permet de proposer des services aux grands comptes et ainsi gagner d'importants contrats internationaux. Ces contrats représentent une part croissante de l'activité.

Sur le plan opérationnel, le Groupe améliore sa profitabilité grâce aux économies d'échelle générées par le partage des bureaux, de l'organisation, des fonctions de *back-office*, des outils informatiques, et par l'amortissement des coûts liés au développement de nouveaux services, leur réplication et l'industrialisation des procédures d'inspection sur une plus large base.

L'organisation en pôles régionaux, situés dans des pays stratégiques, permet de diffuser les connaissances, le support technique et la force de vente dans une région donnée.

Dans le futur, le Groupe souhaite renforcer cette organisation en pôles régionaux afin de bénéficier des effets d'échelle.



1.5.4 UNE FORTE IMAGE D'EXPERTISE TECHNIQUE ET D'INTÉGRITÉ

Bureau Veritas a bâti avec succès une entreprise mondiale grâce à une réputation de longue date, en matière d'expertise technique, de qualité et d'intégrité. Cette réputation constitue l'un de ses principaux actifs et un réel avantage compétitif.

UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE PAR LES AUTORITÉS ET DE MULTIPLES ORGANISMES D'ACCREDITATION

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires. Le Groupe est aujourd'hui accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation. Le Groupe veille en

permanence à entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe soient conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

LES VALEURS DE QUALITÉ ET D'INTÉGRITÉ ANCRÉES DANS LA CULTURE ET LES PROCÉDURES DU GROUPE

Intégrité, éthique, impartialité et indépendance font parties des valeurs fondamentales de Bureau Veritas et sont essentielles au maintien de son image de marque et ont une réelle valeur dans les propositions commerciales faites aux clients.

Ces valeurs étaient le point de convergence du travail effectué par la profession en 2003, sous la présidence de la Fédération Internationale des Agences d'Inspection (IFIA) qui a conduit à l'élaboration du premier Code d'éthique du Groupe publié en octobre 2003.

1.5.5 UNE ÉQUIPE TALENTUEUSE

DES COLLABORATEURS PLEINEMENT MOTIVÉS ET COMPÉTENTS

L'un des principaux atouts de Bureau Veritas réside dans ses collaborateurs sélectionnés pour leur compréhension de la culture locale, leur savoir-faire (industriel, technique, opérationnel, commercial), leur passion d'aider les entreprises à gérer de manière efficace leurs risques et leur adhésion aux valeurs de Bureau Veritas.

Avec 66 500 collaborateurs, Bureau Veritas profite d'une enrichissante diversité de cultures et de personnalités. Le Groupe investit de façon continue dans ses équipes et considère leur formation comme essentielle. Le développement de leurs compétences professionnelles est une priorité.

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

Les membres du Comité exécutif ont en moyenne, près de 14 années d'expérience sur le secteur. La cohérence et l'expérience de l'équipe de

direction ont permis au Groupe de développer une forte culture entrepreneuriale, fondée sur le mérite et l'initiative.

1.5.6 UN MODÈLE DE CROISSANCE RENTABLE ET GÉNÉRATEUR DE CASH FLOW

Le Groupe a développé un modèle de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, il a enregistré de façon régulière, une forte croissance de son chiffre d'affaires. Entre 2007 et 2014, le Groupe a enregistré une croissance annuelle moyenne de plus de 10% de son chiffre d'affaires. Sur la même période, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé de 15,1% à 16,6%.

Au cours des trois dernières années, le montant du *cash flow* libre (flux nets de trésorerie disponibles après intérêts et investissements industriels) a été d'environ 350 millions d'euros en moyenne par an. Cette performance provient de trois éléments :

- une marge opérationnelle élevée ;
- un niveau d'investissement (hors acquisitions) limité, lié à la nature des activités du Groupe, la part des inspections et des audits étant largement plus importante que celle des tests en laboratoires. Au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 3,5% du chiffre d'affaires du Groupe ; et
- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

1.5.7 UNE ORGANISATION ADAPTÉE À SES MÉTIERS ET À SA STRATÉGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés, de s'adapter à l'évolution constante des besoins des clients, de mieux gérer son réseau géographique, et de soutenir sa stratégie, Bureau Veritas adapte constamment son organisation.

Le Groupe est organisé autour de cinq divisions et de huit activités ou *Businesses* :

- la Marine & Offshore ;
- les quatre activités, Industrie, Inspection & Vérification en Service, Construction et Certification qui font partie de la division Industrie et Infrastructures ;
- les Matières Premières ;
- les Biens de consommation ; et
- les Services aux gouvernements & Commerce international.

Les opérations sont organisées sous une forme matricielle, par groupe opérationnel ou *operating group*, ce qui permet de :

- bénéficier plus facilement des complémentarités entre les activités et de favoriser les opportunités de ventes croisées, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;
- disséminer facilement les bonnes pratiques à travers le réseau ;
- bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissements dans des nouveaux outils ; et
- s'adapter rapidement aux évolutions des marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

UN LEADERSHIP CENTRAL

Les fonctions support du Groupe sont placées sous la responsabilité de membres du Comité exécutif :

- la finance, la fiscalité, l'audit interne, le support aux acquisitions et les relations investisseurs, sont sous la responsabilité de Sami Badarani ;
- la prospective stratégique, l'innovation, les acquisitions et les systèmes d'information sont sous la responsabilité de Philippe Lanternier ;
- le juridique, les risques et la *compliance* sont sous la responsabilité d'Andrew Hibbert ;

- l'organisation, le *business development*, la communication, la qualité, la santé & sécurité et l'environnement sont sous la responsabilité d'Arnaud André ; et
- les ressources humaines, sont sous la responsabilité de Xavier Savigny.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne, tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

1.6 STRATÉGIE

Le plan BV2015 a été présenté le 20 septembre 2011. Toutes les présentations sont disponibles sur le site internet de Bureau Veritas : <http://finance.bureauveritas.fr>.

Objectifs financiers 2012-2015 du plan BV2015 « Moving forward with confidence »

- croissance du chiffre d'affaires entre 2011 et 2015 : + 9% à + 12% en moyenne par an⁽¹⁾ à taux de changes constants, dont :
 - 2/3 de croissance organique : + 6% à + 8% en moyenne par an,
 - 1/3 de croissance externe : + 3% à + 4% en moyenne par an ;
- amélioration de la marge opérationnelle ajustée en 2015 : + 100 à + 150 points de base par rapport à 2011 (16,2%) ; et
- croissance du bénéfice par action ajusté : + 10% à + 15% en moyenne par an entre 2011 et 2015.

À la fin 2014, la performance financière du Groupe était la suivante :

- croissance du chiffre d'affaires entre 2011 et 2014 de 9,1% en moyenne par an, à taux de changes constants, dont :
 - croissance organique de 4,6%, en moyenne par an,
 - croissance externe de 4,5%, en moyenne par an ;
- amélioration de la marge opérationnelle ajustée en 2014 de 40 points de base par rapport à 2011 (16,2%) et de 60 points de base à taux de changes constants ; et
- croissance du bénéfice par action ajusté entre 2011 et 2014 de 4,6%, en moyenne par an. À taux de changes constants la croissance est de 6,8%, en moyenne par an.

Les perspectives pour 2015 sont présentées dans le paragraphe 3.6 Tendances pour l'exercice 2015 du présent Document de référence.

(1) Dans un environnement économique normal, hors récession majeure et acquisition transformante.

1.6.1 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Les principaux axes de la stratégie du plan BV2015, sont présentés ci-après. Le Groupe est en cours de mise en place d'un nouveau plan stratégique.

1. COMPLÉTER LA « MATRICE » DES SERVICES ET DES IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES

Le réseau de Bureau Veritas s'est développé par croissance organique et par acquisitions. Mais cette expansion n'est pas achevée. Le Groupe considère que la consolidation de son réseau et le déploiement complet de ses expertises à travers ce réseau sont des sources d'opportunités encore largement inexploitées.

Bureau Veritas cherche à atteindre la taille critique dans les pays stratégiques pour chacune de ses activités, et plus particulièrement dans les zones à forte croissance (à la fois en développant ses activités existantes mais aussi en ouvrant de nouveaux bureaux), afin de créer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses activités. Le Groupe accélère son développement dans les zones à forte croissance, tout en poursuivant ses initiatives sur les secteurs les plus porteurs dans les pays matures.

L'expansion du réseau géographique de Bureau Veritas (en terme de taille, de nombre de sites et de déploiement des expertises) doit permettre de générer à long terme, une forte croissance de l'activité, notamment en améliorant l'accès à la clientèle locale, en déployant son offre dans chaque pays et en augmentant sa couverture des grands comptes au niveau mondial.

À l'avenir, Bureau Veritas continuera d'analyser son positionnement par service et par zone géographique afin d'identifier les opportunités de croissance et compléter de manière sélective la matrice avec des plans d'actions spécifiques dès lors qu'un marché ouvert et attractif s'offre à lui.

2. UNE OFFRE DE SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE ET DES SEGMENTS DE MARCHÉS ATTRACTIFS

La stratégie d'investissement de Bureau Veritas est la poursuite du développement de services et de marchés adjacents au sein de ses huit activités, avec l'objectif d'adapter continuellement l'offre aux besoins des clients et de saisir les opportunités à fort potentiel.

En termes de services le Groupe planifie :

- le développement des offres de services sur mesure, permettant la différenciation et l'augmentation du poids des activités à forte valeur ajoutée dans chacune de ses activités ;

- de continuer ses efforts dans le développement de nouveaux services plus adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle notamment en fonction de la taille, du type d'activité et de la localisation géographique ;
- de construire une offre globale unique ; et
- de développer des solutions de sous-traitance et de saisir les opportunités relatives à l'externalisation des fonctions de contrôle et d'inspection.

3. RESTER LE CONSOLIDATEUR DE RÉFÉRENCE DU SECTEUR AVEC UNE STRATÉGIE D'ACQUISITIONS CIBLÉES

Bureau Veritas a historiquement développé une stratégie unique de « *Buy and Build* », avec une contribution équilibrée de la croissance organique et des acquisitions. Entre 2007 et 2014, le Groupe a acquis 83 entreprises, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 1,3 milliard d'euros.

La stratégie d'acquisition de sociétés de petites et moyennes tailles a permis au Groupe d'accélérer son développement, en complétant et en densifiant son réseau géographique et en acquérant de nouvelles capacités. L'intégration réussie des acquisitions au *business model* du Groupe a permis de générer d'importantes synergies de revenus et de coûts et ainsi progressivement d'améliorer les marges.

Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe :

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Croissance organique	2,5%	3,5%	7,8%	6,2%	2,8%	1,9%
Croissance externe	6,9%	2,0%	4,7%	9,5%	2,9%	1,8%
Effet de change	(3,3)%	(4,7)%	3,7%	(1,1)%	4,9%	0,2%
Croissance Totale	6,1%	0,8%	16,2%	14,6%	10,6%	3,9%

Poursuivre les acquisitions ciblées est une composante essentielle de la stratégie. Le Groupe se concentrera en premier lieu sur les petites et moyennes entreprises pour croître et développer son portefeuille de services, particulièrement dans les marchés qui demeurent fragmentés.

Pour cela, le Groupe identifie en permanence les cibles potentielles et analyse ces opportunités pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance ;
- augmente sa part de marché ;

- complète son portefeuille d'activités ;
- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

1.6.3 DEUX PRINCIPAUX LEVIERS

La réalisation du plan BV2015 s'appuie sur deux principaux leviers : la gestion des ressources humaines et l'excellence en matière d'infrastructures et d'outils informatiques.

FIDÉLISER ET RENFORCER LES ÉQUIPES DE MANAGERS ET D'EXPERTS

Compte tenu de la croissance des effectifs d'ici à 2015, Bureau Veritas renforcera en particulier ses processus existants en matière de recrutement et de développement de talents. La croissance et les performances futures du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et garder ses *managers* et ses experts ayant l'expérience requise et la capacité d'occuper des postes clés dans le réseau.

Dans le futur, le Groupe poursuivra le développement de programmes de formation pour ses collaborateurs afin d'avoir en interne les compétences nécessaires à l'accomplissement des objectifs.

INNOVATION TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Le Groupe entend tirer parti de ses ressources techniques et technologiques :

- en apportant des innovations à ses clients, avec de nouveaux portails et des interfaces clients permettant d'accéder aux résultats en ligne, automatiser, optimiser et sécuriser les processus avec les clients, et ainsi d'améliorer la satisfaction des clients et de gagner de nouveaux marchés ; et

- en améliorant la gestion des opérations, le développement de nouveaux outils de *reporting* permettant d'accélérer la production des rapports, d'améliorer la productivité des inspecteurs et de dématérialiser les rapports.

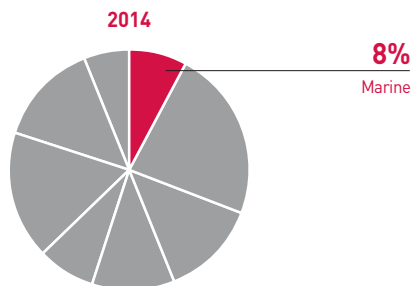
Dans le cadre de cette stratégie, le Groupe a mis en place un Comité d'innovation Groupe pour faciliter le lancement de produits/services innovants.

1.7 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

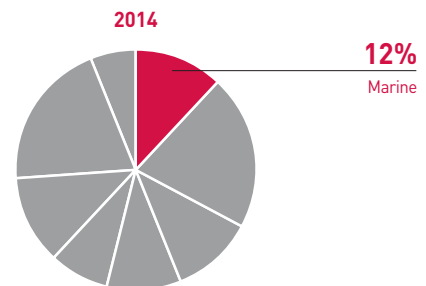
Le Groupe Bureau Veritas est organisé en huit activités.

1.7.1 MARINE & OFFSHORE

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE À FORTE VALEUR AJOUTÉE AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE FIDÉLISÉE

Bureau Veritas classe à la fois des navires et des unités *offshores* en vérifiant leur conformité aux règles de classification, qui concernent principalement la solidité des structures et la fiabilité de l'ensemble équipements associés. Cette mission est généralement menée concomitamment avec la mission de certification réglementaire – dite aussi statutaire.

Veille réglementaire, détermination des normes applicables, processus de conformité, revue de design et d'exécution, relations avec les autorités sont autant de services que Marine & Offshore apporte à ses clients. Ces services visent à aider les clients à se conformer aux réglementations, réduire le risque, augmenter la durée de vie des actifs et assurer la sécurité des opérations.

Les certificats de classe et certificats statutaires sont essentiels pour l'exploitation des navires. Les compagnies d'assurance maritimes exigent en effet ce type de certificats pour les assurer, et les autorités portuaires contrôlent régulièrement leur validité lorsqu'un navire fait escale dans un port. De la même manière, il est également essentiel pour les opérateurs de s'assurer de que leur unités *offshore* soient en conformité avec les standards de sécurité et de qualité, et les exigences réglementaires.

Les services du Groupe débutent durant la phase de construction, avec l'approbation des plans, le contrôle des matériaux et équipements et les inspections sur le site du chantier naval. Puis, au cours du cycle de vie des actifs en opération, les experts Marine & Offshore effectuent des visites périodiques et proposent un ensemble de services techniques, incluant la gestion de l'intégrité des actifs. Conscient des besoins de ses clients en matière d'assistance technique, le Groupe a étendu ses activités au conseil technique pour les navires et unités *offshore*, basé sur un ensemble complet de services couvrant les expertises dans le domaine des mesures et des calculs.

Grâce à l'acquisition de MatthewsDaniel en septembre 2014, le Groupe est désormais un leader mondial dans l'expertise après accidents et l'évaluation des risques pour l'industrie *offshore*. L'expertise après accidents comprend les enquêtes après accidents, l'analyse des causes, l'évaluation des dommages et de la remise en état et l'estimation des

coûts. L'évaluation des risques se concentre particulièrement sur les inspections de garantie (*Marine Warranty Surveys*) pour des projets *offshore* et des plateformes de forage.

En 2014, 43% du chiffre d'affaires de l'activité Marine & Offshore provenaient de la classe et de la certification des navires en construction et 57% provenaient de la surveillance des navires en service.

Une flotte très diversifiée classée par Bureau Veritas

Bureau Veritas possède une expertise technique reconnue dans l'ensemble des segments du transport maritime (vraquiers, navire-citerne pour le transport du pétrole et des produits chimiques, porte-conteneurs, transporteurs de gaz, navires à passagers, navires militaires et remorqueurs) ainsi que les unités *offshore*, conçues pour l'exploration et l'exploitation des champs gaziers et pétroliers côtiers ou en eau profonde (plateformes fixes et flottantes, navires de support *offshore*, navires de forage, équipements sous-marins). La flotte classée par Bureau Veritas est hautement diversifiée, et le Groupe occupe notamment une position de leader pour les navires à très forte technicité : transporteurs de gaz naturel liquéfié (GNL) ou de gaz de pétrole liquéfié (GPL), FPSO/FSO, plateformes pétrolières *offshore*, navires de croisière, ferries et navires spécialisés.

Une base de clients diversifiée et fidèle

La base de clientèle est constituée de plusieurs milliers de clients et le premier client représente environ 2% du chiffre d'affaires de l'activité. Les clients principaux sont :

- les chantiers de construction navale partout dans le monde ;
- les fabricants d'équipements et de composants ;
- les armateurs ; et
- les compagnies pétrolières et leurs contractants spécialisés dans les prestations intégrées d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service actives dans l'exploitation des unités de production *offshore*.

Un réseau mondial

Bureau Veritas est titulaire de plus de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

L'activité « constructions neuves » requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs de navires tels que la Corée du Sud, la Chine, le Japon, l'Allemagne et les Pays-Bas.

La division Marine & Offshore dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Dubaï, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements, la taille du réseau de Bureau Veritas permet d'optimiser l'organisation des inspections.

L'activité « navires en service » rend indispensable la présence d'experts qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Les navires en service sont suivis à partir de 10 centres principaux (Paris, Newcastle,

Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami, Singapour et Dubaï) et de 330 centres de visites.

L'activité Offshore se place au service des grandes compagnies pétrolières, leurs contractants spécialisés dans les prestations intégrées d'ingénierie, de fourniture, d'installation et de mise en service grâce à un réseau de centres techniques situés à Aberdeen, Houston, Paris, Rio de Janeiro, Kuala Lumpur et Singapour.

Une forte présence dans les projets innovants

Bureau Veritas participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen et également à un nombre important de projets industriels en coopération avec l'industrie pétrolière. En s'investissant de la sorte, le Groupe a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures *offshore*. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

UNE IMPLANTATION SOLIDE SUR LE MARCHÉ

Une flotte mondiale en mutation

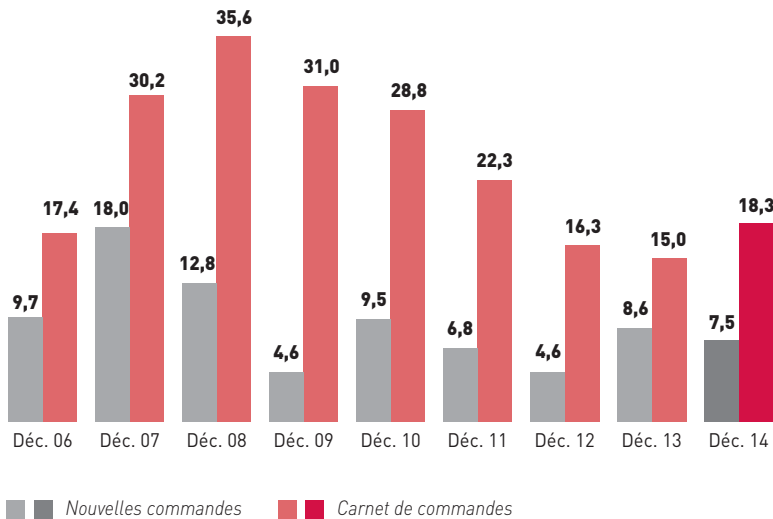
Le transport maritime a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale, de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. L'ensemble du transport maritime a été touché par la crise économique qui s'est déclarée en 2008. Après une reprise de courte durée en 2010, la croissance du commerce maritime a été limitée depuis 2011, en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale. Les capacités de la flotte mondiale en tonnage ont augmenté en raison des livraisons de commandes passées avant la crise, ce qui a conduit à des surcapacités, notamment sur le segment des vraquiers et des porte-conteneurs et à la chute des taux de fret. Cependant, l'année 2013 a montré des signes positifs de reprise avec un niveau de nouvelles commandes en forte progression, reflétant une amélioration des taux de fret et une réduction des surcapacités. Le premier semestre 2014 a confirmé cette tendance, puis les prises de commandes ont ralenti en fin d'année.

Le Groupe a su anticiper cette évolution du profil de la flotte mondiale vers une flotte plus jeune, des navires techniquement plus sophistiqués, et une plus grande part de l'activité contrôlée par les pays à forte croissance.

Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), dont il assure la présidence en 2014/2015, qui réunit les 12 principales sociétés de classification internationales. Ces dernières classent plus de 90% du tonnage mondial, le reste de la flotte étant soit classé par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classé. L'IACS impose des conditions strictes de niveau de service et de qualité à ses membres. La réglementation de l'Union européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des États membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance).

Évolution des nouvelles commandes et du carnet de commande depuis 2006

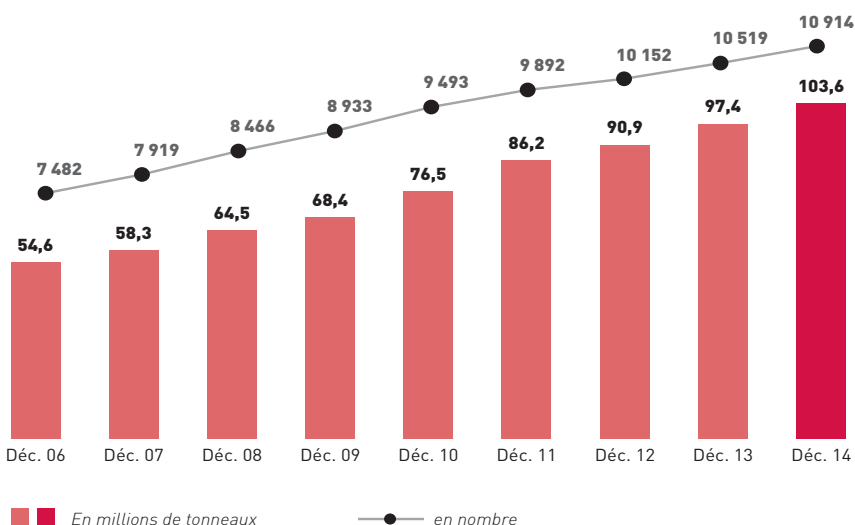
en millions de TJB (tonneaux de jauge brute)



En 2014, les nouvelles commandes de navires ont ralenti, mais le Groupe est parvenu à maintenir sa part de marché et a été choisi par ses clients à haute valeur ajoutée pour des projets prestigieux et uniques tels que la classification de 16 méthaniers brise-glaces dans l'Arctique. Au sein du marché clef des armateurs grecs, le Groupe a réalisé des avancées significatives, en gagnant un nombre important de nouvelles commandes pour des vraquiers à construire en Chine, mais aussi en attirant un nombre record de navires en service, passés sous classe Bureau Veritas.

Dans l'*offshore*, le Groupe a remporté des contrats significatifs en 2014 pour la classification, la certification et la vérification indépendante de systèmes flottants de production, et possède une position de leader dans ce marché, ayant apporté ses services à plus de la moitié de la flotte mondiale de systèmes flottants de production. Alors que la demande pour ces derniers dans le domaine du gaz croît, le Groupe est un leader reconnu. Bureau Veritas classe et certifie deux des quatre unités flottantes de production, de stockage, de regazéification de gaz naturel liquéfié en construction et fournit des services d'inspection pour une troisième.

Bureau Veritas atteint les 100 millions de tonneaux



La flotte classée par Bureau Veritas a cru régulièrement depuis 2006, à un rythme plus élevé que la flotte globale. Au 31 décembre 2014, la flotte comprenait 10 914 navires, pour un total de 103,6 millions de tonneaux. Bureau Veritas est numéro 3 mondial en nombre de navires classés.

UN GROUPE RECONNU COMME RÉFÉRENCE SUR LES SEGMENTS LES PLUS TECHNIQUES DU MARCHÉ

Un environnement réglementaire en évolution

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement continue d'évoluer, ce qui présente des opportunités de développement pour les sociétés de classification, en particulier :

- de nouvelles réglementations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'appliquent aux navires neufs et existants, dans le cadre d'instruments internationaux adoptés sous l'égide de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) et de l'Union européenne. Pour répondre à ces exigences réglementaires et au souci des armateurs de réduire les coûts énergétiques, Bureau Veritas a développé une gamme de services et des outils dédiés ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM – *Ballast Water Management*) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la convention internationale de Hong Kong sur le recyclage des navires a été adoptée en mai 2009, son entrée en vigueur étant prévue vers 2018 ;
- la réglementation concernant les navires de navigation intérieure transportant des matières dangereuses. Bureau Veritas fait partie des trois sociétés de classification reconnues par l'Union européenne ;
- une évolution globale en faveur d'un système de *safety case* pour l'*offshore*, qui requiert une expertise en qualité d'organe de vérification indépendant.

Des segments porteurs

• Méga porte-conteneurs/*ultra large containerhips (ULCS)*

Bureau Veritas possède une expertise reconnue sur ce segment, ayant classé des navires de référence tels que CMA CGM Gemini, CMA CGM Magellan et le CMA CGM Marco Polo. Les outils numériques avancés du Groupe, les notations spécifiques, son expertise dans l'analyse des phénomènes tels que le fouettement et l'impact des vagues sur la coque, fait de Bureau Veritas un partenaire de choix pour la classification des armateurs et opérateurs d'ULCS.

• Navires de support pour l'industrie *offshore*

L'industrie *offshore* opère à des profondeurs toujours plus grandes, dans des climats toujours plus rudes et dans des zones de plus en plus éloignées des côtes. Les navires de support à l'industrie *offshore* relèvent le défi et sont désormais parmi les navires les plus sophistiqués et les plus agiles de l'industrie maritime, répondant aux standards les plus élevés de sécurité, d'environnement et de confort. Bureau Veritas est à la pointe de ces développements. À date, le

Groupe classe environ 1 500 navires de support pour l'industrie *offshore*, ce qui en fait un des trois leaders parmi les sociétés de classe sur ce type de navires.

• Gaz naturel liquéfié

Le gaz naturel liquéfié représente un réservoir de croissance supplémentaire pour l'activité Marine & Offshore, soutenu d'une part par la demande, d'autre part par la diversification de l'offre, notamment avec le développement du gaz de schiste en Amérique du Nord.

Dans ce domaine, Bureau Veritas apporte ses services pour les terminaux en mer comme à terre, ainsi qu'en support des projets de construction afin de permettre :

- l'adaptation des infrastructures de production et de distribution à ce marché en mutation à travers la classe des terminaux GNL ;
- l'amélioration des conditions de transport du GNL : classe des navires (méthaniers de petite taille, unités de regazéification, et transporteurs de gaz multi-usages) ;
- le développement du LNG comme combustible en aidant les acteurs majeurs de l'industrie à convertir leur flotte au LNG et construire de nouveaux navires utilisant le LNG comme combustible, et enfin développer de nouveaux services dans le domaine de l'avitaillement en LNG.

• Gestion de l'intégrité des actifs ou *Asset Integrity Management (AIM)*

Les services de Bureau Veritas dans la Gestion de l'intégrité des actifs apportent des bénéfices à tous les actifs, à terre comme en mer. Ils comprennent la revue de plans, l'architecture navale, l'ingénierie de structure, de processus, la maintenance et les inspections. Ces services sont remplis via un outil global de stockage des données, accessible via une interface web, qui permet à l'ensemble des parties prenantes et disciplines de partager, mettre à jour, et comprendre les données sur l'état et la performance d'un actif. Avec le vieillissement des actifs et l'avènement de nouvelles technologies et réglementations, les services d'AIM apportent la connaissance, les données, et les outils pour améliorer ou maintenir l'actif, afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux et de service.

• Systèmes sous-marins

Avec l'évolution des projets pétroliers vers des eaux toujours plus profondes, les besoins en analyse et en certification dans le domaine des ancrages, des conduites, risers et les systèmes de production sous-marins connectant les puits situés sur le fond marin aux unités flottantes sont en pleine croissance. Le Groupe est un leader dans l'analyse et la certification des risers, conduites sous-marines et dans les ancrages. Dans ce dernier domaine, Bureau Veritas investit dans son logiciel d'analyse pour consolider sa position.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

L'activité Marine & Offshore possède une organisation opérationnelle décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navales ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime et l'exploration dans le pétrole et gaz.

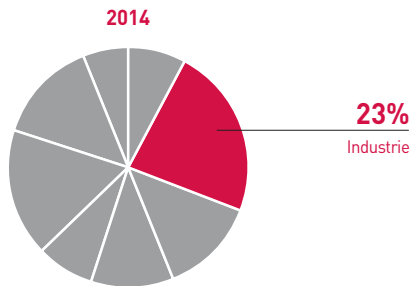
Les activités liées à l'*offshore* sont sous la responsabilité opérationnelle de Marine & Offshore. Toutefois, une partie du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel liée à l'*offshore* est reportée dans l'activité Industrie.

Par ailleurs, Marine & Offshore dispose d'une Direction Technique centralisée, car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

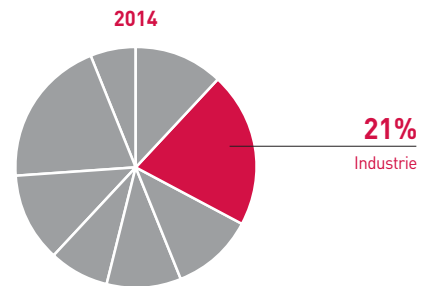
Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une unité spécifique, et le Département en charge du Développement coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.7.2 INDUSTRIE

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICES COUVRANT L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DES ACTIFS

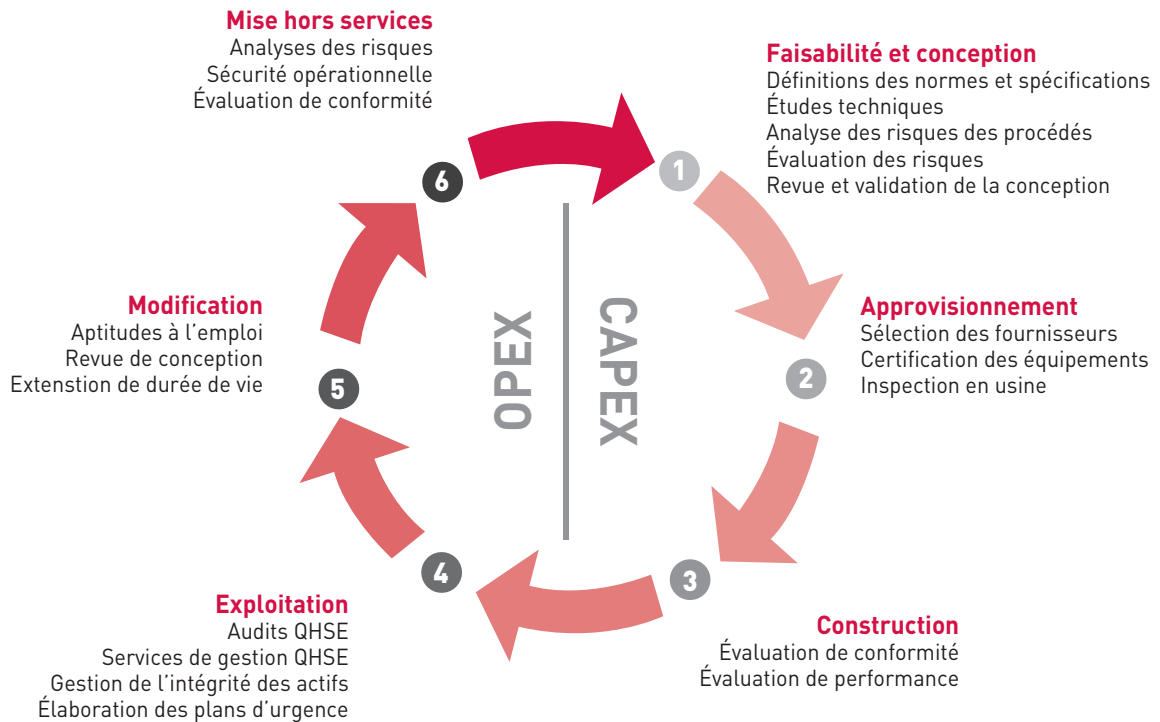
Bureau Veritas assiste ses clients industriels en évaluant la conformité des équipements et des *process* tout au long du cycle de vie des installations industrielles. L'enjeu est de vérifier la qualité des équipements, la fiabilité et l'intégrité des actifs et leur conformité avec les spécifications des clients, mais aussi des réglementations nationales et internationales.

Les solutions de Bureau Veritas peuvent se classer en trois principaux domaines :

- l'assistance pour les projets industriels, comprenant la revue de conception, les études de risque et de sûreté, les inspections en

usine ou sur site, depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service ;

- les services liés à la continuité de la production, la gestion de l'intégrité des actifs, comprenant des inspections et audits durant l'exploitation des installations industrielles, des tests non destructifs, les mesure des émissions fugitives ;
- la certification des équipements ou des installations, la formation du personnel et la délivrance des qualifications liées à des normes techniques, des standards, et les spécifications propres aux clients.



UNE LARGE COUVERTURE DES MARCHÉS INDUSTRIELS

Les secteurs liés à l'énergie (Pétrole et Gaz, Électricité) restent dominant dans le chiffre d'affaires de Bureau Veritas, mais le Groupe a accéléré sa diversification dans les marchés de l'industrie manufacturière, de la transformation, des transports et de la logistique,

des *utilities*, des métaux et minéraux, de l'aéronautique. Ces marchés ont un poids grandissant dans le chiffre d'affaires total du Groupe, et offrent un potentiel de croissance important.

UNE CLIENTÈLE RELATIVEMENT DIVERSIFIÉE

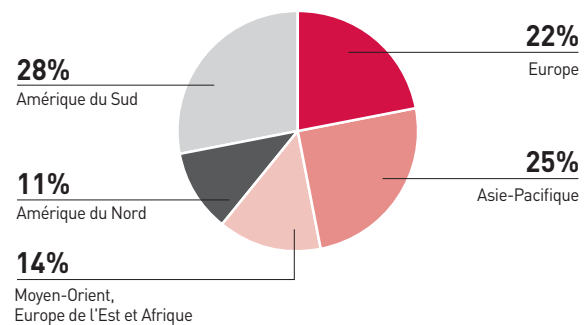
Bureau Veritas est au service d'une large palette d'acteurs industriels sur l'ensemble de la chaîne de valeur : propriétaires et gérants d'actifs, sociétés d'ingénierie (*EPC contractors*), chantiers de construction, fabricants d'équipements. Le Groupe intervient en qualité d'auditeur de tierce partie, d'inspecteur de seconde partie, de consultant technique, ou de ressource externe dans le cadre de la gestion des aspects QHSE d'un projet.

Les clients de Bureau Veritas sont des sociétés multinationales présentes dans le monde entier, des leaders régionaux de divers secteurs et un nombre très important de petites structures locales au sein de chaque pays. Le Groupe répond au mieux aux besoins de chacun de ses clients grâce à une stratégie de vente adaptée, le réseau mondial du Groupe assurant la qualité et l'homogénéité du service pour chacun d'entre eux.

UNE PRÉSENCE MONDIALE ET UNE FORTE EXPOSITION AUX ZONES À FORTE CROISSANCE

Bureau Veritas jouit d'une présence mondiale dans ses activités Industrie. Le Groupe est présent dans tous les principaux pays industriels (France, Australie, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Japon) et les zones à forte croissance (Amérique latine, Inde, Chine, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est et les pays du pourtour de la mer Caspienne). En 2014, les zones à forte croissance ont représenté plus des deux tiers du chiffre d'affaires.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE POSITION DE LEADER SUR UN MARCHÉ FRAGMENTÉ, EN CROISSANCE SOUTENUE

Le marché des services TIC destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison de la diversité des marchés finaux, du nombre important d'acteurs locaux en complément d'un nombre limité d'acteurs globaux. Le Groupe reste le leader mondial de l'inspection et de la certification industrielle en 2014.

Des atouts concurrentiels renforcés

Le Groupe conforte sa position de leader dans le marché mondial des services d'inspection et de contrôle à destination de l'industrie, en particulier pour les contrats internationaux de grande taille, grâce notamment au renforcement des atouts concurrentiels suivants :

- un portefeuille de clients diversifié, des partenariats de long terme avec des clients clés ;
- un réseau mondial ; aussi bien dans les pays mature que dans les zones à forte croissance ;
- un haut degré d'expertise technique et de personnel compétent ;
- une approche de vente adaptée, avec une culture de service orientée client ;
- une position de leader sur les segments clés du marché : Pétrole et Gaz, électricité, industrie minière, transport ; aéronautique ;
- un portefeuille de services étendu, couvrant la totalité du cycle de vie des actifs, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la mise hors service en passant par l'exploitation ;

- un portefeuille unique d'accréditations et de notifications, permettant au Groupe de fournir l'ensemble des certifications requises ;
- des systèmes et outils informatiques de pointe pour la gestion des opérations, basés sur les technologies numériques ;
- des systèmes internes de qualité et de gestion des risques solides.

Un marché dynamique soutenu par de nombreux facteurs de croissance

Plusieurs facteurs devraient continuer à contribuer à la croissance solide du marché :

- les investissements en infrastructures et installations liées à la production et à la distribution d'énergie, au transport et à la logistique, à l'industrie minière à l'aéronautique notamment dans les économies à forte croissance. Cependant, dans un contexte de prix du pétrole durablement bas, certains projets pétroliers pourraient être décalés dans le temps ;
- les efforts d'optimisation de la production par des gains de productivité, l'amélioration des *process* pour atteindre de nouveaux standards, et l'extension de la durée de vie des actifs vieillissants, en particulier dans les économies matures ;
- l'importance croissante des risques dans les domaines de la sûreté des personnes, de la protection de l'environnement, du développement durable, qui en cas de négligence pourrait avoir un

impact significatif sur la marque, la réputation et la valeur de marché d'une société ;

- le renforcement des réglementations aussi bien au niveau international que régional, avec des entreprises opérant dans un environnement toujours plus complexe ;
- l'externalisation par les entreprises des activités d'inspection et de contrôle, dans l'objectif de se concentrer sur leur cœur de métier ;

- le besoin d'une gestion plus efficiente et moins coûteuse des approvisionnements et de la chaîne logistique globales, favorisant les prestataires de services disposant d'un réseau mondial intégré et d'une organisation en mode projet ;
- le développement dans de nouvelles industries, telle que les énergies non conventionnelles, le renouvelable, les trains à grande vitesse et le développement des réseaux de transport urbains.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

L'Industrie est organisée sous forme matricielle avec une Direction Métier centrale, la *Business Line* et des équipes opérationnelles dans chaque zone géographiques.

La *Business Line* de l'Industrie définit et met en œuvre la stratégie (marché, services, zones géographiques), et l'Innovation. Elle est en charge :

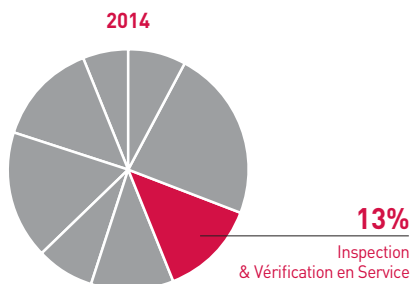
- du développement des grands comptes et de la gestion des contrats cadres internationaux ;
- du développement des nouveaux produits/de leur dissémination à travers le réseau pour maintenir et augmenter la compétitivité ;
- de la revue du modèle opérationnel, du développement des *process*, des systèmes et outils améliorant la productivité ;

Les équipes opérationnelles sont localisées dans chaque pays ou régions clés, avec des ressources commerciales et techniques dédiées pour assurer le développement commercial et les prestations de service.

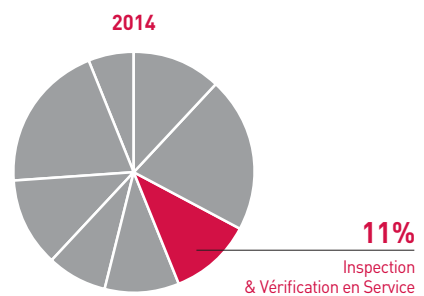
Cette organisation matricielle permet à Bureau Veritas de maintenir sa position de leader, d'apporter des services propres à satisfaire client, et de générer des économies d'échelles pour améliorer la compétitivité de manière constante, et d'assurer un développement soutenu des activités industrielles dans les prochaines années.

1.7.3 INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICE VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PERFORMANCE DES BÂTIMENTS ET DES INFRASTRUCTURES EN OPÉRATION

La mission de Bureau Veritas consiste à assister de manière indépendante ses clients, tels que les propriétaires, les exploitants et les gestionnaires d'actif à atteindre leurs objectifs de performance, de sécurité et de conformité réglementaire lorsqu'ils opèrent leurs biens immobiliers, tout en utilisant les meilleures pratiques internationales.

Bureau Veritas construit des offres adaptées aux besoins des clients et à leur environnement (nature des intervenants, réglementation locale,

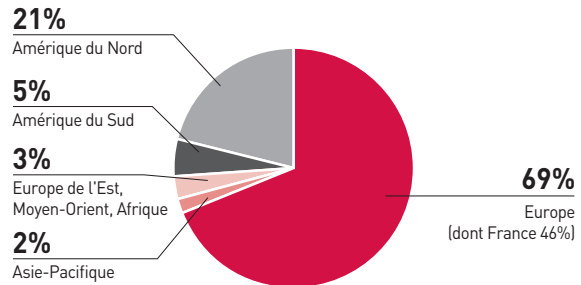
techniques d'exploitation et de maintenance), en associant les meilleures techniques d'inspection, d'essai, d'analyse critique des données et de *reporting* en ligne. Le Groupe s'appuie sur un réseau international d'experts dans des domaines variés : structure, enveloppe, électricité, sécurité incendie, climatisation, chauffage, ascenseurs et engins de levage, équipements sous pression, qualité de l'air intérieur et acoustique.

L'offre de service concerne tout type de bâtiment ou infrastructure, notamment les bâtiments d'habitation, les bâtiments commerciaux (bureaux, hôtels, hôpitaux, magasins et supermarchés, entrepôts logistique, bâtiments industriels, complexes multi-usages), les bâtiments publics, les infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, sportives ou de loisirs.

Les activités d'IVS sont récurrentes soit du fait des réglementations imposant des inspections périodiques, soit simplement du fait que l'état d'un actif immobilier exploité évolue en permanence. Ainsi une grande majorité des contrats sont pluriannuels ou bien reconduits d'une année sur l'autre.

Le Groupe intervient principalement dans les pays matures, en France, au Royaume-Uni, en Espagne, aux États-Unis et au Japon, mais s'est également développé dans des pays à forte croissance, en Chine, au Brésil, aux Émirats Arabes Unis.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE POSITION DE LEADER MONDIAL SUR LE MARCHÉ DE L'INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position de leader mondial sur le marché de l'IVS :

- il est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux, grâce à sa large couverture géographique ainsi qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ;
- il dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe. Le déploiement d'une suite intégrée d'outils a permis d'accroître la qualité de service apporté aux clients ;
- enfin, son ancienneté sur ce marché permet d'avoir accès à un ensemble de données historiques et statistiques qui sont utilisées pour améliorer la connaissance collective.

UN MARCHÉ BÉNÉFICIAIRE DE FACTEURS DE CROISSANCE STRUCTURELS

Le marché mondial des activités d'IVS est en croissance, porté par :

- la croissance continue du parc mondial immobilier ;
- la part de plus en plus prépondérante des marchés en forte croissance, où l'émergence des classes moyennes s'accompagne d'exigences de plus en plus forte en terme de qualité de vie et de performance des bâtiments ;
- l'évolution des nouvelles technologies appliquées aux bâtiments et à l'exploitation des bâtiments ;
- la délégation par les pouvoirs publics de certaines activités d'inspections réglementaires des bâtiments.

UNE STRATÉGIE AXÉE SUR UNE EXPANSION GÉOGRAPHIQUE, L'INNOVATION ET L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ

• le rééquilibrage géographique pour améliorer le profil de croissance

La part du chiffre d'affaires réalisée dans les pays à forte croissance a représenté près de 10% en 2014. Le Groupe a constitué un réseau solide dans les principaux pays. Il a développé sa présence en accompagnant le développement international de grands comptes internationaux et en proposant des solutions pour les marchés locaux ; par exemple, sur le marché chinois, en développant des services volontaires pour les grands clients globaux, au Brésil, avec des missions de sécurité incendie à destination des centres commerciaux, ou encore au Bangladesh pour inspecter les usines des sous-traitants des grands distributeurs internationaux. L'activité a été également développée aux États-Unis, au Canada, avec la consolidation des activités environnement de Maxxam et au Japon, avec le lancement de l'activité d'inspection périodique réglementaire des bâtiments.

• l'évolution de l'offre vers l'assistance au management de la performance de l'actif immobilier

Bureau Veritas participe à des projets qui s'appuient sur les capacités de traitement de la donnée, le Big Data, et aux nouveaux systèmes de collecte de l'information par capteurs. Le Groupe a ainsi adapté ses outils en matière de partage du savoir, de support technique et de rapportage sur tablette connectée, à l'attention de ses techniciens et ingénieurs, mais aussi des clients, en mettant à disposition ces données en ligne et en les interfaçant avec leurs outils de gestion de maintenance.

• l'excellence de la qualité de service et l'amélioration de la profitabilité

L'optimisation du portefeuille de services et la mise en place du *Lean management*, s'est traduite par une amélioration significative de la qualité des services et de la rentabilité dans certains pays clés, notamment en France, en Espagne et au Royaume-Uni. L'objectif est de poursuivre ces efforts et de déployer ces meilleures pratiques dans l'ensemble des pays.

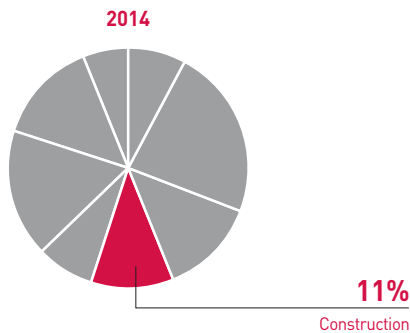
ORGANISATION

Afin de garantir une homogénéité de service, l'ensemble du réseau est coordonné par une organisation centrale, la *Business Line* qui a pour mission de garantir la qualité des services, l'obtention et le maintien des agréments nécessaires et d'assurer le partage de savoir et de

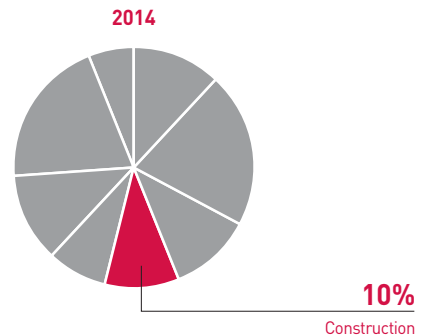
ressources entre les différents pays. Les activités d'analyse environnementale de Maxxam sont gérées par le groupe opérationnel Maxxam.

1.7.4 CONSTRUCTION

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICE VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PERFORMANCE DES PROJETS DE CONSTRUCTION

La mission de Bureau Veritas consiste à assister de manière indépendante ses clients, tels que les administrations tutélaires, les promoteurs, les investisseurs, les ingénieries et les constructeurs, à atteindre leurs objectifs de qualité, de sécurité et de performance de leurs projets tout en respectant les réglementations et les meilleurs standards internationaux.

Bureau Veritas construit des offres adaptées aux besoins des clients et à leur environnement (montage du projet, réglementation locale, techniques de conception et de construction), en associant les meilleures techniques de revue de conception et d'essai lors de la fabrication et de la préfabrication et les meilleurs outils de calcul et de gestion de projet. Le Groupe dispose d'un réseau international d'experts dans des domaines variés : géotechnique, fondations, structure béton, acier, bois et mixtes, séismes, vibrations, sécurité incendie, façades, étanchéité, climatisation, chauffage, électricité et ascenseurs.

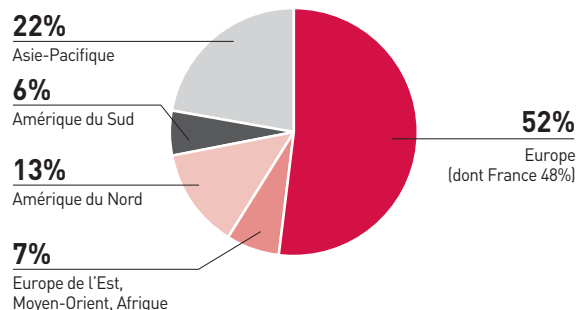
L'offre de service concerne tout type de bâtiment ou infrastructure, notamment les bâtiments d'habitation, les bâtiments commerciaux (bureaux, hôtels, hôpitaux, magasins et supermarchés, entrepôts logistique, bâtiments industriels, complexes multi-usages), les bâtiments publics, les infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, sportives ou de loisirs.

Afin de limiter l'exposition à la cyclicité des marchés de la construction, le Groupe rééquilibre son positionnement entre les marchés matures et

à forte croissance, et a développé des services complémentaires d'assistance à la gestion d'actifs : audits techniques et environnementaux, audits énergétiques et assistance à la certification des immeubles « verts ». Cette stratégie a permis en 2014 d'amortir la crise de la construction en France, l'un des principaux marchés du Groupe.

Le Groupe intervient dans les pays matures, principalement en France, aux États-Unis et au Japon. Il a également développé sa présence dans des pays à forte croissance, en Chine, au Brésil, à Singapour, aux Émirats Arabes Unis, en Arabie Saoudite et en Afrique du Sud.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE POSITION DE LEADER MONDIAL SUR LE MARCHÉ DE L'ÉVALUATION DE CONFORMITÉ DES CONSTRUCTIONS

Le marché mondial de l'évaluation de conformité des constructions est en croissance, porté par :

- une croissance continue du marché mondial de la construction ;
- la part prépondérante des pays en forte croissance, où l'urbanisation galopante se traduit par la création de mégalo-poles et des besoins

importants en matière d'infrastructures. L'émergence des classes moyennes s'accompagne aussi d'exigences de plus en plus fortes en matière de qualité de vie et de performance des bâtiments ;

- de nouvelles méthodes de construction et notamment le *Building Information Modeling* et l'industrialisation des procédés constructifs.

UNE STRATÉGIE QUI S'APPUIE SUR L'EXPANSION DANS LES ZONES À FORTE CROISSANCE ET UNE OFFRE DE SERVICE INNOVANTE

• Le renforcement sur des marchés à fort potentiel

La part du chiffre d'affaires réalisée dans les pays à forte croissance est passée de 10% en 2011 à 26% en 2014. Le Groupe a établi un réseau solide dans les principaux pays. En Chine, le Groupe s'est développé sur les métiers réglementaires, en s'appuyant sur l'acquisition, en 2012, de la société Huaxia, et sur les missions volontaires de *Project Management Assistance*, notamment sur un grand projet de parc de loisir à Shanghai. En 2014, l'acquisition de la société Sistema PRI a renforcé l'exposition du Groupe au marché en forte croissance des infrastructures au Brésil. Sur le marché des infrastructures, le Groupe a remporté des contrats majeurs tels que le contrat de supervision indépendante ou *Independent Checking Engineer* sur les lignes 1 et 2 du nouveau métro de Riyadh. Par ailleurs, l'acquisition de CKM, en 2013, a permis d'établir une plateforme de croissance à Singapour. Le Groupe a également renforcé sa présence aux États-Unis, à travers une expansion géographique et le développement de nouveaux produits.

• Une offre de services innovante, adaptée aux nouveaux besoins des clients

À l'écoute de ses clients, Bureau Veritas fait évoluer son offre de service, afin de prendre en compte leurs nouveaux besoins, notamment liés aux nouvelles technologies. Le Groupe participe à de nombreux projets conçus grâce à des systèmes de *Building Information Modeling* - à titre d'exemple la fondation Louis Vuitton à Paris - et adapte ses services et ses outils internes à ce mode de conception collaborative.

Bureau Veritas lance *Buidling in one™* : une approche inédite qui rapproche immobilier et big data. Conscient de la complexité et de la quantité de documentation accompagnant un bâtiment ou une infrastructure, ainsi que des délais et coûts induits par l'absence ou la recherche de ces documents, le Groupe a développé avec l'aide de ses principaux clients une plate-forme d'échange informatique de type « Cloud » permettant la gestion des données liées aux bâtiments. Le changement fondamental repose sur l'idée que les documents n'appartiennent pas aux acteurs qui gravitent autour du bâtiment, mais au bâtiment lui-même, avec la création d'un bâtiment virtuel. Cet outil universel, perpétuel, simple d'utilisation, donne accès au bâtiment virtuel à l'ensemble des acteurs. Il permet d'optimiser l'exploitation des bâtiments, de fluidifier et de fiabiliser les transactions immobilières. Autour de cette solution de place, le Groupe a développé des services de vérification de la donnée et des services de certification.

Par ailleurs, le Groupe poursuit le développement de son offre liée aux bâtiments durables. Par exemple, *Green Rating™*, l'outil universel de benchmark de performance environnementale des bâtiments, intègre désormais de nouvelles exigences en termes de responsabilité sociétale des acteurs. D'autre part, un accord de partenariat a été signé avec USGBC - US Green Building Council, créateur du système de certification LEED™ - pour les accompagner lors de leur développement mondial.

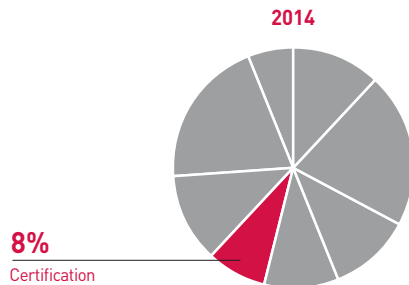
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Afin de garantir une homogénéité de service, l'ensemble du réseau est coordonné par une organisation centrale, la *Business Line* qui a pour mission de garantir la qualité des services, l'obtention et le maintien des

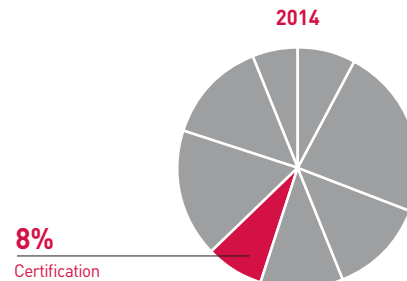
agrément nécessaires et d'assurer le partage de savoir et de ressources entre les différents pays.

1.7.5 CERTIFICATION

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE COMPLÈTE DE CERTIFICATION ET D'AUDITS SUR MESURE

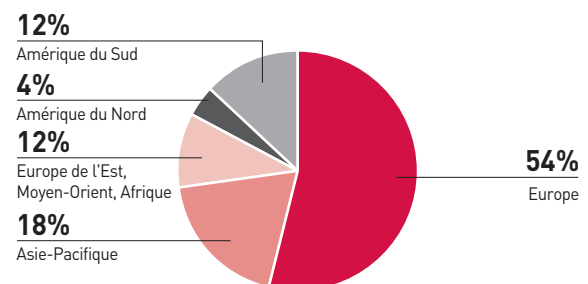
En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à des grandes entreprises.

L'activité Certification propose ainsi une offre de services globale et intégrée incluant notamment :

- des missions de certification de systèmes de management QHSE, dits conventionnels : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001) ;
- des missions de certification selon des schémas sectoriels spécifiques, notamment pour l'industrie automobile (ISO TS 16949), l'aéronautique (AS 9100), le ferroviaire (IRIS), l'agroalimentaire (BRC/IFS, ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), la filière forêt/bois (FSC/PEFC), le nucléaire et les services de santé. En France, Bureau Veritas offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire (Label Rouge, AB et Origine France Garantie) ;
- des missions liées à l'environnement : vérification des pratiques de durabilité dans le domaine du changement climatique (EU ETS), de la gestion de l'énergie (ISO 50001), de la biomasse et des biocarburants (directive de l'UE sur les énergies renouvelables), de l'empreinte carbone (ISO 14064, PAS 2050), de la responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000) et du reporting développement durable (AA 1000, GRI) ;

- des missions de certification « sur-mesure » ou d'audit seconde partie, sur la base de standards définis par les clients pour auditer ou certifier leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ;
- des formations : accréditée par l'IRCA (*International Registered of Certificated Auditors*), l'activité Certification propose également des formations dans les disciplines suivantes : Qualité, Santé et Sécurité, Environnement, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information, gestion de continuité des affaires et gestion de l'énergie.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE BASE DE REVENU RÉCURRENTE

L'activité de Certification a un caractère récurrent. En effet, la majorité des contrats ont un cycle de trois ans, avec une phase d'audit initial au cours de la première année, puis des audits renouvelés à l'occasion de visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau

cycle. Le taux moyen d'attrition observé sur ces missions de certification de trois ans est faible. Il est globalement en moyenne de 8% et correspond le plus souvent à des clients qui ont cessé leur activité, ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée ou qui ont dû réduire et consolider leurs certifications autour d'un seul programme.

UN PORTEFEUILLE DE CLIENTS DIVERSIFIÉ

La base de clientèle, qui compte plus de 110 000 contrats, se divise en trois catégories :

- les grandes sociétés internationales, le plus souvent pour des missions de certification externe de leurs systèmes de gestion pour l'ensemble de leurs sites dans le monde ;
- les grandes sociétés nationales visant à atteindre des niveaux de performance supérieurs et à améliorer leur image à travers la certification de leurs systèmes de gestion ; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à l'export, aux marchés publics ou aux marchés de grands donneurs d'ordres.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE

Une position de leader sur le marché

Le Groupe estime être le leader, aux côtés de quelques autres acteurs d'envergure mondiale, sur un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité mondiale de certification étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

Grâce à sa présence mondiale, Bureau Veritas est bien positionné pour aider ses clients dans leur développement dans les zones à forte croissance, notamment en Asie. L'activité Certification contribue à développer sur ces marchés émergents la confiance des entreprises en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe possède de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, apportant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et personnalisées aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances ;
- un réseau mondial et homogène d'auditeurs qualifiés, répartis dans les principales zones géographiques, pour garantir au Groupe une taille critique sur les marchés locaux ;
- des compétences universellement reconnues par plus de 50 organismes d'accréditation nationaux et internationaux ;
- un « guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales, etc.) ;

- des outils performants de gestion de rapports, permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audit pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et d'établir des indicateurs clés, tels que le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation ; et
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de gagner la confiance de leurs clients et partenaires.

La priorité au développement de nouveaux produits et services

Les enjeux que l'industrie doit aujourd'hui relever à l'échelle mondiale sont de plus en plus complexes et la certification des systèmes de management permet de répondre à ces nouveaux enjeux.

Le Groupe a conçu à cet effet de nouvelles solutions destinées à la filière bois, aux biocarburants, au changement climatique, au développement durable et à la responsabilité sociale. Elles concernent : les diligences relatives à la réglementation européenne sur l'industrie du bois (EU Timber Regulation), les rapports de développement durable (Assurance of Sustainability Reporting, article 225- Grenelles 2), les audits de responsabilité sociale (ISO 26000), les émissions de gaz à effet de serre (ISO 14064, Carbon Disclosure Project), la gestion de l'énergie (ISO 50001) et la certification de l'agriculture biologique.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

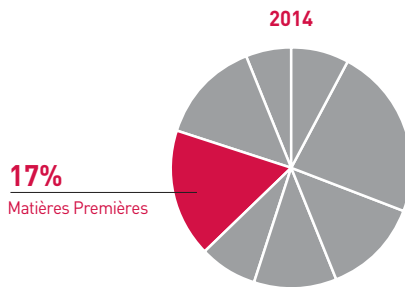
La Certification opère dans environ 80 pays.

Afin de garantir une homogénéité de service l'ensemble du réseau de Bureau Veritas est coordonné par une organisation centrale, la *Business*

Line qui a pour mission de garantir la qualité des services, la mise en œuvre des meilleurs moyens au service des clients, et d'assurer le partage de savoir et de ressources entre les différentes entités.

1.7.6 MATIÈRES PREMIÈRES

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

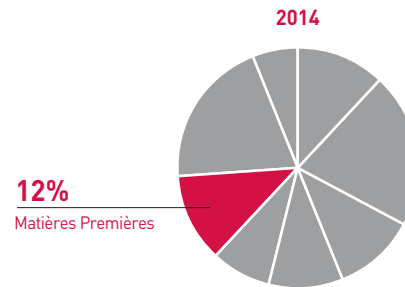


L'activité Matière Première fournit une large gamme de services d'inspection et d'essais en laboratoires sur trois principaux segments de marché : les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, les Métaux et Minéraux (y compris le Charbon) et l'Agriculture. Depuis février 2014, elle inclut également les services d'analyse de produits pétroliers du leader canadien Maxxam.

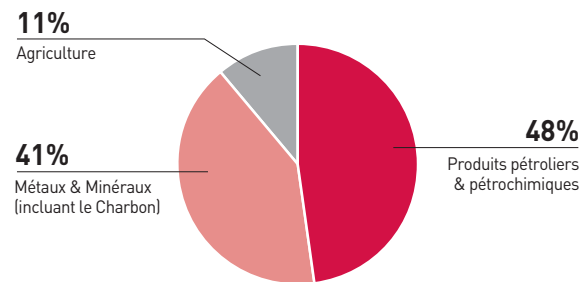
Il s'agit d'un portefeuille d'activités diversifié couvrant l'ensemble des matières premières, à tous les stades du cycle de production : exploration, production, commerce et dans de nombreuses zones géographiques.

Ce portefeuille équilibré permet à Bureau Veritas d'amortir les cycles liés aux fluctuations des volumes d'échanges et des dépenses d'investissement et de pouvoir accompagner ses clients, sur l'ensemble de leurs projets, depuis les phases d'exploration et de production jusqu'au transport et à la transformation.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



PRODUITS PÉTROLIERS ET PÉTROCHIMIQUES

Le Groupe fournit des services d'inspection et de tests en laboratoires pour tous les produits pétroliers et pétrochimiques, parmi lesquels le pétrole brut, l'essence, les distillats légers, les distillats lourds et les produits pétrochimiques.

L'activité principale est l'inspection et les tests opérés sur des cargaisons maritimes de produits pétroliers, généralement lors de leur transfert entre les sites de production et les grands centres mondiaux de raffinage et de négoce. Les services d'inspection de cargaisons permettent d'avoir la garantie que les biens livrés en vrac sont conformes aux spécifications et seuils définis contractuellement, ce qui permet d'éviter les contaminations et de réduire les pertes.

Le Groupe propose également des services d'analyse en laboratoire qui sont récemment devenus vecteur de croissance, avec l'externalisation de ces activités par les raffineries pétrolières, les gestionnaires de pipelines et les autres acteurs du marché. En effet, l'analyse en laboratoires par un organisme indépendant est essentielle pour que les intervenants de l'industrie pétrolière aient la certitude que les produits soient conformes aux normes de l'industrie.

Par ailleurs, le Groupe propose des services adjacents à forte valeur ajoutée pour ses clients tels que : les essais sur pétrole brut, les services liés au GPL, le traitement des cargaisons, les inspections quantitatives de cuves, la certification de biocarburants, les analyses d'huile lubrifiante et des services de mesures. Avec Maxxam, le Groupe

s'est renforcé dans l'analyse de gaz naturel, de bitume et des sables bitumineux.

L'essentiel de l'activité est lié à l'intensité des échanges de produits pétroliers et pétrochimiques, elle-même dépendante de la consommation finale de tels produits. Les activités de Maxxam, positionnées en *upstream* et *midstream*, sont principalement liées aux volumes de production, notamment de sables bitumineux.

Une couverture géographique mondiale et une présence clé dans les grands centres de raffinage

Bureau Veritas dispose d'un réseau mondial de laboratoires et d'experts qualifiés pour la mesure et l'inspection de produits pétroliers et pétrochimiques.

L'activité est gérée depuis deux centres régionaux, situés à Houston et à Londres. Il s'agit de centres stratégiques au niveau mondial, pour le négoce des produits pétroliers et qui abritent les sièges sociaux de nombreuses compagnies pétrolières et de courtiers en pétrole de premier plan. Le dispositif est complété par d'autres sites clés à Moscou, Rotterdam, Singapour, Genève, Buenos Aires et Dubaï. Les activités de Maxxam d'analyse de produits pétroliers sont gérées depuis le siège de Toronto au Canada et les laboratoires sont situés dans les régions de l'Alberta et du Saskatchewan.

MÉTAUX ET MINÉRAUX

Le segment Métaux et Minéraux offre une large gamme de services d'inspection et d'analyse en laboratoire pour l'industrie minière, couvrant tous les minerais (charbon, minerai de fer, métaux de base, bauxite, or et métaux précieux, uranium) et les métaux (coke et acier, cathodes en cuivre, bullion). Ces services se divisent en deux catégories :

Services liés à l'exploration et à la production (Services Upstream, environ 2/3 du chiffre d'affaires)

Le Groupe offre des services d'analyse en laboratoire, incluant la préparation d'échantillons, les tests géo-analytiques et les tests métallurgiques et minéralogiques. Ces tests fournissent aux compagnies minières des informations critiques à différent stade de la vie d'une exploitation minière :

- durant la phase d'exploration, avec une sensibilité de l'activité et des volumes au lancement de nouveaux projets miniers ou à l'agrandissement de mines existantes et donc aux cours des matières premières ;
- durant la phase de production, avec un caractère plus récurrent puisque lié à l'exploitation d'un actif existant.

AGRICULTURE

Bureau Veritas est l'un des premiers fournisseurs de services d'inspection, de certification et de tests en laboratoires pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire, couvrant ainsi toute la chaîne d'approvisionnement.

Ces services se divisent en deux catégories :

Inspection et analyse de matières premières agricoles

Ces services couvrent l'ensemble des matières premières agricoles sous forme sèche, liquide, en vrac et sous emballage. Elles sont principalement composées de produits agricoles (céréales, huiles végétales, biocarburant, alimentation animale et produits dérivés, glycérine brute et raffinée) ainsi que d'engrais.

UNE PRÉSENCE ÉTABLIE AUPRÈS DES GRANDS GROUPES

Bureau Veritas entretient des relations de longue date avec les leaders des industries pétrolière, minière et agroalimentaire, ainsi que les leaders du négoce de matières premières.

Services d'inspection et d'analyse liés au commerce international (environ 1/3 du chiffre d'affaires)

Les services d'inspection et d'analyse liés au commerce ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition. L'activité est liée aux volumes d'échanges de matières premières.

Des laboratoires de pointe

Bureau Veritas possède des installations à dimension internationale pour toutes ses activités Métaux et Minéraux. La réputation, la qualité de service, l'excellence technique et le degré d'innovation développés par le Groupe au fil des années permettent d'offrir un support de qualité à l'ensemble des laboratoires et des centres d'inspection à travers le monde.

Les services d'inspection permettent d'optimiser le contrôle à chaque stade de la chaîne d'approvisionnement : de la vérification des cales à la supervision du chargement et du déchargement.

Sécurité alimentaire, inspection et analyse de denrées alimentaires

Les analyses portent principalement sur les résidus de médicaments vétérinaires, les pesticides, les métaux lourds, les contaminants organiques, les tests nutritionnels, les allergènes, les colorants, la microbiologie, la chimie et l'environnement.

UN MARCHÉ AVEC DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

À l'exception des activités liées à l'exploration du segment Métaux & Minéraux, qui dépendent du niveau d'investissements des compagnies minières, la majeure partie des services proposés Bureau Veritas est liée au négoce de matières premières, qui dépend principalement de la consommation finale.

Le Groupe estime que le marché services d'inspection et de tests en laboratoire de matières premières devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- la croissance à long terme de la demande en matières premières de la part des économies à forte croissance, en particulier la Chine et l'Inde ;
- le commerce international de matières premières entre les pays en situation d'excédent et ceux en situation de pénurie. Tout déséquilibre de l'offre et de la demande alimente les échanges et accroît donc le besoin d'inspection et d'analyse des chargements ; et
- la poursuite de la tendance à l'externalisation des laboratoires motivée par la sophistication et l'augmentation du coût des analyses

et le besoin pour les clients de réduire leurs coûts de production tout en limitant les risques.

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- l'obligation de crédibilité et du respect des délais de livraison, les clients exigeant une continuité et une intégrité des données pour minimiser les risques. Un historique attesté de services fiables et de crédibilité internationale est un facteur de différenciation majeur ;
- les délais et les coûts de développement de l'infrastructure requise, la sophistication des laboratoires et les certifications locales et internationales. La mondialisation a nettement réduit le nombre de prestataires de services locaux ; et
- le savoir-faire technique et la capacité à gérer les contraintes liées à la main-d'œuvre : des employés qualifiés sont indispensables pour la crédibilité et la cohérence des données et l'offre reste limitée. Il existe également une forte demande pour les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés, en particulier dans les sites isolés.

UNE POSITION DE LEADER CONSTITUÉE PAR ACQUISITIONS

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est aujourd'hui relativement concentré. Bureau Veritas a participé activement à la consolidation du secteur.

L'activité Matières Premières du Groupe a été constituée, depuis 2007, par une série d'acquisitions menées en Australie (CCI, Amdel), au Chili (Cesmech, GeoAnalitica), en Afrique du Sud (Advanced Coal Technology). En septembre 2010, le Groupe a franchi une étape décisive avec l'acquisition d'Inspectorate, l'un des leaders mondiaux de l'inspection et de l'analyse de matières premières (pétrole, métaux et minéraux, matières premières agricoles). Depuis, le Groupe a progressivement renforcé sa présence au Canada (ACME Labs, OTI Canada Group), avant de devenir le leader des services d'analyse pétrolière sur ce marché, avec l'acquisition de Maxxam Analytics finalisée en janvier 2014.

En août 2014, Bureau Veritas a poursuivi son expansion en Amérique du Nord, grâce à l'acquisition de la société américaine Analysts Inc, spécialisée dans les analyses de lubrifiants (*Oil Condition Monitoring*).

Bureau Veritas estime être le troisième acteur mondial pour les inspections et analyses de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, l'un

des deux intervenants mondiaux offrant l'ensemble des services d'inspection et d'analyse (exploration, production, commerce international) pour tous les minéraux et le troisième acteur mondial pour les produits agricoles.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que sa position de leader est basée sur les atouts concurrentiels suivants :

- une présence mondiale, avec une forte exposition aux zones géographiques clés et à forte croissance ;
- de solides positions sur tous les segments des matières premières avec un savoir-faire technique multisectoriel reconnu ;
- des compétences techniques de haut niveau dans des sites clés ;
- et des relations de longue date et une bonne réputation auprès des principaux intervenants du secteur des matières premières.

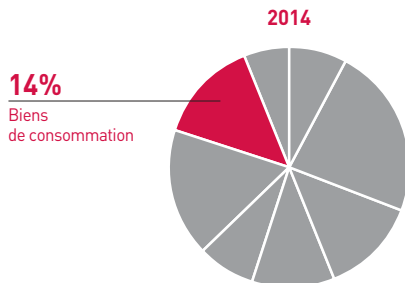
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Les laboratoires des Matières Premières sont situés dans les principales places mondiales de commerce et de production de matières premières. L'activité des Matières Premières s'organise autour de la division qui gère les zones Amériques (Amérique du Nord et nord de l'Amérique latine), Amérique du Sud (Asie, Métaux et Minéraux

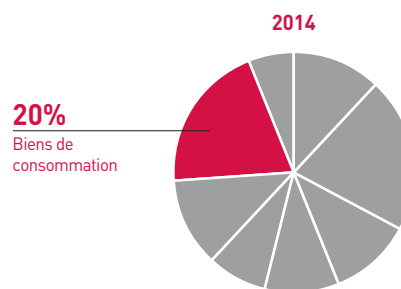
Europe, Minéraux *Upstream*, Pacifique, l'Europe de l'Est, et l'Europe de l'Ouest - Moyen-Orient ; et des groupes opérationnels, principalement composés du Sud de l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Pérou) et de Maxxam (pour la partie d'activité liée à l'analyse de produits pétroliers).

1.7.7 BIENS DE CONSOMMATION

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICES COUVRANT L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION

Le Groupe fournit des solutions de gestion de la qualité et des services de vérification de conformité de la chaîne de production ou d'approvisionnement de biens de consommation. Ces services et solutions, qui comprennent des services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification de produits, ainsi que des prestations d'audit de sites de production et d'audit social, sont proposées aux distributeurs, revendeurs et fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients, afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

Les principales catégories de produits concernées sont :

- les jouets et autres biens de consommation durables tels que l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs et le matériel et les fournitures de bureau ;
- le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures ;
- l'alimentaire, les produits cosmétiques, et les produits de consommation courante ;
- les produits électriques et électroniques, tels que l'électroménager, les appareils sans fil et intelligents (tablettes, smartphones, applications et objets connectés) ainsi que l'automobile (équipements, composants et systèmes embarqués).

Le Groupe fournit des services pendant les phases :

- de *design* et de développement du produit : vérification de la performance des produits, conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance dans la définition d'un programme d'assurance-qualité ;
- de *sourcing* des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- de fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit, ainsi que la conformité de l'emballage, et audits des sites de fabrication concernant les systèmes de qualité et la responsabilité sociale ; et
- de distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

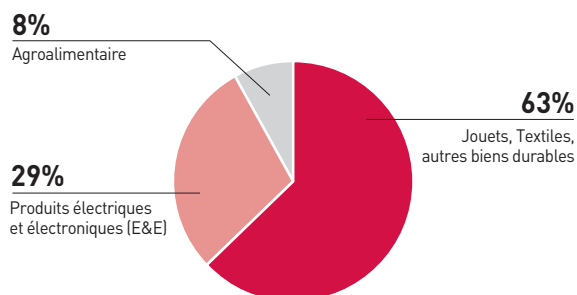
Une base de clientèle concentrée et fidèle

Le Groupe propose ses services aux distributeurs, fabricants de marques à travers le monde mais principalement aux États-Unis et en Europe pour leurs produits d'origine asiatique. Les distributeurs des pays émergents comme le Brésil, la Chine et l'Inde enregistrent également des croissances rapides, tandis que l'activité du Groupe se développe depuis peu auprès des clients et fabricants asiatiques locaux.

Une majorité du chiffre d'affaires est traditionnellement générée par une centaine de grands comptes. Les 20 premiers clients représentent 33% du chiffre d'affaires de la division en 2014.

En règle générale, le Groupe est accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspection et de tests (généralement ses principaux concurrents) comme « fournisseur approuvé ». Dans ce cas, les fabricants et revendeurs ont le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR CATÉGORIE DE PRODUIT



UN MARCHÉ DIRIGÉ PAR L'INNOVATION ET LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

Le Groupe estime que le marché devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le développement de nouveaux produits et technologies devant être testées ;
- la diminution de la durée de vie des produits et la rapidité de leur mise sur le marché, illustré par l'adoption rapide des technologies sans fil/issue du smart world et leur dissémination dans toutes les catégories de produits ;
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité de leurs produits ;
- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;
- la croissance des exigences des consommateurs de la classe moyenne des pays émergents en faveur des produits plus sûrs et de meilleure qualité ;
- l'ouverture aux acteurs étrangers de marchés domestiques jusque-là inexploités (Inde, Chine) ;
- la migration continue des capacités de production en Asie du Sud (Bangladesh, Inde, Pakistan, Sri Lanka) et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, Vietnam).

DES POSITIONS CLÉS SUR CERTAINS SEGMENTS DE MARCHÉ

Le Groupe est l'un des trois principaux acteurs mondiaux dans les tests de biens de consommation avec des positions de leader dans les jouets, les autres biens de consommation durables et les textiles et vêtements. Plus récemment, le Groupe a renforcé ses positions dans le segment des produits électriques et électroniques et plus particulièrement dans les tests sur les technologies sans-fil.

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution, héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acheté en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé de manière significative ces dernières années, principalement en Allemagne, qui est devenue un marché important. Le Groupe poursuit le développement de ses activités et de ses compétences en Europe afin de renforcer sa base de clientèle et d'optimiser sa position sur le segment des tests de jouets et autres biens de consommation durables.

Une solution unique de gestion de la qualité de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe considère que son offre de services « BV OneSource » est une solution unique et innovante, dédiée aux clients recherchant une solution intégrée pour la gestion globale de la qualité et des informations concernant leur chaîne d'approvisionnement. En effet, BV OneSource permet de suivre en temps réel l'avancée des tests et inspections réalisés sur les produits ainsi que l'accès immédiat aux rapports et réglementations applicables. Cette plateforme numérique est un outil d'analyse aidant les clients à gérer leurs risques, protéger leur marque et bénéficier des meilleures informations pour leur *sourcing*.

Une percée dans les technologies sans fil et le Smartworld

L'acquisition en janvier 2013 de 7Layers en Allemagne, a positionné le Groupe comme l'un des leaders mondiaux dans les technologies sans fil/le smart world. Le Groupe travaille en coopération étroite avec un large panel d'industries impliquées dans l'amélioration et l'accroissement de l'utilisation du sans-fil, dans les technologies, les appareils, les services et applications que l'on retrouve dans tous les usages de la vie moderne. Le Groupe entend maintenir et faire croître sa position de leader dans ce segment en forte croissance.

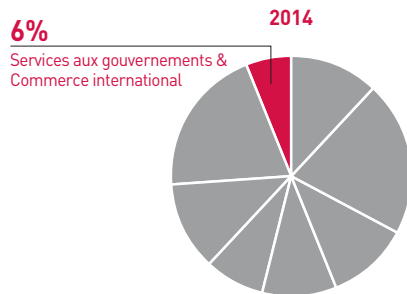
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

L'activité Biens de consommation a son siège social à Hong Kong et dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspection) dans 41 pays. L'activité est organisée autour des régions suivantes : Chine élargie, Asie du Nord, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Europe,

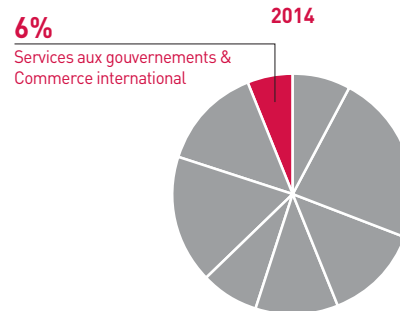
Moyen-Orient et Afrique (EMEA) et Amériques. Les activités d'analyse agroalimentaire et d'ADN de Maxxam sont gérées par le groupe opérationnel Maxxam.

1.7.8 SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICES MAJORITAIREMENT DESTINÉE AUX GOUVERNEMENTS DE PAYS À FORTE CROISSANCE, NOTAMMENT À LEURS AUTORITÉS DOUANIÈRES ET ORGANISMES DE NORMALISATION

L'activité Services aux gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières, autorités portuaires, organismes de normalisation), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

Dans le cadre de ces programmes, un portail clients, *Verigates*, lancé mi 2012, permet aux opérateurs du commerce extérieur et aux autorités gouvernementales de suivre les dossiers d'inspection étape par étape jusqu'à l'émission du certificat, en toute confidentialité, sur une plateforme internet dédiée et sécurisée, disponible en permanence.

Bureau Veritas offre aux gouvernements un ensemble de services :

- des contrats d'inspections avant expédition (*Pre-Shipment Inspection - PSI*) : visant à garantir le bon recouvrement des taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce ;
- des contrats d'inspection à destination par *Scanners* qui répondent aux mêmes objectifs que les contrats PSI et qui permettent aussi de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, des ministères (finances, commerce) et des autorités portuaires ou aéroportuaires ;
- des contrats de vérification de conformité aux normes et réglementations en vigueur (VOC) des marchandises importées qui visent à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes, contrefaits ou de mauvaise qualité. Les clients sont des organismes de normalisation et des ministères du Commerce et de l'Industrie ;

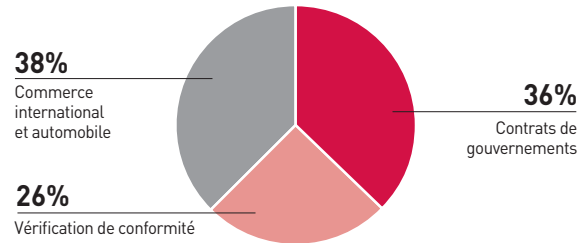
- des services de guichet unique national du commerce extérieur (*Single Window*) visant à faciliter et optimiser le flux des transactions import-export, de transit ou de transbordement, en offrant une plateforme dématérialisée sécurisée au bénéfice des communautés douanière et portuaire ; destinée à toute la communauté d'acteurs du commerce national (domaines public et privé) ;
- des services de guichet unique national visant à dématérialiser des processus administratifs s'inscrivant dans les tendances des nouveaux services gouvernementaux en ligne ; et
- des activités de conseil pour le financement de projets par l'Union européenne.

Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile :

- le contrôle technique de véhicules d'occasion. Les clients sont les ministères des transports ;
- l'expertise technique de véhicules accidentés, comprenant des inspections et la fourniture de statistiques pour les compagnies d'assurance. En janvier 2011, le Groupe s'était déjà renforcé sur ce segment avec l'acquisition du leader brésilien Autoreg ;
- le contrôle des dommages aux véhicules neufs sur l'ensemble de la chaîne logistique pour les constructeurs automobiles. En juin 2012, le Groupe s'était renforcé sur ce segment avec l'acquisition d'Unicar, société basée en Allemagne ; et
- l'inventaire des stocks de véhicules chez les concessionnaires automobiles et de machines agricoles. Les clients sont des groupes automobiles et/ou des organismes qui financent les stocks des concessionnaires. En avril 2014, le Groupe s'est renforcé sur ce segment avec l'acquisition de la société américaine Quiktrak.

Enfin, Bureau Veritas offre un ensemble de services d'inspection pour faciliter les opérations de commerce international. Ces services visent notamment à proposer une inspection indépendante pour vérifier la conformité et la quantité des cargaisons (matières premières, produits de consommation, biens d'équipements). Les clients sont des gouvernements (autorités douanières), des exportateurs, importateurs, intermédiaires, des banques ainsi que des organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2014 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



UN MARCHÉ EN MUTATION

L'augmentation du commerce international depuis le début des années quatre-vingts a généré un besoin important en matière d'inspections et de vérifications.

Cependant du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI apparaît moins stratégique pour les États concernés et les contrats de vérification de conformité (des produits aux normes) les remplacent progressivement.

Les relais de croissance de cette activité sont le développement des contrats d'inspection à destination par *Scanners*, des services de vérification de conformité des produits aux normes et des autres services liés à la facilitation des échanges et notamment la mise en place de Guichets Uniques nationaux, ainsi que les services au secteur de l'automobile, répondant à l'ambition du Groupe d'être présent tout au long de la chaîne logistique automobile.

UNE POSITION DE LEADER

Le Groupe estime être le leader mondial des Services aux gouvernements et que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose sont :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;

- un réseau dense et stable d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais) ; et
- de fortes synergies avec les autres activités du Groupe, notamment les Biens de consommation et les Matières Premières. Il existe des synergies importantes au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses, notamment en ce qui concerne les contrats de vérification de conformité (VOC).

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Les activités GSIT sont réalisées dans environ 10 000 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 69 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux gouvernements, il s'agit des Centres Régionaux (RC), des centres d'inspections dépendant des RC et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison transmettent localement l'ensemble des certificats d'inspection émis par le réseau international de Bureau Veritas.

Au niveau central, quatre directions sont basées à Paris : une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands appels d'offres relatifs

aux contrats de gouvernements ; une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ; une Direction Commerce international, en charge du développement des services liés d'une part au commerce international – hors contrats de gouvernement – et d'autre part, à l'inspection automobile et une Direction Nouveaux Produits chargée de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché.

1.8 ACCRÉDITATIONS, AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou licence to operate (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

DIVISION MARINE & OFFSHORE

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 12 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre du Règlement européen relatif aux sociétés de classification et

un « organisme notifié » dans le cadre de la Directive européenne relative aux équipements marins. Enfin, Bureau Veritas est actuellement titulaire de plus de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

DIVISION INDUSTRIE ET INFRASTRUCTURES

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes d'accréditation internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JAS-ANZ et NATA en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, ACCREDIA en Italie, DAkkS en Allemagne, RVA aux Pays-Bas, BELAC en Belgique, INN au Chili et DANAK au Danemark. Ces accréditations couvrent tout autant ses activités de certification que celles d'inspection et d'essais.

Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (*notified body*) dans le cadre de directives européennes et est titulaire de plus de trois cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations délivrés principalement par des organisations gouvernementales, tel dans le domaine nucléaire en France et en Finlande. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux bâtiments, aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction, aux produits agroalimentaires et aux mesures environnementales.

L'ensemble de ces accréditations et agréments est régulièrement renouvelé à l'issue de leur période de validité.

Chacune des activités du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection ISO/IEC 17020.

DIVISION MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe est membre d'un certain nombre d'organisations, notamment l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), l'AOAC (*American Association of Analytical Chemists*), l'ACS (*American Chemical Society*), l'API (*American Petroleum Institute*), l'ASQ (*American Society for Quality*), l'ASSE (*American Society of Safety Engineers*), l'ASTM (*American Society for Testing and Materials*), le NCWM (*National Conference on Weights and Measures*) et le NPRA (*National Petroleum Refiners Association*) ainsi qu'à de nombreux comités de la BSI (*British Standard Institution*) tels que ceux relatifs au minerai de fer, aux concentrés non ferreux, au cuivre et alliages à base de cuivre. Plusieurs employés participant activement dans des comités de ces organisations.

Le Groupe est agréé par les douanes américaines et accrédité par l'AASHTO (*American Association of State Highway and Transportation Officials*) pour les analyses de bitume en laboratoire. Certains laboratoires Métaux et Minéraux font partie de la liste des laboratoires agréés par le *London Metal Exchange* (LME) et la *London Bullion Metals Association* (LBMA). Le Groupe est également agréé en tant que « *Good Delivery Supervising Company* » par le LPPM (*London Platinum & Palladium Market*). Certains laboratoires agroalimentaires sont accrédités par le FOSFA (*Federation of Oils, Seeds and Fats Associations*) et le GAFTA (*Grain & Feed Trade Association*).

DIVISION SERVICE AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Au 31 décembre 2014, l'activité opère auprès de 58 délégations d'État.

Bureau Veritas pour ses activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) est accrédité ISO 17020 par le COFRAC (Comité français d'accréditation).

L'activité est accréditée *International Motor Vehicle Inspection Committee* (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations agroalimentaires sont accréditées : *Federation of Oils, Seeds and Fats Associations* (FOSFA), *Grain & Feed Trade Association* (GAFTA), *Sugar Association of London* (SAL) and *Federation of Cocoa Commerce* (FCC).

DIVISION BIENS DE CONSOMMATION

Le Groupe est titulaire des principales autorisations et accréditations suivantes : American Association for Laboratory Accreditation (A2LA), le Comité français d'accréditation COFRAC, Zentralstelle der Länder für Sicherheitstechnik (ZLS), Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme (HOKLAS), IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE), National Environmental Laboratory Accreditation Program (NELAP), Singapore Laboratory Accreditation Scheme (SINGLAS), United Kingdom Accreditation Services (UKAS), China National Laboratory Accreditation for Conformity Assessment (CNAS), Deutsche Akkreditierungsstelle Chemie GmbH (DACH), Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH (DAkkS), AKS Hannover, National Accreditation Board for Testing and Calibration Laboratories (NABL),

Pakistan National Accreditation Council (PNAC), Laboratory Accreditation Correlation and Evaluation (LACE), Komite Akreditasi Nasional (KAN), Thai Industrial Standards Institute (TISI), Vietnam Laboratory Accreditation Scheme (VILAS), CTIA Authorized Testing Laboratory (CATL), PCS Type Certification Review Board (PTCRB), Global Certification Forum (GCF), Bluetooth Qualification Test Facility (BQTF), Bluetooth Qualification Expert (BQE), Federal Communications Commission (FCC), Industry Canada (IC), Car Connectivity Consortium (CCC) and Wireless Power Consortium for Qi certification (Qi).

Chacune des activités du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.9 CONTRATS IMPORTANTS

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception des emprunts décrits au paragraphe Sources de financement du chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

1.10 RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une subvention dans la mesure où il est remboursable, et ce même en cas d'excédent sur le

montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en subvention dans les comptes consolidés 2014 est de 3,2 millions d'euros.

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en charge s'élève à 12,9 millions d'euros et concerne l'activité Marine.

1.11 SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE PILOTAGE

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les activités et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter, de déployer et de maintenir les applications intégrées *corporate* qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, Outils de collaboration, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources Humaines, systèmes de production) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, de logiciels et de télécommunications.

La Direction est basée à Neuilly-sur-Seine et possède quatre centres continentaux (*Regional Shared Services Centers*) : à Nantes pour la zone Europe Moyen-Orient Afrique et les applications *corporates* – à Hong Kong pour la zone Asie, à Melbourne pour la zone Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de services (*helpdesks*, hébergement) aux pays de leurs continents respectifs.

Par ailleurs, un Centre de Services Global est en place en Inde (Noida), qui a pour vocation de mutualiser certains processus transverses (*Global Shared Services Center*).

En 2014, les dépenses liées aux systèmes d'information du Groupe (hors CAPEX) ont représenté 3,0% du chiffre d'affaires consolidé Groupe.

1.12 FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent Document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date de dépôt du présent Document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.12.1 RISQUES RELATIFS AUX OPÉRATIONS ET À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Description

Le Groupe est présent dans près de 140 pays, à travers un réseau d'environ 1 400 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit activités (Marine & Offshore ; Industrie ; Inspection & Vérification en Service ; Construction ; Certification ; Matières Premières ; Biens de consommation ; Services aux gouvernements & Commerce international) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe soit diversifiée et présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales. La demande pour les services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit activités du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce international (pour les activités Marine & Offshore et Services aux gouvernements & Commerce international), les investissements des secteurs Pétrole et Gaz et minier (pour les activités Industrie et Matières Premières), la consommation des ménages (pour les Biens de consommation), l'évolution des échanges de matières premières (pour

les Matières Premières) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la activité Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces activités.

Compte tenu de la présence importante du Groupe dans les pays à forte croissance (51% du chiffre d'affaires 2014), l'activité du Groupe peut être sensible à l'évolution de l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers dans ces pays.

Les évolutions de l'environnement macroéconomique, et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Les indicateurs pertinents pour mesurer les niveaux du commerce mondial, les investissements ou la consommation sont suivis par les responsables des zones géographiques et les activités opérationnelles. Ces données sont revues par le Management à l'occasion des « Operating Reviews » trimestrielles, afin d'anticiper ces évolutions et d'adapter l'offre du Groupe et les moyens mis en œuvre.

RISQUES GÉOPOLITIQUES

Description

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, ses activités sont susceptibles d'être affectées par l'instabilité ou changement politique et le risque de terrorisme et de guerre. En effet, ces risques pourraient affecter défavorablement la pérennité ou la continuité des activités du Groupe dans un ou plusieurs pays.

Gestion des risques

Une procédure de gestion de crise permet d'organiser très vite la gestion de crise avec toutes les parties prenantes et de limiter ses conséquences éventuelles. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué à cet effet. Il permet aussi d'assurer à chaque *manager* faisant face à une situation de crise un support immédiat pour organiser une réponse adéquate à la situation.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper ou de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GROUPE

Description

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, de la Certification et de la Construction), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et accroître ses parts de marché.

Gestion des risques

Bureau Veritas a lancé un nombre important d'initiatives de croissance organique afin de développer ses activités sur les segments de marché les plus attractifs. Des points d'avancement de ces initiatives sont réalisés régulièrement et notamment au cours des réunions trimestrielles de revue des opérations (*Operating Reviews*). Une partie de l'équipe centrale de Corporate Development est en charge de piloter et d'animer la réflexion en matière d'innovation et de stratégie, en collaboration étroite avec les unités opérationnelles. Cette équipe réalise également une revue périodique des activités et des orientations des principaux concurrents de l'industrie du TIC, afin de les intégrer dans la réflexion stratégique du Groupe.

RISQUES LIÉS À UNE PÉNURIE DE COLLABORATEURS QUALIFIÉS

Description

Dans le secteur de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail. La demande est forte en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction et dans les marchés à forte croissance où Bureau Veritas est présent.

Le succès pérenne du Groupe repose sur sa capacité à attirer, motiver et développer son personnel le plus qualifié. La perte d'un collaborateur qualifié à la suite d'une collaboration particulièrement réussie avec un client constitue un risque pour le Groupe. Il en est de même lorsqu'un collaborateur décide de rejoindre un concurrent de Bureau Veritas.

Gestion des risques

L'évolution du taux de départ volontaire est suivie trimestriellement au niveau Groupe et plus régulièrement en local afin d'identifier les zones géographiques et/ou les secteurs d'activité qui connaissent les marchés du travail les plus tendus.

Des entretiens sont menés par un membre des Ressources Humaines lors du départ de certains collaborateurs. Ces entretiens sont l'occasion d'expliquer les raisons du départ. L'analyse de ces facteurs permet à Bureau Veritas d'aligner ses politiques de gestion des ressources humaines avec le contexte et les impératifs du marché du travail.

Par ailleurs, le Groupe cherche à promouvoir un environnement professionnel motivant et impliquant, à travers un système de rémunération attractif ainsi qu'en favorisant l'évolution professionnelle des collaborateurs.

Lors des revues budgétaires et organisationnelles, les besoins en termes de collaborateurs sont également évalués pour permettre d'anticiper le niveau de recrutement et de définir les compétences nouvelles que le Groupe doit acquérir ou bien renforcer.

Des informations complémentaires sur la gestion des ressources humaines sont présentées dans le paragraphe 5.2- Informations sociales du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À UNE AUGMENTATION DES COÛTS DE PERSONNEL

Description

Les frais de personnel du Groupe représentent une part significative de son chiffre d'affaires (plus de 50%). L'augmentation des coûts salariaux peut affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des Risques

Avec l'aide du réseau, la Direction des Ressources Humaines du Groupe analyse des indicateurs clés liés aux coûts de personnel. Des *benchmarks* locaux, des études de marchés et des analyses du contexte économique permettent d'apprécier au mieux les augmentations nécessaires pour rester compétitif sur le marché, sans alourdir la structure de coûts.

Le Groupe s'efforce, dans la mesure du possible, de répercuter ces hausses salariales dans sa politique de prix, ou bien de les compenser par la recherche de gains de productivité.

RISQUES LIÉS AU DÉPART DE COLLABORATEURS CLÉS

Description

Certains collaborateurs du Groupe, dont la plupart sont des cadres dirigeants, disposent d'une connaissance du secteur et des activités du Groupe particulièrement forte. Le départ de l'un d'eux peut entraîner la perte d'un savoir-faire et d'informations précieuses pour le Groupe, avec le risque de perdre des relations avec des clients clés ou de donner accès à un concurrent à ces informations sensibles.

Gestion des risques

Le Groupe cherche à fidéliser ces collaborateurs à travers un système de rémunération attractif allant du versement d'un bonus assis sur la réalisation d'objectifs de performance à l'allocation d'options d'achat d'actions et à l'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'une politique d'intéressement à long terme.

Par ailleurs, afin de limiter le risque de départ de ces collaborateurs, Bureau Veritas a mis en place des revues annuelles, appelées *Organization and Leadership Development Reviews -OLDR*, dont l'objectif est d'établir des plans de succession pour l'ensemble des dirigeants du groupe. Ce *process* d'OLDR est décliné dans chaque *operating group* et permet d'établir des plans de succession pour le management local. À l'issue de ces revues, le Groupe dispose donc de plans de succession ainsi que de propositions d'évolution professionnelle ou de mobilité géographique pour garantir la poursuite du développement du Groupe et de ses collaborateurs, et ainsi les retenir.

Des informations complémentaires sur la gestion des ressources humaines sont présentées dans le paragraphe 5.2- Informations sociales du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS AU NON-RENOUVELLEMENT, À LA SUSPENSION OU À LA PERTE DE CERTAINES AUTORISATIONS

Description

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agrèments, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, ensemble les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine & Offshore et Services aux gouvernements & Commerce international) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en place, dans chacune de ses activités, une organisation spécifique dédiée à la gestion et au suivi des Autorisations.

La gestion des Autorisations utilisées par plusieurs pays a été encore améliorée, en particulier dans les activités du pôle Industrie et Infrastructures par le renforcement de l'organisation et la mise en place d'outils de contrôle (Gestion des Qualifications et la Supervision, Gestion des Audits internes).

Des informations complémentaires sur ces Autorisations et leur gestion figurent dans les paragraphes 1.8- Accréditations, Agrèments et Autorisations, 2.2.3- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS DU GROUPE

Description

La stratégie de croissance externe du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non anticipés au moment de l'acquisition.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Bureau Veritas dispose avec l'équipe centrale de Corporate Development d'une organisation spécifique dédiée aux opérations de croissance externe. Cette équipe a la responsabilité d'animer et de piloter le processus de croissance externe, au travers d'une part, du Comité des Fusions & Acquisitions qui se réunit tous les quinze jours pour valider avec les unités opérationnelles et les fonctions centrales concernées les cibles d'acquisition, et d'autre part d'une implication directe, en étroite coopération avec les équipes locales, pour les étapes de négociation et de *due diligence*.

Les règles de gestion régissant les opérations de croissance externe sont définies dans une procédure spécifique. Cette procédure décrit les étapes d'instruction des opérations et de validation, les documents nécessaires (contenu des présentations, points à couvrir, analyses financières requises) ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des Directions opérationnelles et des Directions fonctionnelles du siège. Les différentes Directions fonctionnelles (juridique, Risques et *Compliance*, Audit et Support aux Acquisitions, Trésorerie et Financement, Fiscale et Consolidation) revoient et valident les projets avant tout engagement du Groupe. En fonction de leur montant, les projets d'opérations de croissance externe font l'objet d'une revue par le Comité stratégique qui décide de la poursuite ou de l'abandon des projets avant leur approbation par le Conseil d'administration pour tout projet d'acquisition d'un montant supérieur à 10 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place une organisation dédiée et des procédures internes régissant le plan d'intégration des sociétés acquises. Des informations complémentaires sont présentées dans le paragraphe 2.2.3- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DES SERVICES AUX GOUVERNEMENTS

Description

Les Services aux gouvernements, en particulier la vérification des importations (*Pre-shipment Inspection* - PSI), l'évaluation de conformité des expéditions (*Verification of Conformity* - VOC) et les solutions de guichet unique, repose sur un nombre relativement limité de programmes, contrats et accréditations (ci-après les Contrats) conclus ou octroyés par des gouvernements ou des autorités publiques. À la date de dépôt du présent Document de référence, le Groupe dispose de près de soixante Contrats, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des États d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Ces Contrats sont généralement d'une durée d'un à trois ans (voire dix ans pour le guichet unique), et la plupart d'entre eux sont soumis au droit administratif local et, partant, résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée, avec un court préavis. Ils sont, en outre, soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en forte croissance, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique et économique, une guerre civile, des conflits violents, des troubles sociaux ou des actions de groupes terroristes. La suspension, la résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre restreint de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution des Contrats conclus avec des gouvernements ou des autorités publiques, le Groupe peut être confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer long et complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourraient également avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de diversifier géographiquement son portefeuille d'activités liées aux Services aux gouvernements, afin de réduire son exposition aux risques décrits ci-avant, et de structurer ses programmes de telle sorte que les prestations soient réglées par les opérateurs et non les États concernés. Il mène en continu des efforts diplomatiques et commerciaux intenses afin d'anticiper les crises et de réagir au mieux en cas de survenance de l'un de ces risques. Enfin, il veille à sécuriser ses contrats à l'aide de ses conseils internes et externes et, le cas échéant, de la souscription de programmes d'assurance contre les risques politiques.

RISQUES LIÉS AUX SANCTIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Description

Certains pays dans lesquels le Groupe est susceptible d'exercer ses activités peuvent être visés par des sanctions économiques prévues par les législations et réglementations de certains États ou organisations internationales. En particulier, l'Union européenne a adopté différentes réglementations visant à limiter le commerce avec l'Iran, la Syrie et la Russie. Une violation de ces réglementations pourrait entraîner des sanctions pénales et financières significatives. Si les activités du Groupe n'étaient pas effectuées en conformité avec les conditions requises, le Groupe pourrait être sanctionné ou pénalisé.

Gestion des risques

Le Groupe effectue un travail de veille réglementaire régulier et a mis en place des procédures de contrôle et des programmes de sensibilisation spécifiques afin de mener ses activités dans le respect des mesures européennes applicables. De plus, il entretient des relations régulières avec les autorités compétentes.

RISQUE D'IMAGE

Description

La capacité de Bureau Veritas à exercer pleinement sa mission de tiers de confiance repose grandement sur sa réputation en matière d'intégrité, d'indépendance et de compétence. Cependant, le Groupe ne peut pas totalement se préserver d'un risque éventuel de crise ou d'accident pouvant mettre en cause sa réputation, surtout s'il fait l'objet d'une large couverture médiatique.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en œuvre une politique pour réduire son risque d'image qui repose sur 3 actions complémentaires.

Expliquer la portée de nos services :

Bureau Veritas renforce sa communication métiers, visant à expliciter la façon dont ses services sont réalisés et contribuent à réduire les risques et à améliorer la performance. Cette communication doit permettre de mieux faire comprendre sa rigueur professionnelle, les limites de ses interventions et par conséquent de ses responsabilités.

Maîtriser en amont les facteurs de risque :

Le Groupe identifie régulièrement les risques auxquels il est exposé à travers de ses missions et de l'action de son personnel. Il s'attache à mettre en œuvre des politiques et des processus permettant de les maîtriser de façon préventive. Cette approche couvre les risques techniques, opérationnels, éthiques et de réputation pour l'ensemble des métiers du Groupe.

Détecter et gérer les crises :

Enfin, Bureau Veritas a mis en place un système de veille qui lui permet de détecter très tôt les possibles situations de crise. En complément, une procédure de gestion de crise permet d'organiser très vite la gestion de crise avec toutes les parties prenantes et de limiter ses conséquences éventuelles. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué à cet effet. Il permet aussi d'assurer à chaque *manager* faisant face à une situation de crise un support immédiat pour organiser une réponse adéquate à la situation.

RISQUE ÉTHIQUE

Description

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs et principes éthiques stricts dans le cadre de ses activités, des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait donner lieu à des sanctions, notamment financières, et/ou affecter la réputation du Groupe, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe a mis en place un programme de conformité dédié à l'éthique. Il comprend le Code d'éthique du Groupe, un manuel de règles et procédures internes, applicables à tous les collaborateurs, une formation et une organisation dédiées, sous la responsabilité du *Compliance Officer* du Groupe.

Le programme de conformité du Groupe est décrit en détail dans le rapport du Président sur le Contrôle interne figurant au chapitre 2 et dans le paragraphe 5.1.4- Loyauté des pratiques du présent Document de référence .

RISQUE LIÉ À L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

Description

Le principal actionnaire de la Société, le groupe Wendel détient la majorité des droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influencer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire, notamment la nomination des membres du Conseil

d'administration, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire.

En outre, il ne peut être exclu que le groupe Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration de Bureau Veritas veille à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein. Ces membres sont désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêt par rapport à la Société, au sens du Règlement intérieur du Conseil. Au 31 décembre 2014, sept membres

sur onze étaient qualifiés d'indépendants au regard des critères du Code AFEP/MEDEF.

Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe 2.1- Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Description

Les activités et processus du Groupe sont de plus en plus dépendants des systèmes d'information qui sont au cœur de la production de services. En outre, le profil international du Groupe nécessite des systèmes d'information multiples reliés entre eux avec des volumes d'échanges croissants. Leurs défaillances pourraient conduire à une incapacité d'assurer la continuité de services pour les systèmes d'information vitaux hébergeant les informations opérationnelles et stratégiques, à des pertes ou fuites d'information, des retards, des surcoûts représentant un risque pour la stratégie du Groupe, ou d'atteinte à son image.

Bureau Veritas pourrait être la cible de virus ou de tentatives d'intrusion malveillante pouvant pénaliser la bonne marche de l'entreprise et la qualité de service à ses clients. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies (*Cloud Computing*, multiplication des plateformes de terminaux) et le développement de nouveaux usages (réseaux sociaux...) exposent le Groupe à de nouvelles menaces.

En cas de défaillance de ces systèmes d'information et si les bases de données et leurs sauvegardes devaient être détruites ou endommagées pour une raison quelconque, l'activité du Groupe pourrait s'en trouver perturbée.

Gestion des risques

Le Groupe dispose aujourd'hui d'un ensemble de procédures et de technologies lui permettant de faire face aux risques identifiés, même si la garantie d'un risque zéro ne sera jamais possible.

Au niveau de la protection liée aux actes malveillants, un ensemble central de systèmes de sécurité a été mis en place permettant de se protéger contre les attaques logicielles (virus, spam, etc.) ainsi que les tentatives d'intrusion dans les systèmes du groupe. Cette politique de sécurité est audité tous les ans par une société indépendante spécialisée qui, en plus de l'audit, réalise toutes les tentatives d'intrusion possible. En 2015, le Groupe fera évoluer ses systèmes de protection en installant des systèmes à la pointe de la technologie, permettant de se protéger contre les formes nouvelles et modernes d'attaques.

Au niveau de la sécurité des traitements, l'ensemble des datacenters du groupe font l'objet d'un « DRP » (*Disaster Recovery Plan*), leur permettant, en cas de désastre majeur, de basculer sous 24 heures sur un datacenter alternatif, avec une perte de données n'excédant pas 2 heures.

Au niveau de la sécurité des équipes, l'ensemble des travaux des équipes suit des procédures détaillées et documentées qui sont les mêmes dans tous les datacenters du groupe. Ceci permet à des équipes d'autres centres mondiaux d'effectuer les tâches assignées normalement à un centre différent, afin d'assurer une continuité de service en cas de troubles sociaux ou géopolitique dans l'un des centres.

1.12.2 RISQUES JURIDIQUES

RISQUES LIÉS AUX PROCÉDURES CONTENTIEUSES OU PRÉ-CONTENTIEUSES AUXQUELLES LE GROUPE EST PARTIE

Description

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires, en particulier dans le cadre de l'activité Construction en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie *in solidum* du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour l'activité Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Certains litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu de la responsabilité pénale de la personne ou de l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du présent chapitre).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux de réclamation significatifs, dont la part imputée *in fine* à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe. Une description détaillée des procédures contentieuses significatives dans lesquelles le Groupe est engagé est présentée au paragraphe 1.13- Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du présent chapitre.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en place des procédures qui comprennent la gestion et le suivi des litiges. Ces procédures sont présentées dans le paragraphe 2.2.3- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À LA COUVERTURE D'ASSURANCE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Description

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, sont restées relativement stables et comparables au niveau du Groupe dans son ensemble, pour des conditions de

couverture plus étendues, et ce malgré la croissance du Groupe. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe poursuit sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en mettant en place des procédures de gestion des risques opérationnels. Une présentation détaillée du programme d'Assurances figure dans le paragraphe 1.14- Assurances du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Description

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant, être tenu de payer des

dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de suivre l'ensemble de ces évolutions réglementaires, en effectuant un travail de veille réglementaire pour essayer d'anticiper, de suivre et d'apporter son point de vue, auprès des autorités compétentes, lors de la préparation de nouvelles réglementations.

RISQUES LIÉS À L'EXISTENCE DE LÉGISLATIONS DU TRAVAIL CONTRAIGNANTES DANS CERTAINS PAYS OÙ LE GROUPE EXERCE SON ACTIVITÉ

Description

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité peut être particulièrement contraignante. Notamment, le Groupe peut être tenu de consulter et d'obtenir l'avis des diverses instances représentatives du personnel dans le cadre de la gestion de ses activités. Ceci peut limiter sa flexibilité pour répondre aux changements économiques du marché. Les législations relatives aux plans sociaux peuvent également constituer un poids financier pour le Groupe.

Gestion des risques

Bureau Veritas s'efforce d'assurer le respect strict de toutes réglementations sociales nationales. Le *management* de Bureau Veritas entretient un dialogue régulier et constructif avec l'ensemble des instances représentatives du personnel, à la fois au niveau du Groupe et dans les filiales.

1.12.3 RISQUES FINANCIERS ET DE MARCHÉ

RISQUES LIÉS À L'ENDETTEMENT, AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET AUX ENGAGEMENTS DU GROUPE

Description

L'endettement du Groupe comprend les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances (*senior notes*) auprès d'investisseurs américains et britanniques (USPP 2008), les sommes tirées en euros provenant d'un placement privé de titres de créances (USPP 2010), les sommes tirées en deux tranches de cent millions de dollars américains au titre d'un placement privé de titres de créances auprès d'un investisseur (USPP 2011 & 2014), les sommes tirées en trois tranches pour un total de cent cinquante millions de dollars américains au titre d'un placement privé de titres de créances (USPP 2013 & 2014), le placement privé en euros, *Schuldschein*, auprès d'investisseurs sur le marché allemand (SSD), les deux émissions obligataires réalisées en 2012 et 2014 pour un total d'un milliard d'euros, les billets de trésorerie et les autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- l'USPP 2008, l'USPP 2010, l'USPP 2011 & 2014, le SSD, l'USPP 2013 & 2014, l'Emprunt Syndiqué 2012, contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, les emprunts font l'objet de *covenants* et comprennent des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle. Ces différentes restrictions pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe :
 - à conduire sa politique de croissance externe,
 - à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales, et
 - à maintenir ses coûts de financement ;
- en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle (si un tiers, agissant seul ou de concert, venait à détenir directement ou indirectement plus du tiers des droits de vote et davantage de droits de vote que l'actionnaire principal actuel soit le groupe Wendel), les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre le Groupe à renégocier ses accords de financement avec des termes et conditions moins favorables ;

- à la différence des autres accords de financement, l'USPP 2008, l'USPP 2010, l'USPP 2011 & 2014 et l'USPP 2013 & 2014 contiennent une clause de *make-whole* exerçable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné ci-dessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État sur la même période. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut au sens de l'USPP 2008, de l'USPP 2010, l'USPP 2011 & 2014 et l'USPP 2013 & 2014 ;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe ; et
- le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjuncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

Gestion des risques

Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe 3.3- Flux de trésorerie et financement ainsi que dans la note 23 annexée aux comptes consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Description

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation si nécessaire de produits dérivés.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de taux d'intérêt est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Description

Le Groupe peut faire face aux décaissements liés à son activité et à ses financements. Au titre de son endettement, le Groupe veille à disposer à tout moment de lignes de crédit confirmées et non utilisées.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE CHANGE

Description

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de changes (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar canadien, le dollar de Hong Kong, le yuan chinois, le réal brésilien et le dollar australien) et aux dévaluations monétaires.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de change est présentée dans les notes 4, 23 et 31 annexées aux comptes consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET DE CRÉDIT

Description

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de contrepartie est présentée dans les notes 4 et 19 annexées aux comptes consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT NET ET DES CAPITAUX PROPRES

Description

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de *goodwill* issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur.

Les changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation peuvent conduire le Groupe à déprécier certains de ses actifs, avec pour conséquence une dégradation du Résultat net part du Groupe et de ses capitaux propres.

Ce type de réévaluation est irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

Gestion des risques

Le Groupe réalise semestriellement des tests de dépréciation afin d'évaluer les écarts d'acquisition. La méthodologie utilisée est décrite dans la note 3 annexée aux états financiers consolidés figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE LIÉ À LA FISCALITÉ

Description

Les sociétés du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales des pays dans lesquelles elles sont présentes, qui ont pu donner lieu à des propositions de rectification dans plusieurs pays. Le Groupe est engagé dans des discussions avec les autorités compétentes et à ce stade d'avancement des dossiers en cours et sur la base des informations connues à ce jour, la Société considère, que ces contrôles ou redressements ont donné lieu au montant approprié de provisions

dans les états financiers consolidés du Groupe, même si le Groupe ne peut se prononcer sur l'issue de ces procédures.

Gestion des risques

La défense des positions du Groupe est assurée en ayant recours à des conseils externes dont les missions sont coordonnées par la Direction fiscale du Groupe.

1.13 PROCÉDURES, ENQUÊTES GOUVERNEMENTALES, ADMINISTRATIVES, JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date du présent document le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

CONTENTIEUX RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE HÔTELIER ET COMMERCIAL EN TURQUIE

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVG) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure contre BVG réclamant une indemnisation pour de prétendus manquements dans la réalisation de la mission d'inspection et de supervision du projet, réclamation aujourd'hui plafonnée à 87 millions de livres, soit environ 30 millions d'euros, plus intérêts au taux légal.

Les documents portés à la connaissance du Tribunal par BVG et par la Banque Aareal, qui a accordé un financement au titre du projet et qui elle-même a été assignée par Aymet concernant ce même projet, de même que plusieurs consultations juridiques d'éminents Professeurs de droit Turc, confortent la position de la Société selon laquelle les demandes de la société Aymet sont sans fondement juridique et contractuel solides. En janvier et juillet 2009, les premiers experts nommés par le juge ont déposé deux rapports défavorables à BVG ; en 2014, un nouveau collègue d'experts a également émis des rapports défavorables à BVG.

BVG conteste tant le principe de la demande initiale ainsi que l'évaluation du préjudice (notamment les prétendus dommages de pertes d'exploitation du projet sur une période totale de 10 ans).

En termes de procédure, les récents rapports des experts, ainsi que les deux rapports précédents, n'ont pas tenu compte des pièces versées au dossier par BVG et par la Banque Aareal et n'ont pas répondu aux questions juridiques et contractuelles permettant d'établir la responsabilité éventuelle de BVG. BVG a déposé des conclusions qui ont amené le juge à demander à ce que le dossier judiciaire opposant Aymet à la Banque Aareal soit versé au dossier.

En l'état actuel de la procédure, l'issue de ce litige est incertaine.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

CONTENTIEUX RELATIF À L'ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et 11 blessés, l'administrateur général de l'époque de la société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises.

À ce jour, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions de responsabilité ne sont toujours pas connues. La procédure au fond n'a toujours pas commencé du fait de difficultés procédurales. Notamment, la Cour de Cassation de Libreville a rendu le 18 juin 2013, un arrêt déclarant que les pourvois de Bureau Veritas Gabon et de son ancien administrateur général ne sont pas

recevables. Ces pourvois étaient formés contre la décision de la Cour d'Appel de Libreville, du 21 juillet 2011 et avaient notamment pour objet de soulever des vices de procédure, demander la citation des assureurs et courtiers de Gabon Express et la mise à disposition de documents saisis en 2004.

Bureau Veritas Gabon a déposé en septembre 2013, auprès de la Cour de Cassation de Libreville, un recours en rétractation de l'arrêt du 18 juin 2013. Ce recours est actuellement en délibéré.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

PROCÉDURES FISCALES

Bureau Veritas SA a reçu une proposition de rectification notifiée par les autorités fiscales françaises au titre des exercices 2010 et 2011 pour un montant de 19,8 millions d'euros en principal. La Société dispose d'arguments solides qui lui permettront de défendre sa position à tous

les stades de la procédure contradictoire. Le risque lié à ce litige a été traité conformément à ce qui est indiqué au paragraphe 1.12.3 du présent Document de référence.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. Une description détaillée des provisions pour litiges comptabilisés par le Groupe est présentée à la note 25 annexée aux états financiers figurant au paragraphe 4.1- États financiers consolidés 2014 du présent Document de référence.

1.14 ASSURANCES

En 2014, le Groupe a poursuivi :

- sa politique de centralisation des programmes d'assurances, pour permettre une cohérence des risques transférés et des couvertures achetées, et ainsi maximiser les économies d'échelle, tout en tenant compte des spécificités des métiers du Groupe et des contraintes contractuelles ou légales ;
- l'optimisation des seuils et des moyens d'intervention sur les marchés de l'assurance ou de la réassurance avec des franchises adaptées.

À cet effet le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés, placés via des courtiers d'assurance spécialisés auprès d'assureurs de premier plan tels d'Allianz Global Casualty & Specialty (AGCS), Axa Corporate Solutions, Liberty Mutual Insurance Europe Ltd, MSIG, AIG, Zurich, etc. Tous les assureurs sélectionnés par le Groupe ont un rating minimum par S&P de A-.

Les programmes centralisés, sont notamment :

- le programme Responsabilité Civile qui couvre la responsabilité civile professionnelle et la responsabilité civile exploitation pour toutes les activités du Groupe, à l'exception de certaines activités de l'activité Construction et des activités Aéronautiques couvertes par des programmes d'assurance ad-hoc. Ce programme Responsabilité Civile intervient, également, en différence de limites et/ou de conditions des polices Responsabilité Civile souscrites dans les pays. Le renouvellement de ce programme Responsabilité Civile au 1^{er} janvier 2015 sera, pour le Groupe, l'occasion d'une simplification du montage, d'une hausse du montant de garantie cumulé accompagnée d'un changement d'assureur leader et de l'intégration complète des activités aux États-Unis. Comme par le passé ce programme fait intervenir le marché traditionnel de l'assurance et de la réassurance et la captive du Groupe ;
- le programme Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS) qui couvre la responsabilité des mandataires sociaux ;
- le programme Responsabilité Civile Aéronautique, couvrant principalement les activités d'inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité ;
- le programme international d'assurance Dommages aux biens et pertes financières consécutives que le Groupe a entrepris de déployer, pays par pays, depuis le 1^{er} janvier 2014. Ce programme couvre les bureaux et laboratoires que le Groupe et ses différentes filiales possèdent en propre, qu'ils louent ou qui leur sont confiés.

D'autres risques nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurances locaux, tels que ceux relatifs aux flottes automobiles ou aux accidents du travail, est alors conduite sur une base nationale, afin

d'être conformes aux pratiques et réglementations locales et de répondre aux risques encourus. L'activité Construction en France est, par exemple, couverte localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale obligatoire (voir paragraphe 1.7.4 Construction du présent chapitre). Il existe également en Espagne et en Allemagne des programmes Responsabilité Civile concernant l'activité Construction.

En cas de sinistre garanti, les sociétés du Groupe supportent les franchises convenues aux termes des différents contrats d'assurance.

Le dispositif d'auto-assurance du Groupe repose principalement sur sa filiale de réassurance constituée en 1990 au Luxembourg. Cette captive a permis de renforcer la maîtrise des risques ainsi que la gestion des contentieux, et d'optimiser les primes d'assurances payées par le Groupe. La captive de réassurance intervient sur la première ligne du programme Responsabilité Civile sur l'ensemble des activités du Groupe, lorsque les législations et les règlements le permettent. Le montant annuel pris en charge par la captive de réassurance, pour le programme Responsabilité Civile, était pour 2014 de 3 millions d'euros par sinistre avec un maximum de 9 millions d'euros par an, dans le monde entier hors États-Unis, complété de 5 millions de dollars par sinistre dans la limite de 10 millions de dollars par an pour la garantie Errors and Omissions (E&O) aux États-Unis. À compter de 2015, dans le cadre du renouvellement de ce programme, ces montants restent inchangés à 3 millions d'euros par sinistre et au maximum de 9 millions d'euros par an, dans le monde entier hors États-Unis, et sont portés aux États-Unis à 10 millions de dollars par sinistre et par an pour la garantie Errors and Omissions (E&O), et à 2 millions de dollars par sinistre et par an pour la garantie General Liability (GL).

Le Groupe considère que les garanties et limites offertes par ces différents programmes d'assurance, qu'ils soient centralisés ou locaux, sont généralement similaires, voire plus étendues, que celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur.

Le Groupe poursuivra sa politique consistant à souscrire, quand cela est possible, des polices d'assurances mondiales, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun. Le Groupe veille à ce que ses principaux risques accidentels ou opérationnels soient transférés au marché de l'assurance lorsque ce marché existe et que ce transfert est économiquement justifiable.

La politique d'assurance décrite ci-dessus évolue en fonction de l'évaluation continue des risques, des conditions de marché et de la capacité d'assurance disponible.



C2

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RFA



2.1	Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	59	2.3	Rémunérations des dirigeants	84
2.2	Rapport du Président du Conseil d'administration	67	2.4	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés	93

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

2.1 MANDATAIRES SOCIAUX ET MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le 3 juin 2009, la Société, tout en conservant sa forme juridique de société anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance, avec unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Depuis le 13 février 2012, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général sont dissociées. Cette structure dualiste de gouvernance permet d'assurer une distinction claire entre les fonctions stratégiques, de décision et de contrôle qui appartiennent à la sphère de compétence du Conseil d'administration et les fonctions opérationnelles et exécutives qui relèvent de la responsabilité de la Direction générale. À cette occasion, Didier

Michaud-Daniel et Frank Piedelièvre ont été respectivement nommés Directeur Général et Président du Conseil d'administration à compter du 1^{er} mars 2012. Depuis le 5 novembre 2013, les fonctions de Président du Conseil d'administration sont assurées par Frédéric Lemoine, en remplacement de Frank Piedelièvre.

Conformément à la loi, en qualité de Président du Conseil d'administration, Frédéric Lemoine organise et dirige les travaux du Conseil d'administration et en rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société en s'assurant, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leurs fonctions.

2

2.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration doit être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

À la date de dépôt du présent Document de référence, le Conseil d'administration est composé de onze membres.

Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de quatre années. Toutefois, conformément aux statuts de la Société, afin de permettre un renouvellement par moitié des administrateurs, parmi les administrateurs dont la nomination était soumise à l'Assemblée générale du 3 juin 2009, cinq administrateurs ont été nommés pour une période de deux ans et cinq autres ont été nommés pour la durée statutaire de quatre ans. L'échelonnement du renouvellement des

mandats est toujours assuré, cinq mandats arrivant à échéance en 2015 et six en 2017.

Le nombre de membres du Conseil d'administration, âgés de plus de 70 ans, ne peut, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration en exercice.

Les informations relatives à la nationalité, l'âge, l'adresse professionnelle, les principales fonctions, la date de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau ci-après «Composition du Conseil d'administration et de ses Comités». Aucun changement n'est intervenu dans la composition du Conseil au cours de l'exercice 2014.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Nom	Nationalité	Âge ^(c)	Adresse professionnelle principale	Poste actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frédéric Lemoine	Française	49 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Président du Conseil d'administration	Président du Directoire de Wendel
Stéphane Bacquaert	Française	43 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur associé de Wendel et Gérant de Wendel Africa
Patrick Buffet ^{(a) (d)}	Française	61 ans	Eramet Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général d'Eramet
Aldo Cardoso ^{(a) (d)}	Française	58 ans	Bureau Veritas 67/71 boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Membre du Conseil d'administration	Administrateur de sociétés
Nicoletta Giadrossi ^(a)	Italienne	48 ans	Technip 6-8 allée de l'Arche Faubourg de l'Arche ZAC Danton 92400 Courbevoie	Membre du Conseil d'administration	Présidente de Technip France
Ieda Gomes Yell ^(a)	Britannique	58 ans	63 Castle Green, WA5 7XB, Warrington, Royaume-Uni	Membre du Conseil d'administration	Consultante, Chercheuse
Pierre Hessler ^{(a) (d)}	Française	71 ans	23, rue Oudinot 75007 Paris	Membre du Conseil d'administration	Consultant, Chercheur
Pascal Lebard ^{(a) (d)}	Française	52 ans	Sequana 8, rue de Seine 92517 Boulogne-Billancourt Cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général de Sequana
Philippe Louis-Dreyfus ^{(a) (d)}	Française	69 ans	Louis-Dreyfus Armateurs 21, quai Gallieni 92158 Suresnes cedex	Membre du Conseil d'administration	Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS
Jean-Michel Ropert	Française	48 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur Général Adjoint en charge des finances de Wendel
Lucia Sinapi-Thomas	Française	50 ans	Capgemini Place de l'Étoile 11, rue de Tilsitt 75017 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier adjoint de Capgemini

(a) Administrateur indépendant.

(b) Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

(c) Au 31 décembre 2014.

(d) Administrateur dont le renouvellement est soumis à la prochaine Assemblée générale prévue le 20 mai 2015.

Début du mandat	Échéance du mandat	Comité d'audit et des risques	Comité des nominations et des rémunérations	Comité stratégique
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009 Nommé Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009 Nommé Président du Conseil d'administration le 5 novembre 2013	AGOA ^(b) 2017			Président
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2017			Membre
Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015			Membre
Nommé en qualité de Censeur en juin 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015	Président		
Nommée administrateur le 22 mai 2013	AGOA ^(b) 2017		Membre	
Nommée administrateur le 22 mai 2013	AGOA ^(b) 2017	Membre		Membre
Nommé en qualité de Président du Conseil de surveillance le 19 juin 2002 Nommé Vice-Président du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015		Président	Membre
Coopté en qualité d'administrateur le 13 décembre 2013	AGOA ^(b) 2015		Membre	
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2015		Membre	
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^(b) 2017	Membre		
Nommée administrateur le 22 mai 2013	AGOA ^(b) 2017	Membre		

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

FRÉDÉRIC LEMOINE

Frédéric Lemoine, Président du Conseil de surveillance de la Société entre le 14 avril et le 3 juin 2009, a été nommé administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration et Président du Comité stratégique le 3 juin 2009, à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Le 5 novembre 2013, il a été nommé Président du Conseil d'administration de la Société. En 1992-1993, il a dirigé pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam et est devenu, de 2004 à 2013, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il a été Directeur Adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et de la réforme hospitalière ; il était parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il a été, auprès de Serge Kampf et du directoire de Capgemini, Directeur Délégué puis Directeur financier du Groupe avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en charge des finances de Capgemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il a été Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il a été Senior Advisor auprès de McKinsey. De mars 2005 à avril 2009, il a été Président du Conseil de surveillance d'Areva. De juin 2008 à avril 2009, il a été membre du Conseil de surveillance de Wendel et depuis le 7 avril 2009 il est Président du Directoire de Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École nationale d'administration, il est inspecteur des finances.

Mandats en cours⁽²⁾

Président du Directoire de Wendel⁽¹⁾

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain⁽¹⁾, du Centre Pompidou-Metz et de l'Insead

Président du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep

Président du Conseil d'administration de Trief Corporation

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Flamel Technologies⁽¹⁾, de Groupama SA et de Legrand⁽¹⁾

STÉPHANE BACQUAERT

Stéphane Bacquaert, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2008, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur Général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris d'Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le groupe Wendel en juin 2005, et est Directeur associé depuis juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École Centrale Paris et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, et titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School*.

Mandats en cours⁽²⁾

Administrateur de Oranje-Nassau Mecatherm, IHS, Saham Group, Oranje-Nassau Développement SA Sicar et Winvest International SA Sicar

Membre du Conseil de gérance de Winvest Conseil Sarl

Mandat échu (exercé au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent Sarl

PATRICK BUFFET

Patrick Buffet, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il a rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il est devenu Président-Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il a été Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il a rejoint le groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations Industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité exécutif du groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président-Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats en cours⁽²⁾

Président-Directeur Général d'Eramet⁽¹⁾

Administrateur de Banimm⁽¹⁾ (Belgique), de Comilog et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Censeur de Caravelle

Mandat échu (exercé au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Rhodia⁽¹⁾

Membre du Conseil de surveillance d'Arcole Industries (jusqu'au 4 octobre 2014)

ALDO CARDOSO

Aldo Cardoso, Censeur de la Société depuis juin 2005, a été nommé administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. De 1979 à 2003, il a exercé plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du Conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003, il est administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

Mandats en cours⁽²⁾

Administrateur de GDF SUEZ⁽¹⁾, et d'Imerys⁽¹⁾

Censeur d'Axa Investment Manager

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'Accor⁽¹⁾, Orange⁽¹⁾, Penaille Polyservices, Gecina⁽¹⁾, Axa Investment Manager, Rhodia⁽¹⁾ et de Mobistar⁽¹⁾

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2014.

NICOLETTA GIADROSSI

Nicoletta Giadrossi a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Nicoletta Giadrossi a été, de 2009 à 2012, Vice-Président et *General Manager* EMEA pour Dresser Rand, qui opère dans le secteur de l'équipement pour l'extraction et le traitement de l'énergie. Elle a également passé 10 ans chez General Electric, où elle a occupé plusieurs positions exécutives, parmi lesquelles *General Manager* dans la division Oil&Gas Downstream et *Chief Operations Officer* de Equipement Management Europe. Elle a aussi une expérience dans le conseil en stratégie au sein du Boston Consulting Group à Paris ainsi que dans le *private equity*. De 2013 à juillet 2014 Nicoletta Giadrossi était *Chief Operations Officer* (COO) chez Aker Solutions, une société leader dans l'ingénierie *offshore*, dont le siège est basé à Oslo en Norvège ; elle en a été membre du Conseil jusqu'en 2013. Depuis juillet 2014, elle est Présidente de Technip France.

Nicoletta Giadrossi est diplômée de l'Université de Yale en mathématiques et en économie et est titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School*.

Mandats en cours⁽²⁾

Administrateur de Faiveley Transport⁽¹⁾

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'administration d'Aker Solutions Asa

Président de Dresser-Rand SA

IEDA GOMES YELL

Ieda Gomes Yell a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Ieda Gomes Yell a occupé divers postes de direction au sein du groupe BP, notamment en tant que Vice-Président de BP Integrated Supply and Trading (2004-2011), Président de BP Brésil (2000-2002), Vice-Président des affaires réglementaires (1999-2000), Vice-Président du développement de BP Solar (2002-2004) et Vice-Président de la Pan American Energy (1998-1999). Auparavant, Ieda Gomes Yell était Directeur Général de la plus grande entreprise de distribution de gaz du Brésil, Comgas (1995-1998). Elle a également occupé plusieurs postes de direction au sein d'organisations professionnelles (*the Brazilian Association of Infrastructure, the International Gas Union, the US Civil Engineering Foundation and the Brazilian Association of Gas Distribution Companies*). Ieda Gomes Yell est diplômée en génie chimique de l'Université fédérale de Bahia (1977), en énergie de l'Université de São Paulo (1996) et en Génie de l'Environnement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (1978).

Mandats en cours⁽²⁾

Managing Director d'Enervix Strategy Ltd

Administrateur d'InterEnergy Holdings

Directeur conseiller à la *Brazilian Chamber of Commerce* d'Angleterre

Independent Chair de British Taekwondo Ltd

Directeur du Département de l'Infrastructure – DEINFRA (Conseil consultatif) de FIESP – Fédération de l'Industrie de l'État de S. Paulo

Membre du Conseil Consultatif de la *Companhia de Gás de S. Paulo* (Comgás)

Fellow visiting Researcher auprès de l'Oxford Institut of Energy Studies

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Vice-Président de New Ventures et NGLs (BP Integrated Supply & Trading)

Membre du Conseil de BP Brasil Ltd et de BP Egypt Investments Ltd

PIERRE HESSLER

Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005 et Vice-Président du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société et Président du Comité des nominations et des rémunérations le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur Général de région, Président d'IBM France et Directeur Général des Opérations, du Marketing et des Services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur Corporate Marketing de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-Président ». En 1993, il a intégré Caggemini où il a occupé diverses fonctions de Direction générale, dont celle de Président et Directeur Général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur Général Délégué, puis d'administrateur en 2000. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas et conseiller de Caggemini. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats en cours⁽²⁾

Conseil de Caggemini Government Solutions, Washington

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Censeur de Caggemini SA⁽¹⁾

Président du Conseil de surveillance de Caggemini Sd & M. (Allemagne)

Administrateur d'A Novo Paris⁽¹⁾ et de diverses sociétés du groupe Caggemini

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

PASCAL LEBARD

Pascal Lebard a été coopté en qualité d'administrateur de la Société par le Conseil d'administration du 13 décembre 2013. Pascal Lebard a débuté sa carrière comme chargé d'affaires auprès du Crédit Commercial de France (1986-1989), puis Directeur Associé au sein de 3i SA (1989-1991). En 1991, il devient Directeur d'Infint devenu Exor Group (groupe Agnelli). En 2003, il rejoint Worms & Cie (devenu Sequana en 2005) en tant que membre du Conseil de surveillance (2003-2004), membre puis Président du Directoire (2004-2005). En 2005, il devient Directeur Général Délégué puis Directeur Général de Sequana en 2007 et est nommé Président-Directeur Général en juin 2013. Pascal Lebard est diplômé de l'EDHEC.

Mandats en cours⁽²⁾

Président-Directeur Général de Sequana⁽¹⁾

Président de DLMD SAS et de Pascal Lebard Invest SAS

Administrateur de Club Méditerranée⁽¹⁾, de CEPI (Confederation of European Paper Industries) (Belgique), et Lisi⁽¹⁾

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2014.



Mandats au sein de filiales du groupe Sequana :

Président d'Arjowiggins, d'Antalis International, d'Antalis Asia Pacific Ltd (Singapour), d'AW Trading (Shanghai) Co Ltd (Chine), d'Arjowiggins Security, d'Arjobex, de Boccafin SAS

Administrateur d'Arjowiggins HKK1 Ltd, HKK3 Ltd (Chine) et de Permal Group Ltd (Grande Bretagne)

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Fromageries de l'Étoile SAS et d'Étoile Plus SAS

Administrateur de SGS (Suisse, 2004-2009), Greysac (ex-Domains Codem), d'Arjowiggins HKK2 Ltd - groupe Sequana (Chine) et de Taminco (USA) (jusqu'au 31 décembre 2014)

Membre du Conseil de surveillance d'Ofi Private Equity Capital et d'Eurazeo PME (jusqu'au 31 décembre 2014)

Liquidateur de Boccafin Suisse SA - groupe Sequana (Suisse)

PHILIPPE LOUIS-DREYFUS

Philippe Louis-Dreyfus, membre du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS depuis 2003. Philippe Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite devenu Président-Directeur Général du Crédit Naval. Philippe Louis-Dreyfus a rejoint le groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Philippe Louis-Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue aujourd'hui Neuf Cegetel. Par ailleurs, il a été Président de l'ECSA (Association des Armateurs Européens), Président d'Armateurs de France et administrateur des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et de Medef International. Philippe Louis-Dreyfus est Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite national, Officier du Mérite maritime et Officier de l'Empire Britannique (OBE). Philippe Louis-Dreyfus est titulaire d'une Maîtrise de sciences économiques de la Faculté de droit de Paris.

Mandats en cours⁽¹⁾

Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS, Pacemar et de l'ASLDA

President Elect du BIMCO (Baltic and International Maritime Council)

Administrateur de Stags SAS, Drop Quinze SC, Grimaldi et Louis Dreyfus Lines SpA, Orchard Maritime Services Pte Ltd, Cetrappa Asia Pte Limited, UK Club (P & I), Cluster Maritime Français, Institut Français de la Mer, Cetrabulk Maritime PTE Ltd, Magseas Maritime Services PTE Ltd, MEDEF International, Représentant de la France à l'ECSA (European Community Shipowners' Association), et du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Membre du Conseil de surveillance de LDH (Louis Dreyfus Holding)

Membre du Comité exécutif des armateurs de France

Administrateur de l'Institut Curie

Représentant permanent du Gérant de Cetrappa SNC

Représentant permanent du Président de Louis Dreyfus Cargo SAS, de Louis Dreyfus Ferry SAS, de Louis Dreyfus Maritime SAS, Louis Dreyfus

Saget SAS, Louis Dreyfus Transmanche Ferries SAS, Louis Dreyfus Bulk SAS, de Louis Dreyfus Ports & Logistics SAS et de Cherbourg Terminal Vrats SAS

Représentant permanent de l'administrateur de France Euro Tramp SA, de ALDA Maritime SAS et de Louis Dreyfus Offshore Services BP

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Saget SAS et de l'ECSA

Membre du Conseil d'administration de Louis Dreyfus Asia Pte, Louis Dreyfus Comunicaciones Espana, Banque Chabrières (groupe Intermarkché), Louis Dreyfus & Co. Limited et de Louis Dreyfus Marine Corporation

Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus Commodities Holding et de Kurosawa BV

Membre du Conseil stratégique de Florentz

Directeur Général et Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus SAS

Administrateur de Neuf Cegetel, de l'ECSA et du COE (Cercle pour l'optimalité en Europe)

Représentant permanent du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Citrus SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Technologies SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Materis SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de la Société d'Études et de Commerce SAS

Représentant permanent du Gérant de Méthane Transport SNC

Représentant permanent de l'administrateur de Louis Dreyfus Fairmount BV et de Louis Dreyfus Channel Ferries

JEAN-MICHEL ROPERT

Jean-Michel Ropert, membre du Conseil de surveillance depuis décembre 2005 a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie avant de devenir Directeur financier en 2002. Depuis 2013, il exerce au sein de Wendel les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des finances. Il est également depuis décembre 2014 membre représentant des salariés du Conseil de surveillance de Wendel. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF).

Mandats en cours⁽¹⁾

Président du Conseil d'administration de Grauggen, Hourggen, Ireggen, Jeurggen (Luxembourg) et de Sofisamc (Suisse)

Directeur Général de Coba

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent SARL (Luxembourg)

Administrateur de Stahl Holdings BV (Pays-Bas) et Union +

Membre du Conseil de surveillance (salarié) de Wendel⁽²⁾ et d'Oranje-Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Gérant de DDMS & Cie

(1) Au 31 décembre 2014.

(2) Société cotée.

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Deutsch Group, Exceet, Stahl Lux2, Stahl Group BV, Trief Corporation, Winvest Part BV

Administrateur et Directeur Général Délégué de COBA

Président de Winvest 11 SAS, Stahl Group SA et Win Sécurisation

Directeur Général et administrateur de Sofiservice

Membre du Conseil de Gérance de Winvest Conseil

LUCIA SINAPI-THOMAS

Lucia Sinapi-Thomas a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Après avoir débuté sa carrière dans un cabinet d'avocats en 1986, Lucia Sinapi-Thomas a rejoint Capgemini en 1992 en qualité de Responsable Fiscalité pour le Groupe. En 1999, elle se voit confier la Direction des Opérations financières et fiscales, comprenant la trésorerie et les financements. En 2005, elle prend également la

responsabilité de la gestion des risques en avant-vente et des assurances. En parallèle, de 1999 à 2005, elle assure les relations avec les investisseurs. Depuis fin mars 2013, Lucia Sinapi-Thomas est Directeur financier adjoint de Capgemini. Lucia Sinapi-Thomas est diplômée de l'Essec (1986), titulaire d'une maîtrise de droit privé (1988), du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (1989) et du diplôme d'analyste financier (SFAF - 97).

Mandats en cours⁽²⁾

Président de Capgemini Employees Worldwide

Administrateur de Cap Gemini⁽¹⁾, Capgemini Reinsurance International (Luxembourg), Sogeti Sverige AB (Suisse), Sogeti Sverige MITT AB (Suisse), Capgemini Sogeti Danmark, Sogeti Norge A/S (Norvège), Sogeti SA (Belgique), et de Euriware SA

Administrateur de Dassault Aviation⁽¹⁾

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Sogeti Danmark AS (Danemark) (jusqu'au 21 mai 2014)

2.1.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Didier Michaud-Daniel exerce les fonctions de Directeur Général de la Société depuis le 1^{er} mars 2012.

Nom Âge ⁽²⁾	Nationalité	Adresse professionnelle principale	Mandat	Principale fonction	Début du mandat	Échéance du mandat	Actions détenues ⁽²⁾
Didier Michaud-Daniel 56 ans	Française	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général	Directeur Général de Bureau Veritas	Nommé Directeur Général le 13 février 2012 à compter du 1 ^{er} mars 2012	28 février 2017	1 200

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Didier Michaud-Daniel a commencé sa carrière professionnelle chez Otis en 1981 en tant qu'ingénieur commercial, et a occupé successivement plusieurs postes de Direction des Ventes et de Support aux Opérations. En 1991, il a été nommé Directeur des Opérations pour Otis France et, en 1992, a été promu au poste de Directeur des Opérations à Paris et Directeur des Ventes. Il a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en janvier 1998. De septembre 2001 à août 2004, Didier Michaud-Daniel a été Directeur Général d'Otis Royaume-Uni et Irlande, après 20 années au service d'Otis France. Il était Président d'Otis pour la région Royaume-Uni, Allemagne et Europe centrale, d'août 2004 à mai 2008, avant d'accéder à la fonction de Président d'Otis Elevator Company en mai 2008. Didier Michaud-Daniel est diplômé en gestion et management de l'École supérieure de commerce de Poitiers et de l'INSEAD.

Mandats en cours⁽²⁾

Néant.

Mandats intra-groupe

Président de Bureau Veritas International SAS, et de Bureau Veritas France SAS

Président du Conseil d'administration de Bureau Veritas Holdings Inc et de Bureau Veritas Marine Inc.

Administrateur de Bureau Veritas Hong Kong Ltd, Bureau Veritas Certification Canada Inc, Bureau Veritas Commodities Canada Ltd, Maxxam Analytics International Corporation, Bureau Veritas Bel Ltd FLLC et Inspectorate Pledgeco Inc.

Représentant permanent de Bureau Veritas SA au sein de BIVAC International SA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président d'Otis

Membre du Conseil d'administration de la Kingswood School d'Oxford et de Hartford HealthCare

(1) Société cotée

(2) Au 31 décembre 2014

ABSENCE DE CONDAMNATION POUR FRAUDE, D'INCRIMINATION ET/OU SANCTION PUBLIQUE, OU DE RESPONSABILITÉ POUR FAILLITE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou Directeur Général n'a, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ; (iii) été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe

d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux (administrateurs et Directeur Général).

CONVENTIONS AUXQUELLES LES ADMINISTRATEURS ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL SONT INTÉRESSÉS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les administrateurs et le Directeur Général sont tenus de communiquer sans délai au Président du Conseil d'administration les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont intéressés directement ou par personne interposée et la Société. Les administrateurs et le Directeur Général doivent ainsi notamment communiquer au Conseil d'administration toute convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Dans ce cas, ils s'abstiennent de participer aux débats ainsi qu'à toutes décisions sur les matières concernées. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales.

À l'exception des conventions réglementées conclues ou poursuivies au cours de l'exercice 2014 présentées au paragraphe « Opérations avec les apparentés » figurant au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence, il n'existe pas à la connaissance de la Société d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Bureau Veritas, des administrateurs et du Directeur Général de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

En outre, dans le souci de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel, les administrateurs et le Directeur Général sont amenés à remplir

annuellement une déclaration sur l'honneur relative aux liens de toute nature, directs ou indirects, qu'ils entretiennent avec la Société. Aucune de ces déclarations n'a fait apparaître à ce jour de situation de conflits d'intérêts réels ou potentiels entre le Directeur Général ou un administrateur et la Société. Dans les cas où des relations d'affaires viennent à être envisagées entre la Société ou le Groupe d'une part, et directement ou indirectement un administrateur ou le Directeur Général d'autre part, la procédure des conventions réglementées telle que prescrite par les dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce est suivie.

Les membres du Conseil d'administration et le Directeur Général ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la Charte de déontologie boursière du Groupe. Cependant, les membres du Conseil d'administration ont l'obligation, prévue par l'article 14.1, alinéa 2, des statuts de la Société, de détenir un minimum de 1 200 actions pendant la durée de leur mandat.

En plus de l'interdiction mentionnée dans les Plans d'options d'actions et d'actions de performance, le Directeur Général a pris l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture des actions qu'il détient dans la Société pendant toute la durée de son mandat social.

2.1.3 COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Directeur Général, les responsables des Groupes Opérationnels (*Operating Groups*) et des fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacun des Groupes Opérationnels (*Operating Groups*) est doté de son propre Comité exécutif.

À la date de publication du présent Document de référence, le Comité exécutif est composé de 18 membres :

- Didier Michaud-Daniel, Directeur Général ;
- Arnaud André, Organisation et *Business Development* ;
- Sami Badarani, Directeur financier ;
- Andrew Hibbert, Directeur juridique, Risques et *Compliance Officer* ;
- Philippe Lanternier, Corporate Development ;
- Tony Mouawad, Directeur Général Adjoint, Industrie et Infrastructures et Services aux gouvernements & Commerce international ;
- Xavier Savigny, Ressources Humaines ;
- Laurent Bermejo, Directeur Adjoint Europe ;
- Olivier Butler, Biens de consommation ;
- Eduardo Camargo, Amérique latine ;
- Juliano Cardoso, Matières Premières ;
- Philippe Donche-Gay, Marine & Offshore ;
- Bruno Ferreyra, Business Lines Industrie et Infrastructures ;
- Pedro Paulo Guimarães, Amérique du Nord ;
- Jon Hantho, Président-Directeur Général de Maxxam Analytics, Canada ;
- Neil Hopkins, Président Matières Premières ;
- Jacques Lubetzki, Europe ;
- Romain Petit, Asie du Nord.

2.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LA COMPOSITION, L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE DES FEMMES ET DES HOMMES, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, le présent rapport rend compte de la composition, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration au cours de l'année 2014, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En outre, il précise les principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, le Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société et enfin mentionne la publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

Le présent rapport, établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, a été préparé avec le soutien de la Direction de l'Audit interne, qui s'est notamment appuyée sur le rapport final de l'AMF sur le Comité d'audit du 22 juillet 2010 et les études et recommandations de l'AMF relatives aux rapports des Présidents sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de la Direction financière et de la Direction Juridique Risques et Compliance. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et des risques lors de ses réunions du 10 décembre 2014 et du 21 janvier 2015 et par le Comité des nominations et des rémunérations lors de ses réunions du 2 décembre 2014 et du 26 janvier 2015. Il a été examiné sous forme de projet par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 puis approuvé lors de la réunion du 25 février 2015.

2

2.2.1 CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a engagé en 2007 une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, et a, dans ce cadre, mis en place un certain nombre de mesures lui permettant notamment de suivre les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise définies par l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 20 octobre 2003, intitulées « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 ».

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le Code de gouvernement

d'entreprise auquel la Société se référerait serait « le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la nouvelle version de juin 2013 consolide les principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003, les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants et celles d'avril 2010 sur la représentation des femmes au sein des Conseils.

Ce Code est disponible sur le site Internet du Medef : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport mentionne les dispositions du Code AFEP/MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été dans le tableau ci-après.

Recommandations AFEP-MEDEF

Pratiques Bureau Veritas/Explications

Évaluation du Conseil (section 10.2 du Code)

L'évaluation doit mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations

La mesure de la contribution individuelle de chaque administrateur aux travaux du Conseil et des Comités n'est pas formalisée lors de l'évaluation annuelle, elle est traitée à l'occasion du renouvellement des mandats d'administrateurs et de membres des Comités. Toutefois, la cohérence des profils des administrateurs avec les besoins de l'entreprise a été examinée lors de l'évaluation. En outre, l'ensemble des membres du Conseil a exprimé une appréciation positive sur le fonctionnement collégial du Conseil, qui ne peut résulter que de contributions individuelles généralement satisfaisantes. Au regard du caractère collégial du Conseil, la Société ne souhaite pas formaliser cette évaluation individuelle qui risquerait de détériorer le climat de confiance.

Composition du Comité d'audit et des risques (section 16.1 du Code)
Ce Comité doit être composé de 2/3 d'administrateurs indépendants

Au-delà du critère d'indépendance, et compte tenu de la composition du Conseil, le choix des membres est principalement dicté par leur expérience et leur compétence notamment en matière financière et/ou comptable. Si la proportion des deux tiers de membres indépendants n'est pas respectée, néanmoins deux des quatre membres dont le Président sont indépendants.

Jetons de présence (section 21.1)

Existence d'une part variable prépondérante en fonction de la participation effective au Conseil et aux comités

En 2014, la part variable de la rémunération des administrateurs, soit environ 36% de la rémunération totale, n'est pas prépondérante, toutefois elle est très significative. Les règles de répartition des jetons de présence ont été modifiées pour l'exercice 2015 afin que la part variable de la rémunération des administrateurs soit prépondérante.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code)
Le Conseil a fixé, en fonction de la situation de chaque société et par rapport à l'enveloppe globale votée par les actionnaires, le pourcentage de la rémunération que ne doit pas dépasser cette attribution.

Les montants attribués sont étroitement contrôlés et réévalués à chaque nouveau plan en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action Bureau Veritas.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code)
L'attribution d'actions de performance aux dirigeants mandataires sociaux est conditionnée à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées

Le Conseil d'administration a estimé, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, que les dirigeants mandataires sociaux étaient soumis à l'obligation déjà suffisamment contraignante et élevée de conserver au moins 50% des actions issues de levées d'options de souscription ou d'achat d'actions et au moins 50% des actions de performance acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat social.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code)
La résolution d'autorisation du plan d'attribution proposée au vote de l'Assemblée générale doit mentionner le pourcentage maximum de l'enveloppe globale sous forme d'un sous-plafond d'attribution pour les dirigeants mandataires sociaux

Bien que le plafond exprimé en pourcentage du capital des attributions d'options d'actions et d'actions de performance n'apparaisse pas dans les résolutions, le Conseil veille au bon équilibre de ces attributions par rapport au capital de la Société, à la rémunération du Directeur Général et au nombre total d'options d'actions et d'actions de performance attribuées.

Indemnités de prise de fonctions, de départ et de non-concurrence (section 23.2.5 du Code) – Les conditions de performance de l'indemnité de départ doivent être appréciées sur deux exercices au moins. Ces conditions de performance fixées par les Conseils doivent être exigeantes et n'autoriser l'indemnisation d'un dirigeant qu'en cas de départ contraint, quelle que soit la forme que revêt ce départ, et lié à un changement de contrôle ou de stratégie.

Les cas de versement de l'indemnité de départ du Directeur Général sont plus larges que ceux prévus par la recommandation du Code AFEP-MEDEF, mais excluent strictement les cas de démission, de faute caractérisée, et de changement de fonction au sein du Groupe. Par ailleurs, des conditions de performance exigeantes ont été posées, dont la réalisation devra être constatée par le Conseil.

Information sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux (section 24 du Code) – Les objectifs personnels liés à la part variable sont rendus publics

Pour des raisons de confidentialité et de respect du secret des affaires, la Société ne présente pas les objectifs personnels du Directeur Général de façon détaillée.

Rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux (section 23.2.2 du Code) – La rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux est revue à échéances relativement longues (par exemple 3 ans). Si toutefois l'évolution de la rémunération fixe des dirigeants mandataires sociaux est effectuée annuellement, elle doit être modérée et respecter le principe de cohérence

La rémunération fixe du Directeur Général a été revue en 2014, soit un peu plus de deux ans après sa prise de fonction.

2.2.2 COMPOSITION, CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre de la diversification de la composition du Conseil d'administration et notamment de sa féminisation et de son internationalisation, la composition du Conseil avait évolué au cours de l'exercice 2013 avec les nominations de Mesdames Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas et la cooptation de Pascal Lebard en qualité d'administrateur. Trois des quatre nouveaux membres du Conseil avaient été qualifiés de personnalités indépendantes. Au cours de l'exercice 2014, la composition du Conseil d'administration n'a pas changé.

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'administration de la Société était donc composé de onze membres : Frédéric Lemoine, Président du Conseil d'administration, Stéphane Bacquaert, Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Michel Ropert et Pascal Lebard et Mesdames Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas.

La Société n'a pas désigné d'administrateur salarié, car étant une filiale d'une société soumise à l'obligation de désigner un administrateur salarié au sens du premier alinéa de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce, elle n'est pas elle-même soumise à cette obligation. Néanmoins, quatre représentants du Comité d'Entreprise assistent aux séances du Conseil d'administration.

Lors de sa réunion du 11 décembre 2014, le Conseil d'administration a examiné, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations réuni le 2 décembre 2014, le caractère indépendant ou non de ses membres au regard (i) de la définition mentionnée dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de juin 2013 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et (ii) des critères suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;

- ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe ;
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans ; et
- ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance.

Dans ce cadre, le Conseil, après examen du Comité des nominations et des rémunérations et sur recommandation de ce dernier, a apprécié le caractère significatif ou non de la relation d'affaires entretenue entre les administrateurs et la Société sur la base de la part significative ou non du chiffre d'affaires entre les sociétés du Groupe et celles du groupe au sein duquel l'administrateur exerce également un mandat social. Le Conseil a pu conclure que les relations d'affaires entretenues par Bureau Veritas avec les sociétés Technip et Louis-Dreyfus Armateurs n'étaient pas susceptibles de remettre en cause la qualification respective d'administrateur indépendant de Philippe Louis-Dreyfus et Nicoletta Giadrossi.

Sur la base de la définition et des critères mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF précité, sept des onze administrateurs ont été qualifiés d'indépendants : Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus et Pascal Lebard et Mesdames Nicoletta Giadrossi et Ieda Gomes Yell.

Au 31 décembre 2014, le Conseil d'administration de Bureau Veritas comprend 63% d'administrateurs indépendants en conformité avec les recommandations du Code AFEP/MEDEF.

SITUATION DES ADMINISTRATEURS AU REGARD DES CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DU CODE AFEP-MEDEF

Prénom, Nom	Frédéric Lemoine	Stéphane Bacquaert	Patrick Buffet	Aldo Cardoso
Mandat exercé au sein de la Société	Président du Conseil d'administration	Administrateur	Administrateur	Administrateur
Première nomination	14 avril 2009	2 juin 2008	18 juin 2007	3 juin 2009
Échéance mandat	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2015	AGOA 2015
Durée totale mandat(s)	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans
Critères d'indépendance AFEP/MEDEF				
Ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes	Président du Directoire de Wendel	Salarié de Wendel	✓	✓
Ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur	✓	✓	✓	✓
Ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement : <ul style="list-style-type: none"> • significatif de la Société ou de son Groupe, ou • pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité. 	✓	✓	✓	✓
Ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe	✓	✓	✓	✓
Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes	✓	✓	✓	✓
Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans	✓	✓	✓	✓
Ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance	✓	✓	✓	✓

La composition du Conseil d'administration est détaillée dans le paragraphe « Conseil d'administration » du présent chapitre. Cette section comprend notamment des informations relatives à la nationalité, l'âge, l'adresse professionnelle, les mandats au sein de la Société, les principales fonctions, la date de début et d'expiration des mandats, la biographie détaillée et la liste des mandats exercés par les administrateurs au cours des cinq années précédentes.

Pierre Hessler	Philippe Louis-Dreyfus	Jean-Michel Ropert	Lucia Sinapi-Thomas	Nicoletta Giadrossi	Ieda Gomes Yell	Pascal Lebard
Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur
19 juin 2002	27 juin 2005	21 décembre 2005	22 mai 2013	22 mai 2013	22 mai 2013	13 décembre 2013
AGOA 2015	AGOA 2015	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2017	AGOA 2015
12 ans	9 ans	9 ans	1 an	1 an	1 an	1 an
✓	✓	Salarié de Wendel	Administrateur recommandé par Wendel	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓



CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cadre des travaux du Conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration sont régies par le Règlement intérieur du Conseil d'administration dont la dernière mise à jour date du 5 novembre 2013.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions du Conseil d'administration (hors séance extraordinaire) est arrêté avant la fin de chaque exercice et communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous du Conseil d'administration relatifs à l'arrêté des comptes annuels et semestriels s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par les publications financières trimestrielles, la préparation de l'Assemblée générale annuelle et du Document de référence ou la marche des affaires (projets d'acquisition, cautions, avals et garanties, autorisations à donner en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration).

Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux séances du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels et semestriels.

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant les points inscrits à l'ordre du jour et remis à chaque membre plusieurs jours avant la réunion, afin de permettre un examen préalable des documents par les administrateurs.

En cours de séance, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par les membres de la Direction générale. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents utiles. Les présentations font l'objet de questions et sont suivies de débats avant le vote. Un projet de procès-verbal détaillé est ensuite transmis aux membres pour examen et commentaires avant d'être approuvé formellement en séance par le Conseil d'administration.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, destiné notamment à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires, a été adopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 juin 2009. Il fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour régulière par le Conseil d'administration. Le Règlement intérieur a ainsi été actualisé lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 août 2010 et du 27 mai 2011 afin respectivement de tenir compte des modifications apportées aux limitations de pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués en ce qui concerne le seuil d'autorisation des projets d'acquisition qui a été porté de 5 à 10 millions d'euros et d'augmenter de cent à trois cents le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur. Il a de nouveau été actualisé en juin, juillet et novembre 2013 afin notamment de tenir compte (i) de la division par quatre de la valeur nominale de l'action et de modifier en conséquence le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur (à savoir 1 200) et (ii) des modifications apportées au nouveau Code AFEP/MEDEF de juin 2013.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration constitue également la Charte de gouvernance des administrateurs.

Le Règlement intérieur précise que le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Règlement intérieur est divisé en cinq chapitres, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- le premier chapitre est consacré en particulier à la mission du Conseil d'administration, à la description des modalités de réunion du Conseil notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication, à la déontologie et à la Charte des administrateurs, et à la rémunération des administrateurs ;
- le deuxième chapitre est consacré aux règles d'indépendance des administrateurs ;
- les troisième et quatrième chapitres sont consacrés aux censeurs et aux Comités du Conseil d'administration ; et
- le dernier chapitre est consacré aux modalités de modification, d'entrée en vigueur et de publication du Règlement intérieur et à l'évaluation du Conseil d'administration.

Le Règlement intérieur prévoit également des limitations de pouvoirs de la Direction générale qui sont détaillées au paragraphe « Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général » du présent chapitre. Dans ce cadre, le Règlement intérieur précise notamment que toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel doit faire l'objet d'une approbation préalable du Conseil.

Le Règlement intérieur précise enfin que chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, la Société a établi une Charte de déontologie boursière et désigné un *Compliance Officer*. Cette Charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, personnes assimilées et cadres informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

La Charte de déontologie boursière a été modifiée lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 février 2010 afin d'étendre la durée des périodes d'abstention de 15 jours à 1 mois avant les publications financières.

Travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2014, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à huit reprises avec un taux de participation de 91%. Les réunions ont duré en moyenne trois heures trente.

S'agissant des questions comptables et financières, le Conseil d'administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013 et du premier semestre 2014 et examiné le chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2014, ainsi que la communication financière y afférente. Il a examiné l'activité et la marche des affaires ainsi que les documents de gestion prévisionnelle, la situation financière, l'endettement, la trésorerie et le financement à long terme du Groupe. Il a par ailleurs délégué au Directeur Général des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Enfin, le Conseil d'administration a revu et approuvé, respectivement lors de ses réunions de février et décembre 2014, le budget du Groupe pour l'exercice 2014 et le projet de budget du Groupe pour l'exercice 2015.

S'agissant des questions de gouvernance, le Conseil d'administration a examiné la conformité de la Société aux recommandations du Code AFEP/MEDEF et de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et les rémunérations pour l'année 2014, la mise en œuvre de la règle du « Say on Pay », et fixé la rémunération du Directeur Général et les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs. En outre, le Conseil a étudié les nominations et évolutions au sein du Comité exécutif du Groupe. Par ailleurs, le 5 mars 2014, le Conseil d'administration a constaté, sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la réalisation des conditions de performance des plans d'attribution d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions des 18 juillet et 14 décembre 2011, 18 juillet 2012 et 22 juillet 2013. Le Conseil d'administration a également approuvé le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Conseil d'administration faisant usage des délégations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'options d'actions au bénéfice des *managers* et du Directeur Général. Il a également autorisé le Directeur Général à mettre en œuvre le programme de rachat d'actions et à reconduire le contrat de liquidité. Le Conseil d'administration a également procédé à la réduction du capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions.

S'agissant des questions stratégiques, le Conseil d'administration a approuvé, sur recommandation du Comité stratégique, les projets d'acquisition significatifs du Groupe. Le Conseil d'administration a notamment autorisé le projet d'acquisition de MatthewsDaniel dont le détail figure dans la note 2 annexée aux états financiers consolidés du Groupe au paragraphe 4.1 du présent Document de référence ainsi que les modalités de son intégration au sein du Groupe.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF de juin 2013 et en application de l'article 5.4 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, la Société procède depuis 2009 à une

évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités.

Cette évaluation a notamment pour objectif de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace et de vérifier que les questions importantes sont préparées et débattues. Les résultats de cette évaluation sont chaque année examinés par le Comité des nominations et des rémunérations avant d'être présentés au Conseil d'administration qui, à cette occasion fait un point sur son fonctionnement, sa composition et son organisation.

Pour l'exercice 2014, l'évaluation a été réalisée par un cabinet spécialisé au moyen d'entretiens individuels avec chacun des onze administrateurs, le Directeur Général, le Directeur financier, le Directeur *Corporate Development* et l'ancien Directeur des Ressources Humaines. Le cabinet est le même que celui qui avait réalisé l'évaluation en 2011.

Les résultats de cette évaluation ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors de la réunion du Comité des nominations et des rémunérations du 2 décembre 2014 avant d'être présentés au Conseil d'administration lors de sa réunion du 11 décembre 2014.

Sur la base des résultats largement satisfaisants de l'évaluation, le Conseil a défini des pistes d'amélioration pour l'année 2015 : (i) augmentation du nombre de présentations faites au Conseil par les membres du Comité exécutif du Groupe, (ii) évolution du format des présentations financières faites au Conseil, (iii) établissement d'un planning annuel des thèmes à aborder par le Conseil et les Comités reflétant les attentes des administrateurs et (iv) modification des modalités de renouvellement des mandats des administrateurs pour opérer un échelonnement et éviter ainsi le renouvellement de la moitié des membres tous les deux ans.

La mesure de la contribution individuelle de chaque administrateur aux travaux du Conseil et des Comités n'est pas strictement formalisée lors de chaque exercice annuel, elle est traitée à l'occasion du renouvellement des mandats d'administrateurs et de membres des Comités. Toutefois, la cohérence des profils des administrateurs avec les besoins de l'entreprise a été examinée lors de l'évaluation. En outre, l'ensemble des membres du Conseil a exprimé une appréciation positive sur le fonctionnement collégial du Conseil, qui ne peut résulter que de contributions individuelles généralement satisfaisantes. Au regard du caractère collégial du Conseil, la Société ne souhaite pas formaliser davantage cette évaluation individuelle qui risquerait de détériorer le climat de confiance.

Comités du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la faculté pour celui-ci de créer en son sein un ou plusieurs comités destinés à nourrir la réflexion de ses membres, à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Les Comités ont un rôle consultatif, ils sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumet à leur examen, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de compte rendu, de propositions ou de recommandations.

En 2014, le Conseil d'administration a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois Comités spécialisés dont les membres sont tous issus du Conseil d'administration : le Comité d'audit et des risques, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique.

Comité d'audit et de risques

Le Comité d'audit et des risques s'est doté lors de sa réunion du 27 juillet 2009 d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il a été actualisé lors de la réunion du 11 décembre 2012 et approuvé par le Conseil d'administration du même jour.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il prépare et facilite le travail du Conseil d'administration sur ces points.

Il a plus particulièrement pour missions :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable, de la permanence des méthodes comptables appliquées, des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives et du périmètre de consolidation ;
- l'examen, avant qu'ils ne soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société dont les communiqués sur l'information trimestrielle et les résultats ;
- la revue et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de la sécurité des systèmes d'information ;
- l'examen des risques, des contentieux et des engagements hors-bilan significatifs ;
- la formulation de propositions au Conseil d'administration pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes et le contrôle de leur indépendance. Dans le cadre du contrôle de l'indépendance des Commissaires aux comptes, le comité se fait communiquer deux fois par an, lors de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, le détail des honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les autres sociétés du Groupe aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société. En outre, l'approbation préalable des membres du Comité est requise pour toute mission de conseil de type « due diligence » d'acquisition, dont le montant des honoraires proposés par les Commissaires aux comptes au début de la mission serait supérieur ou égal à 350 000 euros.

Le Comité d'audit et des risques doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'administration et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil d'administration sur les points ci-dessus.

Il se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins avant chaque publication financière.

Le Comité d'audit et des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction générale et les Commissaires aux comptes de la Société.

Le Président du Comité organise une réunion hors la présence de la Direction de la Société avec les Commissaires aux comptes et le Directeur de l'Audit interne.

Il peut, dans l'exercice de ses missions et après en avoir informé le Président du Conseil d'administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'administration, se faire communiquer par la Direction générale tout document qui lui paraîtrait utile à l'exercice de sa mission et auditionner tout ou partie des membres de la Direction générale ou toute autre personne que le Comité jugera utile d'auditionner.

Le Comité d'audit et des risques peut également se faire assister en réunion de tout tiers de son choix (expert, conseil, avocat ou Commissaire aux comptes).

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de juin 2013, et sauf exception justifiée par l'urgence, les informations nécessaires aux délibérations du Comité sont adressées quelques jours avant la réunion et, dans la mesure du possible, l'examen des comptes par le Comité se fait au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration. En 2014, le Comité a pu examiner les comptes annuels au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration. Pour les résultats semestriels, la réunion du Comité a eu lieu le même jour que le Conseil, néanmoins l'arrêté des comptes a été examiné en amont avec des séances préparatoires et les documents ont été envoyés suffisamment à l'avance aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance dans de bonnes conditions.

Au 31 décembre 2014, le Comité d'audit et des risques était composé de quatre membres : Aldo Cardoso, Président, Jean-Michel Ropert, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas. Ieda Gomes Yell est membre du Comité d'audit et des risques depuis le 5 mars 2014. Sur la base de leurs formations et leurs expériences professionnelles, la Société estime que les membres du Comité d'audit et des risques ont la compétence financière et comptable requise pour être membre. Au-delà du critère d'indépendance, et compte tenu de la composition du Conseil, le choix des membres est principalement dicté par leur expérience et leur compétence notamment en matière financière et/ou comptable. La proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP/MEDEF de juin 2013 n'est pas respectée, néanmoins deux des quatre membres, dont le Président, sont indépendants.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni à huit reprises au cours de l'année 2014, avec un taux de participation de 91%. Le Directeur financier, les Directeurs des Services comptables et de gestion, le Directeur de l'Audit interne et les Directeurs de la Trésorerie et de la Fiscalité ont participé aux réunions du Comité. Le Directeur Juridique, Risques et *Compliance* est intervenu ponctuellement.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les réunions du Comité d'audit et des risques et ont à cette occasion présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

En 2014, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013, des résultats semestriels 2014 et du chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2014, et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur la valorisation et les allocations des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges, et les engagements hors bilan significatifs.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil des Commissaires aux comptes, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2013, l'évolution de la dette, les effets de change et les différentes opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu semestriellement les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions. Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs examiné les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier.

Enfin, le Comité d'audit et des risques a analysé les résultats et le suivi des plans d'actions de la cartographie des risques opérationnels et de *Compliance*, les contentieux significatifs ainsi que les procédures de contrôle interne. Le Directeur Juridique, Risques et *Compliance* a présenté au Comité d'audit et des risques des rapports semestriels sur la gestion des risques et sur la *Compliance*. À cette occasion, les Commissaires aux comptes ont informé le Comité de leurs principaux constats sur l'identification des risques et l'évaluation des procédures de contrôle interne.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques a fait un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du Comité au Conseil d'administration. Dans ce cadre, le Président a notamment présenté au Conseil les recommandations, conclusions et/ou observations du Comité sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil au cours de laquelle lesdits comptes ont été arrêtés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil d'administration au Comité d'audit et des risques.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêtés des orientations stratégiques du Groupe, le budget du Groupe et ses révisions ainsi que les projets d'acquisition et de cession notamment ceux soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2014, le Comité stratégique était composé de cinq membres : Frédéric Lemoine, Président, Patrick Buffet, Stéphane Bacquaert, Pierre Hessler et Ieda Gomes Yell. Trois membres sur cinq sont indépendants.

Au cours de l'année 2014, le Comité stratégique s'est réuni à six reprises, avec un taux de participation de 90%. Il a principalement examiné l'opportunité et la faisabilité de différentes options stratégiques se présentant au Groupe ainsi que les projets d'acquisition dont MatthewsDaniel (cf. note 2 des états financiers consolidés figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence).

Le Président du Comité stratégique rend compte de l'activité du Comité au Conseil d'administration.

Comité des nominations et des rémunérations

La Société dispose d'un Comité unique des nominations et des rémunérations doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé de faire des propositions au Conseil d'administration sur la sélection des membres de la Direction générale, la sélection des membres du Conseil d'administration, les plans de succession et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Au 31 décembre 2014, le Comité des nominations et des rémunérations était composé de quatre membres tous indépendants : Pierre Hessler, Président, Philippe Louis-Dreyfus, Pascal Lebard et Nicoletta Giadrossi. Pascal Lebard est membre du Comité des nominations et des rémunérations depuis le 5 mars 2014. Le Comité ne comprend aucun dirigeant mandataire social. Frédéric Lemoine assiste aux réunions du Comité ainsi que le Directeur Général, sauf sur les points de l'ordre du jour les concernant. Ils ne participent pas aux délibérations.

Au cours de l'année 2014, le Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises avec un taux de participation de 85%. Il a étudié la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2014 ainsi que les critères quantitatifs et qualitatifs permettant de déterminer la part variables de cette rémunération au titre de l'exercice 2013. Il a également recommandé la mise en place de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'options d'achat d'actions, approuvés par le Conseil d'administration du 16 juillet 2014 et examiné les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs pour l'année 2014. Par ailleurs, le Comité des nominations et des rémunérations a travaillé sur les problématiques de plan de succession au sein du Comité exécutif du Groupe ainsi que sur l'évolution de la composition du Conseil d'administration et des Comités afin de poursuivre son objectif de renforcer la diversité et la complémentarité des compétences requises, d'internationaliser sa composition et d'accroître la représentation des femmes. Enfin lors de sa séance de décembre 2014, il a procédé à l'évaluation de la conformité des pratiques de la Société au regard des recommandations AFEP/MEDEF de juin 2013 et a examiné les résultats de l'évaluation du Conseil et de ses Comités. Dans ce cadre, il a proposé un plan d'action au Conseil.

Le Président du Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, actualisé le 5 novembre 2013, définit les rôles respectifs du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général et prévoit également des limitations aux pouvoirs du Directeur Général.

Outre les décisions visées par la Loi nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration, l'approbation préalable des administrateurs est requise, pour les décisions du Directeur Général suivantes :

- (i) approbation du budget annuel ;
- (ii) toute mise en place par la Société de plans d'options ou d'actions gratuites et toute attribution au Comité de direction du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- (iii) toute mise en œuvre d'une procédure prévue au Livre VI du Code de commerce ou procédure équivalente visant la Société ou toutes filiales françaises ou étrangères contribuant à plus de 5% du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe ;
- (iv) toute modification substantielle des règles de gouvernement d'entreprise relatives au contrôle interne visées à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- (v) tout achat d'actions de la Société, à l'exception de ceux effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité préalablement approuvé par le Conseil d'administration ;
- (vi) toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission sur un marché réglementé ou du retrait de la cote de tout instrument financier émis par la Société ou l'une de ses filiales ;
- (vii) toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social ou à annuler des titres de la Société ;
- (viii) sous réserve des pouvoirs que la Loi et les statuts attribuent à l'Assemblée générale, toute nomination, révocation, renouvellement ou non-renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes, y compris dans toutes filiales françaises ou étrangères dont les capitaux propres dans les comptes consolidés dépassent 50 millions d'euros ;
- (ix) toute opération visée ci-dessous dès lors que son montant unitaire dépasse 10 millions d'euros et pour autant que l'opération n'ait pas été autorisée dans le budget annuel :
 - acquisition ou cession d'actifs mobiliers ou immobiliers de la Société [autres que ceux visés ci-dessous],
 - acquisition ou cession de participations ou de fonds de commerce,
 - accord de partenariat assorti d'un investissement du montant visé ci-dessus ;
- (x) tout accord d'endettement, tout financement ou tout engagement hors-bilan de la Société (non déjà visé au présent article et autre que les cautions, avals et garanties) supérieur à un montant global annuel ou par opération de 50 millions d'euros ;
- (xi) toute approbation donnée par la Société à des sociétés contrôlées directement ou indirectement de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes (ix) et (x) ci-dessus ;
- (xii) l'octroi de toute sûreté destinée à garantir les engagements pris par la Société d'un montant unitaire supérieur à 5 millions d'euros ;
- (xiii) la mise en place de mécanismes d'intéressement ou de participation au niveau de la Société ou au niveau du Groupe globalement ;
- (xiv) en cas de litige, conclusion de toute transaction ayant un impact net pour le Groupe (après prise en compte des assurances) supérieur à 10 millions d'euros ;
- (xv) embauche/nomination, licenciement/révocation et rémunération annuelle des membres du Comité de direction ;
- (xvi) toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel.

Ces limitations de pouvoirs du Directeur Général sont valables dans l'ordre interne mais sont inopposables aux tiers en application des dispositions de l'article L. 225-56-1 alinéa 3 du Code de commerce.

PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations des administrateurs

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée générale du 22 mai 2013. Le montant total versé au titre de l'exercice 2014 s'est élevé à 460 246 euros.

La répartition des jetons de présence s'effectue en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et aux Comités. Les modalités d'attribution modifiées par le Conseil d'administration du 18 juillet 2011, n'ont pas changé en 2014. En 2014, la part variable de la rémunération des administrateurs, soit environ 36% de la rémunération totale, n'est pas prépondérante, toutefois elle est très significative. Les règles de répartition des jetons de présence seront modifiées pour l'exercice 2015 afin que la part variable de la rémunération des administrateurs soit prépondérante.

En 2014, les jetons de présence ont été alloués sur la base suivante :

Administrateurs

- forfait de 15 000 euros par administrateur ; et
- présence : 1 250 euros par séance du Conseil d'administration.

Présidence de Comité

- forfait de 20 000 euros et 40 000 euros pour le double Comité d'audit et des risques ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Membres de Comités

- forfait de 5 000 euros par membre ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Le détail des rémunérations versées aux administrateurs au cours de l'exercice 2014 est présenté dans le tableau N°3 figurant au paragraphe 2.3.3 Tableaux normalisés conformes aux recommandations de l'AMF du présent chapitre.

Rémunération du Directeur Général et du Président du Conseil d'administration

Lors de sa réunion du 5 mars 2014, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté les règles et principes applicables en 2014 aux rémunérations et avantages de toute nature accordés à Didier Michaud-Daniel, Directeur Général.

Ces rémunérations se composent d'une partie fixe et d'une partie variable.

La part variable de la rémunération du Directeur Général a deux composantes :

- une composante quantitative liée à la réalisation d'un objectif budgétaire de Résultat opérationnel ajusté (ROA) et de *cash flow* opérationnel ; et
- une composante qualitative liée à l'atteinte d'objectifs qualitatifs individuels.

Frédéric Lemoine, Président du Conseil d'administration depuis le 5 novembre 2013, a souhaité ne pas percevoir de rémunération pour son mandat de Président outre que ses jetons de présence.

Le détail des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés au Directeur Général, et au Président du Conseil d'administration ainsi que le détail des rémunérations versées en 2014 est présenté dans le paragraphe 2.3 Rémunération des dirigeants » du présent chapitre.

Le Directeur Général ne perçoit pas de jetons de présence à raison des mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

2.2.3 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ORGANISATION ET APPROCHE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Direction générale

La Direction générale du Groupe s'assure de la mise en œuvre des objectifs du contrôle interne notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe, sur la base des principes et de l'organisation précédemment définis par le Conseil d'administration.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de *reporting* financier régulier ;
- le suivi d'indicateurs pertinents par les différentes Directions du Groupe ; et
- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

Comité d'audit et des risques

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit et des risques de la Société est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du processus de contrôle légal des comptes annuels et consolidés et de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques établit un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du comité au Conseil d'administration.

En 2014, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013, des résultats semestriels 2014 et du chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2014, et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur la valorisation et les allocations des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges, et les engagements hors bilan significatifs.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil des Commissaires aux comptes, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2013, l'évolution de la dette, les effets de change et les différentes opportunités de financement du Groupe.



Le Comité d'audit et des risques a également revu semestriellement les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions. Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs examiné les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier.

Enfin, le Comité d'audit et des risques a analysé les résultats et le suivi des plans d'actions de la cartographie des risques opérationnels et de *Compliance*, les contentieux significatifs ainsi que les procédures de contrôle interne. Le Directeur Juridique, Risques et *Compliance* a présenté au Comité d'audit et des risques des rapports semestriels sur la gestion des risques et sur la *Compliance*. À cette occasion, les Commissaires aux comptes ont informé le Comité de leurs principaux constats sur l'identification des risques et l'évaluation des procédures de contrôle interne.

Audit interne

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a pour mission d'effectuer des audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Les entités auditées sont sélectionnées à l'occasion de la définition du plan d'audit annuel revu par le Comité d'audit et validé par la Direction générale. Le choix des entités dépend de plusieurs critères dont notamment l'absence d'audits récents, des changements au sein du management, ou à des écarts de performance par rapport aux objectifs fixés.

L'objectif des audits est d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que d'évaluer l'organisation, l'efficacité et l'optimisation des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures couverts sont :

- la conformité au Code d'éthique ;
- les ventes et les clients ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ressources humaines ;
- la trésorerie ; et
- les procédures de clôture et le *reporting*.

En outre, à l'occasion de chaque mission d'audit, une revue de la performance financière des activités est effectuée afin de vérifier la cohérence d'ensemble de l'information financière produite par l'entité contrôlée. Les rapports d'audit sont communiqués aux *managers* des unités opérationnelles et à leur hiérarchie, aux Directions centrales fonctionnelles et à la Direction générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent la mise en place de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

La Direction de l'Audit interne utilise une suite logicielle de gestion des risques, contrôles et plans d'actions qui permet de suivre la mise en œuvre des plans d'actions établis à la suite des missions d'Audit interne et des procédures d'auto-évaluation annuelles du contrôle interne telles que décrites au paragraphe « Dispositif de Contrôle Interne » ci-après.

Directions centrales

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des Directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Juridique, Risques et *Compliance*, Ressources Humaines, Finance et Contrôle de Gestion, Qualité, et Technique.

- La Direction juridique, Risques et *Compliance* est en charge des Affaires Juridiques, du *Risk Management* et du Programme de Conformité du Groupe. Fonction support des opérationnels pour la revue des aspects juridiques des appels d'offres et contrats importants, elle gère directement ou supervise, selon les cas, les contentieux opérationnels du Groupe. En liaison étroite avec les opérationnels et les Directions Technique et Qualité du Groupe, la Direction juridique, Risques et *Compliance* contribue à l'identification des risques principaux associés aux activités du Groupe, définit les politiques de gestion des risques, et les procédures de revue des appels d'offres et contrats du Groupe. Elle est également en charge de mettre en place les polices d'assurances de responsabilité du Groupe. Par ailleurs, elle définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité du Groupe, comprenant le Code d'éthique, ses procédures internes d'application, les formations correspondantes, et les audits réguliers (internes et externes).
- La Direction des Ressources Humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des *managers* du Groupe et s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.
- La Direction financière gère l'ensemble des informations financières consolidées du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe dont le Manuel de Gestion du Groupe (MAG). Dans ce cadre, elle définit un ensemble de procédures, d'outils et de références qui visent à assurer la qualité et la cohérence des informations transmises (*reporting* de gestion, états financiers). En particulier, le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent un suivi et un contrôle de cohérence centralisés et permanents des informations financières et comptables.
- La Direction Qualité définit et supervise le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle s'assure que les différentes divisions ont mis en place les moyens de contrôler l'application des procédures. La Direction Qualité est également responsable de la mesure de la satisfaction des clients.

Les Directions techniques au sein des divisions opérationnelles ont pour objet de définir la politique de maîtrise des risques techniques, de contrôler la qualité technique des prestations réalisées, la qualification technique des organisations et des intervenants ainsi que l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe. Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre desdites actions. Ces réseaux locaux peuvent éventuellement être communs à plusieurs Directions, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, qualité et management des risques techniques.

Dispositifs de Contrôle Interne

Bureau Veritas a adopté les principes généraux du cadre de Référence de l'AMF et a mis en place un dispositif permettant de couvrir l'ensemble des filiales du Groupe.

L'objectif est de leur apporter un outil leur permettant de s'auto-évaluer et d'identifier des axes de progrès en matière de contrôle interne.

En application dudit cadre de Référence, trois questionnaires annuels d'auto-évaluation du contrôle interne sont utilisés :

- deux questionnaires sont utilisés au niveau du siège et pour certaines fonctions transverses : un portant sur les principes généraux de contrôle interne et sur certains aspects financiers stratégiques à destination des différentes Directions centrales de Bureau Veritas SA

et l'autre portant plus spécifiquement sur le contrôle interne comptable et financier, en particulier le pilotage de l'organisation comptable et financière au niveau central à destination des fonctions Finance et Support de Bureau Veritas SA ; et

- un questionnaire portant sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière est complété par l'ensemble des entités opérationnelles du Groupe.

Cet exercice d'auto-évaluation permet de s'assurer de l'application correcte des principes comptables définis dans le Manuel d'administration et de gestion du Groupe (MAG), de faire un état des lieux de la qualité des processus de contrôle existants et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives.

CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Information financière et comptable

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives à la production de l'information financière et comptable, le Groupe s'appuie sur :

- **le référentiel externe** intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit notamment ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005 ; et
- **le référentiel interne** constitué par le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité du Groupe et le Manuel de Gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales.

La Direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

Elle a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie et en particulier les risques de couverture et de taux de change, de piloter la politique fiscale et de superviser les risques de crédit. Elle est un élément moteur dans certaines initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (*Shared services centers*) ou de globalisation des achats.

La Direction financière s'appuie sur un réseau de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais leur reporting fonctionnel étant réalisé auprès du Directeur financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le processus budgétaire est très structuré et permet de fixer des objectifs à un niveau très détaillé (*business units*). Le budget qui en résulte est donc un instrument de contrôle fort permettant un suivi mensuel précis de l'activité au niveau de chaque Pays/Activité. Ce contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permet à la Direction générale de réaliser un suivi efficace de la performance financière du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Support aux acquisitions

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions. Cette mission débute avec la conception d'un plan d'intégration ajusté selon les informations collectées lors des phases d'audits préalables (*Due diligence*). Elle se poursuit après réalisation de l'acquisition, par la mise en œuvre du plan d'intégration en étroite collaboration avec les divisions opérationnelles. Cette mission est formalisée par un ensemble de procédures appelé *Post Merger Integration Plan* (PMIP), structuré et mis à jour autour des domaines suivants : Finance, Ressources Humaines, Communication, Juridique, Risques, *Compliance* & Contentieux, Assurance, Qualité, Systèmes d'Information et Informatique.

En 2014, une partie des effectifs de l'équipe d'Audit interne a été mobilisée sur toutes les acquisitions réalisées, et plus particulièrement sur l'intégration de Maxxam, Quiktrak, Andes Control, et MatthewsDaniel.

La Direction de l'Audit interne assure la bonne coordination entre les divisions opérationnelles, qui sont responsables des intégrations, et l'ensemble des fonctions support du siège, dans une dynamique d'amélioration permanente grâce à l'expérience acquise sur chaque opération.

Gestion des risques et suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une prestation par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques du Groupe. Cette organisation s'appuie sur deux réseaux transversaux et leurs Directions respectives : la Direction juridique, Risques et *Compliance* et les Directions technique et Qualité du Groupe.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée et déclinée au sein des divisions et des zones géographiques.



Le Groupe réalise et met à jour régulièrement des cartographies des risques au sein des divisions du Groupe pour identifier et quantifier les risques opérationnels et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques. Des plans d'actions précis et détaillés sont alors élaborés et leur mise en œuvre est confiée aux opérationnels. Des actions « transversales » portant notamment sur les standards techniques, le suivi des réglementations et les programmes mondiaux d'assurances sont également décidés et mis en œuvre par les Directions techniques.

En outre, les Directions opérationnelles établissent, avec le concours des Directions techniques et de la Direction juridique, Risques et *Compliance*, des cartographies des risques ciblées sur les nouvelles activités.

Au sein du réseau, le Groupe poursuit sa politique de maîtrise des risques opérationnels visant à densifier et à spécialiser les centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

La conduite de la politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation de réseaux de proximité, responsables de la gestion des risques, et ce sous tous leurs aspects : technique, qualité, juridique et *Compliance* afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction juridique, Risques et *Compliance* et la Direction financière.

La procédure de suivi des litiges est intégrée dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les Directeurs d'entités opérationnelles, les divisions, et la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

Chaque division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs du Groupe, afin de :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

La politique du Groupe consistant à centraliser les assurances de responsabilité civile professionnelle par le biais de programmes mondiaux, contribue aux contrôles de la Direction et favorise le *reporting* des risques opérationnels et des litiges.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règles internes visant notamment à la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Suivi des Accréditations – Rôle des Directions techniques

Bureau Veritas bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou « *licence to operate* » (accréditations, agréments, délégations, etc.) qui émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

Les Directions techniques ont pour objet de s'assurer que les prestations fournies par chaque entité du Groupe sont réalisées en conformité avec les procédures Bureau Veritas (pour l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe) et dans le respect du cahier des charges à caractère réglementaire ou privé de l'organisme délivrant l'autorisation d'exercer.

En fonction du domaine d'activité, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

- dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine & Offshore, Certification, Biens de consommation, et Services aux gouvernements), les Directions techniques sont centralisées et fournissent des procédures et des règles applicables partout dans le monde ;
- dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, des Directions techniques locales fournissent des méthodologies applicables dans leur pays/région sous le contrôle d'une Direction Technique centrale.

Les différentes Directions techniques s'appuient sur un réseau structuré de responsables techniques dans chaque division et réalisent chaque année un certain nombre d'audits techniques pour s'assurer du respect des procédures et de la bonne application des règles définies par le Groupe ainsi que de celle des méthodologies définies localement.

Qualité et Certification ISO

La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 réalisée par un organisme indépendant et international.

La Direction de la Qualité a pour objectif de déployer et d'animer un système qualité permettant d'assister les unités opérationnelles et fonctionnelles dans leur volonté de constante amélioration des processus que celles-ci doivent mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des clients.

Pour atteindre cet objectif, la Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans le réseau géographique et au niveau central.

Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines du Groupe s'assure de la cohérence et de l'équité des politiques d'évaluation et de rémunération des *managers*, tout en prenant en compte les éventuelles spécificités liées au contexte local. Ainsi le processus de gestion de la performance des *managers* est défini par le Groupe qui en contrôle le déploiement à travers le réseau. Ceci permet d'assurer que les *managers* du Groupe sont évalués et rémunérés selon des critères objectifs connus. Par ailleurs, des processus de gestion des carrières sont mis en place par la DRH Groupe pour permettre l'émergence des « talents » et le développement des collaborateurs.

L'ensemble des données relatives à ces processus RH Groupe sont gérées dans un logiciel intégré.

L'évolution de la masse salariale est encadrée par le Groupe. Elle est analysée tous les ans lors du processus budgétaire afin d'assurer la maîtrise des risques éventuels liés aux augmentations des coûts de personnel. Enfin, des indicateurs clés, tel que le taux d'attrition des effectifs, sont suivis régulièrement par la DRH Groupe et des plans d'action déployés en collaboration avec le réseau de responsables Ressources Humaines.

Programme de Conformité (Compliance Program)

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés. Bureau Veritas, membre de l'IFIA (International Federation of Inspection Agencies), a adopté en 2003 un Code d'éthique applicable à l'ensemble des salariés du Groupe.

Ce Code d'éthique, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Bureau Veritas a accompagné le déploiement de son Code d'éthique par la mise en place d'un programme dédié à l'éthique (ci-après le « Programme de Conformité ») dont le Code d'éthique fait partie intégrante. Il veille au déploiement et au contrôle de ce Programme.

Le Code d'éthique et le Programme de Conformité ont été actualisés courant 2012 avec pour objectif de renforcer (i) les procédures de lutte contre la corruption, (ii) la formation et la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique et du Programme de Conformité du Groupe et (iii) leur mise en œuvre.

Ce nouveau Programme de Conformité comprend une version mise à jour du Code d'éthique désormais disponible en 32 langues (contre vingt-et-une auparavant), un nouveau manuel de procédures internes

disponible facilement pour tous les collaborateurs désormais en 11 langues (contre six auparavant) et un module de formation obligatoire sous forme principalement d'e-learning à destination de l'ensemble des collaborateurs désormais disponible en 16 langues. Le déploiement du nouveau Programme de Conformité est assuré par un réseau dédié de responsables au sein des ressources humaines. Un système de reporting régulier a été mis en place par ces derniers afin de suivre de manière trimestrielle le nombre de collaborateurs formés au programme de Conformité avec pour objectif d'atteindre 100%.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres ont été désignés par le Conseil d'administration est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce Comité traite tous les problèmes d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du Programme de Conformité. Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables de la conformité, relais de la fonction dans les différentes zones et régions géographiques et les divisions du Groupe.

Dans les unités opérationnelles, chaque Directeur d'unité est responsable de l'application du Programme de Conformité par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des Directeurs de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque Directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, peuvent être prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

Une description détaillée du Programme de Conformité dédié à l'éthique (*Compliance Program*) figure au paragraphe 5.1.4 Loyauté des pratiques du présent Document de référence.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Bien que le Groupe apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif soit, ou ait été, respecté en toutes circonstances.

ÉVOLUTIONS DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe entend poursuivre dans les années à venir, une dynamique visant à plus de coordination et d'intégration entre les différentes parties prenantes : audits du réseau, audits Internes, audits financiers externes, audits qualité, audits des autorités d'accréditations, et audits techniques.

Par ailleurs, en termes de gestion des risques, le Groupe poursuivra ses efforts afin d'adapter en permanence les cartographies des risques des divisions et des zones géographiques en fonction de l'évolution du marché et du Groupe. En outre, le Comité exécutif du Groupe sera tenu informé de l'état d'avancement des plans d'actions en 2015.

2.2.4 MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 26 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre 6-

2.2.5 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre 3- Rapport du management du présent Document de référence.

La structure du capital figure au chapitre 6- Informations sur la Société et le Capital du présent Document de référence.

2.2.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration, un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 23 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

BM&A
Eric Seyvos



2.3 RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

2.3.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La politique de rémunération du Directeur Général de Bureau Veritas est définie par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations.

Cette politique est revue et débattue chaque année au sein du Conseil d'administration.

Elle répond aux objectifs suivants :

- attirer et retenir un profil correspondant au marché global sur lequel opère le Groupe ;
- valoriser la réalisation d'objectifs annuels ambitieux ;

- conditionner le versement d'une rémunération à long terme à la réalisation d'objectifs dans l'intérêt des actionnaires et plus globalement de toutes les parties prenantes ;

- avoir des dispositifs de rémunération compétitifs par rapport à des homologues français et internationaux.

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF révisé en juin 2013 auquel le Groupe se réfère, les principes suivants ont été retenus par le Comité des nominations et des rémunérations pour recommander au Conseil d'administration des systèmes de rémunération en phase avec les valeurs du Groupe.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La politique de rémunération du Directeur Général repose sur des principes généraux qui sont les suivants :

Équilibre et clarté

La rémunération du Directeur Général est composée de quatre éléments ayant chacun un objectif spécifique :

- une part fixe annuelle (salaire de base) venant reconnaître le poids et le périmètre de la fonction. Elle est comparée chaque année aux pratiques de sociétés françaises et internationales aux enjeux, caractéristiques et contextes comparables ;
- une part variable annuelle composée d'une part quantitative et d'une part qualitative, reconnaissant la réalisation d'objectifs annuels formalisés et exigeants, revue chaque année par le Comité des nominations et des rémunérations qui émet une recommandation au Conseil d'administration ;
- un intéressement à long terme (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance) aligné sur l'intérêt des actionnaires dont la mise en œuvre est sujette à l'approbation des résolutions correspondantes en Assemblée générale et à la décision du Conseil d'administration ;
- une indemnité de départ liée à l'exercice du mandat social, limitée dans le temps et soumise à des conditions de performance.

Le poids de chaque élément de rémunération est défini de manière équilibrée, avec un accent donné à la composante actionnariale (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions de performance).

Aucune retraite supplémentaire (à prestations ou à cotisations définies) n'est prévue.

Le Directeur Général bénéficie de la mise à disposition d'un véhicule de fonction et est éligible aux dispositifs de prévoyance au même titre que les autres dirigeants et salariés du Groupe.

Mesure et cohérence

La politique, les mécanismes et niveaux de rémunération attribués au Directeur Général sont fixés en cohérence avec ceux des autres dirigeants du Groupe.

Le Comité des nominations et des rémunérations revoit et apprécie chaque année la pertinence des dispositifs de rémunération et notamment les critères d'attribution de la part variable pour l'année à venir.

Pour cela, il prend en compte :

- les objectifs à long terme du Groupe ;
- la création de valeur actionnariale ;
- les *benchmarks* conduits chaque année avec l'aide d'un conseil extérieur sur la base de sociétés françaises et internationales ;
- les recommandations du Code de gouvernance applicable (Code AFEP/MEDEF révisé en juin 2013).

Simplicité et intelligibilité

Les règles afférentes à la rémunération du Directeur Général sont simples.

Chaque année, le Comité des nominations et des rémunérations propose au Conseil d'administration des critères de performance quantitatifs et des niveaux d'objectifs définis de manière précise. Les critères et niveaux retenus sont cohérents avec ceux du plan stratégique :

- résultat opérationnel ajusté et *cash flow* opérationnel (part variable annuelle), résultat opérationnel ajusté et ratio résultat opérationnel ajusté/chiffre d'affaires (options de souscription ou d'achat d'actions et actions de performance) ;
- les objectifs qualitatifs individuels annuels sont proposés au Conseil d'administration par le Comité des nominations et des rémunérations. Ils ne sont pas rendus publics pour des raisons de confidentialité.

PART FIXE

Le salaire de base du Directeur Général a été déterminé par rapport au périmètre de la fonction et aux pratiques observées dans des groupes français et internationaux dont le chiffre d'affaires, la capitalisation boursière et les enjeux se rapprochent de ceux de Bureau Veritas.

Chaque année, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, une vérification est effectuée sur le positionnement de la rémunération du Directeur Général, ainsi que des principaux dirigeants du Groupe à partir des panels définis.

PART VARIABLE ANNUELLE

La part variable annuelle du Directeur Général représente 100% de la part fixe si les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont atteints à 100%.

Au 1^{er} janvier 2014, la structure de la part variable se compose d'une part quantitative et d'une part qualitative.

La part quantitative représente 60% de la part variable et se compose de 50% au titre de la réalisation d'un objectif de résultat opérationnel ajusté (ROA)⁽¹⁾ et 10% au titre de la réalisation d'un objectif de *cash flow* opérationnel⁽²⁾.

Lors de la fixation de la part variable de la rémunération du Directeur Général, le niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA), à taux Budget et hors acquisitions non budgétées, est apprécié de la manière suivante :

- si le ROA réel est inférieur ou égal à 90% du ROA budgété, le bonus versé au titre de cet objectif est égal à 0 ;
- si le ROA réel est égal au ROA budgété, le bonus versé au titre de cet objectif est égal à 100% ;

• si le ROA réel est supérieur au ROA budgété alors un coefficient multiplicateur s'applique sur la base de l'exemple suivant : 101% d'atteinte du ROA budgété = coefficient de 105% appliqué ;

• si le ROA réel est entre 90 et 100% du ROA budgété, le bonus versé au titre de cet objectif est calculé par application d'une règle de proportionnalité.

Le niveau d'atteinte de l'objectif relatif au *cash flow* opérationnel est apprécié de la même manière.

En cas de dépassement des objectifs de la part quantitative, la part variable est plafonnée à 150% de la part variable cible (soit 150% de la part fixe).

La part qualitative représente quant à elle 40% de la part variable et est assise sur la réalisation d'objectifs individuels formalisés. Elle est évaluée entre 0 et 100% selon le niveau d'atteinte de ces objectifs individuels et ne peut être supérieure à 100%.

INTÉRESSEMENT À LONG TERME

La politique d'intéressement à long terme de Bureau Veritas est décidée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations dans le cadre des résolutions prises par l'Assemblée générale mixte. Cette politique constitue la contrepartie d'objectifs de développement ambitieux. Elle est alignée directement sur l'intérêt des actionnaires et la réalisation d'objectifs en ligne avec le plan stratégique de Bureau Veritas.

Cette politique est destinée à attirer, retenir et motiver les talents qui, au sein de Bureau Veritas et à travers le monde, contribuent à la performance durable du Groupe. Elle prend la forme d'un incitatif à long terme, attribué annuellement aux mêmes périodes calendaires et composé d'une attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou d'actions de performance.

Dans un souci d'alignement des intérêts de l'ensemble des Dirigeants du Groupe avec la stratégie de l'entreprise, et conformément au Code AFEP/MEDEF, ces attributions sont conditionnées à la réussite d'objectifs à court et moyen terme dérivés du plan stratégique et liées à la création de valeur actionnariale à moyen terme (3 à 5 ans). À ce jour, les conditions de performance pour les options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que pour les actions de performance sont le

niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté⁽¹⁾ de l'année d'attribution et de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) des deux exercices suivants. Selon le niveau de réalisation, le Directeur Général peut exercer/acquérir entre 0 et 100% des options/actions attribuées.

La période d'indisponibilité des options de souscription ou d'achat d'actions est d'une durée de 3 ans et la période d'acquisition pour les actions de performance est d'une durée de 3 ans, suivie d'une période de conservation de 2 ans.

Aucune décote n'est appliquée lors des attributions.

Le Directeur Général s'engage formellement à ne pas recourir à des instruments de couverture tant sur les options que sur les actions issues des levées d'options ou sur les actions de performance pendant toute la durée de son mandat social.

En application de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, et conformément aux dispositions du Code AFEP/MEDEF, le Directeur Général est tenu de conserver au nominatif au moins 50% des actions issues des levées d'options et au moins 50% des actions de performance acquises jusqu'à l'expiration de son mandat social au sein du Groupe.

(1) Le Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) Groupe pourra être corrigé d'éléments exceptionnels (changement de méthode comptable...). Il pourra aussi être éventuellement retraité des variations de taux de change et des modifications de périmètre du Groupe.

(2) L'indicateur mesurant le Cash Flow opérationnel du Groupe est l'OCF before Capex, correspondant au ROA ajusté des variations de besoin en fonds de roulement et des dotations aux amortissements et provisions. Les dépenses d'investissement sont exclues du calcul.

ENGAGEMENT DIFFÉRÉ

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF, le Directeur Général ne dispose pas d'un contrat de travail et sa rémunération est intégralement liée à son mandat social.

Les dispositifs d'engagement différé au profit du Directeur Général sont limités à une indemnité de départ au titre de son mandat social qui est versée en cas de départ contraint de la Société, sauf faute caractérisée.

Cette indemnité est égale à douze mois de rémunération fixe et variable. Elle est calculée sur la base de la moyenne mensuelle des rémunérations fixe et variable perçues au cours des douze mois civils précédant la date de départ. Son versement est soumis au constat de la réalisation de la condition de performance suivante : Marge opérationnelle (ROA/Chiffre d'affaires) égale ou supérieure à 15%.

Le détail de la condition de performance est présenté au tableau n° 10 du paragraphe 2.3.3 et au chapitre 6, paragraphe 6.10 du présent Document de référence.

Le respect de la condition de performance prévue est constaté par le Conseil d'administration lors du départ, préalablement à tout versement.

Aucune indemnité n'est versée en cas de départ volontaire du Directeur Général. De même, cette indemnité n'est pas due pour faire valoir des droits à la retraite ou en cas de faute caractérisée à l'origine de ce départ.

2.3.2 ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SOUMIS À L'AVIS DES ACTIONNAIRES

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos

	Montants ou valorisation comptable soumis au vote	Présentation
Rémunération fixe	850 000 euros	Lors du Conseil d'administration du 05/03/2014, sur proposition du Comité des nominations et rémunérations, la rémunération fixe annuelle brute et la rémunération variable cible du Directeur Général ont été chacune fixées à 850 000 euros.
Rémunération variable cible	850 000 euros	
Rémunération variable annuelle	570 203 euros	Lors de sa séance du 05/03/2014, le Conseil d'administration a examiné les recommandations du Comité des nominations et rémunérations concernant la rémunération variable du Directeur Général. Compte tenu des critères quantitatifs et qualitatifs arrêtés par le Conseil du 14/03/2013 et des réalisations constatées au 05/03/2014, le montant de la rémunération variable au titre de l'exercice 2013 a été fixé à 570 203 euros.
Rémunération variable différée	N/A	Absence de rémunération variable différée.
Rémunération variable pluriannuelle	N/A	Absence de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	N/A	Absence de rémunération exceptionnelle.
Options de souscription ou d'achat d'actions	477 600 euros (valeur comptable)	Attribution de 240 000 options d'achat d'actions et de 80 000 actions de performance dans le cadre de la politique d'attribution annuelle des cadres dirigeants (résolutions n° 22 et n° 23 de l'Assemblée générale mixte du 22/05/2013).
Actions de performance	1 253 600 euros (valeur comptable)	L'attribution est conditionnée par la réalisation de deux conditions de performance : <ul style="list-style-type: none"> ■ Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) 2014 ; ■ Marge (ROA/CA) 2015 et 2016. Ces attributions représentent respectivement 0,05% et 0,02% du capital de Bureau Veritas.
Jetons de présence	N/A	Didier Michaud-Daniel ne perçoit pas de jetons de présence.
Avantages de toute nature	12 060 euros	Didier Michaud-Daniel bénéficie de la mise à disposition d'une voiture de fonction et des régimes de protection sociale communs aux dirigeants et salariés du Groupe.
Indemnité de départ	Aucun versement	Au titre de l'engagement approuvé par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012, sur rapport spécial des Commissaires aux comptes du 21 mars 2012, Monsieur Michaud-Daniel bénéficie d'une indemnité de départ d'un montant égal à 12 mois de rémunération fixe et variable.
Indemnité de non-concurrence	N/A	Didier Michaud-Daniel n'est soumis à aucune clause de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	N/A	Didier Michaud-Daniel ne bénéficie d'aucun régime de retraite supplémentaire.

2.3.3 TABLEAUX NORMALISÉS CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DE L'AMF

TABLEAU N° 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Didier Michaud-Daniel Directeur Général	
	Exercice 2014	Exercice 2013
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	1 479 060 ^[a]	1 379 439
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	477 600 ^[b]	566 400
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	1 253 600 ^[b]	1 539 120
Total	3 210 260	3 484 959
Valorisation annuelle de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice		660 000

(a) La rémunération variable due au titre de 2014 a été fixée le 25 février 2015 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

(b) Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS.

TABLEAU N° 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Didier Michaud-Daniel Directeur Général			
	Exercice 2014		Exercice 2013	
	dues	versées	dues	versées
Rémunération fixe	850 000	850 000	800 000	800 000
Rémunération variable	617 000 ^[a]	570 203	570 203	568 590
Intéressement	-	-	-	-
Participation	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (véhicule de fonction)	12 060	12 060	9 236	9 236
Total	1 479 060	1 432 263	1 379 439	1 377 826

(a) La rémunération variable due au titre de 2014 a été fixée le 25 février 2015 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.



TABLEAU N° 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2013 et 2014 :

Membres du Conseil d'administration (euros)	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2013, versés en février 2014	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2014, versés en février 2015
Frédéric Lemoine	66 250	51 000
Pierre Hessler	65 250	58 000
Stéphane Bacquaert	40 250	35 000
Jean-Michel Ropert	40 250	38 000
Aldo Cardoso	75 250	71 750
Philippe Louis-Dreyfus	31 500	27 000
Patrick Buffet	37 250	35 000
Pascal Lebard	-	32 123
Lucia Sinapi-Thomas	24 719	37 000
Nicoletta Giadrossi	19 469	29 250
Ieda Gomes Yell	23 719	46 123
Ernest-Antoine Seillière	8 336	-
Barbara Vernicos	34 500	-
Total	466 74^(a)	460 246^(a)

^(a) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée générale du 22 mai 2013.

POLITIQUE D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Bureau Veritas attribue des options de souscription ou d'achat d'actions et des actions de performance à un certain nombre de collaborateurs du Groupe à travers le monde. Le Conseil d'administration, réuni le 16 juillet 2014, a ainsi décidé d'attribuer des options d'achat d'actions et des actions de performance aux collaborateurs du Groupe.

L'attribution concernait 569 collaborateurs du Groupe, correspondant à un total de 2 552 800 actions (1 291 600 actions de performance et 1 261 200 options d'achat d'actions) soit environ 0,58% du capital social.

Le nombre maximal d'options d'achat d'actions et d'actions de performance attribuées au dirigeant mandataire social est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

TABLEAU N° 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2014 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Didier Michaud-Daniel	16/07/2014	options d'achat d'actions	477 600 euros	240 000	20,28 euros ^(a)	16/07/2017 au 16/07/2022

^(a) Le prix d'achat des options a été fixé à 20,28 euros correspondant à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice de ces options si celles-ci étaient exercées.

Il est rappelé que ces attributions sont soumises à :

- une condition de présence - le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits ; et
- deux conditions de performance :

Il a été défini un niveau minimum, un niveau cible ainsi qu'un niveau intermédiaire de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2014. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2014 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors aucune option attribuée ne pourra être exercée par le

bénéficiaire. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2014 est égal au niveau intermédiaire alors 62,5% des options attribuées pourront être exercées. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2014 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des options attribuées pourront être exercées. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2014 est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau intermédiaire et le niveau maximum, alors le nombre d'options qui pourront être exercées sera de 0% à 62,5% et de 62,5% à 100% et déterminé par application d'une règle de proportionnalité. De surcroît, si la marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) de l'un des deux exercices 2015 et 2016 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.

**TABLEAU N° 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2014
PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL**

Le dirigeant mandataire social n'a procédé à aucune levée d'options au cours de l'exercice 2014.

TABLEAU N° 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2014

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
16/07/2014	80 000	1 253 600 euros	16/07/2017	16/07/2019
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation	Condition de performance: en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2014, le bénéficiaire pourra acquérir entre 0% et 100% des actions attribuées selon le même principe que pour les attributions d'options d'achat d'actions décrit précédemment. Conditions de présence et de conservation: il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans durant laquelle le bénéficiaire doit conserver son statut de mandataire social, suivie d'une période de conservation de 2 ans.			

TABLEAU N° 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Le dirigeant mandataire social n'a pas bénéficié d'actions de performance devenues disponibles au cours de l'exercice 2014.

TABLEAU N° 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions^(b)

Date d'Assemblée	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013
Date du Conseil d'administration	18/07/2012	22/07/2013	16/07/2014
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par le mandataire social :	1 346 400	1 240 800	1 261 200
Didier Michaud-Daniel	240 000	240 000	240 000
Point de départ d'exercice des options	18/07/2015	22/07/2016	16/07/2017
Date d'expiration	18/07/2020	22/07/2021	16/07/2022
Prix de souscription ou d'achat	17,54 euros ^(a)	21,01 euros ^(a)	20,28 euros ^(a)
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 31 décembre 2014	-	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques au 31 décembre 2014	14 400	9 600	9 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2014	1 332 000	1 231 200	1 252 200

(a) Le prix de souscription ou d'achat correspond à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

(b) Le nombre d'options ainsi que les prix de souscription ou d'achat ont été actualisés à la suite de l'augmentation du capital et de la division du nominal réalisée en juin 2013.

TABLEAU N° 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Nature des Options	Nombre total d'options	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	438 000	20,28 euros
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ses sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	24 000 ^(a) 32 000 ^(b)	9,59 euros 8,75 euros

(a) Plan d'options de souscription d'actions du 09/06/2008

(b) Plan d'options de souscription d'actions du 03/07/2009

Un état de la situation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2014 est présenté au chapitre 2.4 du présent Document de référence.

TABLEAU N° 10 :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Didier Michaud-Daniel		√		√	√			√

Directeur Général

Dates de début et fin de mandat :

cf. p.65

Didier Michaud-Daniel bénéficie au titre de son mandat social d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, représentant 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et variable) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute

lourde, grave ou cas de force majeure) dans les cinq années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté au chapitre 6 paragraphe 6.10 du présent Document de référence.

TABLEAU N° 11 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Information sur les actions attribuées gratuitement

Date d'Assemblée	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013	22/05/2013
Date du Conseil d'administration	18/07/2012	22/07/2013	22/07/2013	16/07/2014
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribué à :	1 643 800	1 346 700	800 000	1 291 600
le mandataire social :				
Didier Michaud-Daniel	160 000	88 000	800 000	80 000
Date d'acquisition des actions	18/07/2015 ou 18/07/2016 ^(a)	22/07/2016 ou 22/07/2017 ^(b)	22/07/2019 ou 22/07/2020 ^(c)	22/07/2017 ou 22/07/2018 ^(b)
Date de fin de période de conservation	18/07/2017	22/07/2018	21/07/2021 ou 21/07/2022	16/07/2019
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2014	-	-	-	-
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques au 31 décembre 2014	115 800	62 800	20 000	25 300
Actions attribuées gratuitement restantes au 31 décembre 2014	1 528 000	1 283 900	780 000	1 266 300

- (a) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2012 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2013 et 2014. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2012. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de REG intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le REG constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (b) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat opérationnel ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice de l'année d'attribution et de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des deux exercices suivants. Le principe de définition des niveaux à atteindre est identique au plan d'attributions gratuites d'actions du 18/07/2012.
- (c) Le nombre d'actions livrées au Bénéficiaire à l'issue de la Période d'Acquisition dépend du niveau de réalisation du Total Shareholder Return (TSR) mesuré sur 7 périodes de performance correspondant à 7 tranches. Si le TSR, mesuré à l'issue de la première année de la période de performance applicable à chaque tranche est d'au moins 15%, le Bénéficiaire pourra acquérir la totalité des actions de la tranche au terme de la Période d'Acquisition. Si le TSR, mesuré à l'issue de la première année de la période de performance applicable est compris entre 10% et 15%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. S'il est inférieur à 10%, aucune action de la tranche ne sera acquise au titre de cette première année, et la période de performance applicable sera étendue d'une année supplémentaire. Un second calcul sera effectué au terme de la seconde année de la période de performance applicable, et ce afin de permettre au bénéficiaire d'acquérir tout ou partie de la moitié des actions de la tranche. La dernière tranche, qui représente 70% du total attribué, sera due en fonction de la performance mesurée sur la durée totale du plan. Il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 7 ans durant laquelle le bénéficiaire doit conserver son statut de mandataire social suivie d'une période de conservation de 2 ans.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE WENDEL OCCUPANT UN POSTE D'ADMINISTRATEUR DANS LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 2 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature (ainsi que le montant des rémunérations, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement des fonctions de

mandataire social de Bureau Veritas SA) que chacun des mandataires sociaux de la Société a reçu durant l'exercice 2014 de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société (ou des sociétés) contrôlant la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, est indiqué ci-dessous.

Mandataires sociaux de la Société exerçant un mandat social au sein de Wendel

Frédéric Lemoine, Président du Directoire de Wendel et Ernest-Antoine Seillière, Président du Conseil de surveillance de Wendel jusqu'au 27 mars 2013 puis membre du Conseil jusqu'au 28 mai 2013, ont perçu,

au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2014, les rémunérations et avantages suivants :

(euros)	2014				2013	
	Rémunération brute fixe (hors jetons de présence)	Variable	Jetons de présence et autres rémunérations ^(a)	Avantages en nature	Rémunération totale	Rémunération totale
Frédéric Lemoine Président du Directoire	948 134	1 055 160	275 779	12 064	2 291 137	1 715 389
Ernest-Antoine Seillière Président du Conseil de surveillance			8 336		8 336	78 937

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions d'administrateur de la Société dont le détail figure dans le tableau n° 3 du présent paragraphe.

La rémunération fixe et les objectifs à atteindre pour la rémunération variable de Frédéric Lemoine sont arrêtés chaque année par le Conseil de surveillance de Wendel du mois de février de l'année en cours, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale par référence aux pratiques de marché pour les sociétés cotées et les sociétés d'investissement européennes ; le montant de la rémunération variable est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'année écoulée, mesurée avec des critères objectifs. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

Mandataires sociaux de la Société exerçant des fonctions salariées au sein de Wendel

Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert exercent au sein du groupe Wendel des fonctions salariées, respectivement, de Directeur Général

adjoint en charge des finances et Directeur associé (cf. paragraphe 2.1.1 Conseil d'administration du présent Document de référence).

La Société étant contrôlée, indirectement, par Wendel, ils ont à ce titre été nommés membres du Conseil d'administration de la Société.

Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert n'occupent aucun autre mandat social au sein du Groupe Bureau Veritas et ne perçoivent aucune autre rémunération de quelque nature que ce soit (ou avantage) que les jetons de présence versés par la Société (cf. Tableau n° 3 du présent paragraphe).

Ces jetons de présence constituent une part nettement minoritaire des sommes ou avantages de toute nature reçus à raison de leurs fonctions salariées dans le groupe Wendel.

2.3.4 CONTRATS DE SERVICES ENTRE LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX OU LES ADMINISTRATEURS ET BUREAU VERITAS OU L'UNE DE SES FILIALES

À la date de dépôt du présent Document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

2.4 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX, DES ADMINISTRATEURS ET DE CERTAINS SALARIÉS

2.4.1 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET DES ADMINISTRATEURS DANS LE CAPITAL

Au 31 décembre 2014, les intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Dirigeant mandataire social	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Didier Michaud-Daniel	1 200	NS

Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général, détient 720 000 options d'achat d'actions accordées dans le cadre des plans du 18 juillet 2012, 22 juillet 2013 et 16 juillet 2014.

Une description détaillée des plans de souscription ou d'achat d'actions est présentée au paragraphe 2.4.4 Options de souscription ou d'achat d'actions du présent chapitre.

Administrateurs	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frédéric Lemoine	1 200	NS
Stéphane Bacquaert	1 200	NS
Patrick Buffet	1 200	NS
Aldo Cardoso	12 000	NS
Nicoletta Giadrossi	1 200	NS
Ieda Gomes Yell	1 200	NS
Pierre Hessler	1 200	NS
Pascal Lebard	1 200	NS
Philippe Louis-Dreyfus	12 308	NS
Jean-Michel Ropert	1 200	NS
Lucia Sinapi-Thomas	2 000	NS

2.4.2 OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2014 sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
Didier Michaud-Daniel	Directeur Général	Acquisition	27/05/2014	22,075	26 490,00	Actions
Pascal Lebard	Administrateur	Acquisition	27/05/2014	21,995	26 394,00	Actions

À la connaissance de la Société et selon les déclarations effectuées à l'AMF, il n'y a pas eu d'opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société entre la clôture de l'exercice 2014 et la date du présent Document de référence.

2.4.3 ACTIONS DE PERFORMANCE

Date de l'Assemblée générale	18/06/2007	18/06/2007
Date d'attribution	23/07/2010	23/07/2010
Nombre d'actions attribuées (retraité)	1 415 600	258 000
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	1 415 600	258 000
Nombre d'actions acquises	1 210 400	205 200
Nombre d'actions annulées	205 200	52 800
Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir	-	-
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	-	-
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	117 600	12 000
Date d'expiration de la période d'acquisition	23/07/2014 ou 23/07/2013 pour les salariés d'une société française	23/07/2014 ou 23/07/2013 pour les salariés d'une société française
Durée de la période d'incessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française
Conditions d'acquisition	Présence et performance ^[a]	Présence
Prix de l'action le jour de l'attribution (euros)	12,02	12,02
Valorisation d'une action (euros)	10,868	10,868

[a] À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2010. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

27/05/2011	27/05/2011	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013	22/05/2013	Totaux
18/07/2011	14/12/2011	18/07/2012	22/07/2013	22/07/2013	16/07/2014	
1 520 920	96 000	1 643 800	1 346 700	800 000	1 291 600	8 371 320
1 520 920	96 000	1 643 800	1 346 700	800 000	1 291 600	8 371 320
463 000	94 176	-	-	-	-	1 972 776
212 960	1 824	115 800	62 800	20 000	25 300	696 684
844 960	-	1 528 000	1 283 900	780 000	1 266 300	5 703 160
-	-	160 000	88 000	780 000	80 000	1 108 000
138 000	-	187 200	146 000	-	146 000	746 800
18/07/2015 ou 18/07/2014 pour les salariés d'une société française	14/12/2014	18/07/2016 ou 18/07/2015 pour les salariés d'une société française	22/07/2017 ou 22/07/2016 pour les salariés d'une société française	22/07/2019 ou 22/07/2020	16/07/2018 ou 16/07/2017 pour les salariés d'une société française	
Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	2 ans	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	2 ans	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	
Présence et performance ^(b)	Présence et performance ^(b)	Présence et performance ^(c)	Présence et performance ^(c)	Présence et performance ^(d)	Présence et performance ^(c)	
14,26	13,51	18,05	21,00	21,00	19,88	
12,750	11,205	15,718	17,490	5,773	15,670	

(b) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2011 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2012 et 2013. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2011. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2012 et 2013 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

(c) Les détails des plans d'attributions gratuites d'actions sont présentés au tableau 11 du paragraphe 2.3.3.

(d) Le détail de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance est présenté au tableau n° 11 du paragraphe 2.3.3.



2.4.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Date de l'Assemblée générale	27/06/2005	27/06/2005	18/01/2007	18/06/2007
Date du plan d'attribution	01/02/2006 ^(a)	12/07/2006	31/01/2007	09/06/2008
Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	6 844 000	568 000	2 800 000	549 600
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	6 844 000	568 000	2 800 000	549 600
Nombre d'options levées	5 036 000	548 000	1 951 300	336 800
Nombre d'options annulées	1 808 000	20 000	731 200	49 200
Nombre d'options attribuées et en vigueur	-	-	117 500	163 600
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les mandataires sociaux	-	-	-	-
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les dix premiers attributaires salariés	-	-	198 000	212 200
Date de départ de la période d'exercice des options	01/02/2011	12/07/2011	31/01/2012	09/06/2011
Date d'expiration des options	01/02/2014	12/07/2014	31/01/2015	09/06/2016
Prix de souscription/d'achat retraité à la date du présent Document de référence (euros)	3,791 ^(b)	4,326 ^(d)	4,33	9,59

(a) Le nombre d'options initialement attribué était de 6 844 000 (retraité) ; 2 renoncations pour un total de 110 000 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 6 734 000 (retraité).

(b) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

18/06/2007	18/06/2007	18/06/2007	27/05/2011	27/05/2011	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013	TOTAUX
03/07/2009	23/07/2010	23/07/2010	18/07/2011 ^(c)	14/12/2011 ^(c)	18/07/2012 ^(c)	22/07/2013 ^(c)	16/07/2014 ^(c)	
1 066 000	540 000	436 800	714 000	260 000	1 346 400	1 240 800	1 261 200	17 626 800
1 066 000	540 000	436 800	714 000	260 000	1 346 400	1 240 800	1 261 200	17 626 800
663 600	240 000	149 500	150 000	176 580	-	-	-	9 251 780
60 400	-	-	36 000	4 940	14 400	9 600	9 000	2 742 740
342 000	300 000	287 300	528 000	78 480	1 332 000	1 231 200	1 252 200	5 632 280
480 000	540 000	-	-	255 060	240 000	240 000	240 000	1 995 060
332 000	-	340 000	414 000	-	561 600	438 000	438 000	2 933 800
03/07/2012	23/07/2013	23/07/2013	18/07/2014	14/12/2014	18/07/2015	22/07/2016	16/07/2017	
03/07/2017	23/07/2018	23/07/2018	18/07/2019	14/12/2019	18/07/2020	22/07/2021	16/07/2022	
8,75	11,58	11,58	14,42	13,28	17,54	21,01	20,28	

(c) Ces plans sont des plans d'options d'achat d'actions.

(d) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.



OPTIONS ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2014
INFORMATION GLOBALE

	Plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (euros)
Plan d'option d'achat d'actions	16/07/2014	1 261 200	20,28
Total		1 261 200	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 2.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

LEVÉES D'OPTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE 2014
INFORMATION GLOBALE

	Plan	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice (euros)
Plan d'option de souscription d'actions	01/02/2006	231 700	7,632 ^(a)
Plan d'option de souscription d'actions	12/07/2006	40 000	8,112 ^(b)
Plan d'option de souscription d'actions	31/01/2007	128 500	4,33
Plan d'option de souscription d'actions	09/06/2008	33 000	9,59
Plan d'option de souscription d'actions	03/07/2009	284 000	8,75
Plan d'option de souscription d'actions	23/07/2010	273 500	11,58
Plan d'option d'achat d'actions	18/07/2011	136 000	14,42
Plan d'option d'achat d'actions	14/12/2011	176 580	13,28
Total		1 303 280	

(a) Ce montant correspond à la moyenne pondérée du prix d'exercice car ce prix doit être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

(b) Ce montant correspond à la moyenne pondérée du prix d'exercice car ce prix doit être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 2.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

2.4.5 IMPACT POTENTIEL DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Au 31 décembre 2014, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des options de souscription d'actions de Bureau Veritas est de 1 210 400 actions. Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2014, soit 443 032 700 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 0,27% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2014, l'émission de l'intégralité des 5 703 160 actions de performance attribuées entraînerait une dilution potentielle maximale complémentaire de 1,29%, portant ainsi la dilution totale (stock-options et actions de performance) à 6 913 560 actions soit 1,56% du capital de la Société.

03

RAPPORT DU MANAGEMENT

RFA



3.1	Faits marquants de l'exercice	100	3.5	Changements significatifs de la situation financière et commerciale	113
3.2	Évolution de l'activité et des résultats	101	3.6	Tendances pour l'exercice 2015	113
3.3	Flux de trésorerie et financement	107			
3.4	Événements postérieurs à l'approbation des comptes	113			

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014, et est établi sur la base des comptes consolidés 2014, figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

3.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1.1 UNE ANNÉE POUR DYNAMISER LE PROFIL DE CROISSANCE DU GROUPE

DES ACQUISITIONS SUR DES MARCHÉS STRATÉGIQUES, SUR LE CONTINENT AMÉRICAIN ET EN CHINE

En 2014, le Groupe a continué sa stratégie de croissance externe, en finalisant l'acquisition du leader canadien Maxxam, ainsi que sept autres acquisitions. Ces acquisitions, représentant 315 millions d'euros de chiffre d'affaires en base annuelle, ont renforcé la présence du Groupe sur des marchés stratégiques tels que la marine et l'*offshore*, les infrastructures, l'agroalimentaire, les produits pétroliers et l'automobile.

Ces acquisitions ont renforcé la présence du Groupe sur le continent américain, en ligne avec la stratégie du Groupe de rééquilibrer la

répartition géographique de ses activités. Ainsi, en 2014, 27% du chiffre d'affaires du Groupe ont été réalisés en Amérique du Nord et du Sud (vs 24% en 2013), 33% en Europe (vs 35%), 28% en Asie-Pacifique et 12% en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est (vs 13%).

De plus, depuis le début de l'année 2015, le Groupe a réalisé trois acquisitions en Chine, représentant près de 60 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés en 2014. Ces acquisitions viennent augmenter la présence du Groupe sur le marché domestique chinois pour les activités Construction, Industrie et Biens de consommation.

DES INITIATIVES POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ORGANIQUE

Le Groupe a commencé à mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives visant à accélérer la croissance.

Parmi ces initiatives, le Groupe est en train de développer des activités d'inspection d'installations en service dans certains secteurs, tels que le Pétrole et Gaz, l'industrie minière, l'industrie chimique et l'électricité. Le marché total du TIC (Test, Inspection, Certification) pour ces secteurs est très vaste (plus de 55 milliards d'euros au niveau mondial) et environ 75% de ce marché sont liés aux inspections des installations en service. Ce marché offre des opportunités de développement non exploitées pour l'activité Industrie. L'ambition est de répliquer le modèle mis en

œuvre avec succès dans les activités Marine et Construction/IVS où les activités liées aux actifs en service représentent déjà plus de la moitié du chiffre d'affaires.

Une autre initiative, lancée en 2014 concerne le développement d'une stratégie globale de comptes clés. Le taux de pénétration de Bureau Veritas chez les grandes multinationales est encore limité et les opportunités d'externalisation sont significatives car environ 40% des activités d'inspection sont encore réalisées en interne chez ces clients. L'ambition est que cette initiative permette de générer environ 2 points de croissance organique par an dans les années à venir.

3.1.2 AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS

ADAPTATION À UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE POUR LES MINÉRAUX ET LES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN EUROPE

Compte tenu de la réduction du niveau d'activité liée à l'exploration minière, le Groupe a mis en place des mesures pour rationaliser ses activités de tests de minéraux. La poursuite d'un environnement économique atone en Europe a pesé sur la croissance organique de Bureau Veritas. Cela a conduit le Groupe à prendre des mesures de

restructurations en France pour ses activités Industrie et à mettre en place une nouvelle organisation commerciale. La mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures a engendré des charges exceptionnelles, sans incidence significative de trésorerie, de 60 millions d'euros.

POURSUITE DES INITIATIVES D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

En 2014, le Groupe a continué à progressivement déployer les outils de *Lean Management* pour améliorer la satisfaction des clients et l'efficacité opérationnelle.

Le projet de centralisation des achats couvre désormais six initiatives: les équipements et fournitures de laboratoires, les fournitures de

bureaux, les voyages, les flottes de véhicules, les frais de port internationaux et les sous-traitants non exclusifs.

Par ailleurs, les centres de services partagés, qui ont pour objectif de centraliser les fonctions support (services informatiques, finance et ressources humaines) montent progressivement en puissance.

3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS

(millions d'euros)	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires	4 171,5	3 933,1	+ 6,1%
Achats et charges externes	(1 178,6)	(1 120,5)	
Frais de personnel	(2 149,9)	(2 017,1)	
Autres charges	(279,9)	(205,9)	
Résultat opérationnel	563,1	589,6	(4,5)%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0,7	-	
Résultat financier	(80,9)	(64,0)	
Résultat avant impôts	482,9	525,6	(8,1)%
Impôts sur les résultats	(175,4)	(169,1)	
Résultat net	307,5	356,5	(13,7)%
Intérêts minoritaires	12,9	11,4	
Résultat net part du Groupe	294,6	345,1	(14,6)%

3.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Sur l'ensemble de l'exercice 2014, le chiffre d'affaires de Bureau Veritas s'établit à 4 171,5 millions d'euros. La hausse de 6,1% par rapport à l'exercice 2013 se compose :

- d'une croissance organique de 2,5% ;
- d'une variation de périmètre de 6,9% ; et

- d'un impact négatif des variations de taux de change de 3,3%, lié à l'évolution défavorable de la plupart des devises face à l'euro, de janvier à septembre 2014. Cette tendance s'est inversée après septembre 2014 avec notamment le renforcement du dollar américain face à l'euro.

3.2.2 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 563,1 millions d'euros en 2014, en baisse par rapport à 589,6 millions d'euros en 2013. La baisse provient des charges exceptionnelles de restructuration et de rationalisation des actifs, principalement imputables au segment des Métaux et Minéraux.

3.2.3 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction juge plus représentatif de la performance opérationnelle dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le

résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2014 et 2013.

(millions d'euros)	2014	2013	Variation
Résultat opérationnel	563,1	589,6	(4,5)%
Amortissement des intangibles	106,2	51,1	
Cessions et restructurations	19,8	12,8	
Autres charges liées aux acquisitions	3,4	3,4	
Perte de valeur des goodwill	1,5	-	
Résultat opérationnel ajusté	694,0	656,9	+ 5,6%

Les autres charges opérationnelles de l'exercice s'élèvent à 130,9 millions d'euros, à comparer à 67,3 millions d'euros en 2013, et se décomposent de la façon suivante :

- 106,2 millions d'euros d'amortissement des actifs incorporels issus des acquisitions ; l'augmentation par rapport à 2013 provient de la révision des plans d'amortissement de certaines relations clients et de marques à hauteur de 40,2 millions d'euros sur le segment Métaux et Minéraux et de l'amortissement des intangibles issus des acquisitions de l'exercice ;
- 19,8 millions d'euros de charges de restructuration nettes des produits de cession, dont 14,4 millions d'euros de dépréciation d'actifs et de coûts de fermeture de certaines installations sur le segment Métaux et Minéraux et 5,5 millions d'euros de provisions pour restructurations en France pour l'activité Industrie ;
- 3,4 millions d'euros d'autres charges liées aux acquisitions ; et
- 1,5 million d'euros de perte de valeur des goodwill liés à l'activité IVS au Portugal.

Le résultat opérationnel ajusté des autres charges opérationnelles est en hausse de 5,6% à 694,0 millions d'euros en 2014, à comparer à 656,9 millions d'euros en 2013.

La marge opérationnelle ajustée, exprimée en pourcentages du chiffre d'affaires s'élève à 16,6% en 2014, à comparer à 16,7% en 2013. La marge est stable à taux de change constants.

3.2.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins-values sur titres de placement ainsi que les pertes et gains sur

opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT FINANCIER

(millions d'euros)

	2014	2013
Coût de l'endettement financier brut	(79,7)	(63,0)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1,6	2,2
Coût de l'endettement financier net	(78,1)	(60,8)
Écarts de change	3,3	2,2
Coût financier des régimes de retraites	(3,5)	(3,2)
Autres	(2,6)	(2,2)
Résultat financier	(80,9)	(64,0)

La charge financière nette s'élève à 80,9 millions d'euros en 2014, à comparer à 64 millions d'euros en 2013.

- la hausse du coût de l'endettement financier net à 78,1 millions d'euros en 2014, à comparer à 60,8 millions d'euros en 2013, provient pour l'essentiel de l'augmentation du niveau d'endettement moyen de l'exercice, pour financer les acquisitions, le Groupe bénéficiant par ailleurs de la baisse des taux d'intérêt ;

- les écarts de change du Groupe génèrent un produit de 3,3 millions d'euros en 2014. Ils se composent de gains et pertes de change résultant de la variation des devises sur des actifs et passifs des filiales du Groupe, libellés dans une monnaie différente de leur monnaie fonctionnelle ;

- par ailleurs, le coût financier des régimes de retraite est stable.

3.2.5 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 175,4 millions d'euros en 2014 contre 169,1 millions d'euros en 2013. Le taux effectif d'impôt (TEI), représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, représente 36,3% en 2014 contre 32,2% en 2013.

Le taux effectif d'impôt ajusté est de 34,1% contre 31,1% en 2013 soit une progression de 3 points résultant essentiellement de l'effet de change défavorable, de la taxation en France des dividendes rapatriés des filiales, de la non-déductibilité partielle des intérêts et de la variation nette d'éléments exceptionnels.

3.2.6 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le Résultat net part du Groupe de l'exercice ressort à 294,6 millions d'euros, à comparer à 345,1 millions d'euros. Le bénéfice net par action s'est élevé à 0,67 euro, à comparer à 0,79 euro en 2013.

3.2.7 RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE

Le résultat net « ajusté » part du Groupe est défini comme le Résultat net part du Groupe ajusté des autres charges opérationnelles nettes d'impôt.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

(millions d'euros)	2014	2013
Résultat net part du Groupe	294,6	345,1
BPA ^(a) (euro par action)	0,67	0,79
Autres charges opérationnelles	130,9	67,3
Effet d'impôt sur les autres charges opérationnelles	(34,2)	(15,4)
Résultat net ajusté part du Groupe	391,3	397,0
BPA ajusté^(a) (euro par action)	0,90	0,91

a) Calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions de 437 183 943 en 2014 et de 438 576 063 actions en 2013.

Le Résultat net part du Groupe ajusté s'élève à 391,3 millions d'euros, en retrait de 1,4% par rapport à 2013. Le bénéfice net ajusté par action s'élève à 0,90 euro en 2014, à comparer à 0,91 en 2013.

3.2.8 RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ

(millions d'euros)	2014	2013	Croissance		
			Totale	à taux de change constants	Croissance organique
Marine & Offshore	323,8	294,2	+ 10,1%	+ 11,9%	+ 7,1%
Industrie	976,4	937,0	+ 4,2%	+ 10,1%	+ 5,8%
IVS	560,0	467,2	+ 19,9%	+ 20,2%	+ 1,2%
Construction	462,1	439,7	+ 5,1%	+ 6,6%	+ 0,1%
Certification	328,2	335,0	(2,0)%	+ 0,8%	+ 0,8%
Matières Premières	701,0	666,6	+ 5,2%	+ 10,8%	+ 1,5%
Biens de consommation	564,6	515,5	+ 9,5%	+ 10,4%	+ 5,4%
GSIT	255,4	277,9	(8,1)%	(3,5)%	(7,6)%
Total Groupe	4 171,5	3 933,1	+ 6,1%	+ 9,4%	+ 2,5%

IVS : Inspection & Vérification en Service.

GSIT : Services aux gouvernements & Commerce international.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR ACTIVITÉ

(millions d'euros)	Résultat opérationnel ajusté			Marge opérationnelle ajustée		Variation (points de base)
	2014	2013	Variation	2014	2013	
Marine & Offshore	81,0	78,2	+ 3,6%	25,0%	26,6%	(160)
Industrie	146,6	143,0	+ 2,5%	15,0%	15,3%	(30)
IVS	79,3	64,5	+ 22,9%	14,2%	13,8%	40
Construction	68,6	64,5	+ 6,4%	14,8%	14,7%	10
Certification	56,5	57,4	(1,6)%	17,2%	17,1%	10
Matières Premières	84,5	72,3	+ 16,9%	12,1%	10,8%	130
Biens de consommation	135,6	123,5	+ 9,8%	24,0%	24,0%	-
GSIT	41,9	53,5	(21,7)%	16,4%	19,3%	(290)
Total Groupe	694,0	656,9	+ 5,6%	16,6%	16,7%	(10)

MARINE & OFFSHORE

Le chiffre d'affaires est en hausse de 11,9% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 7,1% et une croissance liée aux acquisitions de 4,8%, provenant de l'acquisition de MatthewsDaniel, un leader mondial de l'expertise après accidents et de l'évaluation des risques pour l'industrie *offshore*.

Le chiffre d'affaires du segment navires en service (57% du chiffre d'affaires 2014) est en progression en 2014. Il a bénéficié de la croissance de la flotte classée par Bureau Veritas, grâce à des gains de parts de marché. Au 31 décembre 2014, la flotte classée par Bureau Veritas se compose de 10 914 navires (+3,8% par rapport au 31 décembre 2013) et représente 103,6 millions de tonneaux (+ 6,3%).

Le chiffre d'affaires de classification et certification de navires en construction (43% du chiffre d'affaires 2014) enregistre un fort rebond, du fait principalement de la hausse de la certification d'équipements consécutive au niveau élevé des prises de commandes de nouveaux navires de 2013. Le carnet de commande progresse à 18,3 millions de

tonneaux au 31 décembre 2014, en progression par rapport à 15,0 millions de tonneaux au 31 décembre 2013. Le volume des prises de commandes de l'année s'élève à 7,5 millions de tonneaux, en baisse par rapport au niveau élevé de 2013 (8,6 millions de tonneaux).

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice s'élève à 25,0%, en baisse de 160 points de base par rapport à 2013. Cette baisse s'explique principalement par les efforts et investissements réalisés dans les centres techniques.

En 2015, le Groupe devrait enregistrer une croissance sur le segment des nouvelles constructions, avec un nombre important de livraisons de nouveaux navires. Le segment en-service devrait croître également, notamment grâce à la hausse attendue des visites spéciales des 5 ans provenant des navires livrés en 2010, année record en matière de livraison. Par ailleurs, le Groupe va déployer l'expertise de MatthewsDaniel auprès de ses clients du secteur maritime.

INDUSTRIE

Le chiffre d'affaires est en progression de 10,1% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 5,8% et une croissance liée aux acquisitions de 4,3%.

Après un premier semestre marqué par la baisse de l'activité dans quatre pays (France, Colombie, Afrique du Sud, Kazakhstan), la croissance s'est accélérée au second semestre, grâce notamment à la stabilisation de l'activité en France. Sur l'ensemble de 2014, les États-Unis, le Moyen-Orient et l'Asie enregistrent des croissances à deux chiffres.

L'année a été marquée par la signature de contrats majeurs, notamment celui avec Yamgaz pour le projet Yamal. Ce projet s'appuiera également sur l'expertise Bureau Veritas dans le domaine de la Marine.

Par ailleurs, le Groupe a réalisé l'acquisition de DTI aux États-Unis, le leader de l'inspection des équipements sous-marins et de mise en service des puits utilisés dans les opérations de forage *offshore* aux États-Unis.

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 15,0%, à comparer à 15,3% en 2013. Cette baisse de 30 points de base provient de la baisse en France et en Afrique du Sud.

En 2015, dans un environnement de prix du pétrole bas, le Groupe poursuit sa diversification sectorielle (nucléaire, rail, sociétés minières), promeut des services liés aux actifs existant et développe sa part de marché. Le Groupe s'appuiera également sur l'Innovation et les initiatives de *Lean management* pour optimiser ses opérations.

INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE (IVS)

Le chiffre d'affaires est en progression de 20,2% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 1,2% et une croissance liée aux acquisitions de 19,0%, provenant de la consolidation

des activités d'analyse environnementale de Maxxam depuis le 1^{er} février 2014.

En 2014, la croissance a été globalement négative en Europe de l'Ouest (69% du chiffre d'affaires), reflétant l'environnement économique

difficile, avec toutefois des situations contrastées au sein de la zone. L'activité s'est améliorée en Amérique du Nord (21% du chiffre d'affaires), avec la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale. Dans le reste du monde (10% du chiffre d'affaires), la croissance a été forte.

La marge opérationnelle ajustée est en progression de 40 points de base sur l'exercice, à 14,2%. Cette progression fait suite à une forte

hausse de la marge en 2013, et résulte des initiatives de *Lean management* (optimisation de la performance) mises en place.

En 2015, les activités IVS devraient se maintenir en Europe, tandis que les initiatives de *Lean* continueront d'être déployées sur la région. Le Groupe poursuit son développement en Asie. L'activité d'analyse environnementale, liée aux travaux d'assainissement dans le secteur pétrolier de Maxxam, pourrait être impactée par des décalages.

CONSTRUCTION

Le chiffre d'affaires est en progression de 6,6% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 0,1% et une croissance liée aux acquisitions de 6,5%, provenant principalement de l'acquisition de Sistema-PR1 au Brésil, spécialiste de la gestion de projets dans les secteurs de la construction et des infrastructures.

Les baisses des mises en chantiers en France (48% du chiffre d'affaires) et au Japon, et la décision de sortir de projets peu profitables aux États-Unis ont pesé sur la performance de Bureau Veritas au second semestre. La baisse affichée sur ces pays a été partiellement compensée par la forte croissance en Chine (9% du chiffre d'affaires) et au Moyen-Orient, grâce à des nouveaux grands contrats, comme le métro de Ryad.

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 14,8%, en progression de 10 points de base par rapport à 2013. Cette hausse reflète l'augmentation du poids des activités réalisées dans les pays à forte

croissance (notamment en Chine) ainsi que la mise en place des initiatives de *Lean management*.

En 2015, Bureau Veritas poursuit son développement en Chine, avec l'acquisition de Shandong Chengxin, une société spécialisée dans le support aux projets de construction dans le domaine de la production et de la distribution d'électricité. Cette acquisition double le chiffre d'affaires du Groupe réalisé en Chine. Ailleurs, le Groupe devrait bénéficier de la montée en charge des contrats au Moyen-Orient et du développement dans les infrastructures en Amérique latine. En France, l'activité devrait bénéficier de la Loi Pinel sur le marché de la construction. Enfin, la solution Building in One sera lancée en 2015. Le Groupe vise rapidement un développement international pour cette solution *cloud* qui permet de collecter, structurer, et vérifier l'ensemble des données d'un bâtiment.

CERTIFICATION

Le chiffre d'affaires est en légère progression de 0,8% à taux de change constants.

Cette performance résulte d'une croissance robuste en Europe en fin d'année, portée notamment par les clients grands comptes. Les services liés à la chaîne d'approvisionnement et les audits de seconde partie ont été particulièrement dynamiques. L'activité a également bénéficié de l'accélération de la croissance sur la zone Amériques.

Ces zones en croissance ont compensé la baisse d'activité liée à la fin des certificats carbone liés au protocole de Kyoto- CDM (*Clean Development Mechanism*).

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 17,2%, en hausse de 10 points de base par rapport à 2013, malgré la baisse liée à l'arrêt des certificats carbone.

2015 devrait être une année de transition pour les schémas conventionnels, avec le lancement des nouvelles normes ISO 9000 au cours du second semestre. Le Groupe poursuit par ailleurs sa stratégie de développement sur les grands comptes, et sur les nouveaux marchés (nucléaire, filière bois, appareils médicaux).

MATIÈRES PREMIÈRES

Le chiffre d'affaires est en progression 10,8% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 1,5% et une croissance liée aux acquisitions de 9,3%, provenant principalement de la consolidation des activités d'analyse de produits pétroliers de Maxxam depuis le 1^{er} février 2014.

Le segment des Produits Pétroliers et Pétrochimiques (48% du chiffre d'affaires), réalise une croissance organique de 7,3% grâce à la performance soutenue des activités aux États-Unis et en Europe.

Le segment des Métaux et Minéraux - incluant le charbon (41% du chiffre d'affaires) est en retrait de 5,8%. Après un premier semestre en net recul, l'activité s'est stabilisée sur la deuxième partie de l'année, grâce à une base de comparaison favorable et de nouveaux contrats en Amérique latine et malgré la poursuite de la baisse des activités liées au charbon.

Le segment Agriculture (11% du chiffre d'affaires) réalise une croissance organique de 13,6% sur l'année grâce aux bonnes récoltes en Europe de l'Est.

En 2014, le Groupe a poursuivi son développement sur le continent américain, dans les domaines porteurs des essais sur la sécurité alimentaire et environnementale, avec Andes Control, mais aussi sur le marché de niche des analyses de lubrifiants (Analysts).

La progression de 130 points de base de la marge opérationnelle ajustée à 12,1%, provient de l'augmentation dans les segments Produits Pétroliers et Pétrochimiques et Agriculture.

En 2015, dans un contexte de volatilité des prix des matières premières, les activités liées au commerce international des segments Produits Pétroliers et Pétrochimiques et des Métaux et Minéraux devraient rester bien orientées. Le Groupe n'attend pas de reprise des activités sensibles aux investissements (minéraux *upstream*) ou à la production (Maxxam). Le segment Agriculture est encore attendu en forte progression.

BIENS DE CONSOMMATION

Le chiffre d'affaires est en progression de 10,4% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 5,4% et une croissance externe de 5,0%, provenant de la consolidation des activités d'analyse alimentaire de Maxxam depuis le 1^{er} février 2014.

Le segment Textiles, Jouets et autres biens durables (63% du chiffre d'affaires) affiche une bonne croissance, tirée par les tests et inspections dans le textile, alors que la baisse s'est poursuivie dans les jouets.

Le segment Produits électriques et électroniques (29% du chiffre d'affaires) est en forte progression, notamment grâce au développement dans les technologies mobiles et sans-fil.

Le segment des tests agroalimentaires (8% du chiffre d'affaires) est en forte croissance sur l'ensemble de l'année.

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 24,0%, stable par rapport à 2013. L'effet mix d'activités reste défavorable, les activités électroniques et électriques et les inspections ayant une profitabilité qui reste inférieure aux autres activités traditionnelles. Les initiatives dans le domaine des achats groupés et le *Lean* commencent à porter leurs fruits.

En 2015, le Groupe devrait poursuivre son développement en Asie (Inde et Chine), avec des initiatives visant plus particulièrement les marchés domestiques. Les autres projets de développement concernent les nouveaux segments (*Smartworld*, équipements automobiles) et le développement des tests analytiques, à plus forte valeur ajoutée.

SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Le chiffre d'affaires est en baisse de 3,5% à taux de change constants, comprenant une décroissance organique de 7,6% et une croissance externe de 4,1%, provenant de l'acquisition de Quiktrak, une entreprise américaine spécialisée dans les services de vérification de stocks automobiles et de machines agricoles.

L'activité réalisée dans les contrats de gouvernement (36% du chiffre d'affaires) est en baisse du fait de la réduction sur deux contrats d'inspection avant expédition en Angola et en Côte d'Ivoire. L'activité a renoué avec la croissance en fin d'année, grâce au démarrage de nouveaux contrats de guichets uniques mais aussi à la bonne performance de contrats existants.

Les contrats de Vérification de conformité (26% du chiffre d'affaires) sont en retrait du fait de la crise iraquienne. Cet impact a été partiellement compensé par l'expansion du programme existant en Arabie Saoudite.

Les diversifications dans l'automobile et le commerce international (38% du chiffre d'affaires) sont en progression.

La marge opérationnelle ajustée de la division s'établit à 16,4%, à comparer à 19,3% en 2013. La baisse est consécutive à la réduction des volumes enregistrés sur l'exercice.

En 2015, l'activité devrait bénéficier de la montée en charge des contrats de guichets uniques portuaires en République Démocratique du Congo, au Togo, et au Laos, auxquels s'ajoute une concession de guichet unique pour les pièces automobiles en Arménie. L'expansion du périmètre du contrat en Arabie Saoudite sera également un élément favorable.

3.3 FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

3.3.1 FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE POUR LES EXERCICES 2014 ET 2013

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Résultat avant impôts	482,9	525,6
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	83,0	57,1
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	69,9	25,8
Amortissements et dépréciations	216,7	149,4
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(54,4)	(75,6)
Impôts payés	(191,5)	(154,4)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	606,6	527,9
Acquisitions de filiales	(596,6)	(165,6)
Cessions de filiales	-	1,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(147,8)	(147,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4,3	6,2
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(11,5)	(7,4)
Cessions d'actifs financiers non courants	9,6	7,3
Variation des prêts et avances consenties	(28,7)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(770,7)	(304,9)
Augmentation de capital	4,5	6,1
Acquisition/cession d'actions propres	(46,1)	(107,7)
Dividendes versés	(216,0)	(216,8)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	663,4	254,4
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(133,3)	(149,5)
Intérêts payés	(61,1)	(62,5)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	211,4	(276,0)
Incidence des écarts de change	4,5	(24,1)
Incidence des changements de méthode	0,8	-
Variation de la trésorerie nette	52,6	(77,1)
Trésorerie nette au début de la période	157,7	234,8
Trésorerie nette à la fin de la période	210,3	157,7
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	220,1	190,6
Dont concours bancaires courants	(9,8)	(32,9)

TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU GROUPE

Les flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et impôts décaissés se sont élevés à 852,5 millions d'euros, en progression de 12,5% par rapport à 2013 (757,9 millions d'euros).

La variation du BFR au 31 décembre 2014 a représenté un emploi de 54,4 millions d'euros, contre un emploi de 75,6 millions d'euros en 2013.

Le besoin en fonds de roulement s'établit à 425,9 millions d'euros au 31 décembre 2014, représentant 10,2% du chiffre d'affaires annuel.

À taux de changes constants et hors acquisitions réalisées en 2014, le BFR exprimé en pourcentages du chiffre d'affaires est de 8,5%, stable par rapport au 31 décembre 2013.

Après variation du BFR et prise en compte de l'augmentation des impôts décaissés, les flux nets de trésorerie liés à l'activité de 606,6 millions d'euros en 2014 sont en hausse de 14,9% par rapport à 2013.

(millions d'euros)

	2014	2013
Flux net de trésorerie généré par l'activité	606,6	527,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(147,8)	(147,3)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4,3	6,2
Intérêts payés	(61,1)	(62,5)
Cash flow libre	402,0	324,3

Le *cash flow* libre (flux nets de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'élève à 402,0 millions d'euros en 2014, en hausse de 24% par rapport à 2013.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

L'inspection et la certification sont des activités de services peu intensives en capital alors que les activités d'analyse et de test en laboratoires requièrent des investissements en équipements. Ces dernières concernent les activités Biens de consommation et Matières

Premières ainsi que certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières, par *Scanners* (activité GSIT).

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des cessions réalisés par le Groupe est de 143,5 millions d'euros en 2014, en hausse de 1,7% par rapport au niveau de 2013 (141,1 millions d'euros). Ainsi, le taux d'investissement du Groupe est de 3,4% du chiffre d'affaires, à comparer à 3,6% en 2013.

Intérêts payés

Les intérêts payés sont stables à 61,1 millions d'euros, en attente du premier paiement annuel des intérêts portant sur l'émission obligataire de janvier 2014 (500 millions d'euros), qui interviendra en janvier 2015.

TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DU GROUPE

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe. Bureau Veritas a été particulièrement actif dans ce domaine en 2014, avec notamment l'acquisition de Maxxam en début d'exercice.

Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2014 et 2013 peut être présenté de la manière suivante :

(millions d'euros)

	2014	2013
Prix des activités acquises	(666,9)	(170,6)
Trésorerie des sociétés acquises	29,2	7,1
Complément de prix restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	69,6	28,7
Décaissements sur acquisitions antérieures	(22,6)	(25,6)
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(590,7)	(160,4)
Frais d'acquisition	(5,9)	(5,2)
Acquisition de filiales	(596,6)	(165,6)

Acquisitions de sociétés

En 2014, le Groupe a réalisé 8 acquisitions. L'impact financier des acquisitions est de 625,3 millions d'euros. Il comprend 596,6 millions d'euros au titre de l'acquisition de filiales ainsi que des prêts et avances consenties à hauteur de 28,7 millions d'euros.

Une description détaillée des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2014 est présentée dans la note 11 annexée aux états financiers consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Cessions de sociétés

Le montant des cessions, net de la trésorerie des sociétés cédées est nul en 2014, contre 1,9 million d'euros en 2013 concernant principalement les sociétés Anasol et Paymacotas.

TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU GROUPE

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

En 2014 pour servir les plans de *stocks-options*, la Société a réalisé des rachats d'action nets des augmentations de capital pour un montant de 41,6 millions d'euros.

Dividendes

En 2014, le Groupe a versé des dividendes pour un montant de 216,0 millions d'euros, dont 209,5 millions d'euros versés par Bureau Veritas SA à ses actionnaires au titre de l'exercice 2013 (dividende unitaire de 0,48).

Dettes financières

Le montant des dettes financières au bilan a augmenté de 587,4 millions d'euros au 31 décembre 2014, par rapport au 31 décembre 2013. Cette variation résulte principalement d'une augmentation des emprunts nette des remboursements pour 530,1 millions d'euros, ainsi que de l'impact de la réévaluation de la dette au taux de change de clôture.

Le *cash flow* libre a permis de financer les dividendes et les rachats d'actions ainsi qu'une partie des acquisitions.

3.3.2 FINANCEMENT

SOURCES DE FINANCEMENT DU GROUPE

Principales sources de financement

Au 31 décembre 2014, l'endettement brut du Groupe s'élève à 2 098,7 millions d'euros et comprend à la fois des financements bancaires et non bancaires :

Financements non bancaires :

- le *US Private Placement* 2008 (300 millions d'euros) ;
- le *US Private Placement* 2010 (184,1 millions d'euros) ;
- le *US Private Placement* 2011 & 2014 (164,8 millions d'euros) ;
- le *US Private Placement* 2013 & 2014 (123,6 millions d'euros) ;

- les différentes tranches de l'emprunt SSD (193 millions d'euros) ;
- les émissions obligataires de 2012 et 2014 (1 000 millions d'euros) ; et
- l'émission de billets de trésorerie (72 millions d'euros).

Financements bancaires :

- le Crédit Syndiqué 2012 (non tiré) ;
- le Financement bancaire en USD porté par Bureau Veritas Holdings, Inc (non tiré) ;
- les autres emprunts bancaires et intérêts courus (51 millions d'euros) ; et
- les concours bancaires (9,8 millions d'euros).

L'évolution de l'endettement brut du Groupe se présente de la manière suivante :

(millions d'euros)	2014	2013
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	1 944,8	1 407,1
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	144,1	71,3
Concours bancaires	9,8	32,9
Endettement brut total	2 098,7	1 511,3

Le tableau suivant présente l'évolution de la trésorerie et de l'endettement net du Groupe :

(millions d'euros)	2014	2013
Valeurs mobilières et créances assimilées	29,2	11,2
Disponibilités	190,9	179,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220,1	190,6
Endettement brut total	2 098,7	1 511,3
Endettement net total	1 878,6	1 320,7

La dette financière nette ajustée (dette financière nette après instruments de couverture de devises telle que définie dans le calcul des covenants bancaires) s'élève à 1 879,9 millions d'euros au 31 décembre 2014, à comparer à 1 328,4 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les valeurs mobilières et créances assimilées représentent pour l'essentiel le placement à court terme de la position de trésorerie de Bureau Veritas SA à la clôture.

Les disponibilités du Groupe sont constituées à plus de 75% de disponibilités situées dans plus de 65 pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile ou impossible (cas par exemple du Brésil, de la Corée du Sud ou encore de l'Inde). Dans ces

pays, les disponibilités sont rapatriées à l'occasion du règlement des dividendes ou lors du règlement des montants dus dans le cadre des accords de franchise internes au Groupe.

Ratios financiers

La plupart des financements du Groupe sont soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2014, tous ces engagements étaient respectés. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- le ratio *Interest Cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe. Au 31 décembre 2014, ce ratio s'élevait à 11,14 ;

- le *Leverage Ratio* est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise. Au 31 décembre 2014, ce ratio s'élevait à 2,16.

Principales caractéristiques des financements

US Private Placement 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (USPP 2008) d'un montant de 266,0 millions de dollars américains et de 63,0 millions de livres sterling. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2008 ») sont les suivantes :

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Juillet 2018	157,2	GBP & USD	<i>In fine</i>	<i>Fixe</i>
Juillet 2020	142,8	GBP & USD	<i>In fine</i>	<i>Fixe</i>

Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre senior notes remboursables *in fine*. Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%.

US Private Placement 2010

Le Groupe a mis en place une ligne de financement auprès d'un institutionnel américain, en juin 2010, dans le cadre de l'acquisition de la société Inspectorate. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2010 ») sont les suivantes :

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Juillet 2019	184,1	EUR	<i>In fine</i>	<i>Fixe</i>

Au 31 décembre 2014, le *US Private Placement 2010* est tiré à 100% en euros pour un montant de 184,1 millions d'euros.

US Private Placement 2011 & 2014

Le Groupe a mis en place en octobre 2011 et pour une durée de 3 ans une ligne de financement non confirmée et multidevises à hauteur de 200 millions de dollars américains auprès d'un investisseur.

Le Groupe a confirmé l'utilisation de la moitié de sa ligne pour un montant de 100 millions de dollars américains en 2011. Le reste de la ligne, soit 100 millions de dollars américains a été utilisé en mai 2014 pour une durée de 8 ans.

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2021	82,4	USD	<i>In fine</i>	<i>Fixe</i>
Mai 2022	82,4	USD	<i>In fine</i>	<i>Variable</i>

Au 31 décembre 2014, la ligne de financement est tirée à 100% en dollars américains.

US Private Placement 2013 & 2014

Le Groupe a mis en place en octobre 2013, et pour une durée de 3 ans, une ligne de financement non confirmée à hauteur de 150 millions de dollars américains auprès d'un investisseur.

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2020	61,8	USD	<i>In fine</i>	<i>Variable</i>
Juillet 2022	20,6	USD	<i>In fine</i>	<i>Variable</i>
Juillet 2022	41,2	USD	<i>In fine</i>	<i>Fixe</i>

Au 31 décembre 2014, la ligne de financement est tirée à 100% en dollars américains.

Schuldschein SSD

Le Groupe a mis en place en 2011 et 2012 des placements privés de type Schuldschein en plusieurs tranches sur le marché allemand pour un montant total de 193,0 millions d'euros remboursable *in fine*. Les marges du SSD varient en fonction de la durée des emprunts.

Émission obligataire 2012 & 2014

Le Groupe a réalisé deux émissions obligataires non notées d'un montant de 500,0 millions d'euros chacune en 2012 et 2014 avec les caractéristiques suivantes :

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise	Amortissement	Taux
Mai 2017	500,0	EUR	<i>In fine</i>	3,750%
Janvier 2022	500,0	EUR	<i>In fine</i>	3,125%

Billets de Trésorerie

Le Groupe a mis en place un programme de billets de trésorerie afin d'optimiser sa gestion de trésorerie court terme quand cela est possible et de limiter le recours aux autres financements. Les maturités des billets de trésorerie sont inférieures à un an. Le plafond de ce programme, fixé à 300 millions d'euros à sa création a été porté à 450 millions d'euros le 18 juillet 2014.

Au 31 décembre 2014, l'encours du programme est de 72,0 millions d'euros.

L'Emprunt Syndiqué 2012

Le 27 juillet 2012, le Groupe a mis en place un nouveau crédit syndiqué revolving d'un montant de 450,0 millions d'euros pour une durée de cinq

ans. Au cours du premier semestre, le contrat a été amendé notamment pour allonger sa maturité à avril 2019. Au 31 décembre 2014, l'Emprunt Syndiqué 2012 n'est pas tiré.

Le financement bancaire en USD

Le 2 octobre 2014, le Groupe a mis en place une nouvelle ligne de financement bancaire d'un montant de 200 millions de dollars américains porté par l'entité américaine Bureau Veritas Holdings, Inc et avec une maturité à octobre 2019. Cette ligne est confirmée.

Au 31 décembre 2014, le financement bancaire en USD n'a pas été tiré.

Engagements donnés

Les engagements hors bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées.

(millions d'euros)	2014	2013
Locations simples	380,5	317,4
Garanties et cautions octroyées	370,2	269,9

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à Neuilly sur Seine), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comportent selon les cas des clauses d'indexation et de

renouvellement. Le tableau détaillé des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) dus au titre des contrats immobiliers de locations simples non résiliables se trouve à la note 30 annexée aux comptes consolidés 2014, figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2014 et 2013 sont résumées ci-dessous :

(millions d'euros)	2014	2013
À moins d'un an	168,2	111,7
Entre 1 et 5 ans	182,5	92,1
À plus de 5 ans	19,5	66,1
Total	370,2	269,9

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de marché telles que des garanties de soumission (« *bid bond* ») et des garanties de bonne exécution (« *performance bond* »). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme

convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et

- garanties parentales : elles concernent essentiellement des garanties de marché qui garantissent au client que le Groupe exécutera l'intégralité de ses obligations contractuelles.

Au 31 décembre 2014, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Au 31 décembre 2014, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(millions d'euros)	2014	2013
Garanties bancaires	166,8	114,3
Garanties parentales	203,4	155,6
Total	370,2	269,9

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date de dépôt du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR LES INVESTISSEMENTS FUTURS

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation.

Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose des ressources provenant :

- des flux de trésorerie disponibles après impôts, frais financiers et dividende ;
- de sa trésorerie disponible ;
- des 542,7 millions d'euros disponibles au 31 décembre 2014 sur ses lignes de financement :

- 378 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2012 : montant disponible de 450 millions d'euros diminué des montants levés (72 millions d'euros) sur le programme de Billets de trésorerie,
- 200 millions de dollars américains soit l'équivalent de 164,7 millions d'euros sur la ligne de financement bancaire de Bureau Veritas Holdings, Inc.

La disponibilité de ces sources de financements, à l'exception des billets de trésorerie, est soumise au respect des ratios financiers de la Société, à savoir le *Leverage Ratio* et l'*Interest Cover Ratio* définis ci-avant.

INVESTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION ET ENVISAGÉS

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2014, les investissements majeurs en cours de réalisation s'élèvent à 11,4 millions d'euros. Ils concernent principalement :

- l'activité Biens de consommation, pour un projet lié à des tests sur véhicules automobiles en Chine du Nord (3,1 millions d'euros), un projet de laboratoire au Vietnam (0,9 million d'euros) et des projets d'extension de capacité de tests en Inde (0,9 million d'euros) ;
- l'activité Matières Premières, pour des projets liés à l'amélioration du fonctionnement des laboratoires (1,2 million d'euros) ;
- l'activité GSIT, dans le cadre de la mise en place de deux contrats de guichet unique en République Démocratique du Congo et au Togo pour respectivement 3,9 millions d'euros et 1,4 million d'euros.

Principaux investissements envisagés

Le budget des investissements pour 2015 est de l'ordre de 150 millions d'euros, soit un niveau comparable aux dépenses réalisées en 2014 (147,8 millions d'euros).

3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'APPROBATION DES COMPTES

Néant

3.5 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET COMMERCIALE

Dans le cadre des programmes de rachat d'actions 2013 et 2014, Bureau Veritas a procédé au rachat de 2 400 000 actions composant son capital social du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 25 février 2015, a décidé, conformément à l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2013 aux termes de sa vingt-et-unième résolution, de procéder à l'annulation de 1 032 700 actions ainsi détenues, représentant 0,23% de son capital social et a délégué tous pouvoirs au Directeur Général à cet effet.

En conséquence, une fois les formalités d'annulation des titres accomplies, le capital social de la Société s'élève à 53 040 000 euros réparti en 442 000 000 actions.

Après prise en compte de la réduction de capital, le nombre d'actions en circulation (intégrant les levées d'options au 28 février 2015) s'élève à 442 295 000 actions.

3

3.6 TENDANCES POUR L'EXERCICE 2015

En 2015, Bureau Veritas anticipe une légère amélioration de la croissance organique par rapport à l'exercice 2014, en prenant en compte les conditions actuelles du marché pétrolier. La marge opérationnelle devrait également s'améliorer modérément, grâce aux initiatives d'excellence opérationnelle en cours. Le Groupe continuera à générer des flux de trésorerie élevés. Les acquisitions dans des marchés attractifs contribueront à la croissance totale.



04

ÉTATS FINANCIERS

RFA



4.1	États financiers consolidés en norme IFRS au 31 décembre 2014	116	4.3	Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2014	211
4.2	Comptes sociaux de la Société Bureau Veritas SA	184			

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORME IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2014

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(millions d'euros sauf les résultats par action)</i>	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires	6	4 171,5	3 933,1
Achats et charges externes	7	(1 178,6)	(1 120,5)
Frais de personnel	7	(2 149,9)	(2 017,1)
Impôts et taxes		(56,4)	(53,8)
(Dotations)/ reprises de provisions	7	(11,4)	(19,4)
Dotations aux amortissements	12/13	(215,2)	(149,4)
Autres produits et charges d'exploitation	7	3,1	16,7
Résultat opérationnel		563,1	589,6
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	0,7	(0,0)
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		563,8	589,6
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1,6	2,2
Coût de l'endettement financier brut		(79,7)	(63,0)
Coût de l'endettement financier net		(78,1)	(60,8)
Autres produits et charges financiers	8	(2,8)	(3,2)
Résultat financier		(80,9)	(64,0)
Résultat avant impôts		482,9	525,6
Charge d'impôt	9	(175,4)	(169,1)
Résultat net		307,5	356,5
Intérêts minoritaires		12,9	11,4
Résultat net part du Groupe		294,6	345,1
<i>Résultat par action (euros) :</i>			
Résultat net	28	0,67	0,79
Résultat net dilué	28	0,66	0,77

Les notes en pages 121 à 181 font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Résultat net		307,5	356,5
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
<i>Éléments recyclables en résultat</i>			
Écarts de conversion ^(a)		102,2	(239,4)
Couvertures de flux de trésorerie ^(b)		(9,9)	(6,9)
Effet d'impôt sur les éléments recyclables en résultat ^(d)	9	(1,9)	3,5
Total des éléments recyclables en résultat		90,4	(242,8)
<i>Éléments non recyclables en résultat</i>			
Gains/(pertes) actuariels ^(c)		(21,8)	1,7
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables en résultat ^(d)	9	6,5	(0,8)
Total des éléments non recyclables en résultat		(15,3)	0,9
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		75,1	(241,9)
Résultat global		382,6	114,6
<i>revenant:</i>			
aux actionnaires de la Société		365,1	104,3
aux participations ne donnant pas le contrôle		17,5	10,4

(a) Écart de conversion : ce poste comprend les écarts dus à la conversion en euro des comptes des filiales étrangères.

(b) La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture et de la variation de juste valeur des puts sur minoritaires.

(c) Gains et pertes actuariels : le Groupe comptabilise en capitaux propres les écarts actuariels relatifs à l'évaluation des avantages au personnel à long terme. Ces écarts actuariels correspondent à l'incidence des ajustements liés à l'expérience et au changement des hypothèses d'évaluation (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires et taux d'augmentation des retraites) de l'obligation relative au régime à prestations définies.

(d) L'effet d'impôt est détaillé en note 9 – Impôt sur le résultat.

Les notes en pages 121 à 181 font partie intégrante des états financiers consolidés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

<i>(millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2014	Décembre 2013
Écarts d'acquisition	10	1 814,2	1 412,1
Immobilisations incorporelles	12	650,6	374,5
Immobilisations corporelles	13	475,6	401,3
Participations mises en équivalence	14	5,1	0,8
Impôts différés actifs	15	129,9	122,2
Titres de participation non consolidés	16	1,1	1,2
Instruments financiers dérivés	18	1,3	-
Autres actifs financiers non courants	17	50,6	44,3
Total actif non courant		3 128,4	2 356,4
Clients et autres débiteurs	19	1 325,0	1 122,5
Impôt sur le résultat - actif		63,2	40,7
Actifs financiers courants	17	35,6	6,3
Instruments financiers dérivés	18	7,5	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	220,1	190,6
Total actif courant		1 651,4	1 360,7
Total actif		4 779,8	3 717,1
Capital	21	53,2	53,0
Réserves et résultat consolidés		1 054,8	903,1
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		1 108,0	956,1
Participations ne donnant pas le contrôle		32,7	26,0
Total capitaux propres		1 140,7	982,1
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23	1 944,8	1 407,1
Instruments financiers dérivés	18	13,9	22,5
Autres passifs financiers non courants	23	49,6	1,8
Impôts différés passifs	15	166,9	85,8
Avantages au personnel à long terme	24	158,3	125,6
Provisions pour risques et charges	25	115,1	71,4
Total passif non courant		2 448,6	1 714,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	26	899,1	787,9
Impôt sur le résultat exigible		71,7	80,9
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23	153,9	104,2
Instruments financiers dérivés	18	23,3	5,6
Autres passifs financiers courants	23	42,5	42,2
Total passif courant		1 190,5	1 020,8
Total passif et capitaux propres		4 779,8	3 717,1

Les notes en pages 121 à 181 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle
31 décembre 2012	13,3	115,3	83,9	955,3	1 167,8	1 144,5	23,3
Augmentation de capital	39,8	(39,8)	-	-	-	-	-
Réduction de capital	(0,1)	(17,0)	-	-	(17,1)	(17,1)	-
Levées de <i>stock-options</i>	0,1	6,0	-	-	6,1	6,1	-
Juste valeur des <i>stock-options</i>	-	-	-	17,8	17,8	17,8	-
Dividendes versés	-	-	-	(212,2)	(212,2)	(200,4)	(11,8)
Transactions sur actions propres	-	(0,1)	-	(90,5)	(90,6)	(90,6)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(11,6)	(11,6)	(11,2)	(0,4)
Entrées de périmètre	-	-	-	7,4	7,4	-	7,4
Autres mouvements	-	-	-	(0,1)	(0,1)	2,6	(2,7)
Total des opérations avec les actionnaires	39,8	(50,8)	-	(289,2)	(300,3)	(292,7)	(7,6)
Résultat net	-	-	-	356,5	356,5	345,1	11,4
Autres éléments du résultat global	-	-	(239,4)	(2,4)	(241,9)	(240,8)	(1,1)
Résultat global	-	-	(239,4)	354,1	114,6	104,3	10,4
31 décembre 2013	53,0	64,5	(155,6)	1 020,2	982,1	956,1	26,0
Augmentation de capital	0,1	-	-	-	0,1	0,1	-
Levées de <i>stock-options</i>	-	8,5	-	2,1	10,6	10,6	-
Juste valeur des <i>stock-options</i>	-	-	-	19,5	19,5	19,5	-
Dividendes versés	-	-	-	(221,6)	(221,6)	(209,5)	(12,1)
Transactions sur actions propres	-	-	-	(47,7)	(47,7)	(47,7)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(0,2)	(0,2)	(0,7)	0,5
Entrées de périmètre	-	-	-	14,1	14,1	-	14,1
Autres mouvements ^(a)	-	-	-	1,2	1,2	14,5	(13,3)
Total des opérations avec les actionnaires	0,1	8,5	-	(232,6)	(224,0)	(213,2)	(10,8)
Résultat net	-	-	-	307,5	307,5	294,6	12,9
Autres éléments du résultat global	-	-	102,2	(27,1)	75,1	70,5	4,6
Résultat global	-	-	102,2	280,4	382,6	365,1	17,5
31 décembre 2014	53,1	73,0	(53,4)	1 068,0	1 140,7	1 108,0	32,7

(a) Le poste « Autres mouvements » est constitué majoritairement de transferts de réserves entre la part revenant aux actionnaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle, notamment lorsque le Groupe détient un put sur minoritaires.

Les notes en pages 121 à 181 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(millions d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Résultat avant impôts		482,9	525,6
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		83,0	57,1
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		69,9	25,8
Amortissements et dépréciations		216,7	149,4
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	27	(54,4)	(75,6)
Impôts payés		(191,5)	(154,4)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		606,6	527,9
Acquisitions de filiales	11	(596,6)	(165,6)
Cessions de filiales	11	-	1,9
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(147,8)	(147,3)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		4,3	6,2
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(11,5)	(7,4)
Cessions d'actifs financiers non courants		9,6	7,3
Variation des prêts et avances consentis	17	(28,7)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(770,7)	(304,9)
Augmentation du capital	21	4,5	6,1
Acquisition/Cession d'actions propres		(46,1)	(107,7)
Dividendes versés		(216,0)	(216,8)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		663,4	254,4
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(133,3)	(149,5)
Intérêts payés		(61,1)	(62,5)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		211,4	(276,0)
Incidence des écarts de change		4,5	(24,1)
Incidence des changements de méthode ^(a)		0,8	-
Variation de la Trésorerie nette		52,6	(77,1)
Trésorerie nette au début de la période		157,7	234,8
Trésorerie nette à la fin de la période		210,3	157,7
Dont disponibilités et équivalents de trésorerie	20	220,1	190,6
Dont concours bancaires courants	23	(9,8)	(32,9)

(a) Correspond à l'impact du changement de méthode de consolidation de trois filiales sur la trésorerie du Groupe (passage de l'intégration proportionnelle à la mise en équivalence).

Les notes en pages 121 à 181 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	122	NOTE 19	CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	149
NOTE 2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	122	NOTE 20	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	150
NOTE 3	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	123	NOTE 21	CAPITAL SOUSCRIT	150
NOTE 4	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	131	NOTE 22	PAIEMENTS EN ACTIONS	151
NOTE 5	UTILISATION D'ESTIMATIONS	132	NOTE 23	PASSIFS FINANCIERS	154
NOTE 6	INFORMATION SECTORIELLE	133	NOTE 24	AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME	156
NOTE 7	ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	134	NOTE 25	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	160
NOTE 8	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	135	NOTE 26	DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	161
NOTE 9	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	135	NOTE 27	VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	161
NOTE 10	ÉCARTS D'ACQUISITION	137	NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	162
NOTE 11	ACQUISITIONS ET CESSIONS	140	NOTE 29	DIVIDENDE PAR ACTION	163
NOTE 12	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	143	NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS	163
NOTE 13	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144	NOTE 31	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS	165
NOTE 14	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	145	NOTE 32	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	169
NOTE 15	IMPÔTS DIFFÉRÉS	145	NOTE 33	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	169
NOTE 16	TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS	147	NOTE 34	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	170
NOTE 17	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS	147			
NOTE 18	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	148			

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constitue le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 67-71 Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

De 2004 à octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext-Paris.

Au 31 décembre 2014, Wendel détient 50,8% du capital de Bureau Veritas et 66,2% des droits de vote.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 25 février 2015 par le Conseil d'administration.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Acquisitions

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a poursuivi sa dynamique de croissance externe en réalisant les acquisitions suivantes :

- Maxxam Analytics : société canadienne, leader dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification ;
- Jyutaku : entreprise japonaise spécialisée dans le contrôle de construction ;
- Quiktrak : entreprise américaine spécialisée dans les services de vérification de stocks automobiles et de machines agricoles ;
- Andes Control : société chilienne spécialisée dans les services d'essais et d'analyse chimique portant sur la sécurité alimentaire et environnementale ;
- DTI : leader de l'inspection des équipements sous-marins et de mise en service des puits utilisés dans les opérations de forage *offshore* aux États-Unis ;
- Sistema PRI : société brésilienne spécialisée dans l'assistance à la gestion de projets dans les secteurs de la construction, des infrastructures et de l'énergie ;
- Analysts Inc : entreprise américaine spécialisée dans les analyses de lubrifiants ;
- Matthews Daniel : leader mondial de l'expertise après accidents et de l'évaluation des risques pour l'industrie *offshore*.

Les impacts de ces acquisitions dans les états financiers sont détaillés dans la note 11 – « Acquisitions et cessions ».

Financement

Le 21 janvier 2014, le Groupe a réalisé une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros, non notée à 7 ans, dont le coupon est de 3,125%. Cette opération a permis à Bureau Veritas de poursuivre la diversification de ses sources de financement et d'accompagner son développement, notamment pour l'acquisition de Maxxam Analytics, le leader canadien des services d'analyse en laboratoire.

Au cours du premier semestre 2014, Bureau Veritas a renégocié son Emprunt Syndiqué qui avait été mis en place en 2012 pour une durée de cinq ans et pour un montant de 450 millions d'euros. Le contrat a été amendé pour obtenir de meilleures conditions de financement et allonger sa maturité de juillet 2017 à avril 2019.

Le 2 octobre 2014, le Groupe a mis en place une nouvelle ligne de financement bancaire d'un montant de 200 millions de dollars américains porté par l'entité américaine Bureau Veritas Holdings, Inc à échéance octobre 2019. Au 31 décembre 2014, le financement bancaire en USD n'a pas été tiré.

Distribution de dividendes

Le 2 juin 2014, le Groupe a procédé à une distribution de dividendes aux actions ayant droit au titre de l'exercice 2013 à hauteur de 209,5 millions d'euros.

NOTE 3 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne (cf. règlements de la Commission européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm). Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou par les capitaux propres (ex : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la note 4.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2014, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après :

- IFRS 10, États financiers consolidés (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme définit un modèle unique de consolidation qui fait référence à la notion de contrôle pour la consolidation de tout type de société. Elle remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour ce qui concerne les comptes consolidés, ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation - Entités *ad hoc* ».
 - IFRS 11, Partenariats (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme a pour but de refléter de manière plus économique les accords conjoints en se focalisant sur la substance juridique des contrats, plutôt que sur leur forme juridique (tel que présenté actuellement). Elle remplace la norme IAS 31, Participations dans des coentreprises.
 - IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme remplace en les complétant les dispositions relatives aux informations à fournir en annexe concernant les filiales, coentreprises, entreprises associées et entités structurées non consolidées.
 - Amendements IFRS 10, 11 et 12, Dispositions transitoires (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée).
 - IAS 28R, Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme décrit le traitement comptable à retenir concernant les participations dans les entreprises associées et les coentreprises. Elle détaille l'application de la méthode de la mise en équivalence pour ces entités.
 - IAS 32 (Amendement), Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme clarifie certaines dispositions qui se rapportent à la compensation des actifs et passifs financiers.
 - IAS 36 (Amendement), Information sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme clarifie l'information à communiquer sur les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs non financiers dans le cadre des tests de dépréciation.
 - IAS 39 (Amendement), Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme requiert le maintien de la comptabilité de couverture pour les dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie, dans le cas où ils sont transférés à un courtier compensateur.
- L'application des normes IFRS 10, 11, 12, IAS 28R et des amendements d'IAS 32, 36, 39 n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2014.
- Les nouvelles normes et amendements à des normes existantes adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2014 que Bureau Veritas a choisi de ne pas appliquer par anticipation à la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2014 sont :
- IFRIC 21, Taxes (entrée en vigueur à compter du 17 juin 2014 avec application anticipée autorisée). Cette interprétation clarifie le fait générateur d'une taxe dont le paiement est conditionné à un niveau d'activité annuel mais qui est réduit au *pro rata* du nombre de jours d'activité réalisés. Cet amendement n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2014. L'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2015 devrait être du même ordre.
 - les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables compte tenu de l'activité du Groupe sont :
 - IAS 27R, États financiers individuels (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014),
 - Amendements IFRS 10, 12 et IAS 27, Entités d'investissement (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée).

3.2 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont toutes les entités dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote en Assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein d'un organe de direction équivalent.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. L'excédent du prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. note 10 – Écarts d'acquisition). Lorsque le prix d'acquisition augmenté des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3R, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, ainsi que les plus ou moins values sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminées. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

3.3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs sont déterminés en conformité avec la norme IFRS 8. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Directeur général.

3.4 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2013 et 2014.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan (hors éléments monétaires) et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger ainsi que les financements à perpétuité sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

3.5 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

3.6 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) soit indirectement (c'est-à-dire à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas basés sur des données observables de marché (données non observables) est déterminée grâce à des informations internes au Groupe. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 3 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la note 32 – « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

3.7 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'excédent du coût d'acquisition d'une filiale sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition. Celui-ci est présenté séparément au bilan.

Le processus d'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces UGT ou groupes d'UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité dans lequel il exerce ses activités compte tenu de leur gestion globalisée, à l'exception du secteur d'activité Inspection & Vérification en Service où les écarts d'acquisition sont traités par pays (cf. note 10 – Écarts d'acquisition).

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsque apparaissent des indications de perte de valeur (cf. note 10 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable à la date de cession de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

3.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ;
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 20 ans
Marques	5 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non-concurrence	2 à 3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 3.10 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition et au développement de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir, développer et mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts comprennent les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des logiciels au cours de la période précédant la mise en service. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 7 ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

3.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs concernés et notamment les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. note 3.10 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

3.10 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) voire en groupe d'UGT pour certains écarts d'acquisition, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'UGT ;
- des résultats de l'UGT sensiblement inférieurs aux prévisions ; et
- des changements défavorables pour l'UGT dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'UGT opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. La juste valeur nette des coûts de cession est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des actifs incorporels issues de regroupements d'entreprises.

La note 10 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition.

3.11 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France, la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est présentée en charge d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2010.

3.12 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles dépréciations.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;
- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une charge est enregistrée au poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.13 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

3.14 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'achat et portées en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont également enregistrés en capitaux propres et ne conduisent pas à la formation du résultat de l'exercice.

3.15 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

3.16 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction étant comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

3.17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés tels que les *swaps* de taux et des tunnels (« collars ») afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie, voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en livre sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des *swaps* de devises et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

L'actif net d'une filiale aux États-Unis fait l'objet d'une couverture de type investissement net en devise au moyen de *swaps* de change, les critères respectifs d'IAS 39 étant remplis, qui compense les fluctuations de valeur liées à la conversion en monnaie de *reporting* dans les comptes consolidés de la société mère.

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger qui est considérée comme une couverture efficace sur la base des cours à terme, est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

3.18 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des dépréciations.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'antériorité de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation et le montant de la perte est présenté dans le poste « (dotation)/reprise aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits et charges d'exploitation ».

3.19 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

3.20 PASSIFS FINANCIERS

Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat dans le poste « Coût de l'endettement financier brut » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Put sur Intérêts minoritaires

Les options de vente octroyées aux actionnaires minoritaires des filiales, sans transfert des risques et avantages, donnent lieu à comptabilisation d'une dette, pour la valeur la plus probable du prix d'exercice actualisée sur la base d'un taux sans risque. Cette dette est inscrite en passifs financiers en contrepartie des capitaux propres part des minoritaires pour leur valeur comptable et des capitaux propres part du Groupe pour le solde.

Les variations ultérieures de la dette sont également constatées en capitaux propres part des minoritaires pour leur valeur comptable et en capitaux propres part du Groupe pour le solde (y compris l'impact de la désactualisation).

Les dettes sont classées en passifs financiers courants au bilan, sauf lorsqu'il est probable que le règlement aura lieu au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces dettes sont classées en passifs non courants.

3.21 RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans le Résultat global consolidé, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.23 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

3.24 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces éléments ont également été appliqués depuis 2008. Le Groupe a appliqué les principes de la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, aux plans d'options de souscription d'actions attribués en 2007 dans le cadre de l'introduction en bourse, ainsi qu'aux plans mis en place depuis 2008, et décrits ci-après.

Plans de rémunération mis en place depuis 2008

Options de souscription ou d'achat d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de *stock-options* est comptabilisée en charges, en contrepartie

des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, à la date d'attribution. La charge résultant de cette évaluation tient compte du taux d'annulation estimé des options et, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en note 22.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Attribution d'actions de performance

Le traitement comptable des actions de performance est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions de performance ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis, pour un montant correspondant à la décote de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

Attribution d'actions de performance

Le traitement comptable des actions de performance est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.



3.25 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les activités Marine & Offshore, de la Construction et de l'Industrie (cf. note 6 - Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions pour risques et charges sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

3.26 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant

ni des activités financières ni des sociétés mises en équivalence ni de l'impôt et en dehors des activités répondant aux critères d'activités destinées à être cédées selon IFRS 5. Le résultat opérationnel comprend donc les produits et charges relatives aux acquisitions (dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, pertes de valeur des écarts d'acquisition, résultats de cession et d'arrêts d'activité, frais d'acquisition, ajustements de prix d'acquisition) et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

3.27 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courant et non courant.

3.28 DIVIDENDES

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

NOTE 4 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autre que des opérations « spot » pour le change.

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des simulations permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

RISQUE DE FLUCTUATIONS DES COURS DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les produits, charges, actifs et passifs libellés en devises différentes de la devise de présentation des états financiers consolidés, soit l'euro (risque de conversion).

Pour une partie des activités du Groupe exposée à des marchés globalisés, notamment l'activité Matières Premières, l'activité Biens de consommation, ainsi que les activités Marine & Offshore et Services aux gouvernements & Commerce international, certaines ventes sont libellées en dollar américain ou influencées par le niveau de cette devise. Elles sont donc impactées indirectement par l'évolution de la devise américaine.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en note 31 – « Information complémentaire sur les instruments financiers » ainsi qu'en note 18 – « Instruments financiers dérivés ».

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur une longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette consolidée.

Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure des accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative. Au 31 décembre 2014, le Groupe ne dispose pas de couverture de taux.

Des informations complémentaires sont présentées en note 31 – « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

RISQUE DE CRÉDIT

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé avec plus de 400 000 clients dans 140 pays, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant inférieur à 10 000 euros.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. En 2014, le total réalisé auprès du plus grand client du Groupe représente 1,7% du chiffre d'affaires consolidé, et le total réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Certaines activités du Groupe, en particulier Biens de consommation, Services aux gouvernements & Commerce international, et Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important à leur échelle.

À titre illustratif, en 2014, le client principal de la division Biens de consommation représente 3,9% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux gouvernements & Commerce international représente 5,6% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la note 19.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose au 31 décembre 2014, en plus de sa trésorerie de lignes de crédit non utilisées pour un montant global de 542,7 millions d'euros qui se répartissent ainsi :

- 378 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2012 (montant disponible de 450 millions d'euros diminué des montants levés, 72 millions d'euros sur le programme de Billets de trésorerie) ; et
- 200 millions de dollars américains soit l'équivalent de 164,7 millions d'euros sur la ligne de financement bancaire de Bureau Veritas Holdings, Inc.

Une description de ces différents programmes de financement est présentée en note 23 – « Passifs Financiers ».

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie avec les établissements financiers est limité du fait de la politique du Groupe qui

favorise la consolidation de sa trésorerie vers la maison mère lorsque cela est possible, limite la nature et la durée des placements pour ne pas excéder trois mois. De plus, le montant de 220,1 millions d'euros de trésorerie et équivalent de trésorerie est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe ce qui limite la concentration par contrepartie. Les opérations financières sont conclues principalement par Bureau Veritas SA auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée et en s'appuyant sur une convention cadre de type FBF ou équivalent.

NOTE 5 UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans les notes annexes.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après:

VALORISATION DES PROVISIONS POUR LITIGES ET DES DÉPRÉCIATIONS DE COMPTES CLIENTS

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la note 3.22 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

VALORISATION DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS LORS DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des

concessions et des accords de non-concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La note 11 présente le détail des acquisitions réalisées sur la période.

PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note 3.10. Les montants recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en note 10.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation *in fine* de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. note 15 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. note 3.25 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

CALCUL DES AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en note 24. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

JUSTE VALEUR DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en note 22.

NOTE 6 INFORMATION SECTORIELLE

Seule l'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel est présentée. Cette analyse correspond à l'information suivie en interne par le management du Groupe.

Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

Les éléments du résultat opérationnel des sociétés holding sont répartis entre les différents secteurs au *pro rata* du chiffre d'affaires des différents secteurs.

Les secteurs d'activité du Groupe sont décrits dans le paragraphe 1.7 Présentation des activités du Document de référence 2014.

(millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2014	2013	2014	2013
Marine & Offshore	323,8	294,2	78,3	78,2
Industrie	976,4	937,0	127,9	124,7
Inspection & Vérification en Service	560,0	467,2	67,0	57,3
Construction	462,1	439,7	64,4	62,1
Certification	328,2	335,0	55,4	51,7
Matières Premières	701,0	666,6	0,4	47,7
Biens de consommation	564,6	515,5	130,7	119,8
Services aux gouvernements & Commerce international	255,4	277,9	39,0	48,1
Total	4 171,5	3 933,1	563,1	589,6

Lors de l'exercice 2014, certaines réaffectations entre divisions ont été opérées suite au reclassement de l'activité de deux laboratoires d'analyse alimentaire de la division Inspection & Vérification en Service à la division Biens de consommation.

Les données de l'exercice 2013 tiennent compte de la nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

NOTE 7 ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Achats de matières	(76,0)	(58,4)
Sous-traitance opérationnelle	(314,4)	(293,6)
Locations immobilières et mobilières	(130,7)	(124,5)
Transports et déplacements	(372,0)	(366,9)
Frais de mission refacturés aux clients	93,3	85,6
Autres services extérieurs	(378,8)	(362,7)
Total achats et charges externes	(1 178,6)	(1 120,5)
Salaires et primes	(1 683,5)	(1 570,1)
Charges sociales	(385,7)	(372,8)
Autres charges liées au personnel	(80,7)	(74,2)
Total frais de personnel	(2 149,9)	(2 017,1)
Provisions sur créances	(2,6)	(19,3)
Provisions pour risques et charges	(8,8)	(0,1)
Total (dotations)/ reprises de provisions	(11,4)	(19,4)
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13,0)	(0,6)
Gains/pertes sur cessions d'activités	-	3,1
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(1,5)	-
Autres produits et charges d'exploitation	17,6	14,2
Total autres produits et charges d'exploitation	3,1	16,7

Le poste « Autres services extérieurs » comprend différents types de charges telles que les coûts de prestataires de travail temporaire, les frais de télécommunication, les primes d'assurance et les honoraires.

Le poste « Autres charges liées au personnel » comprend notamment les charges relatives aux *stock-options* et aux actions de performance, ainsi que les charges relatives aux avantages au personnel à long terme.

Le montant de (13,0) millions d'euros figurant sur la ligne « Gains/Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles » correspond essentiellement à la mise au rebut d'actifs

immobilisés dans le cadre de la restructuration de du segment Métaux et Minéraux.

En 2014, le poste « Autres produits et charges d'exploitation » comprend un produit de 8,5 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (7,3 millions d'euros en 2013), ainsi qu'un produit de 3,2 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt recherche (3,3 millions d'euros en 2013). Les compléments de prix non décaissés sur acquisition des exercices antérieurs figurent également dans ce poste à hauteur de 2,4 millions d'euros en 2014.

NOTE 8 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Rendement implicite des actifs de régimes de retraite financés	1,1	1,7
Résultat de change	3,3	2,2
Autres produits financiers	4,4	3,9
Coût financier des régimes de retraite	(4,6)	(4,9)
Autres	(2,6)	(2,2)
Autres charges financières	(7,2)	(7,1)
Autres produits et charges financiers	(2,8)	(3,2)

Au 31 décembre 2014, la composante taux du résultat réalisé sur les couvertures de change pour une charge totale de 1,0 million d'euros a été comptabilisée dans le coût de l'endettement financier brut (0,3 million d'euros en 2013).

NOTE 9 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Impôts courants	(200,3)	(186,6)
Impôts différés	24,9	17,5
Total	(175,4)	(169,1)

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 175,4 millions d'euros en 2014 contre 169,1 en 2013. Le taux effectif d'impôt (TEI) représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, représente 36,3% en 2014 contre 32,2% en 2013, en augmentation de 4,1 points résultant essentiellement de l'effet de change défavorable, de la taxation en France des dividendes rapatriés des filiales, de la non-déductibilité partielle des intérêts et de la variation nette d'éléments exceptionnels.

S'agissant de l'ensemble des litiges fiscaux en cours, le Groupe, avec l'aide de ses conseils, estime que les provisions pour risques constituées dans ses états financiers traduisent la meilleure estimation des conséquences potentielles de ces litiges.

Les impôts différés représentent un produit de 24,9 millions d'euros en 2014 contre 17,5 millions d'euros en 2013, correspondant pour l'essentiel à la reprise d'impôt différé passif sur les amortissements non déductibles des relations clients.

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Résultat avant impôt	482,9	525,7
Taux de la société mère	38,0%	38,0%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(183,5)	(199,8)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	1,6	0,2
Différentiel de taux des pays étrangers*	49,9	53,1
Non-activation de déficits reportables	(4,8)	(12,7)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	0,3	1,6
Différences permanentes	(17,1)	8,5
Changements d'estimation	(3,3)	(0,4)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(11,8)	(11,9)
Contribution sur les revenus distribués	(6,3)	(6,0)
Autres	(0,4)	(1,7)
Impôt effectif constaté	(175,4)	(169,1)
Taux d'impôt effectif	36,3%	32,2%

* En 2014, les principaux contributeurs au différentiel de taux des pays étrangers se situent dans les pays suivants : Chine, Hong Kong, Taiwan, Corée, Royaume-Uni, Turquie, Bangladesh, Vietnam, Indonésie, Russie.

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2014			2013		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion	102,2	-	102,2	(239,4)		(239,4)
Gains/(pertes) actuariels	(21,8)	6,5	(15,3)	1,7	(0,8)	0,9
Couvertures de flux de trésorerie	(9,9)	(1,9)	(11,8)	(6,9)	3,5	(3,4)
Total des autres éléments du résultat global	70,5	4,6	75,1	(244,6)	2,7	(241,9)

NOTE 10 ÉCARTS D'ACQUISITION

ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION EN 2014

(millions d'euros)	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur brute	1 470,0	1 544,2
Pertes de valeur	(57,9)	(57,9)
Écarts d'acquisition au 1^{er} janvier	1 412,1	1 486,3
Acquisitions d'activités consolidées de la période	301,5	68,0
Pertes de valeur de la période	(1,5)	-
Écart de conversion et autres mouvements	102,1	(142,2)
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 814,2	1 412,1
Valeur brute	1 873,6	1 470,0
Pertes de valeur	(59,4)	(57,9)
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 814,2	1 412,1

L'augmentation de 301,5 millions d'euros au titre des acquisitions d'activités de la période est notamment liée à l'entrée de Maxxam Analytics dans le périmètre de consolidation (210,8 millions d'euros).

La perte de valeur de la période concerne l'activité Inspection & Vérification en Service au Portugal.

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION AUX UGT EN 2014

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2014 se répartissent de manière suivante :

(millions d'euros)	Décembre 2014	Décembre 2013
Industrie	254,3	234,5
Inspection & Vérification en Service	227,5	107,4
Construction	183,7	126,7
Certification	36,1	35,3
Total Industrie et Infrastructures	701,6	503,9
Matières Premières	767,0	660,6
Services aux gouvernements & Commerce international	37,0	29,2
Biens de consommation	279,4	218,2
Marine & Offshore	29,2	0,2
Total	1 814,2	1 412,1

L'acquisition de Maxxam Analytics entraîne une hausse de 115,0 millions d'euros des écarts d'acquisition de l'UGT Inspection & Vérification en Service, de 61,3 millions d'euros de l'UGT Matières Premières et de 34,5 millions d'euros de l'UGT Biens de consommation.

L'acquisition de MatthewsDaniel entraîne une hausse de 29,0 millions d'euros de l'UGT Marine & Offshore.

L'acquisition de Sistema PRI entraîne une hausse de 44,6 millions d'euros de l'UGT Construction.

Le détail des écarts d'acquisition des UGT principales pour l'activité Inspection & Vérification en Service (maintenues par pays) est le suivant :

(millions d'euros)	Inspection & Vérification en Service	
	Décembre 2014	Décembre 2013
Canada	115,0	-
États-Unis	38,4	33,8
Espagne	23,2	23,2
Royaume-Uni	30,5	28,5
Autres pays	20,4	21,9
Total	227,5	107,4

TESTS DE DÉPRÉCIATION – MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Lors de chaque clôture annuelle, les écarts d'acquisition du Groupe sont soumis à des tests de dépréciation. À cette fin, ils sont affectés à des Groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie ou à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

- pour la division Industrie et Infrastructures, trois groupes d'UGT ont été créés depuis l'exercice 2011 (Construction, Industrie, Certification) auxquels les écarts d'acquisition ont été affectés ; ils génèrent des flux de trésorerie et des synergies largement indépendants des autres UGT ou groupes d'UGT. L'activité IVS demeure principalement gouvernée par les marchés locaux malgré un certain nombre d'initiatives régionales, notamment en Europe ; les UGT actuelles par pays sont maintenues à ce stade. L'écart d'acquisition de la société DTI, acquise en 2014, a été affecté au groupe d'UGT Industrie ;
- pour l'activité Matières Premières, le groupe d'UGT, présenté comme tel depuis l'exercice 2011, se compose des écarts d'acquisition des sociétés rattachées à cette activité depuis leur acquisition. Les principales sociétés sont celles du groupe Inspectorate ainsi que certaines des acquisitions réalisées en 2014 : les activités liées aux marchés de l'énergie de la société Maxxam Analytics, la société Analysts ainsi que la société Andes Control ;
- pour l'activité Biens de consommation, l'UGT est constituée de l'intégralité de la division en raison de l'interdépendance des activités des différentes entités de cette division ;
- pour l'activité Services aux gouvernements & Commerce international, l'UGT est le pays, notamment le Brésil en raison des acquisitions réalisées (Auto Reg et Autovis) et l'Allemagne (acquisition d'Unicar). Des analyses complémentaires seront menées dans les années à venir afin de refléter l'évolution des synergies au sein de l'activité Services aux gouvernements & Commerce international dans le test de dépréciation de l'écart d'acquisition, qui comprend également celui de la société Quiktrack, acquise en 2014 ;
- pour l'activité Marine & Offshore, l'UGT est constituée de l'écart d'acquisition relatif à la société MatthewsDaniel. Des analyses complémentaires seront menées dans les années à venir afin de refléter l'évolution des synergies au sein de l'activité.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT est présentée dans la note 3.10 – Dépréciation d'actifs non financiers. La valeur d'utilité correspond aux excédents de trésorerie futurs générés

par cette UGT. Ces flux de trésorerie s'entendent après investissements de maintenance, variations de besoins en fonds de roulement et éventuels éléments non récurrents. Ils sont par ailleurs nets d'impôt mais excluent les coûts de financement externe. Ils sont basés sur les dernières prévisions de résultat disponibles sur le moyen et long terme.

Deux facteurs déterminent le résultat de cette estimation :

- **Hypothèse de croissance** : les excédents de trésorerie dépendent de la performance d'un Groupe d'UGT ou d'une UGT qui est basée sur des hypothèses de croissance sur un horizon de 5 ans. Au-delà de cette période, la performance est calculée sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation du Groupe d'UGT ou de l'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé pour les zones les plus importantes ou les plus sensibles est de 1,7% en Europe et de 2,0% aux États-Unis ainsi que dans les autres pays ;
- **Taux d'actualisation** : l'estimation de la valeur d'utilité est basée sur des excédents de trésorerie futurs actualisés au coût moyen du capital (taux dit « Weighted Average Cost of Capital » ou « WACC »). Il s'agit de taux après impôts. Le WACC retenu est déterminé par un expert indépendant. Ce taux est adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différentes zones géographiques où les Groupes d'UGT ou les UGT sont actifs.

TESTS DE DÉPRÉCIATION – RÉSULTATS 2014

Les perspectives de croissance sur l'ensemble du Groupe sont généralement restées stables.

Concernant les activités Industrie et Certification, la croissance du chiffre d'affaires et de la marge retenue sur l'horizon 5 ans est moindre que celle retenue pour le test de 2013 et reflète ainsi le ralentissement observé en 2014.

Les taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2014 s'élèvent à 7,0% pour les groupes d'UGT (identique à 2013) à l'exception de l'activité Matières Premières. Pour celle-ci, le WACC s'établit à 7,9% et tient compte du risque de chaque entité.

Le taux d'actualisation s'élève à 7,0% pour l'Europe (7,2% en 2013) à l'exception de l'Espagne (7,5% en 2014 contre 8,4% en 2013) et du Royaume-Uni (7,5% en 2014 contre 7,8% en 2013). Pour les États-Unis, le taux d'actualisation retenu en 2014 est identique à celui de 2013 (7,5%). Pour le Brésil, le taux d'actualisation retenu en 2014 est de 9,0%.

Activité Inspection & Vérification en Service au Portugal

L'écart d'acquisition de l'activité Inspection & Vérification en Service au Portugal a été déprécié de 1,5 million d'euros au cours de la période. La valeur résiduelle de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2014 est de 0,5 million d'euros. L'analyse de sensibilité donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Taux d'actualisation		Taux de croissance		Taux de marge	
		Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux supérieur à	Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux inférieur à	Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux inférieur à
Portugal	IVS	7,00%	15,10%	1,70%	(12,40)%	4,05%	0,39%

Activité Inspection & Vérification en Service en Espagne :

L'écart d'acquisition s'élevait à 23,2 millions d'euros au 31 décembre 2013. Aucune perte de valeur n'est constatée en 2014. L'analyse de sensibilité donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Taux d'actualisation		Taux de croissance		Taux de marge	
		Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux supérieur à	Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux inférieur à	Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux inférieur à
Espagne	IVS	7,50%	8,96%	1,70%	(0,21)%	4,17%	2,90%

Autres Activités

Concernant les autres activités (Certification, Industrie, Construction, Matières Premières, Biens de consommation et Services aux gouvernements & Commerce international), aucune variation raisonnablement possible des hypothèses clés d'un seul paramètre à la fois ne peut conduire à ce que la valeur recouvrable de l'UGT soit égale à la valeur comptable (par exemple une hausse du taux d'actualisation de 2 points).

NOTE 11 ACQUISITIONS ET CESSIONS

ACQUISITIONS DE LA PÉRIODE

Au cours de l'exercice 2014, Bureau Veritas a réalisé les acquisitions suivantes :

ACQUISITIONS À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Pays
Janvier	Maxxam Analytics	Biens de consommation, Inspection & Vérification en Service, Matières Premières	Canada
Avril	Jyutaku	Construction	Japon
Avril	Quiktrak	Services aux gouvernements & Commerce international	États-Unis
Avril	Andes Control	Matières Premières	Chili
Juin	DTI	Industrie	États-Unis
Juillet	Sistema PRI	Construction	Brésil
Août	Analysts Inc	Matières Premières	États-Unis

ACQUISITION INFÉRIEURE À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Activité	Pourcentage acquis	Pays
Septembre	MatthewsDaniel	Marine & Offshore	81,1%	Royaume-Uni

Pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition relatif à cette acquisition, la méthode du goodwill partiel a été appliquée.

L'affectation du prix des acquisitions 2014 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations provisoires disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affectation finale du prix des acquisitions 2014 :

(millions d'euros)	Décembre 2014		Décembre 2013	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prix des activités acquises		666,9		170,6
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle		-		(11,6)
Coût des actifs et passifs acquis		666,9		159,0
<i>Actifs et passifs acquis</i>				
Actif non courant	53,9	383,6	44,6	93,0
Actif courant hors trésorerie	88,3	89,5	35,3	34,2
Passif courant hors endettement	(30,0)	(30,4)	(19,8)	(19,2)
Passif non courant hors endettement	(1,0)	(94,9)	(1,3)	(9,5)
Endettement	(0,1)	(0,1)	(7,2)	(7,2)
Intérêts minoritaires acquis	(11,5)	(11,5)	(7,4)	(7,4)
Trésorerie des sociétés acquises	29,2	29,2	7,1	7,1
Total des actifs et passifs acquis	128,8	365,4	51,3	91,0
Écarts d'acquisition		301,5		68,0

Les écarts d'acquisition issus des principales sociétés acquises en 2014 sont les suivants :

(millions d'euros)	Maxxam Analytics	Systema PRI	MatthewsDaniel
Écarts d'acquisition	210,8	44,6	29,0

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

Pour les acquisitions réalisées en 2013, dont la période d'ajustement s'est terminée en 2014, les ajustements de juste valeur ont été comptabilisés en 2014.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire.

L'impact des acquisitions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

(millions d'euros)	2014	2013
Prix des activités acquises	(666,9)	(170,6)
Trésorerie des sociétés acquises	29,2	7,1
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	69,6	28,7
Décaissements sur acquisitions antérieures	(22,6)	(25,6)
Impact des activités acquises sur la trésorerie	(590,7)	(160,4)

Le montant de 596,6 millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour un montant net de 5,8 millions d'euros les frais d'acquisition décaissés.

Le tableau consolidé des flux de trésorerie présente également sur la ligne « Variation des prêts et avances consentis » des montants décaissés au titre des acquisitions 2014 et 2015 (voir note 17 « Autres actifs financiers courants et non courants »).

COMPLÉMENTS DE PRIX NON DÉCAISSÉS

Des compléments de prix relatifs à des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2014 avaient pour échéance l'année 2014. L'impact des compléments de prix non décaissés sur le compte de résultat est un produit de 2,4 millions d'euros inclus dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

DONNÉES COMPARABLES

Au cours de l'exercice 2014, Bureau Veritas a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2014 est d'environ 315,0 millions d'euros (92,3 millions d'euros en 2013) et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 58,7 millions d'euros (19,2 millions d'euros en 2013).

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions, telles que Maxxam, réalisées en 2014, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1^{er} janvier 2014. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

Les principales acquisitions réalisées en 2014 n'ont pas d'impact significatif sur les indicateurs comparables du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(millions d'euros)	2014	2013
Chiffre d'affaires		
Des états financiers	4 171,5	3 933,1
Retraité	4 254,4	3 972,0
Résultat opérationnel		
Des états financiers	563,1	589,6
Retraité	578,5	593,7
Résultat net		
Des états financiers	307,5	356,5
Retraité	319,1	360,0

CESSIONS

Aucune cession d'activité n'a eu lieu au cours de l'exercice 2014.

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultat des activités cédées.

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
<i>Actifs et Passifs cédés</i>		
Écarts d'acquisition	-	-
Actif non courant	-	(0,7)
Actif courant	-	7,0
Passif courant et non courant	-	(5,4)
Valeur nette comptable des actifs cédés	-	0,9
Résultat de cession d'activités consolidées	-	3,1
Produits de cession d'activités consolidées	-	4,0
<i>dont paiement reçu</i>	-	4,0
<i>dont paiement différé</i>	-	-

L'impact des cessions sur la trésorerie est le suivant :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Encaissements sur activités cédées	-	4,0
Trésorerie des activités cédées	-	(2,1)
Impact sur la trésorerie des activités cédées	-	1,9

NOTE 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(millions d'euros)	Décembre 2013	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2014
Relations clients	474,8	0,7	-	324,5	42,1	842,1
Marques	50,7	-	-	7,1	2,4	60,2
Accords de non-concurrence	26,9	-	-	5,4	3,4	35,7
Autres immobilisations incorporelles	90,4	10,5	(7,1)	4,3	9,3	107,4
Valeurs brutes	642,8	11,2	(7,1)	341,3	57,2	1 045,4
Relations clients	(181,7)	(79,6)	-	-	(10,4)	(271,7)
Marques	(23,4)	(18,8)	-	-	(1,0)	(43,2)
Accords de non-concurrence	(5,2)	(7,4)	-	-	(0,8)	(13,4)
Autres immobilisations incorporelles	(58,0)	(11,0)	5,6	(1,4)	(1,7)	(66,5)
Amortissements et provisions	(268,3)	(116,8)	5,6	(1,4)	(13,9)	(394,8)
Relations clients	293,1	(78,9)	-	324,5	31,7	570,4
Marques	27,3	(18,8)	-	7,1	1,4	17,0
Accords de non-concurrence	21,7	(7,4)	-	5,4	2,6	22,3
Autres immobilisations incorporelles	32,4	(0,5)	(1,5)	2,9	7,6	40,9
Immobilisations incorporelles nettes	374,5	(105,6)	(1,5)	339,9	43,3	650,6

(millions d'euros)	Décembre 2012	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2013
Relations clients	467,5	1,6	(0,1)	51,5	(45,7)	474,8
Marques	55,0	-	-	2,6	(6,9)	50,7
Accords de non-concurrence	10,0	-	-	18,9	(2,0)	26,9
Autres immobilisations incorporelles	78,0	5,6	(0,3)	0,5	6,6	90,4
Valeurs brutes	610,5	7,2	(0,4)	73,5	(48,0)	642,8
Relations clients	(154,0)	(43,3)	0,1	-	15,5	(181,7)
Marques	(19,6)	(6,1)	-	-	2,3	(23,4)
Accords de non-concurrence	(1,9)	(1,6)	-	0,2	(1,9)	(5,2)
Autres immobilisations incorporelles	(49,6)	(9,8)	0,2	(0,1)	1,3	(58,0)
Amortissements et provisions	(225,1)	(60,8)	0,3	0,1	17,2	(268,3)
Relations clients	313,5	(41,7)	-	51,5	(30,2)	293,1
Marques	35,4	(6,1)	-	2,6	(4,6)	27,3
Accords de non-concurrence	8,1	(1,6)	-	19,1	(3,9)	21,7
Autres immobilisations incorporelles	28,4	(4,2)	(0,1)	0,4	7,9	32,4
Immobilisations incorporelles nettes	385,4	(53,6)	(0,1)	73,6	(30,8)	374,5

L'intégralité des montants alloués aux « relations clients » en 2014 concerne les acquisitions de l'année. Il en était de même en 2013.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à 116,8 millions d'euros en 2014. Il s'élevait à 60,8 millions d'euros en 2013.

La révision des plans d'amortissement des marques Amdel, en Australie, et Acme, au Canada, ainsi que des relations clients Acme a entraîné un amortissement complémentaire de 40,2 millions d'euros en 2014.

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charge en 2014 s'élève à 12,9 millions d'euros et concerne exclusivement notre activité Marine (12,9 millions d'euros également en 2013).

NOTE 13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2013	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2014
Terrains	14,0	0,3	-	-	0,8	15,1
Constructions	41,6	8,4	(1,0)	0,1	2,2	51,3
Installations, matériel et outillage	660,2	69,2	(36,6)	33,4	52,1	778,3
Matériel informatique et autres	241,8	25,9	(26,9)	9,9	14,2	264,9
Immobilisations en-cours	23,1	32,8	-	0,2	(27,6)	28,5
Valeurs brutes	980,7	136,6	(64,5)	43,6	41,7	1 138,0
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(20,3)	(2,0)	0,5	(0,1)	(0,4)	(22,3)
Installations, matériel et outillage	(384,0)	(69,3)	23,9	(2,3)	(18,6)	(450,3)
Matériel informatique et autres	(173,9)	(27,1)	25,2	(5,7)	(7,1)	(188,6)
Immobilisations en-cours	(1,2)	-	-	-	-	(1,2)
Amortissements et provisions	(579,4)	(98,4)	49,6	(8,1)	(26,1)	(662,4)
Terrains	14,0	0,3	-	-	0,8	15,1
Constructions	21,3	6,4	(0,5)	-	1,8	29,0
Installations, matériel et outillage	276,2	(0,1)	(12,7)	31,1	33,5	328,0
Matériel informatique et autres	67,9	(1,2)	(1,7)	4,2	7,1	76,3
Immobilisations en-cours	21,9	32,8	-	0,2	(27,6)	27,3
Immobilisations corporelles nettes	401,3	38,2	(14,9)	35,5	15,6	475,6

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2012	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Décembre 2013
Terrains	11,2	4,6	(0,7)	-	(1,1)	14,0
Constructions	53,3	3,6	(4,2)	0,4	(11,5)	41,6
Installations, matériel et outillage	583,3	69,3	(14,5)	32,4	(10,3)	660,2
Matériel informatique et autres	236,6	29,9	(15,8)	7,4	(16,3)	241,8
Immobilisations en-cours	30,8	32,2	-	-	(39,9)	23,1
Valeurs brutes	915,2	139,6	(35,2)	40,2	(79,1)	980,7
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(22,0)	(1,6)	2,0	(0,1)	1,4	(20,3)
Installations, matériel et outillage	(342,3)	(59,7)	11,8	(16,9)	23,1	(384,0)
Matériel informatique et autres	(170,2)	(27,3)	14,8	(4,0)	12,8	(173,9)
Immobilisations en-cours	(1,3)	-	-	-	0,1	(1,2)
Amortissements et provisions	(535,8)	(88,6)	28,6	(21,0)	37,4	(579,4)
Terrains	11,2	4,6	(0,7)	-	(1,1)	14,0
Constructions	31,3	2,0	(2,2)	0,3	(10,1)	21,3
Installations, matériel et outillage	241,0	9,6	(2,7)	15,5	12,8	276,2
Matériel informatique et autres	66,4	2,6	(1,0)	3,4	(3,5)	67,9
Immobilisations en-cours	29,5	32,2	-	-	(39,8)	21,9
Immobilisations corporelles nettes	379,4	51,0	(6,6)	19,2	(41,7)	401,3

Les immobilisations corporelles du Groupe sont essentiellement des équipements de laboratoires concernant les activités de tests de Matières Premières et de Biens de consommation.

Les grands centres d'expertise en métaux et minéraux (Matières Premières) sont situés en Australie et au Canada. Les principaux centres d'expertise en produits pétroliers et pétrochimiques sont basés aux États-Unis et au Canada.

Les activités de laboratoires de Biens de consommations sont plus fragmentées. Les laboratoires sont principalement localisés en Chine et à Hong Kong, pour les jouets et le textile et à Taiwan pour les produits électriques et électroniques.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 98,4 millions d'euros en 2014. Il s'élevait à 88,6 millions d'euros en 2013.

NOTE 14 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Participations au début de la période	0,8	0,7
Gains/pertes au cours de l'exercice	0,7	-
Acquisitions	1,4	0,2
Autres mouvements	2,2	(0,1)
Participations à la fin de la période	5,1	0,8

Sur la base de critères retenus par le Groupe (chiffre d'affaires, total actif et contribution au résultat consolidé), ces participations sont jugées non significatives.

NOTE 15 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

<i>Analyse des impôts différés par échéance (millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
<i>À l'actif</i>		
À échéance à plus d'un an	75,3	69,0
À échéance à moins d'un an	54,6	53,2
Total Impôts différés à l'actif	129,9	122,2
<i>Au passif</i>		
À échéance à plus d'un an	(157,4)	(96,1)
À échéance à moins d'un an	(9,5)	10,3
Total Impôts différés au passif	(166,9)	(85,8)
Actif net d'impôt différé	(37,0)	36,4

Les impôts différés au 31 décembre 2014 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant. Variation de la période de l'impôt différé :

Mouvement de la période de l'impôt différé (millions d'euros)	Décembre 2014	Décembre 2013
Actif net d'impôt différé au début de la période	36,4	20,8
<i>Impact du changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels</i>		
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	24,9	17,5
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	0,6	-
Variations de périmètre	(92,0)	(3,3)
Écart de change	(6,9)	1,4
Actif net d'impôt différé à la fin de période	(37,0)	36,4

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale le cas échéant, est détaillée ci-après :

(millions d'euros)	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables	Relations Clients	Autres	Total
Au 31 décembre 2012	35,1	0,1	25,4	(20,4)	(94,0)	74,6	20,8
Produit/(charge) au compte de résultat	(0,1)	1,7	(0,1)	(7,9)	11,5	12,4	17,5
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(0,8)	-	-	-	-	0,8	-
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	0,5	3,9	0,3	(4,5)	(3,5)	(3,3)
Écart de change	(0,6)		(1,6)	2,5	9,1	(8,0)	1,4
Au 31 décembre 2013	33,6	2,3	27,6	(25,5)	(77,9)	76,3	36,4
Produit/(charge) au compte de résultat	0,5	(1,5)	0,7	(0,3)	20,0	5,5	24,9
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	6,5	-	-	-	-	(5,9)	0,6
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	(0,3)	-	(1,6)	1,9	(90,2)	(1,8)	(92,0)
Écart de change	0,3	-	0,4	(0,9)	(8,8)	2,1	(6,9)
Au 31 décembre 2014	40,6	0,8	27,1	(24,8)	(156,9)	76,2	(37,0)

Les impôts différés actifs sur reports déficitaires ont été établis sur la base des estimations de bénéfices futurs attendus des entités ayant généré les déficits. Cet exercice a été opéré à partir du budget 2015 et de la mise à jour des données relatives au plan stratégique 2015, réalisés au cours du dernier trimestre 2014. En fonction des entités et des pays, les horizons de temps retenus pour ces prévisions, sont compris entre trois et cinq ans, en toute hypothèse à l'intérieur des délais de report des déficits applicables dans chaque pays. (Application de la norme IAS 12.34).

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

Au 31 décembre 2014 les déficits reportables cumulés non activés s'élevaient à 73,4 millions d'euros, dont 16,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 (31 décembre 2013 : 61,3 millions d'euros, dont 38,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2013).

Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élevaient à 18,8 millions d'euros, dont 4,2 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 (31 décembre 2013 : 16,4 millions d'euros, dont 10,3 millions d'euros au titre de l'exercice 2013).

NOTE 16 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Solde au début de la période	1,2	1,8
<i>Mouvements de la période</i>		
Acquisitions	-	0,1
Cessions	-	(0,4)
Autres mouvements	(0,1)	(0,3)
Solde à la fin de la période	1,1	1,2

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

NOTE 17 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Dépôts et cautionnements	45,1	37,4
Autres	5,5	6,9
Autres actifs financiers non courants	50,6	44,3
SICAV non monétaires	2,3	2,1
Autres	33,3	4,2
Autres actifs financiers courants	35,6	6,3

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2014 (31 décembre 2013 : 5,8 millions d'euros).

Le montant de 33,3 millions d'euros figurant dans le poste « Autres » des « Autres actifs financiers courants » comprend pour un montant 30,3 millions d'euros des actifs financiers relatifs à des acquisitions de filiales :

- 9,4 millions d'euros correspondent au versement sur compte séquestre d'une partie du prix des acquisitions réalisées en Chine en janvier 2015 ;
- 20,9 millions d'euros correspondent à des dépôts de garanties au titre de compléments de prix à verser en 2015 pour des acquisitions de filiales réalisées en 2014.

NOTE 18 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Une partie de la dette USPP, qui correspond aux tranches livre sterling fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de devises à la clôture sont les suivants :

Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
16/07/2018	23 millions GBP	0,2
16/07/2020	40 millions GBP	(1,3)

Passif non courant

Le groupe a mis en place des instruments dérivés de change dans plusieurs devises contre euros de façon centralisée afin de se prémunir :

- contre le risque de change notamment sur ses prêts intra-groupe et sur une partie de sa dette externe ;
- contre le risque de conversion sur une partie de ses actifs nets en dollars américains.

Les instruments dérivés de change (*swap* de change et achat et vente à terme) à la clôture sont les suivants :

ÉCHÉANCE < 12 MOIS

Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
126 millions AUD	0,8
(443) millions CAD	(4,3)
412 millions CNY	3,3
(18) millions GBP	(0,4)
3 830 millions JPY	0,3
10 millions PLN	(0,1)
(40) millions SGD	(0,4)
192 millions USD	2,9
(91) millions ZAR	(0,2)
97 millions RUB	(0,6)
1 million NOK	-
Passif net	1,3

ÉCHÉANCE > 12 MOIS

Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
22 millions USD	1,3
Passif	1,3

Le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

Le solde constitué en capitaux propres au titre des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie est de (2,2) millions d'euros à la clôture. Ces montants seront recyclés en résultat financier à mesure que les flux couverts impacteront le résultat.

Le produit d'intérêt lié aux couvertures de change ayant fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie s'élève à 0,4 million d'euros en 2014.

Les couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité significative en résultat financier au 31 décembre 2014.

Les postes « Instruments financiers dérivés » figurant au passif de l'état de la situation financière comprennent pour un montant total de 29,7 millions d'euros deux options de rachat de participations (« put sur minoritaires ») comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. Le montant comptabilisé en passif courant s'élève à 17,1 millions d'euros et celui comptabilisé en passif non courant s'élève à 12,6 millions d'euros.

Suite à l'application de la norme IFRS 13, le risque de crédit propre de la Société sur les dérivés passifs ainsi que le risque de contrepartie sur les dérivés actifs sont inclus dans la juste valeur des instruments dérivés. L'impact lié à ce changement d'estimation dans la juste valeur est enregistré en résultat de l'exercice, pour un montant non significatif.

NOTE 19 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Créances clients et comptes rattachés	1 224,2	1 072,2
Stock de produits	15,6	12,7
Autres créances	149,0	118,3
Valeurs brutes	1 388,9	1 203,2
Provisions au début de la période	(80,7)	(77,7)
Dotations/reprises de la période	21,3	(5,5)
Variations de périmètre	(3,6)	(1,0)
Écarts de conversion et autres mouvements	(0,9)	3,5
Provisions à la fin de la période	(63,8)	(80,7)
Total Clients et autres débiteurs	1 325,0	1 122,5

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Créances clients et comptes rattachés	1 224,2	1 072,2
<i>dont</i>		
■ provisionnés	63,2	80,3
■ non provisionnés et échus :		
depuis moins d'un mois	156,8	183,0
entre 1 et 3 mois	119,9	137,5
entre 3 et 6 mois	66,8	59,3
depuis plus de 6 mois	41,6	60,6

NOTE 20 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeurs mobilières	29,2	11,2
Disponibilités	190,9	179,4
Total	220,1	190,6

Les valeurs mobilières correspondent à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

Le Groupe considère que le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est principalement constitué de soldes disponibles. La trésorerie non disponible est en effet définie comme étant les soldes de trésorerie dans les pays où les remontées de dividendes et la mise en place d'accords de franchises ne sont pas possibles ou fortement contraints compte tenu de la réglementation en vigueur. La liste des pays concernés est évolutive et est revue régulièrement par le Groupe.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie non disponible telle que définie ci-dessus représente environ 12% du poste Trésorerie et équivalents de

trésorerie. Seuls trois pays sont concernés : l'Argentine, l'Iran et le Venezuela.

Les disponibilités du Groupe sont constituées à plus de 75% de disponibilités situées dans plus de 65 pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile ou impossible (cas par exemple du Brésil, de la Corée du Sud ou encore de l'Inde). Dans ces pays, les disponibilités sont rapatriées à l'occasion du règlement des dividendes ou lors du règlement des montants dus dans le cadre des accords de franchise internes au Groupe.

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220,1	190,6
Concours bancaires courants (note 23)	(9,8)	(32,9)
Trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie	210,3	157,7

NOTE 21 CAPITAL SOUSCRIT

CAPITAL SOCIAL

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2014 est de 443 032 700.

Il était de 442 042 000 au 31 décembre 2013. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

AUGMENTATION DE CAPITAL

À la suite de l'exercice de 1 303 280 *stock-options* et la création de 990 700 actions, le Groupe a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 0,1 million d'euros en capital et 8,5 millions d'euros en prime d'émission. 312 580 actions rachetées ont été utilisées dans le cadre de l'exercice de 312 580 *stock-options*.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2014, le Groupe possède 5 314 129 actions auto-détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

NOTE 22 PAIEMENTS EN ACTIONS

Le Groupe a mis en place quatre types de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options d'achats d'actions et des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles ;
- des plans d'attribution d'actions de performance.

PLANS D'OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les attributions en 2013 et 2014 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *pro rata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 16 juillet 2014, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 261 200 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 20,28 euros.

Les attributions sont subordonnées à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté (ROA) de 2014 et sur le ratio résultat de gestion/chiffre d'affaires de 2015 et 2016. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 1,99 euro (2013 : 2,6 euros).

TABLEAU DE MOUVEMENT DES OPTIONS (EN ÉQUIVALENT D'ACTIONS)

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2012	11,54	5 370 140	5,2 ans
Options accordées pendant la période	21,01	1 240 800	
Options annulées pendant la période	10,10	(61 200)	
Options exercées pendant la période	6,43	(814 380)	
Options au 31 décembre 2013	14,33	5 735 360	5,3 ans
Options accordées pendant la période	20,28	1 261 200	
Options annulées pendant la période	12,18	(61 000)	
Options exercées pendant la période	9,11	(1 303 280)	
Options au 31 décembre 2014	16,89	5 632 280	5,5 ans

Sur les options en circulation au 31 décembre 2014, 1 816 880 options étaient exerçables (fin 2013 : 2 229 100).

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice <i>(euros par action)</i>	Nombre d'options <i>(équivalent actions)</i>	
			Décembre 2014	Décembre 2013
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	3,79	-	259 700
Plan du 12/07/2006	12/07/2014	4,33	-	40 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	4,33	117 500	246 000
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	9,59	163 600	196 600
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	8,75	342 000	626 000
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	11,58	587 300	860 800
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	14,42	528 000	664 000
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	13,28	78 480	255 060
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	17,54	1 332 000	1 346 400
Plan du 22/07/2013	22/07/2021	21,01	1 231 200	1 240 800
Plan du 16/07/2014	16/07/2022	20,28	1 252 200	-
Nombre d'options au 31 décembre			5 632 280	5 735 360

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2014 a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 20,28 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 19,0% (2013 : 19,7%) ;
- rendement du dividende de 2,4% (2013 : 2,2%) ;
- durée anticipée de l'option de 4 ans (2013 : 4 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 0,35% (2013 : 0,67%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'Etat sur la durée anticipée de l'option.

Le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 70% (2013 : 100%) et un taux d'attrition de 5% par an en 2014 (2013 : 5%). Le plan du 18 juillet 2013 attribuant des options d'achat d'actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2013. Cet objectif a été atteint.

En 2014, la charge relative aux *stock-options* comptabilisée par le Groupe s'élève à 3,2 millions d'euros (2013 : 2,5 millions d'euros).

PLANS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES
Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Évaluation

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la note 3.24.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros ;
- prix de souscription de 30,20 euros ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05% ;

En 2014, aucune charge n'est constatée au titre des actions souscrites à un prix décoté, comme cela était également le cas au 31 décembre 2013.

PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE
Fonctionnement

Par décision du Conseil d'administration, le 16 juillet 2014, le Groupe a attribué des actions de performance à certains de ses salariés et au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté (ROA) de 2014 et sur le ratio résultat de gestion/chiffre d'affaires de 2015 et 2016. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Situation des plans d'actions de performance en fin de période :

Date d'attribution	Date d'expiration de la période d'acquisition	Nombre d'actions
Plan du 18/07/2011	18/07/2015	844 960
Plan du 18/07/2012	18/07/2015	697 800
Plan du 18/07/2012	18/07/2016	830 200
Plan du 22/07/2013	22/07/2016	518 800
Plan du 22/07/2013	22/07/2017	765 100
Plan du 22/07/2013	21/07/2019	780 000
Plan du 16/07/2014	17/07/2017	485 600
Plan du 16/07/2014	16/07/2018	780 700
Nombre d'actions au 31 décembre 2014		5 703 160

Évaluation

La juste valeur des actions de performance attribuées en 2014 à certains salariés et au mandataire social a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes. La juste valeur moyenne pondérée des actions de performance ressort à 16,93 euros par action (2013 : 18,40 euros). La juste valeur des actions de performance attribuées en 2013 au mandataire social a été déterminée à l'aide du modèle Binomial et Monte Carlo et ressort à 5,77 euros par action.

Les principales hypothèses de valorisation des actions de performance attribuées en 2014 à certains salariés et au mandataire social sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- rendement du dividende de 2,3% (2013 : 2,2%) ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 14,48% (2013 : 10,78%).

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 70% (2013 : 100%) et un taux d'attrition de 5% par an en 2014 (2013 : 5%). Le plan du 18 juillet 2013 attribuant les actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2013. Cet objectif a été atteint.

Les principales hypothèses de valorisation des actions de performance attribuées en 2013 au mandataire social sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- cours de référence 20,26 euros (1^{er} juillet 2013) ;
- volatilité Bureau Veritas 19,5% et 24,6% ;
- rendement du dividende de 2% ;
- taux emprunteur 7% ;
- taux sans risque 0,12% à 1,51% ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 10,78%.

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 0% par an.

En 2014, la charge relative aux actions de performance comptabilisée par le Groupe s'élève à 20,4 millions d'euros (2013 : 18,1 millions d'euros).

PLANS DE DROITS À L'APPRECIATION D' ACTIONS

Fonctionnement

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de 6 ans après la date d'attribution et peuvent être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

Évaluation

En 2014, la dette relative aux droits à appréciation d'actions est soldée (2013 : 0 euro) et a généré une charge opérationnelle nulle (2013 : charge opérationnelle de 0,1 million d'euros).

Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action BVSA, le Groupe a souscrit, en février 2008, un contrat d'achat à terme de 78 310 actions BVSA contre paiement d'une prime de 0,5 million d'euros. Ce contrat a été dénoué en juillet 2013. Jusqu'au dénouement, la prime a été comptabilisée en « Actifs financiers courants » et évaluée à la juste valeur à la date de clôture. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur était comptabilisé en résultat opérationnel, soit aucun impact en 2014 (2013 : charge de 0,3 million d'euros).

NOTE 23 PASSIFS FINANCIERS

(millions d'euros)	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
<i>Au 31 décembre 2013</i>					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	907,1	-	24,1	363,6	519,4
Émission Obligataire	500,0	-	-	500,0	-
Autres passifs financiers non courants	1,8	-	1,8	-	-
Passifs financiers non courants	1 408,8	-	25,9	863,6	519,4
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	71,3	71,3	-	-	-
Concours bancaires	32,9	32,9	-	-	-
Autres passifs financiers courants	42,2	42,2	-	-	-
Passifs financiers courants	146,4	146,4	-	-	-
<i>Au 31 décembre 2014</i>					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	944,8	-	49,0	465,2	430,6
Émission Obligataire	1 000,0	-	-	500,0	500,0
Autres passifs financiers non courants	49,6	-	37,7	11,9	-
Passifs financiers non courants	1 994,4	-	86,7	977,1	930,6
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	144,1	144,1	-	-	-
Concours bancaires	9,8	9,8	-	-	-
Autres passifs financiers courants	42,5	42,5	-	-	-
Passifs financiers courants	196,4	196,4	-	-	-
		Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	352,5	77,1	77,3	156,4	41,7
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	(4,6)	(0,6)	(0,6)	(2,0)	(1,4)

Le montant de la dette brute a augmenté de 587,4 millions d'euros entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 pour atteindre 2 098,7 millions d'euros. L'augmentation de la dette est principalement due au financement d'acquisitions et notamment celui de Maxxam Analytics sur le premier semestre 2014.

Dans le tableau ci-dessus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures sur la dette (instruments dérivés de devises).

Au 31 décembre 2014, la quasi-totalité de la dette brute du Groupe est composée des programmes de financement suivants :

FINANCEMENTS NON BANCAIRES

Les financements non bancaires sont composés des programmes suivants :

- les *US Private Placement* 2008, 2010, 2011 & 2014, 2013 & 2014 pour un total de 616 millions de dollars américains, 184,1 millions d'euros et 63 millions de livres sterling ;

- les différentes tranches d'un *Schuldschein* pour un total de 193 millions d'euros ;
- les deux émissions obligataires réalisées en mai 2012 et janvier 2014 pour un total d'un milliard d'euros ;
- un programme de billets de trésorerie de 450 millions d'euros dont 72 millions d'euros sont tirés au 31 décembre 2014.

FINANCEMENTS BANCAIRES

Les financements bancaires sont composés de deux programmes garantis et non utilisés au 31 décembre 2014 :

- un crédit syndiqué « *Emprunt Syndiqué 2012* » d'un montant de 450 millions d'euros ;
- un financement bancaire de 200 millions de dollars américains mis en place en octobre 2014.

LES FINANCEMENTS DISPONIBLES

Au 31 décembre 2014, l’Emprunt bancaire de 200 millions de dollars américain ainsi que l’Emprunt Syndiqué 2012 d’un montant total de 450 millions d’euros diminué des montants levés sur le programme de billets de trésorerie pour 72 millions d’euros, soit 378 millions d’euros sont disponibles.

COVENANTS

Au 31 décembre 2014, les mêmes covenants financiers que ceux en vigueur au 31 décembre 2013 sont applicables. Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013.

- l’*interest cover ratio*, rapport entre l’EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise et le montant des intérêts financiers nets, doit être supérieur à 5,5 ;
- le *Leverage Ratio* (rapport entre la dette nette consolidée et l’EBITDA consolidé) doit être inférieur à 3,25.

RÉPARTITION PAR DEVISE

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

Devise d’emprunt (millions d’euros)	Décembre 2014	Décembre 2013
Dollar US (USD)	508,2	321,5
Euro (EUR)	1 566,5	1 144,6
Autres devises	14,2	12,3
Total	2 088,9	1 478,4

Les tranches en livre sterling de l’*US Private Placement 2008* sont converties en euros de façon synthétique et sont ainsi inclus dans la catégorie « Euro (EUR) ». Une description des instruments financiers dérivés figure en note 18 – Instruments financiers dérivés.

RÉPARTITION TAUX FIXE/TAUX VARIABLE

Au 31 décembre 2014, la dette financière brute se répartit comme suit :

(millions d’euros)	Décembre 2014	Décembre 2013
Taux fixe	1 703,1	1 130,6
Taux variable	385,8	347,8
Total	2 088,9	1 478,4

Les dates contractuelles de révision des taux variables sont inférieures ou égales à 6 mois. Les taux de référence utilisés sont l’Euribor pour les financements à taux variable et en euros et le Libor USD pour les financements à taux variable et en dollars américains.

Les taux d’intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d’emprunt	Décembre 2014	Décembre 2013
Dollar US (USD)	1,58%	1,65%
Euro (EUR)	1,31%	1,55%

Les taux d’intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour tous les programmes de financement.

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en note 31- Information complémentaire sur les instruments financiers.

NOTE 24 AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;
- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	187,8	185,6
dont prestations de retraite	86,2	105,9
dont indemnités de fin de carrière	71,0	59,7
dont médailles du travail	30,7	20,0
Juste valeur des actifs de régime	(29,5)	(60,0)
Déficit/(excédent)	158,3	125,6

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Prestations de retraite	(6,5)	(5,9)
Indemnités de fin de carrière	(9,3)	(9,1)
Médailles du travail	(6,9)	(2,4)
Total	(22,7)	(17,4)

PRESTATIONS DE RETRAITE

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Valeur actualisée des obligations financées	36,3	63,0
Juste valeur des actifs des régimes	(29,5)	(60,0)
Déficit/(surplus) des obligations financées	6,8	3,0
Valeur actualisée des obligations non financées	49,9	42,9
Passif inscrit au bilan	56,7	45,9

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(4,7)	(4,4)
Coût financier	(2,3)	(2,9)
Rendement implicite des actifs des régimes de retraite	1,1	1,7
Total inclus dans le résultat financier	(1,2)	(1,2)

En 2014, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 10,8 millions d'euros contre 7,4 millions d'euros en 2013.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Obligation au début de la période	105,9	103,5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,7	4,4
Coût financier	2,3	2,9
Pertes/(gains) actuariels	10,7	(0,7)
Différences de conversion	1,4	(2,4)
Prestations servies	(3,2)	(3,2)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	(35,6)	1,4
Obligation à la fin de la période	86,2	105,9

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Actifs de régime au début de la période	60,0	57,0
Rendement implicite des actifs des régimes	1,1	1,7
(Pertes)/ gains actuariels	(2,8)	-
Différences de conversion	0,9	(1,7)
Cotisations patronales	4,4	2,6
Autres mouvements	(34,1)	0,4
Actifs de régime à la fin de la période	29,5	60,0

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014		Décembre 2013	
Instrument de capitaux propres	18,0	61%	14,3	24%
Instrument de dette	3,4	12%	4,3	7%
Autres	8,1	27%	41,4	69%
Total	29,5	100%	60,0	100%

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Décembre 2014
Taux d'actualisation	2,6%	2,1%	1,0%	2,5%	3,5%	2,5%
Rendement implicite des actifs de régime					3,5%	3,5%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,0%	2,0%	1,6%	3,0%	2,3%
Taux d'augmentation future des retraites	1,5%	2,0%	3,0%	1,0%	3,0%	1,7%

Les données 2014 et 2013 représentent le taux moyen pondéré des 5 pays.

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Décembre 2013
Taux d'actualisation	3,6%	3,1%	2,1%	3,6%	4,8%	3,5%
Rendement implicite des actifs de régime					4,8%	4,8%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,3%	2,0%	3,0%	2,5%	3,0%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	3,0%	3,4%	2,7%

Les données 2014 et 2013 représentent le taux moyen pondéré des 5 pays.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2009/2011 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises de première catégorie (iBoxx Corporate EUR AA). Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus

importantes. Au 31 décembre 2014, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 42,0 millions d'euros (2013 : 33,7 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2014 est de 2,3%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 8,0% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 9,1% de l'obligation relative à la France.

INDEMNITÉS DE DÉPART

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des indemnités de départ au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

(millions d'euros)	2014	2013
Obligation au début de la période	59,7	59,8
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5,4	6,8
Coût financier	1,8	1,5
Pertes/(gains) actuariels	8,4	(1,0)
Différences de conversion	1,2	(1,1)
Prestations servies	(6,6)	(8,0)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	(0,8)	1,1
Réductions et liquidations	1,9	0,6
Obligation à la fin de la période	71,0	59,7

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Décembre 2014	Décembre 2013
Taux d'actualisation	2,3%	3,5%
Taux d'augmentation future des salaires	2,3%	3,0%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des

taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2014, l'obligation relative à la France,

principal contributeur, s'élève à 52,5 millions d'euros (2013 : 43,7 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2014 est de 1,6%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation

entraînerait une diminution de 6,9% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 7,7% de l'obligation relative à la France.

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Obligation au début de la période	20,0	18,3
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5,0	1,3
Coût financier	0,5	0,4
Différences de conversion	0,4	(0,4)
Prestations servies	(1,4)	(1,0)
Autres mouvements	6,2	1,4
Obligation à la fin de la période	30,7	20,0

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2014, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 19,1 millions d'euros (2013 :

15,2 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2014 est de 1,6%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 5,7% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 6,2% de l'obligation relative à la France.

INFORMATION SUR LES ÉCARTS ACTUARIELS

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres au début de la période	33,5	35,2
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	21,9	(1,7)
(Gains)/ Pertes d'expérience	3,9	0,2
Changement d'hypothèses	15,7	(1,4)
(Gains)/ Pertes sur rendement des actifs	2,3	(0,5)
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres à la fin de la période	55,4	33,5

RÉGIMES À CONTRIBUTIONS DÉFINIES

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2014 s'élèvent à 68,2 millions d'euros (2013 : 65,6 millions d'euros).



NOTE 25 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(millions d'euros)	Décembre 2013	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écart de conversion et autres mouvements ^(a)	Décembre 2014
Provisions pour litiges sur contrats	43,2	13,9	(2,9)	(4,5)	0,3	1,0	0,5	51,5
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	28,2	36,0	(14,7)	(6,4)	-	0,1	20,4	63,6
Total Provisions	71,4	49,9	(17,6)	(10,9)	0,3	1,1	20,9	115,1

(a) dont 19,5 millions d'euros au titre du reclassement des provisions pour risques fiscaux dans le poste "Autres provisions pour risques et charges"

(millions d'euros)	Décembre 2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écart de conversion et autres mouvements	Décembre 2013
Provisions pour litiges sur contrats	50,6	5,8	(4,3)	(6,5)	(0,8)	(0,2)	(1,4)	43,2
Autres provisions pour risques et charges	20,6	23,0	(11,8)	(6,1)	-	(1,9)	4,4	28,2
Total Provisions	71,2	28,8	(16,1)	(12,6)	(0,8)	(2,1)	3,0	71,4

PROVISION POUR LITIGES SUR CONTRATS

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

La variation des provisions pour litiges sur contrats est liée aux changements d'estimations résultant de l'évolution des litiges au cours de la période et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, et compte tenu des couvertures d'assurance du Groupe sont non significatifs. Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions déterminées après prise en compte des montants couverts par les polices d'assurance du Groupe.

En 2014, le Groupe a ainsi estimé nécessaire de provisionner certains de ces risques pour un montant de 13,9 millions d'euros contre 5,8 millions d'euros en 2013, compte tenu de l'évolution de certaines réclamations.

La détermination des provisions pour risques et charges au 31 décembre 2014 prend notamment en compte l'évolution du litige exceptionnel lié au contentieux né en 2004 et relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie. Pour le litige exceptionnel lié au contentieux né en 2004 et relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express, aucune évolution n'a été constatée au titre de la provision. Une description du statut de ces litiges figure au paragraphe 1.13 – Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du Document de référence 2014.

Sur la base des couvertures d'assurance concernant ces litiges, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère après prise en compte des avis de ses avocats que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste autres provisions pour risques et charges inclut les provisions pour restructurations, les provisions pour risques fiscaux, les provisions pour pertes à terminaison ainsi que d'autres provisions dont le montant pris individuellement est non significatif.

Au titre des autres provisions pour risques et charges, le Groupe a comptabilisé des dotations complémentaires pour un montant de 36,0 millions d'euros et a repris des provisions pour un montant de 21,1 millions d'euros, soit une augmentation nette de 14,9 millions d'euros. Les provisions relatives aux restructurations augmentent notamment de 1,7 million d'euros sur la période tandis que les provisions relatives aux pertes sur contrats augmentent de 1,5 million d'euros. Le solde des mouvements sur la période inclut les montants comptabilisés au titre des provisions pour risques fiscaux et ceux concernant les autres risques opérationnels.

S'agissant de l'ensemble des litiges fiscaux en cours, le Groupe, avec l'aide de ses conseils, estime que les provisions pour risques constituées dans ses états financiers, traduisent la meilleure estimation des conséquences potentielles de ces litiges.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

NOTE 26 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Fournisseurs et comptes rattachés	276,2	232,3
Produits constatés d'avance	113,9	88,2
Dettes fiscales et sociales	451,0	416,4
Autres dettes	58,0	51,0
Total	899,1	787,9

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

NOTE 27 VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

Les variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'élevèrent à (54,4) millions d'euros au 31 décembre 2014 contre (75,6) millions d'euros au 31 décembre 2013.

Elles se ventilent comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Créances clients et comptes rattachés	(46,1)	(84,8)
Fournisseurs et comptes rattachés	34,9	1,3
Autres débiteurs et créditeurs	(43,2)	7,9
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(54,4)	(75,6)

NOTE 28 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation, utilisés pour la détermination des résultats par action, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

<i>(milliers)</i>	2014	2013
Nombre d'actions composant le capital au 1^{er} janvier	442 042	441 995
<i>Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)</i>		
Attribution d'actions gratuites	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	340	313
Nombre d'actions auto-détenues	[5 198]	[3 732]
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	437 184	438 576
<i>Effet dilutif</i>		
Attribution d'actions gratuites	5 403	5 410
Options de souscriptions d'actions	1 210	2 308
Nombre moyen pondéré dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	443 797	446 294

RÉSULTAT DE BASE

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2014	2013
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société <i>(milliers d'euros)</i>	294 588	345 076
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <i>(milliers)</i>	437 184	438 576
Résultat de base par action (euros)	0,67	0,79

RÉSULTAT DILUÉ

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions de performance.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix

d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions de performance prises en compte sont celles qui auraient pu être émises en considérant que la date de clôture est la fin de la période d'éventualité.

	2014	2013
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société <i>(milliers d'euros)</i>	294 588	345 076
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action <i>(milliers)</i>	443 797	446 294
Résultat dilué par action (euros)	0,66	0,77

Suite à la division de la valeur nominale des actions, le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action de base et le résultat par action dilué a été calculé en prenant en compte l'opération de fractionnement de manière rétroactive sur les périodes présentées, soit

2014 et 2013. Ce calcul permet une meilleure comparabilité entre les deux périodes, et de montrer que la valeur du portefeuille d'un actionnaire n'est pas modifiée par l'opération.

NOTE 29 DIVIDENDE PAR ACTION

Le 2 juin 2014, la société mère a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2013, aux actions ayant droit à hauteur de 209,5 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 0,48 euro par action (0,46 euro en 2013).

NOTE 30 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS

Les engagements du Groupe incluent principalement l'activité de financement (ligne de crédit, garanties et cautions données), ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU FINANCEMENT DU GROUPE

Lignes de crédit reçues et non utilisées

Au 31 décembre 2014, le Groupe dispose suite à la mise en place en juillet 2012 d'un nouvel emprunt syndiqué, l'emprunt Syndiqué 2012, d'un montant de 450 millions d'euros et d'un financement bancaire confirmé d'un montant de 200 millions de dollars mis en place en octobre 2014. Cette ligne de financement porté par Bureau Veritas Holdings Inc est garantie par sa maison mère, Bureau Veritas.

Garanties et cautions données

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

(millions d'euros)	Total	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Au 31 décembre 2014	370,2	168,2	182,5	19,5
Au 31 décembre 2013	269,9	111,7	92,1	66,1

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- **Garanties bancaires** : il s'agit notamment de garanties de marché telles que des garanties de soumission (*bid bond*) et des garanties de bonne exécution (*performance bond*) :
 - les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées ;
 - les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.

- **Garanties parentales** : elles concernent principalement des garanties de marché (bonne exécution) et peuvent être limitées en valeur et en durée ou illimitées en valeur. Pour les garanties illimitées, le montant retenu pour la valorisation des engagements présentée ci-dessus correspond à la valeur totale du contrat.

Au 31 décembre 2014 et 2013, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU GROUPE
Locations simples : montants comptabilisés et engagements

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

<i>(millions d'euros)</i>	2014	2013
Charges de location simple	130,7	124,5
dont locations immobilières	118,2	111,4
dont locations d'équipement	12,5	13,1

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

<i>(millions d'euros)</i>	Décembre 2014	Décembre 2013
Paiements minimaux futurs	380,5	317,4
À moins d'un an	100,9	85,7
Entre 1 et 5 ans	201,1	174,3
À plus de 5 ans	78,6	57,3

Nantissements

<i>(millions d'euros)</i>	Type	Montant de l'actif nanti (a)	Total du poste au bilan (b)	% correspondant (a)/(b)
Au 31 décembre 2014				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	6,3	50,6	12,4%
Sur total de l'actif		6,3	4 779,8	0,1%
Au 31 décembre 2013				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	5,8	44,3	13,1%
Sur total de l'actif		5,8	3 717,1	0,2%

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2014 et 2013.

NOTE 31 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

(millions d'euros)	Mode de valorisation au bilan selon la norme IAS 39						
	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur
Au 31 décembre 2014							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,1	-	-	-	1,1	1,1
Autres actifs financiers non courants	ADE	50,6	50,6	-	-	-	50,6
Clients et autres débiteurs	PC	1 253,6	1 253,6	-	-	-	1 253,6
Actifs financiers courants	PC	33,3	33,3	-	-	-	33,3
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	2,3	2,3
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	8,3	-	-	-	8,3	8,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	220,1	-	-	-	220,1	220,1
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	2 088,9	2 088,9	-	-	-	2 251,2
Concours bancaires	JVCR	9,8	-	-	-	9,8	9,8
Autres passifs financiers non courants	CA	49,6	49,6	-	-	-	49,6
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	899,2	899,2	-	-	-	899,2
Passifs financiers courants	CA	42,5	42,5	-	-	-	42,5
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	37,2	-	-	37,2	-	37,2
Au 31 décembre 2013							
Actifs financiers							
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,2	-	-	-	1,2	1,2
Autres actifs financiers non courants	ADE	44,1	44,1	-	-	-	44,1
Clients et autres débiteurs	PC	1 066,1	1 066,1	-	-	-	1 066,1
Actifs financiers courants	PC	4,2	4,2	-	-	-	4,2
Actifs financiers courants	JVCR	2,1	-	-	-	2,1	2,1
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	0,6	-	-	-	0,6	0,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	190,6	-	-	-	190,6	190,6
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 478,4	1 478,4	-	-	-	1 562,1
Concours bancaires	JVCR	32,9	-	-	-	32,9	32,9
Autres passifs financiers non courants	CA	1,8	1,8	-	-	-	1,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	CA	787,9	787,9	-	-	-	787,9
Passifs financiers courants	CA	42,2	42,2	-	-	-	42,2
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	28,2	-	-	26,9	1,3	28,2

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;

PC pour les prêts et créances ;

JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat hors intérêts courus non échus ;

JVCP pour les instruments à juste valeur par capitaux propres hors intérêts courus non échus ;

CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

À l'exception des éléments ci-dessous, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur.

La juste valeur des actifs financiers courants tels que les SICAV correspond à leur dernière valeur liquidative connue (technique de valorisation de niveau 1).

La juste valeur de la trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires correspond à la valeur nominale en euros ou convertie en euros au cours de clôture. Le Groupe estime que leur juste valeur est proche de leur valeur nette comptable car ce sont des actifs ou des passifs à très court terme.

Pour les emprunts à taux fixe tels que USPP 2008, USPP 2010, USPP 2011, USPP 2014, Emprunt SSD ainsi que les deux émissions obligataires, la juste valeur pour chaque emprunt est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux de marché correspondant à la devise des flux (EURO, GBP ou USD) à la date de clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts à taux variable tels que le Crédit Syndiqué 2012, l'USPP 2013, l'USPP 2014 ou même certaines tranches de l'Emprunt SSD, la juste valeur est proche de la valeur nette comptable. Il s'agit d'une technique

de valorisation de niveau 2, basée sur des données de marché observables.

La Juste Valeur des instruments dérivés de change est égale à la différence entre le montant actualisé vendu ou acheté dans une devise (valorisé en euros au cours à terme) et le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours de clôture).

Pour les instruments dérivés de devises, la Juste Valeur est basée sur une actualisation des flux (intérêts à recevoir en livre sterling et à payer en euros ainsi que l'achat à terme de livre sterling contre euros) sur la durée restante de l'instrument à la date de clôture. Les taux d'actualisation utilisés sont les taux de marché correspondant à la maturité des flux. Le montant actualisé des flux en livre sterling est converti au cours de clôture.

L'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés de change et des instruments dérivés de devises fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2) et selon les modèles de valorisation généralement admis.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

		Intérêts	Ajustements				Gains/ (pertes) nets décembre 2014	Gains/ (pertes) nets décembre 2013
			de juste valeur	du coût amorti	Écarts de change	Pertes de valeur		
<i>(millions d'euros)</i>								
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	-	-	-	
Prêts et créances	PC	-	-	-	1,7	(21,3)	(12,0)	
Actifs et passifs financiers à la JV par compte de résultat	JVCR	1,6	(1,0)	-	2,6	-	8,0	
Dettes financières au coût amorti	CA	(78,7)	-	-	(1,0)	-	(60,1)	
Total		(77,1)	(1,0)	-	3,3	(21,3)	(64,1)	

ANALYSES DE SENSIBILITÉ

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères même si des couvertures naturelles peuvent exister du fait de la correspondance des coûts et des produits dans de nombreuses entités du Groupe où les prestations de service sont fournies localement.

Risque de change opérationnel

Pour les activités du Groupe qui s'exercent sur des marchés locaux, les recettes et les coûts sont exprimés pour l'essentiel en devise locale. Pour les activités du Groupe liées à des marchés globalisés, une partie du chiffre d'affaires est libellée en dollar américain.

La part du chiffre d'affaires consolidé 2014 libellée en USD dans les pays dont la devise fonctionnelle diffère de l'USD ou des devises corrélées à l'USD s'élève à 9%.

Ainsi, une variation de 1% de l'USD contre toutes devises aurait un impact de 0,09% sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Risque de conversion

La devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Cette conversion est réalisée au taux moyen de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine. En 2014, les 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe

résultaient de la consolidation des états financiers d'entités avec une devise fonctionnelle autre que l'euro :

- 17% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est l'USD ou une devise corrélée à l'USD (y compris le dollar de Hong Kong) ;
- 7% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le yuan chinois ;
- 5% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar australien ;
- 4% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le réal brésilien ;
- 4% du chiffre d'affaires provient d'entités dont la devise fonctionnelle est le dollar canadien.

Les autres devises, prises individuellement, ne représentaient pas plus de 4% du chiffre d'affaires du Groupe.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre le dollar américain et les devises corrélées auraient eu un impact de 0,17% sur le chiffre d'affaires consolidé 2014 et de 0,19% sur le résultat opérationnel 2014.

Risque de change financier

Le Groupe, s'il le juge nécessaire assure la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises ou de change pour les principales devises ou bien recourt à des prêts à perpétuité pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2014 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la livre sterling).

(millions d'euros)	Devises non fonctionnelles		
	USD	EUR	GBP
Passif financier	(905,7)	(77,9)	(162,2)
Actif financier	818,8	54,3	102,6
Position nette (Actif – Passif) avant couverture	(87,0)	(23,6)	(59,6)
Instruments financiers de couverture de change	157,1	-	56,8
Position Nette (Actif – Passif) après couverture	70,1	(23,6)	(2,7)
<i>Impact d'une augmentation de 1% des cours de change</i>			
Sur les capitaux propres	-	-	0,2
Sur le résultat net avant impôts	0,7	(0,2)	-
<i>Impact d'une diminution de 1% des cours de change</i>			
Sur les capitaux propres	-	-	2,6
Sur le résultat net avant impôts	(0,7)	0,2	-

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessus présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling sur le résultat et les capitaux propres en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les

entités basées à Hong Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les impacts d'une variation de 1% sur les couvertures sont présentés dans le tableau ci-dessus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et

d'exploitation, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt et permet d'avoir recours au besoin à des instruments dérivés de taux.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure des accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative. Au 31 décembre 2014, le Groupe ne dispose pas de couverture de taux.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2014, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

<i>(millions d'euros)</i>	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total Décembre 2014
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux fixe	0,0	(937,2)	(765,9)	(1 703,1)
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux variable	(144,1)	(77,0)	(164,7)	(385,8)
Concours bancaires	(9,8)	-	-	(9,8)
Total – Passif Financier	(153,9)	(1 014,2)	(930,6)	(2 098,7)
Total – Actif Financier	220,1	-	-	220,1
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable avant couverture	66,2	(77,0)	(164,7)	(175,5)
Instruments financiers de couverture de taux	-	-	-	-
Position Nette (Actif – Passif) à taux variable après couverture	66,2	(77,0)	(164,7)	(175,5)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				(1,8)
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				1,8

Au 31 décembre 2014, compte tenu de la position nette à taux variable après couverture présentée dans le tableau ci-dessus, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 1,8 million d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 930,6 millions d'euros est essentiellement à taux fixe. Au 31 décembre 2014, 81% de la dette brute consolidée du Groupe étaient à taux fixe.

NOTE 32 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées sont le Groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, ainsi que le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général, mandataires sociaux de la Société.

Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées en France (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options et actions de performance) sont les suivants :

(millions d'euros)	2014	2013
Salaires	1,4	2,1
Stock-options	0,5	0,3
Attribution d'actions gratuites	2,3	1,4
Total comptabilisé en charges de l'exercice	4,2	3,8

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

La valorisation des actions correspond à la juste valeur évaluée selon le modèle Black-Scholes et non à une rémunération réellement perçue.

Ces attributions d'actions de performance sont soumises à des conditions de présence et de performance.

Le nombre de *stock-options* détenues par le Directeur général, mandataire social, s'élève à 720 000 au 31 décembre 2014 (480 000 au 31 décembre 2013), à une juste valeur par action de 2,50 euros (31 décembre 2013 : 2,75 euros).

Le nombre d'actions de performance attribuées au Directeur général, mandataire social, s'élève à 1 108 000 au 31 décembre 2014 (1 048 000 au 31 décembre 2013).

NOTE 33 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

ACQUISITIONS

Au cours du mois de janvier 2015, le Groupe a réalisé trois acquisitions en Chine :

- Shandong Chengxin : société spécialisée dans les services d'assistance à la construction d'infrastructures industrielles dans le secteur de l'énergie, elle emploie plus de 980 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires annuel d'environ 40 millions d'euros en 2014 ;
- Ningbo Hengxin : société spécialisée dans le contrôle non destructif et les analyses métallurgiques employant plus de 330 personnes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 16 millions d'euros en 2014 ;
- CTS : Laboratoire spécialisé dans les essais de jouets, produits électriques et électroniques et biens de consommation durables, CTS emploie plus de 70 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3 millions d'euros en 2014.

DIVIDENDE

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2015 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2014 de 0,48 euro par action.

NOTE 34 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Type : Filiale (F) ; Succursale (S).

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Afrique du Sud	ACT	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Afrique du Sud	Bureau Veritas Gazelle Pty Ltd	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	Bureau Veritas Inspectorate Laboratories (Pty) Ltd	F	73,30	73,30	73,30	73,30
Afrique du Sud	Bureau Veritas Marine Surveying Pty Ltd	F	51,00	37,38	51,00	37,38
Afrique du Sud	BV South Africa	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	Carab Technologies Pty Ltd	F	100,00	70,00	100,00	70,00
Afrique du Sud	M&L Laboratory Services (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	100,00	73,30
Afrique du Sud	Tekniva	F	100,00	70,00	100,00	70,00
Algérie	BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	7 Layers Germany AG	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Material Testing GmBh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Construction Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Germany Holding Gmbh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV SA - Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Inspectorate Deutschland GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Inspectorate Germany GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	One Tüv	F	66,67	66,67	66,67	66,67
Allemagne	Technitas Central Europe	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Unicar GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Wireless IP	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Angola	BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SA - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SATS	F	75,00	75,00	60,00	60,00
Arabie Saoudite	Inspectorate International Saudi Arabia Co Ltd	F	65,00	65,00	65,00	65,00
Arabie Saoudite	MD Loss Adjusting and survey company Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Arabie Saoudite	Sievert Arabia Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	ACME Analytical Lab. (Argentina) SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Inspectorate de Argentina SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arménie	BIVAC ARMENIA	F	100,00	100,00	-	-
Australie	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Australie	Bureau Veritas Minerals Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Risk & Safety Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Inspectorate Australia Holdings Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Leonora Laverton Assay Laboratories Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Matthews-Daniel Int. (Australia) Pty	F	100,00	81,09	-	-
Australie	Ultra Trace	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Autriche	Bureau Veritas Certification Austria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	Inspectorate International Azeri LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahamas	Inspectorate Bahamas Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	BV SA - Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	Inspectorate International (Bahrain) Ltd WLL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BV CPS Chittagong Ltd	F	99,8	99,8	99,8	99,8
Bangladesh	BVCPS Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belarus	BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV SA - Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Euroclass NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Antwerp NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Ghent NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Gordinne General International Surveyors NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Unicar Benelux SPRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Béni	BIVAC Béni	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Béni	BV Béni	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Béni	Société d'exploitation du guichet unique du Béni (SEGUB)	F	51,00	46,00	51,00	46,00
Bermudes	Matthews-Daniel Holdings (Bermuda) Ltd.	F	100,00	81,09	-	-
Bermudes	Matthews-Daniel Services (Bermuda) Ltd.	F	100,00	81,09	-	-
Birmanie	Myanmar BV Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bolivie	BV Argentina SA succursale Bolivie	F	100,00	100,00	-	-
Bolivie	BV Fiscalizadora Boliviana SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bosnie	BV Sarajevo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bosnie	Inspectorate Balkan DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	ACME Analytical Laboratorios Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Auto Reg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Autovis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	BV do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Inspectorate do Brasil Inspeções Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Loss Control do Brasil S/C Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Matthews-Daniel do Brasil	F	100,00	81,09	-	-
Brésil	Sistema PRI	F	100,00	100,00	-	-
Brunei	BV SA - Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00



Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Bulgarie	BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	Inspectorate Bulgaria EOOD	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Burkina Faso	Bureau Veritas Burkina SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cambodge	Bureau Veritas (Cambodia) Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cameroun	BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Certification Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Commodities Canada Ltd.	F	100,00	100,00	-	-
Canada	BV I&F Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Chas Martin Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Henderson & Associates Petroleum Consultants Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Canada	Matthews-Daniel Int. (Canada) Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Canada	Matthews-Daniel Int. (Newfoundland) Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Canada	Maxxam Analytics International Corp	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	OTI Canada Group	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	RM Inspect Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	T H Hill Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ACME Analytical Laboratories SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Andes Control SA	F	100,00	100,00	-	-
Chili	BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Cesmec Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ECA Control y Asesoramiento (ex ECA Chile)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Geoanalitica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Panamerica de leasing	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Servicios de Inspeccion Inspectorate Chile Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Aces Champion Group Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	ADT Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Beijing Huaxia Supervision Co	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Chine	BIVAC Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Marine China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV 7 Layers Communications Technology Co Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Chine	BV Bosun-Safety Technology	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Consulting Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV CPS Shenou (Wenzhou) Co,Ltd	F	60,00	51,00	-	-
Chine	BV HK Ltd (009) branch Marine (338)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Quality Services Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Shenzhen	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Chine	BVCPS HK (mainly Taiwan branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS HK, HSINCHU BRANCH	F	100,00	100,00	-	-
Chine	BVCPS Jiangsu Co (JV)	F	60,00	51,00	60,00	51,00
Chine	BVCPS Shanghai (ex MTL Shanghai)	F	85,00	85,00	85,00	85,00

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Chine	BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Inspectorate (Shanghai) Ltd	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Chine	LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Matthews-Daniel Int. (Hong Kong) Ltd.	F	100,00	81,09	-	-
Chine	Matthews-Daniel Offshore (Hong Kong) Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Chine	NDT Technology Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	NS Technology	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Safety Technology Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Shanghai Davis Testing Technology Co. Ltd.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Sino Veritas Technical Services Beijing Co. Ltd	F	60,00	60,00	-	-
Chine	Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Zhejiang BVCPS Shenyue Co. Ltd	F	60,00	51,00	-	-
Chypre	Bureau Veritas (Cyprus) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Colombie	ACME Analytical Lab. Colombia SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ECA Colombie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Inspectorate Colombia Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	T H Hill Colombia, branch	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Tecnicontrol SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BIVAC Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	7 Layers Korea Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV Certification Kore	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV KOTITI Korea Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Corée	BV SA - Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BVCPS ADT Korea Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Costa Rica	Inspectorate Costa Rica SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan CI	F	61,99	61,99	61,99	61,99
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	Inspectorate Croatia Ltd Doo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cuba	BV SA - Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV HSE Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV SA - Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Égypte	BV SA - Égypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	Matthews-Daniel Int. (Egypt) Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Égypte	Watson Gray (Egypt) limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Emirats Arabes	BV SA - Abu Dhabi	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Emirats Arabes	BV SA - Dubai	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Emirats Arabes	Inspectorate International Ltd (Dubai branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00



Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Emirats Arabes	Matthews-Daniel Services (Bermuda) Ltd.	F	100,00	81,09	-	-
Emirats Arabes	Sievert Emirates Inspection LLC	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Équateur	Andes Control Ecuador SA	F	100,00	100,00	-	-
Équateur	BIVAC Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	Inspectorate del Ecuador SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Activa, Innovación Y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Formacion	F	95,00	95,00	95,00	95,00
Espagne	BV Iberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Inversiones SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Entidad Colaborada De La Administración, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Global'S Investments,Heritage And Assets,SLU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Inspectorate Andalucia SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Inspectorate Española, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Instituto De La Calidad, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Unicar Spain Servicios de Control SL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	Inspectorate Estonia AS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	7 Layers US	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	ACME Analytical Laboratories USA,Inc.k.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	ANALYST, INC.	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	BIVAC North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVHI - USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Chas Martin Montreal Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	DTI Diversitech	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Holdco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdings 1 LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdings 2 LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Loma International Corp	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Matthews-Daniel Company Inc	F	100,00	81,09	-	-
États-Unis	Matthews-Daniel Holdings Inc	F	100,00	81,09	-	-
États-Unis	Matthews-Daniel Marine Inc	F	100,00	81,09	-	-
États-Unis	NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	One Cis Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Quiktrak Inc	F	100,00	100,00	-	-
États-Unis	TH Hill Associates Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Unicar USA Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Finlande	BV SA - Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Finlande	Unicar Finland OY	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ACR Atlantique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ACR Méditerranée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	AMCR	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Arcalia France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC MALI	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 1	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 2	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 3	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Infrastructures	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Logistique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV SA - France	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV SA Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CODDE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60
France	Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Guichet Unique Commerce Extérieur & Logistique SAS	F	90,00	90,00	90,00	90,00
France	Inspectorate SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	LCIE France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Medi-Qual	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Océanic Développement SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SAS Halec	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Sedhyca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SOD.I.A	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Unicar France SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Unicar Group SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Fujairah	Inspectorate International Ltd (Fujairah branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Gabon	BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Géorgie	Inspectorate Georgia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BV Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	Inspectorate Ghana Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV SA - Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guatemala	BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00



Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Guinée	BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée Équatoriale	BV Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guyana	ACME Analytical (Lab.) Guyana Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Hongrie	BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Île Maurice	BV SA - Île Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bhagavathi Ana Labs Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BV SA - Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVIS - India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Civil Aid	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Inspectorate Griffith India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Sievert India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Indonésie	Inspectorate PT IOL Indonesia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran	BV SA - Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran	Inspectorate Iran (Qeshm) Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Iraq	BV Iraq	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Irlande	BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Islande	Bureau Veritas Iceland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia Holding spa (ex BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Inspectorate Italy srl	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Nexta	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	7 Layers Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd., Japan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Japan Certification Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Kanagawa Building Inspection	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Jordanie	BV BIVAC Jordan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Kazakhstan	BV Marine Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BVI Ltd Kazakhstan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	Kazinspectorate Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kenya	BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweït	BV SA - Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Koweït	Inspectorate International Limited Kuwait	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Inspectorate Latvia Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BIVAC Branch Lebanon	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liberia	BIVAC Liberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Liberia	BV Liberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Libye	Bureau Veritas Libya	F	51,00	51,00	-	-
Lituanie	BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lituanie	Inspectorate Klaipeda UAB	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Certification Malaysia (ex BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Inspection	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	Inspectorate Malaysia SDN BHD	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	Matthews-Daniel (Malaysia) SDN BHD	F	100,00	81,09	-	-
Malaisie	Scientige Sdn Bhd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mali	BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	BV SA - Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	Inspectorate Malta Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV Maroc (ex BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV SA - Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mauritanie	BV SA - Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Chas Martin Mexico City Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Inspectorate de Mexico SA de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Matthews-Daniel Mexico	F	100,00	81,09	-	-
Mexique	TC Engineering & consulting SA de cv	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Unicar Automotive Inspection Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Monaco	BV Monaco	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mongolie	Bureau Veritas Inspection & Testing Mongolia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	Bureau Veritas Contrôle	F	63,00	63,00	90,00	90,00
Mozambique	BV Mozambique Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	BV SA - Mozambique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	TETE Lab	F	66,66	66,66	66,66	66,66
Namibie	Bureau Veritas Namibie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nicaragua	NI01b Inspectorate America Corp. - Nicaragua	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nigeria	BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Nigeria	Inspectorate Marine Services (Nigeria) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	BV Norway (ex Chemtox -Norge AS)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	Inspectorate Norway	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	Matthews-Daniel Int. (Norge) AS	F	100,00	81,09	-	-
Nouvelle Calédonie	BV SA - Nouvelle Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle Zélande	BV Nouvelle Zélande	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Bureau Veritas Middle East Co. LLC	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Oman	BV SA - Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Inspectorate International Limited Oman	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Sievert Technical Inspection LLC	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Ouganda	BV Ouganda	F	100,00	100,00	100,00	100,00



Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Pakistan	BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Panama	BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Panama	Inspectorate de Panama SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Papouasie Nouvelle Guinée	Succursale BV Asset Integrity and Reliability Services Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	Inspectorate de Paraguay SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BIVAC BV (ex BIVAC Rotterdam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Inspection & Certification the Netherlands BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Nederland Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspection Worldwide Services BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Bonaire NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Curaçao NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Inpechem Inspectors BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate International BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate IOL Investments BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Andes Control Peru SAC	F	100,00	100,00	-	-
Pérou	ACME Analytical Lab. Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Cesmec Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Inspectorate Services Peru SAC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Tecnicontrol Ingenieria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	BV SA - Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Inspectorate International Ltd (Philippines branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Toplis Marine Philippines	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Pologne	ACME Labs Polska sp. z.o.o.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Porto Rico	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Inspectorate Portugal SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	BV SA - Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	Inspectorate International Limited Qatar WLL	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Qatar	Sievert International Inspection WLL	F	49,00	34,30	49,00	34,30
République centrafricaine	BIVAC RCA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République démocratique du Congo	BIVAC RDC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Dominicaine	ACME Analytical Laboratories (RD) SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Dominicaine	Inspectorate Dominicana SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Tchèque	BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Roumanie	Inspect Balkan SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification Holding	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification Ltd – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV SA – Royaume-Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella consulting Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Daniel C Griffith Holdings Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate (International Holdings) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings Plc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate International Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Matthews-Daniel Holdings Limited	F	100,00	81,09	-	-
Royaume-Uni	Matthews-Daniel Int. (Africa) Ltd.	F	100,00	81,09	-	-
Royaume-Uni	Matthews-Daniel Int. (London) Ltd.	F	100,00	81,09	-	-
Royaume-Uni	MatthewsDaniel Limited	F	100,00	81,09	-	-
Royaume-Uni	Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Royaume-Uni	Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Inspectorate Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	LLC Matthews-Daniel International (Rus)	F	100,00	81,09	-	-
Russie	Unicar Russia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Rwanda	BV Rwanda Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sainte Croix	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sénégal	BV Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Serbie	Bureau Veritas D00	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	7 Layers Asia Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Atomic Technologies Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Bureau Veritas Con Prod Services (P) Ltd	F	100,00	100,00	-	-
Singapour	Bureau Veritas Singapore Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Marine Singapore	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV SA – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	CKM Consultants Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Inspectorate (Singapore) PTE Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Matthews-Daniel International PTE, Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Singapour	Sievert Veritas Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Tecnitas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie	BV Certification Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	Bureau Veritas D00	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	BV SA - Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00



Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Sri Lanka	BV Lanka Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV SA - Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	LW Cargo Survey AB	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	Inspectorate Suisse SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Syrie	BIVAC Branch Syrie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Syrie	Succursale de BIVAC BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tahiti	BV SA - Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	7 Layers Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
Taiwan	BV Certification Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV SA - Taiwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BVCPS HK, Taoyuan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd., Taiwan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	MTL TAIWAN Branch of BV CPS HKG	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tanzanie	BV Tanzania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tanzanie	BV-USC Tanzania Limited	F	60,00	60,00	-	-
Tchad	BIVAC Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	Société d'Inspection et d'Analyse du Tchad (SIAT)	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Thaïlande	BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BVCPS Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Thaïlande	Inspectorate (Thailand) Co Ltd	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Thaïlande	Matthews-Daniel Int. (Thailand) Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Thaïlande	Sievert Thailand	F	100,00	100,00	-	-
Togo	BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Togo	SEGUCE TOGO	F	100,00	100,00	-	-
Trinité et Tobago	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV SA - Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV SA -MST- Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	STCV - Tunisia	F	49,90	49,90	49,90	49,90
Turkmenistan	Inspectorate Suisse SA Turkmenistan branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	ACME Analitik Lab. Hizmetleri Ltd. Sirk.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BV Deniz Ve Gemi Sinif	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BVCPS Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	Inspectorate Uluslararası Gozetim Servisleri AS	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Ukraine	BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	Inspectorate Ukraine LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Uruguay	Inspectorate Uruguay Srl	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Venezuela	BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	Inspectorate de Venezuela SCS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Certification Vietnam (ex BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Inspectorate Vietnam Co. LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Matthews-Daniel Int. (Vietnam) Ltd	F	100,00	81,09	-	-
Yémen	Inspectorate International Limited Yemen	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Conformément à la norme IAS 27 § 13, les entités mentionnées ci-dessus sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale car elles sont toutes contrôlées par Bureau Veritas. Le Groupe dispose de la majorité des droits dans les organes de direction ou dirige les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
Chine	7 Layers Ritt China	F	50,00	50,00	50,00	50,00
France	ATSI - France	F	49,92	49,92	49,92	49,92
Japon	Analysts Japon	F	50,00	50,00	-	-
Jordanie	MELLTS	F	50,00	50,00	-	-
Mexique	Analysts Mexico	F	50,00	50,00	-	-
Pays-Bas	CIBV	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume-Uni	BV EM & I Limited	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume-Uni	UCM Global Ltd.	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume-Uni	Unicar GB Ltd.	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Russie	BV Safety LLC	F	49,00	49,00	-	-

SOCIÉTÉ CONSOLIDÉE PAR QUOTE-PART DES ACTIFS ET PASSIFS

Pays	Entreprises	Type	2014		2013	
			% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
France	GIE CEPI CTE ASCOT	F	55,00	55,00	55,00	55,00



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BUREAU VERITAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Société procède, à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 3.7, 3.10 et 10 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués par la Société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 23 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christine Bouvry

BM&A

Eric Seyvos



4.2 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ BUREAU VERITAS SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

<i>(milliers d'euros)</i>	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2014	Valeurs nettes 2013
Immobilisations incorporelles	1	88 843	(43 736)	45 107	46 552
Immobilisations corporelles	1	105 879	(74 368)	31 511	29 348
Immobilisations financières	2	2 244 953	(53 602)	2 191 351	2 141 287
Total actif immobilisé		2 439 675	(171 706)	2 267 969	2 217 187
En-cours de production de services		45 269	-	45 269	42 433
Clients et comptes rattachés	4	309 026	(15 459)	293 567	292 076
Autres créances	4	1 642 475	(29 008)	1 613 467	928 973
Valeurs mobilières de placement	4	21 170	-	21 170	4 268
Actions propres		77 975	-	77 975	55 110
Disponibilités		31 599	-	31 599	22 380
Total actif circulant		2 127 514	(44 467)	2 083 047	1 345 240
<i>Comptes de régularisation</i>					
Charges constatées d'avance	4	14 374		14 374	12 437
Écarts de conversion actif		596		596	5 142
Primes remb. obligations	4	1 286		1 286	1 822
Total actif		4 583 446	(216 173)	4 367 273	3 581 828
Capital				53 164	53 045
Primes d'émission				71 412	62 913
Réserves				447 248	564 276
Résultat				281 313	89 594
Provisions réglementées				974	1 019
Total capitaux propres	3			854 111	770 847
Provisions pour risques et charges	5			187 427	145 232
<i>Dettes</i>					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			2 048 136	1 504 066
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			68 994	56 317
Autres dettes	4			1 141 980	1 049 392
<i>Comptes de régularisation</i>					
Produits constatés d'avance	4			64 099	55 175
Écarts de conversion passif				2 526	799
Total passif				4 367 273	3 581 828

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(milliers d'euros)</i>	Notes	2014	2013
Chiffre d'affaires	7	869 571	873 573
Autres produits	7	284 682	281 494
Total Produits d'exploitation		1 154 253	1 155 067
<i>Charges d'exploitation</i>			
Achats de matières premières		(348)	(400)
Autres achats et charges externes		(328 586)	(323 104)
Impôts et taxes		(34 645)	(35 237)
Salaires et traitements		(373 216)	(390 590)
Charges sociales		(150 806)	(155 160)
<i>Dotation nette aux amortissements et provisions</i>			
Sur immobilisations : amortissements		(15 629)	(15 766)
Sur opérations d'exploitation : variation de provisions		(25 029)	1 847
Autres charges		(101 986)	(97 614)
Résultat d'exploitation		124 008	139 041
Résultat financier	8	174 457	(1 377)
Résultat courant avant impôts		298 465	137 664
Résultat exceptionnel	9	9 917	(10 340)
Impôts sur les sociétés	10	(27 069)	(37 730)
Résultat net		281 313	89 594

TABLEAU DE FINANCEMENT

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Marge brute d'auto-financement	313 887	122 823
Variation du besoin de fonds de roulement	20 380	50 737
Fonds provenant des opérations	334 267	173 560
Investissements	(16 726)	(17 320)
Acquisitions de titres de sociétés	(51 779)	(2 854)
Cessions de titres de sociétés	31 088	61
Cessions d'immobilisations	662	625
Variation des prêts et autres actifs financiers	(63)	(89)
Fonds affectés aux investissements	(36 818)	(19 577)
Augmentation de capital	3 053	6 132
Rachat d'actions propres net	(46 372)	(90 502)
Réduction de capital	-	(17 123)
Dividendes versés	(209 513)	(200 442)
Fonds propres	(252 832)	(301 935)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	44 617	(147 952)
Diminution (augmentation) de la dette brute	(4 222)	(105 178)
Augmentation (diminution) de la Trésorerie	48 839	(42 774)
Trésorerie à l'ouverture	3 390	46 164
Trésorerie à la clôture	52 229	3 390

NOTE SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au Code de commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France tels que décrits dans le règlement ANC n° 2014-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

La structure de la Société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le taux de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

Constructions

Installations techniques, matériels et outillage industriels :	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériels et outillage	5 à 10 ans
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>	
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription, frais d'acquisition inclus.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique prospectifs.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement pour leurs valeurs nettes.

La dépréciation est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées en provision pour risques et charges pour les affaires déficitaires.

Créances et comptes rattachés

Des dépréciations de créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irrecouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

Au 31 décembre 2014, les dépréciations ont été constituées selon des critères identiques à ceux de 2013 :

- clients en liquidation : 100% ;
- poursuite judiciaire : 50% ;
- redressement judiciaire : 100% ;
- procédure de sauvegarde : 75% ;
- contentieux technique : 100%.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à leur valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Ce poste comprend des charges d'exploitation qui concernent les exercices ultérieurs.

Écart de conversion – Actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises.

En l'absence d'instruments de couverture, il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les emprunts en devises dont la couverture par des swaps de devises est démontrée ainsi que les emprunts en devises couverts par les comptes courants avec les filiales dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment voisins sont traités comme des positions globales de change. Le montant de la provision pour risques est limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Passif

Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence, la méthode du taux de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) sont convertis au taux de clôture ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements de retraite et assimilés

La Société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que la Société peut être amenée à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et dont le caractère de couverture ne peut être démontré font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan dès lors que leur valeur de marché est négative.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion – Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion des créances et des dettes en devises aux taux de change de clôture.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente essentiellement la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires).

Depuis l'année 2012, ce poste comprend également le montant des intérêts de la soule du Swap USPP étalé linéairement sur la durée restante de l'emprunt.

Compte de résultat

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les succursales dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions entre les succursales.

Il est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée ou d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation

Toutes les charges de la Société (siège, succursales françaises et étrangères) sont regroupées sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des États dans lesquels sont implantées les

succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé), les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes des clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Résultat financier

Sont inscrits dans ce poste :

- les dividendes reçus des autres sociétés le Groupe ;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de Bureau Veritas SA ainsi que les produits des placements financiers ;
- les dotations et reprises aux provisions représentant des dotations et reprises sur le mali technique de fusion inscrit en fonds commercial ainsi que sur les titres de participation et les comptes courants de certaines filiales de la Société ;
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise et sur les opérations d'exploitation.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et des ventes d'immobilisations et d'actions Bureau Veritas SA.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses, des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut et des valeurs nettes comptables des actions Bureau Veritas SA.

Consolidation et intégration fiscale

Bureau Veritas SA est la société mère le Groupe Bureau Veritas et la société consolidante de ce groupe. Elle est consolidée par intégration globale dans le Groupe Wendel.

Bureau Veritas SA est la tête du groupe fiscal formé en application des articles 223 et suivants du Code général des impôts.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le 5 juin 2014, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale du 21 mai 2014, la Société a distribué aux actions ayant droit un dividende de 0,48 euro par action, soit un montant de 209,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2013.

FINANCEMENTS

La Société a réalisé en janvier 2014 une émission obligataire non notée d'un montant de 500 millions d'euros à échéance janvier 2021, avec un coupon à taux fixe de 3,125%.

Au cours du premier semestre 2014, la Société a également renégocié son Emprunt Syndiqué qui avait été mis en place en 2012 pour une durée de 5 ans et un montant de 450 millions d'euros.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

En 2010, suite à une modification de la Convention Collective Nationale de la métallurgie en matière des droits de retraite, un engagement supplémentaire de 3,8 millions d'euros devait être constaté.

La Société avait alors décidé d'amortir cette charge sur la durée résiduelle des engagements soit 10,6 années.

Conformément à la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 applicable à compter du 1^{er} janvier 2014 qui s'aligne sur les prérogatives de la norme IAS 19R appliquée par le Groupe depuis 2013,

le coût des services passés peut désormais être intégralement comptabilisé en résultat lors d'une modification du régime.

S'agissant d'un changement de méthode comptable lié à un changement de norme, la Société a comptabilisé le montant résiduel du coût des services passés résultant du changement de la convention collective en 2010, soit 2,3 millions d'euros, sur le poste « Report à nouveau » des capitaux propres, en contrepartie de la hausse de l'engagement.

NOTES SUR LES COMPTES

NOTE 1	IMMOBILISATIONS	190	NOTE 11	RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PRINCIPAUX DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ	205
NOTE 2	TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	192	NOTE 12	PAIEMENTS EN ACTIONS	205
NOTE 3	CAPITAUX PROPRES	198	NOTE 13	EFFECTIF	207
NOTE 4	ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES	199	NOTE 14	INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION	207
NOTE 5	PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	200	NOTE 15	INFORMATION RELATIVE AU CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI	208
NOTE 6	ENGAGEMENTS HORS BILAN	201	NOTE 16	INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES	208
NOTE 7	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS	202	NOTE 17	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	208
NOTE 8	RÉSULTAT FINANCIER	203			
NOTE 9	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	203			
NOTE 10	IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	204			

NOTE 1 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS – VALEURS BRUTES

<i>(milliers d'euros)</i>	Décembre 2013	Entrées	Sorties	Reclassements et autres mouvements	Écart de conversion	Décembre 2014
Fonds commercial	3 266	-	(3 266)	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	84 347	1 803	(1 218)	3 874	37	88 843
Immobilisations incorporelles	87 613	1 803	(4 484)	3 874	37	88 843
Terrains	1	-	-	-	-	1
Constructions	7	-	-	-	-	7
Installations générales	21 161	809	(738)	14	46	21 292
Matériel et outillage	35 421	2 507	(1 440)	321	98	36 907
Matériel de transport	2 538	323	(440)	-	150	2 571
Mobilier et matériel de bureau	13 853	764	(1 053)	28	319	13 911
Matériel informatique	23 940	1 896	(1 767)	195	221	24 485
Immobilisations en cours	2 502	8 623	-	(4 432)	12	6 705
Immobilisations corporelles	99 423	14 922	(5 438)	(3 874)	846	105 879
Titres de participations	2 147 672	59 246	(2 278)	-	-	2 204 640
Titres non consolidés	156	77	-	-	-	233
Dépôts, cautionnement et créances	6 723	583	(907)	-	278	6 677
Actions propres	36 413	39 259	(42 269)	-	-	33 403
Immobilisations financières	2 190 964	99 165	(45 454)	-	278	2 244 953
Total	2 377 999	115 890	(55 376)	-	1 161	2 439 675

Lors de l'introduction en bourse en octobre 2007, la Société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas SA.

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas SA a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mali technique de fusion inscrit en fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières. Au 31 décembre 2014,

l'intégralité de ces actions a été livrée dans le cadre de plans de paiements en actions et le mali technique comptabilisé en résultat.

Depuis avril 2012, dans le cadre des plans de paiement en actions, la Société a mis en place un plan de rachat de ses propres actions afin de les livrer aux bénéficiaires des options d'achat d'actions ou d'actions de performance, ou de les annuler.

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 1 522 312 actions classées en immobilisations financières, soit 195 000 actions affectées à l'objectif du contrat de liquidité et 1 327 312 actions à l'objectif d'annulation.

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

<i>(milliers d'euros)</i>	Décembre 2013	Dotations	Reprises	Reclassements et autres mouvements	Écart de conversion	Décembre 2014
Fonds commercial	(3 266)	-	3 266	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	(37 794)	(6 904)	991	-	(29)	(43 736)
Immobilisations incorporelles	(41 061)	(6 904)	4 257	-	(29)	(43 736)
Constructions	(8)	-	-	-	-	(8)
Installations Générales	(12 432)	(1 747)	625	-	(33)	(13 585)
Matériel et outillage	(26 876)	(2 758)	1 415	-	(45)	(28 264)
Matériel de transport	(1 854)	(309)	386	-	(114)	(1 890)
Mobilier et matériel de bureau	(10 145)	(894)	959	-	(178)	(10 258)
Matériel informatique	(18 760)	(3 018)	1 585	-	(170)	(20 363)
Immobilisations corporelles	(70 075)	(8 726)	4 972	-	(540)	(74 368)
Titres de participations	(46 707)	(39 893)	33 405	-	-	(53 195)
Titres non consolidés	(147)	-	-	-	-	(147)
Actions propres	(2 823)	(260)	2 823	-	-	(260)
Immobilisations financières	(49 677)	(40 153)	36 228	-	-	(53 602)
Total	(160 813)	(55 783)	45 457	-	(569)	(171 706)

Pour mémoire, le fonds commercial était issu de la TUP de Winvest 7 dont le seul actif était les actions Bureau Veritas SA.

Au 31 décembre 2014, ces actions ayant été intégralement livrées dans le cadre des plans d'actions gratuites, les dépréciations sur le fonds commercial et ces actions détenues en propre ont été reprises.

NOTE 2 TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

<i>(milliers)</i>			<u>Taux moyen des devises</u>		Quote-part Capital détenu
	<u>Capital en devise</u>	<u>Réserves & Report à nouveau en devise</u>	<u>Devises</u>	<u>2014</u>	
Bureau Veritas D00 SLV	122	2 438	EUR	1,000	100,00%
BV Sénégal	840 400	(109 665)	XOF	0,002	100,00%
BV Czech Republic	5 982	56 078	CZK	0,036	100,00%
BV Consulting Shanghai	6 673	18 414	CNY	0,122	100,00%
BV Douala	431 050	262 736	XAF	0,002	100,00%
BV France	14 797	66 582	EUR	1,000	100,00%
BV Gabon	919 280	1 082 530	XAF	0,002	100,00%
BV International	843 677	514 725	EUR	1,000	100,00%
BV Venezuela	389	39	VEF	0,120	100,00%
BVCPS France	143	(111)	EUR	1,000	100,00%
BVCPS India Ltd	22 445	878 987	INR	0,012	100,00%
BVCPS Singapour	100	8 070	SGD	0,594	100,00%
BVCPS Turkey	3 350	406	TRY	0,344	99,00%
BVHI	1	70 800	USD	0,753	100,00%
ECS	262	1 352	EUR	1,000	100,00%
BV QS Shanghai	5 308	26 847	CNY	0,122	100,00%
Bureau Veritas India	803	1 210 155	INR	0,012	100,00%
Soprefira	1 262	32 510	EUR	1,000	99,98%
BV Chile	665 120	6 254 863	CLP	0,001	99,98%
BV Certification Belgium	546 397	53 667	EUR	1,000	99,98%
BV Colombia	1 542 236	8 045 096	COP	0,000	99,96%
BV Argentine	3 224	105 761	ARS	0,093	86,20%
BV do Brasil	243 042	52 641	BRL	0,320	99,96%
BV Japan	351 071	2 683 451	JPY	0,007	88,84%
BV Certification Slovakia	423	51	EUR	1,000	100,00%
BV Mexicana	66 369	36 500	MXN	0,057	99,96%
BV Nigeria	40 000	607 912	NGN	0,005	60,00%
BVCPS Bangladesh	10	958 510	BDT	0,010	98,00%
BV Pérou	24 046	6 640	PEN	0,265	99,69%
BVCPS Indonésie	2 665	34 460	IDR	0,063	85,00%
<i>Participations (0% à 50% du capital détenu par la Société)</i>					
BV Inversiones SA	15 854	55 120	EUR	1,000	24,00%

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
4 086	4 086	-	-	3 846	(101)	-
1 281	1 281	-	250	4 408	258	532
5 768	5 768	434	-	6 028	696	2 708
1 900	1 900	-	11 630	22 932	1 805	-
657	657	416	-	3 742	138	528
73 971	73 971	9 526	-	-	(69)	3 107
1 376	1 376	-	-	5 907	408	293
1 270 571	1 270 571	795 217	-	-	4 456	176 421
782	782	-	-	2 037	500	479
1 496	1 496	-	-	4 362	148	-
5 822	5 822	-	-	17 135	3 991	753
13 408	6 499	-	-	4 345	96	2 117
1 138	1 138	1 345	-	5 985	592	-
74 346	74 346	120 104	-	-	343	-
2 065	2 065	1 164	-	3 224	(205)	252
591	591	-	-	27 282	3 576	-
13 280	13 280	-	1 875	15 272	1 056	2 059
1 262	1 262	-	9 000	-	(633)	-
1 109	1 109	8 649	-	36 844	2 347	-
546 272	546 272	-	-	3 856	20 957	-
809	809	-	-	35 100	1 167	-
3 938	3 938	1 261	-	58 970	4 660	-
92 128	92 128	-	-	91 983	2 198	5 389
2 684	2 684	-	-	66 622	9 652	5 291
1 144	1 144	-	-	1 387	195	535
4 252	4 252	-	-	20 353	546	478
507	507	-	-	4 785	880	616
675	675	-	-	11 102	3 825	3 945
4 334	4 334	1 989	-	15 281	124	-
1 901	1 901	-	-	4 949	1 969	-
31 370	20 859	4 825	-	-	826	-

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

<i>(milliers)</i>	Taux moyen des devises				Quote-part Capital détenu
	Capital en devise	Réserves en devise	Devises	2014	
BV Inspection Malaisie	0	594	MYR	0,230	100,00%
Bureau Veritas Contrôle	1 300	(50 838)	MZN	0,024	63,00%
Bureau Veritas Latvia	249	343	LVL	1,426	100,00%
BV Azeri	74	242	AZN	0,962	100,00%
BV Bénin	1 000	152 066	XOF	0,002	100,00%
BV Congo	69 980	864 674	XAF	0,002	100,00%
BV Gozetim Hizmetleri	2 241	14 201	TRY	0,344	94,17%
BV Estonia	15	17	EUR	1,000	100,00%
BV Guinée	803 590	(2 161 794)	GNF	0,000	100,00%
BV Hongrie	8 600	37 852	HUF	0,003	100,00%
BV Kazakhstan	11 100	(290 322)	KZT	0,004	100,00%
BV Kenya	2 000	98 882	KES	0,009	99,99%
BV Lithuania	150	557	LTL	0,290	100,00%
BV Mali	10 000	(4 272 387)	XOF	0,002	100,00%
BV Romania CTRL	48	1 591	RON	0,225	100,00%
BV Russia	1 500	6 700	RUB	0,020	100,00%
BV Tchad	10 000	(264 267)	XAF	0,002	100,00%
BV Togo	1 000	(196 984)	XOF	0,002	100,00%
BV Varna	85	153	BGN	0,511	100,00%
BV Vietnam	4 025	7 813	VND	0,036	100,00%
BVIS – India	1 933	23 004	INR	0,012	100,00%
Rinave Registro Int'l Naval	250	(1 110)	EUR	1,000	100,00%
BV Lanka Ltd	5 000	56 146	LKR	0,006	99,99%
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	134 188	BDT	0,010	99,82%
BVCPS Thailand	4 000	(10 366)	THB	0,023	99,99%
BV Monaco	150	197	EUR	1,000	99,92%
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	3 259	EUR	1,000	99,92%
BV Luxembourg	31	(65)	EUR	1,000	99,90%
BV Lebanon	752 000	283 055	LBP	0,000	99,84%
BV Ukraine	45	1 516	UAH	0,063	99,00%
BV Angola	1 980	(1 921 742)	AOA	0,008	99,00%
BV Belarus Ltd	43 060	(285 109)	BYR	0,000	99,00%
BV Pakistan	2 000	63 347	PKR	0,007	99,00%
BV Egypt	100	73 535	EGP	0,106	90,00%
BV Indonésie	943	47 288	IDR	0,063	99,00%
BV Ecuador	3	925	USD	0,753	69,23%
Bureau Veritas D00 SRB	315	43 170	RSD	0,009	100,00%
BV Algérie	500	103 670	DZD	0,009	99,80%
BV CPS Vietnam Ltd	2 388	64 896	VND	0,036	100,00%
BV Panama	50	2 009	PAB	0,753	100,00%
BV SATS	2 000	(6 985)	SAR	0,201	75,00%
BVCPS Mexico	6 100	9 033	MXN	0,057	99,34%

<u>Valeur comptable des titres détenus</u>		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
23	23	165	-	577	110	-
27	-	2 133	-	-	1	-
111	111	-	-	1 827	216	779
60	60	-	-	621	80	-
2	2	73	-	654	235	144
107	107	2 510	-	11 693	1 654	1 773
185	185	-	-	23 418	1 520	5 365
15	15	-	-	1 683	267	900
763	-	1 500	-	1 223	(28)	-
92	92	-	-	2 734	385	1 387
59	59	1 528	-	2 792	(554)	604
19	19	465	-	2 019	117	-
30	30	-	-	2 009	147	1 854
149	-	14 687	-	3 755	(4 167)	-
28	28	-	-	2 244	967	897
47	47	-	-	6 961	759	255
15	15	606	-	1 037	200	-
2	-	1 334	-	63	21	-
45	45	-	-	1 084	283	75
273	273	-	-	4 104	858	700
356	356	-	-	-	378	346
1 578	-	-	-	738	(269)	-
47	47	-	-	543	84	42
88	88	-	-	4 448	1 020	-
169	-	272	-	5	21	-
79	79	-	-	789	220	169
61	61	-	-	8 327	1 398	884
31	-	67	-	-	(14)	-
446	446	-	-	2 456	358	1 359
21	21	-	-	2 825	1 654	858
73	-	1 865	-	19 758	1 924	-
15	-	-	-	430	(49)	-
25	25	-	-	1 759	325	331
22	22	-	-	5 206	1 336	-
100	100	-	-	8 364	1 477	1 887
55	55	-	-	2 427	297	137
4	4	-	-	687	83	97
5	5	725	-	1 790	235	141
127	127	-	-	10 498	4 057	3 382
47	47	-	-	471	1 050	96
266	266	733	-	5 441	1 192	-
68	68	-	-	2 440	230	882

Taux moyen des devises

<i>(milliers)</i>	Capital en devise	Réserves en devise	Devises	2014	Quote-part Capital détenu
BV Certification Pologne	1 470	3 133	PLN	0,239	86,40%
BV Holding 1	1	-	EUR	1,000	100,00%
BV Holding 2	1	-	EUR	1,000	100,00%
Coreste	75	(1 858)	EUR	1,000	99,60%
BV Commodities Canada Ltd.	42 000	(38 979)	CAD	0,682	94,31%
<i>Participations (0% à 50% du capital détenu par la Société)</i>					
ATSI - France	80	638	EUR	1,000	49,96%
BV Malaysia	350	44 747	MYR	0,230	39,00%
BV Thailand	4 000	24 033	THB	0,023	49,00%
BV Italia	4 472	7 775	EUR	1,000	11,63%
BIVAC International	5 337	1 304	EUR	1,000	0,01%
BV Chile Capacitacion Ltda	9 555	1 513 261	CLP	0,001	1,30%
STCV - Tunisia	2 400	1 468	TND	0,444	49,88%
One Tüv	54	989	EUR	1,000	33,33%
BV Côte d'Ivoire	1 482 140	1 113 277	XOF	0,002	0,00%
BV Croatia	54	2 027	HRK	0,131	0,00%
Bureau Veritas Marine China	50 000	193 507	CNY	0,122	6,00%
Total					

<u>Valeur comptable des titres détenus</u>		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
152	152	-	-	6 681	2 190	7 364
1	-	-	-	-	(2)	-
1	-	-	-	-	(2)	-
996	-	1 619	-	-	(13)	-
31 971	-	73 315	-	6 075	(21 344)	-
48	48	-	-	-	(14)	-
18	18	3 010	17 925	17 717	2 518	-
63	63	-	-	9 906	2 712	2 134
9	9	-	-	61 521	5 728	910
-	-	365	-	-	1 038	-
1	1	-	-	1 055	632	-
230	230	-	-	4 219	730	324
143	143	-	-	270	441	-
-	-	-	-	8 388	2 131	739
-	-	-	-	3 880	795	979
346	346	-	-	54 325	18 019	-
2 204 639	2 151 445	1 051 902	40 680	801 672	101 808	243 295

NOTE 3 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Au 31 décembre 2014, le capital social est composé de 443 032 700 actions d'une valeur nominal de 0,12 euro chacune.

Le capital a évolué de la manière suivante :

<i>(nombre d'actions)</i>	2014	2013
Au début de l'exercice	442 042 000	110 498 636
Multiplication du nominal par 4		331 495 908
Réduction de capital		(766 924)
Levées de <i>stock-options</i>	990 700	814 380
À la fin de l'exercice	443 032 700	442 042 000

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES EN 2014

<i>(milliers d'euros)</i>	
Capital au 1 ^{er} janvier 2014	53 045
Levées d'options	119
Capital au 31 décembre 2014	53 164
Primes d'émission au 1 ^{er} janvier 2014	62 913
Levées d'options	8 499
Primes d'émission au 31 décembre 2014	71 412
Réserves au 1 ^{er} janvier 2014	564 276
Report à nouveau (affectation du résultat 2013)	86 000
Réserve légale (affectation du résultat 2013)	3 593
Distribution de dividendes (Assemblée générale du 21/05/2014)	(209 513)
Changement de méthode comptable	(2 257)
Écart de conversion	5 149
Réserves au 31 décembre 2014	447 248
Résultat net 2014	281 313
Provisions réglementées 2014	974
Total des Capitaux propres au 31 décembre 2014	854 111

DÉCOMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES EN 2014

<i>(milliers d'euros)</i>	
Capital	53 164
Primes d'émission	71 412
Report à nouveau	221 690
Réserve légale	5 305
Autres réserves	220 253
Résultat de l'exercice	281 313
Provisions réglementées	974
Total des Capitaux propres au 31 décembre 2014	854 111

NOTE 4 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

<i>(milliers d'euros)</i>	Montant brut	dont produits à recevoir	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients ^(a)	309 026	58 550	309 026	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	291	291	291	-
Impôts sur les bénéfices	26 861	-	26 861	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 738	-	9 738	-
Opérations faites en commun et en GIE	207	-	207	-
Groupe et associés	1 593 992	-	1 593 992	-
Débiteurs divers	11 386	-	11 386	-
Autres créances	1 642 475	291	1 642 475	-
Valeurs mobilières de placement	21 170	-	21 170	-
Charges constatées d'avance	14 374	-	14 374	-
Primes remboursement obligations	1 286	-	1 286	-
Total créances	1 988 331	58 841	1 988 331	-

(a) dont des effets de commerce pour un montant qui s'élève à 1,1 million d'euros en 2014 (2013 : 1,3 million d'euros).

ÉTAT DES DETTES

<i>(milliers d'euros)</i>	Montant brut	dont charges à payer	À un an au plus	Entre un et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	2 048 136	43 251	137 751	1 001 876	908 509
Fournisseurs et comptes rattachés^(b)	68 994	27 748	68 994	-	-
Personnel et comptes rattachés	168 334	165 752	168 334	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 049	7 072	39 049	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	42 350	-	42 350	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	10 411	10 385	10 411	-	-
Groupe et associés	869 884	-	869 884	-	-
Autres dettes diverses	11 952	-	11 952	-	-
Autres dettes	1 141 980	183 209	1 141 980	-	-
Produits constatés d'avance	64 099	-	64 099	-	-
Total dettes	3 323 209	254 208	1 412 824	1 001 876	908 509

(b) dont des effets de commerce pour un montant qui s'élève à 0,2 million d'euros en 2014 (2013 : 0,2 million d'euros).

NOTE 5 PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

A. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Sur immobilisations financières	53 602	49 677
Sur créances clients	15 459	15 341
Sur autres créances	29 008	43 833
Provisions pour dépréciation d'actifs	98 069	108 852

Les dépréciations sur les autres créances concernent essentiellement des dépréciations sur les comptes courants des filiales.

B. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES INSCRITES AU PASSIF DU BILAN

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Provisions réglementées	974	1 019

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Retraites et assimilés	115 675	91 389
Risques contentieux	24 037	19 342
Provision pour perte de change	596	1 998
Autres risques	45 754	30 689
Pertes à terminaison	1 365	1 815
Provisions pour risques et charges	187 427	145 232

La provision pour indemnités de départ en retraite et avantages assimilés tient compte d'un taux d'actualisation pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans. Ce taux est de 1,61% pour l'activité française à la fin de l'exercice 2014, contre 3,17% à la fin de l'exercice 2013.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

(milliers d'euros)	2014	2013
Provision au 1^{er} janvier	145 232	145 573
Dotation de la période	59 474	25 721
Reprise pour utilisation	(11 129)	(17 190)
Reprise sans objet	(6 937)	(8 156)
Autres mouvements	787	(716)
Provision au 31 décembre	187 427	145 232

La Société, dans le cours normal de ses activités, est impliquée dans divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu sa responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataire de services.

Les provisions résultant de ces litiges sont déterminées après prise en compte des montants couverts par les polices d'assurance spécifiques par activité. Sur la base des informations connues à ce jour, ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers de la Société.

Le poste autres risques inclut notamment les provisions pour risques fiscaux encourus dans les différentes juridictions fiscales dans

lesquelles la Société exerce ses activités au travers de l'ensemble de ses succursales.

S'agissant des litiges fiscaux en cours, la Société, avec l'aide de ses conseils, estime que les provisions pour risques constituées dans ses états financiers traduisent la meilleure estimation des conséquences potentielles de ces litiges.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont la Société soit menacée) susceptibles d'avoir eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. GARANTIES ET CAUTIONS

(milliers d'euros)	2014	2013
Engagements donnés	271 623	212 778
Cautions et garanties bancaires sur marchés	52 863	41 114
Cautions et garanties bancaires diverses	23 019	20 585
Cautions parentales	195 741	151 079

B. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés de devises à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
16/07/2018	23 millions GBP	0,2
08/09/2019	17 millions GBP	1,2
08/09/2019	297,6 millions USD	10,7
16/07/2020	40 millions GBP	(1,3)
10/12/2025	75,0 millions USD	7,1
Total au 31 décembre 2014		17,9

La Société a mis en place des swaps de change contre euros, non qualifiés de couverture, de façon centralisée afin de se prémunir notamment contre le risque de change sur ses prêts intra-groupe dans plusieurs devises.

Les instruments dérivés de change à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Échéance < 12 mois	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	126 millions AUD	0,8
	(443) millions CAD	(4,3)
	412 millions CNY	3,3
	(18) millions GBP	(0,4)
	3 830 millions JPY	0,3
	10 millions PLN	(0,1)
	(40) millions SGD	(0,4)
	170 millions USD	1,6
	(91) millions ZAR	(0,2)
	97 millions RUB	(0,6)
Total au 31 décembre 2014		-

La Société ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

NOTE 7 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS

ANALYSE SECTORIELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Marine & Offshore	148 579	156 065
Industrie	127 142	125 793
Inspection & Vérification en Service	269 343	263 870
Construction	230 234	227 490
Certification	35 770	34 991
Biens de consommation	1 417	1 387
Services aux gouvernements & Commerce international	57 086	63 976
Total	869 571	873 573

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
France	661 244	663 771
EMEA	171 477	166 182
Amériques	323	345
Asie-Pacifique	36 527	43 275
Total	869 571	873 573

La zone EMEA inclut les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient.

ANALYSE DES AUTRES PRODUITS

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Redevances groupe	197 097	193 715
Refacturation du personnel détaché et d'autres frais aux sociétés du Groupe	67 024	71 821
Refacturation aux autres sociétés du Groupe qui emploient des bénéficiaires des AGA et SOP	4 702	1 882
Autres	15 859	14 075
Total	284 682	281 494

NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
<i>Produits financiers</i>		
Produits de participation	243 295	68 929
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	412	605
Autres intérêts et produits assimilés	12 990	6 803
Reprises sur provisions	70 812	42 958
Différences positives de change	171 519	40 949
Total	499 028	160 243
<i>Charges financières</i>		
Dotations aux provisions	(58 542)	(64 986)
Intérêts et charges assimilés	(78 846)	(65 311)
Différences négatives de change	(187 183)	(31 322)
Total	(324 571)	(161 619)
Résultat financier	174 457	(1 377)

NOTE 9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
<i>Produits exceptionnels</i>		
Sur opérations de gestion	1 788	1 046
Sur opérations de capital	33 157	206
Reprises sur provisions	2 335	2 862
Total	37 280	4 114
<i>Charges exceptionnelles</i>		
Sur opérations de gestion	(1 070)	(940)
Sur opérations de capital	(10 340)	(6 067)
Dotations aux provisions	(15 953)	(7 448)
Total	(27 363)	(14 455)
Résultat exceptionnel	9 917	(10 340)

Le résultat exceptionnel 2014 est notamment marqué par une plus-value de 28,8 millions d'euros dégagée au titre de la cession des sociétés BV Croatia et BV Côte d'Ivoire à la société BV International Sas.

NOTE 10 IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

VENTILATION DE L'IMPÔT COURANT ET EXCEPTIONNEL

<i>(milliers d'euros)</i>	2014		2013	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	298 465	27 267	137 664	36 993
Résultat exceptionnel	9 917	(198)	(10 340)	737

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
Impôt différé - Actif	60 861	62 590
Impôt différé - Passif	(139)	(176)
Actif d'impôt différé - Net	60 722	62 414

Les impôts différés au 31 décembre 2014 sont présentés après compensation par entité fiscale ou groupe fiscal le cas échéant et principalement constitués des impôts différés sur les retraites, sur les instruments financiers, sur les charges à payer non déductibles et sur les provisions pour litiges sur contrats.

En application des dispositions prévues par l'article 223 A du Code général des impôts, Bureau Veritas SA s'est constituée seule redevable de l'impôt pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les membres de ce groupe d'intégration fiscale sont les sociétés suivantes : BIVAC International, BV Certification France, BV Certification Holding, BV CPS France, BV France, BV Holding 1, BV Holding 2, BV International, BV Laboratoires, CEPI, Codde, ECS, Halec, LCIE, Mediqua, Océanic Développement, SOD.IA et Tecnitas.

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que les filiales verseront à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe, et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits aux imputations dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

NOTE 11 RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PRINCIPAUX DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ

(millions d'euros)	2014	2013
Rémunération	7,1	7,2

Cette rémunération inclut celle des membres du Conseil d'administration et des principaux directeurs de la Société au titre des jetons de présence et de leurs différentes activités au sein de la Société.

NOTE 12 PAIEMENTS EN ACTIONS

La Société a mis en place deux types de rémunération qui sont dénoués en actions propres

- des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés de la Société. Les attributions depuis 2011 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option.

La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *pro rata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'administration le 16 juillet 2014, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 261 200 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 20,28 euros.

Les attributions sont subordonnées à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe de l'exercice 2014 et sur la marge opérationnelle du Groupe des exercices 2015 et 2016. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE POUR LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Date du plan	Date d'expiration	Prix d'exercice (en euros par action)	Nombre d'options (à émettre) ^(a)		Assiette contribution (euro par option)
			2014	2013	
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	3,79	-	51 700	-
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	4,33	46 000	84 000	-
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	9,59	25 000	49 000	0,24
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	8,75	168 000	200 000	0,22
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	11,58	250 400	274 400	0,25
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	14,42	182 000	230 000	0,29
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	13,28	78 480	78 480	0,32
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	17,54	704 400	718 800	0,87
Plan du 22/07/2013	18/07/2021	21,01	672 000	681 600	0,71
Plan du 16/07/2014	16/07/2022	20,28	687 600	-	0,60
Nombre d'options au 31 décembre 2014			2 813 880	2 367 980	

(a) Nombre maximum d'options exerçables - en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

Le 23 juillet 2010, par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté de l'exercice 2010 et sur la marge opérationnelle ajustée des exercices 2011 et 2012. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 18 juillet 2011, par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à certains salariés du Groupe et le 14 décembre à deux mandataires sociaux. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2011 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2012 et 2013. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 18 juillet 2012, par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2012 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2013 et 2014. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 22 juillet 2013, par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à certains salariés du Groupe et au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2013 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2014 et 2015. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 22 juillet 2013, par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué 800 000 actions gratuites au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 6 années de service en tant que mandataire social extensible pour une année complémentaire, si l'objectif de performance de la dernière année n'est pas atteint. L'attribution est subordonnée à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le Total Shareholder Return (TSR). Le TSR est un indicateur qui détermine le rendement d'une action de la Société pour l'actionnaire sur une période donnée en prenant en compte à la fois le dividende et l'appréciation du cours de bourse de l'action. Les actions attribuées sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

Le 16 juillet 2014, par décision du Conseil d'administration, la Société a attribué des actions gratuites à certains salariés du Groupe et au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté du Groupe en 2014 et sur la marge opérationnelle ajustée du Groupe en 2015 et 2016. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'incessibilité de 2 années.

SITUATION DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES EN FIN DE PÉRIODE POUR LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Date du plan	Date d'expiration	Nombre d'actions (à émettre) ^(a)		Assiette contribution (euros par action)
		2014	2013	
Plan du 23/07/2010 (dirigeant)	23/07/2013	-	40 000	1,06
Plan du 23/07/2010 (salariés)	23/07/2014	-	104 000	1,06
Plan du 18/07/2011	18/07/2015	-	530 920	1,71
Plan du 14/12/2011	14/12/2014	-	35 316	1,57
Plan du 18/07/2012 (dirigeant)	18/07/2015	160 000	160 000	4,44
Plan du 18/07/2012 (salariés)	18/07/2016	537 800	602 400	4,44
Plan du 22/07/2013 (dirigeant)	22/07/2016	88 000	88 000	5,25
Plan du 22/07/2013 (salariés)	22/07/2017	430 800	488 600	5,25
Plan du 22/07/2013 (dirigeant plan exceptionnel)	22/07/2020	780 000	800 000	1,73
Plan du 16/07/2014	16/07/2018	485 600	-	4,70
Nombre d'actions au 31 décembre 2014		2 482 200	2 849 236	

(a) Nombre maximum d'options exerçables - en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

ACTIONS GRATUITES ET OPTIONS D'ACHAT ATTRIBUÉES AUX NON-SALARIÉS DIRECTS DE LA SOCIÉTÉ

Jusqu'en 2010, la charge de personnel constatée par la Société pour les plans d'actions gratuites ne retenait que le nombre d'actions attribuées aux salariés de la Société.

Le coût de l'attribution d'actions gratuites aux autres bénéficiaires non-salariés directs de la Société est supporté par la Société, soit par l'achat d'actions sur le marché, soit par l'attribution d'actions obtenues lors de l'acquisition de Winvest7 en 2007.

Pour chacun des plans en cours, la nature des actions à remettre n'a pas été définie mais il est probable que la Société opte pour un dénouement par rachat d'actions.

En 2014, la Société a donc constaté le coût estimé des actions gratuites et levées d'options d'achat attribuées aux salariés non directement employés par la Société au titre du nouveau plan 2014.

En 2014, la Société a poursuivi la mise en place d'une procédure de refacturation aux autres sociétés du Groupe qui emploient des bénéficiaires de ces attributions. A ce titre, un produit de 4,7 millions a été constaté (1,9 million d'euros en 2013).

IMPACTS DES PLANS DE PAIEMENTS EN ACTIONS SUR LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

En 2014, la Société a constaté une charge totale de 18,3 millions d'euros (33,8 millions d'euros en 2013) pour les plans de paiement en actions, dont :

- une charge de personnel de 14,2 millions d'euros au titre des salariés employés par la Société (19,1 millions d'euros en 2013) ;
- une charge de personnel de 4,1 millions d'euros au titre des salariés non directement employés par la Société (14,7 millions d'euros en 2013).

La charge correspond au prix estimé des actions sur la base du prix des achats effectués en 2013 et 2014 et du cours de clôture au 31 décembre 2014 (2013 : achats 2013 et cours de clôture 2013).

Au 31 décembre 2014, le passif (dettes sociales) s'élève à 78,4 millions d'euros (81,1 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2014, la Société détient 3 791 817 actions propres affectées à la livraison de programmes d'options et d'actions de performance et classées distinctement à l'actif du bilan pour une valeur de 78,0 millions d'euros (55,1 millions d'euros au 31 décembre 2013).

NOTE 13 EFFECTIF

	2014	2013
Effectif	8 282	8 457

NOTE 14 INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

	2014	2013
Solde des heures acquises au 31 décembre	869 309	801 027
Nombre d'heures utilisées au cours de l'exercice	2 376	2 481

NOTE 15 INFORMATION RELATIVE AU CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

La Société a comptabilisé en 2014 une réduction de charges de personnel de 7,0 millions d'euros au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (6,3 millions d'euros au titre de l'exercice 2013).

Ce montant a permis à la Société de financer l'amélioration de la compétitivité à travers notamment des efforts d'investissement, de recherche, de formation, de recrutement, d'innovation et de prospection de nouveaux marchés.

NOTE 16 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

Bureau Veritas SA est la société mère consolidante du Groupe Bureau Veritas. A ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du Groupe se présentent comme suit :

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013
<i>Actif</i>		
Clients et comptes rattachés	98 500	93 637
Autres créances	7 242	4 369
Prêts	1 586 823	945 120
<i>Passif</i>		
Emprunts	868 874	768 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 351	15 841
Autres dettes	1 606	1 379
<i>Compte de résultat</i>		
Produits financiers	253 990	75 592
Charges financières	[2 383]	[1 653]
Résultat exceptionnel	25 543	[3 117]

NOTE 17 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(milliers d'euros)</i>	2014		2013	
	PriceWaterhouseCoopers	BM&A	PriceWaterhouseCoopers	BM&A
Commissariat aux comptes statutaire	736	383	786	380
Autres diligences directement liées	512	-	574	20
Honoraires des Commissaires aux comptes	1 248	383	1 360	400

Les honoraires présentés ci-dessus ne comprennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de la Société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BUREAU VERITAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux engagements de retraite et plus particulièrement à la comptabilisation du coût des services passés tel qu'il est exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué au paragraphe « Immobilisations financières » de la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la Société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la Société. Nous avons également revu les calculs permettant de déterminer les dépréciations enregistrées sur les titres de participation et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 23 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christine Bouvry

BM&A

Eric Seyvos

4.3 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES 2014

4.3.1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ - MÈRE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 de la Société s'est élevé à 869 571 418,67 euros, à comparer à 873 573 119,45 euros en 2013.

Le résultat d'exploitation ressort à 124 007 924,87 euros, à comparer à 139 040 578,05 euros en 2013.

Le résultat exceptionnel s'élève à 9 916 913,83 euros, à comparer à - 10 340 127,99 euros en 2013.

Le résultat net 2014 de Bureau Veritas SA s'élève à 281 313 461,11 euros contre 89 593 535,74 euros en 2013.

Les capitaux propres s'élèvent à 854 110 504,70 euros contre 770 847 230,60 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

4.3.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014

Il sera proposé à l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 fait apparaître un bénéfice de 281 313 461,11 euros :

- de décider de prélever sur ce bénéfice, conformément à la loi, et d'affecter à la réserve légale un montant de 11 888,40 euros pour atteindre le dixième du capital social ;

- de constater que le solde du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 (soit, un montant de 281 301 572,71 euros) augmenté du solde du compte « Report à nouveau » (soit un montant de 221 690 107,23 euros) porte le bénéfice distribuable à la somme de 502 991 679,94 euros ;

- de décider d'affecter le bénéfice distribuable, soit la somme de 502 991 679,94 euros, ainsi qu'il suit :

À titre de dividende, un montant de 0,48 euro par action, soit, sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2014 (443 032 700 actions) un montant global de :	212 655 696,00 euros
Affectation au compte « Report à nouveau » du solde du bénéfice distribuable	290 335 983,94 euros

Conformément à l'article 158-3, 2° du Code général des impôts, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France bénéficient d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Un prélèvement à la source au taux de 21% du montant brut du dividende (augmenté des prélèvements sociaux au taux de 15,5%) sera toutefois effectué par Bureau Veritas. Le prélèvement à la source d'un montant de 21% est un acompte d'impôt sur le revenu et sera donc imputable sur l'impôt sur le revenu dû en 2016 par le bénéficiaire calculé sur les revenus perçus en 2015.

Le dividende sera mis en paiement le 4 juin 2015.

Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues sera affecté au compte « Report à nouveau ». Plus généralement, il sera proposé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende, le montant global dudit dividende soit ajusté en conséquence et le montant affecté au compte « Report à nouveau » soit déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total distribué	Nombre d'actions concernées ^(a)	Dividende par action ^(a)
2011	139 611 124,13 euros	439 720 076	0,32 euro ^(b)
2012	202 212 503,88 euros	441 994 544	0,46 euro ^(b)
2013	209 513 296,80 euros	436 486 035	0,48 euro ^(b)

(a) Aux fins de comparaison, le dividende et le nombre d'actions concernées mentionnés ci-dessus tiennent compte de la division par quatre de la valeur nominale de chaque action de Bureau Veritas décidée par l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013.

(b) Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe 6.8.2 Politique de distribution de dividende du présent Document de référence.

4.3.3 MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES SOMPTUAIRES ET IMPÔT CORRESPONDANT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2014, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur d'un montant global de 905 175,97 euros qui a un effet d'impôt de 343 966,87 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

4.3.4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au chapitre 4 du présent Document de référence.

4.3.5 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE BUREAU VERITAS SA

<i>(milliers d'euros)</i>	2014	2013	2012	2011	2010
I - Situation financière					
a) Capital social <i>(milliers d'euros)</i>	53 164	53 045	13 260	13 263	13 112
b) Nombre d'actions émises ^(a)	443 032 700	442 042 000	110 498 636	110 526 286	109 268 601
c) Nombre maximal d'actions futures à créer ^(a)	11 335 640	11 824 196	2 707 030	2 962 630	3 929 910
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	869 571	873 573	886 346	863 952	877 574
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	350 388	167 858	177 858	285 514	299 145
c) Impôt sur les bénéfices	27 069	37 730	23 992	34 221	31 778
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	2 785	2 347
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	281 313	89 594	126 996	217 583	250 302
f) Montant des bénéfices distribués	209 513	200 442	139 611	124 952	90 995
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions ^(a)	0,85	0,29	1,83	2,27	2,45
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions ^(a)	0,63	0,20	1,15	1,97	2,29
c) Dividende net versé à chaque action ^(b)	0,48	1,83	1,27	1,15	0,84
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	8 282	8 457	8 624	8 436	8 410
b) Montant de la masse salariale	373 216	390 590	398 969	373 750	359 358
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	150 806	155 160	158 380	153 388	147 833

(a) Les données 2013 et 2014 tiennent compte des opérations sur le capital réalisées en juin 2013 (multiplication du nombre d'action et division de la valeur nominale par 4).

(b) Aux fins de comparaison, le dividende de 0,48 euro par action versé en 2014 équivaut, sur une base pro-forma (avant division de la valeur nominale de l'action Bureau Veritas), à un montant de 1,92 euro par action.

4.3.6 INFORMATION RELATIVE AU DÉLAI RELATIVE DE RÈGLEMENT FOURNISSEURS

Depuis le 1^{er} décembre 2008, Bureau Veritas applique les dispositions de la loi LME en réglant ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de la facture. Les contrats avec les fournisseurs et les applications de règlement des factures ont été adaptés en ce sens.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, le solde des dettes fournisseurs de la Société à la clôture de l'exercice pour les entités françaises s'élève à la somme globale de 30 339 239 euros (hors factures non parvenues). La décomposition était la suivante :

<i>(milliers d'euros)</i>	Montant non soldé	Échéancier <i>(jours)</i>				
		Courant	31-60	61-90	91-120	plus de 120
Fournisseurs biens et services	30 339 239	23 738 196	3 043 777	536 627	290 639	2 730 001
Ratio en %	100%	78,24%	10,03%	1,77%	0,96%	9,00%

À titre de comparaison, la décomposition du solde des dettes fournisseurs pour les entités françaises au 31 décembre 2013 dont le montant (hors factures non parvenues) s'élevait à 21 928 030 euros, était la suivante :

<i>(milliers d'euros)</i>	Montant non soldé	Échéancier <i>(jours)</i>				
		Courant	31-60	61-90	91-120	plus de 120
Fournisseurs biens et services	21 928 030	18 838 252	561 750	285 085	147 989	2 094 957
Ratio en %	100%	85,91%	2,56%	1,30%	0,67%	9,55%

05

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

RFA



5.1	Informations sociétales	217	5.4	Méthodologie de recueil de l'information	236
5.2	Informations sociales	223	5.5	Table de concordance	238
5.3	Hygiène-santé, Sécurité et Environnement	230	5.6	Avis du certificateur indépendant	240

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

PRÉAMBULE

La responsabilité sociale est au cœur des priorités de Bureau Veritas et son engagement vis-à-vis de la RSE comprend deux dimensions très complémentaires :

- au travers de ses missions Bureau Veritas accompagne ses clients dans la mise en œuvre de leur démarche RSE. En intervenant chaque jour auprès de nombreuses entreprises, associations et pouvoirs publics, Bureau Veritas participe à la protection de l'environnement, à la prévention des risques, à l'amélioration de la qualité, et agit ainsi indirectement pour le bénéfice de la société civile ;
- par sa politique RSE, Bureau Veritas est aussi résolument engagé et développe de nombreuses initiatives en matière de responsabilité sociétale. Sa politique a été orientée autour des principaux enjeux qui ont été identifiés lors de la construction de la matrice de matérialité qui classe les sujets RSE les plus importants pour Bureau Veritas et pour ses parties prenantes.

En matière de responsabilité sociale la politique du Groupe porte en priorité sur les salariés et les sous-traitants. Ces parties prenantes font l'objet d'une attention particulière pour garantir la qualité,

l'indépendance et l'éthique de nos services et pour favoriser le développement professionnel de nos équipes.

En matière d'environnement, Bureau Veritas n'ayant qu'un impact limité compte tenu de son activité de services, les efforts d'amélioration portent principalement sur les transports, les consommations énergétiques et les émissions des laboratoires.

Les principaux axes de la politique RSE de Bureau Veritas sont la préservation de son indépendance, de son impartialité et l'adoption de comportements éthiques ; la sécurité de ses collaborateurs, leur développement professionnel, l'égalité de traitement, la promotion de la diversité et le respect d'autrui.

Toutes ces valeurs font partie de la politique de Bureau Veritas ; elles sont renforcées par les trois absolus du Groupe qui sont la sécurité, l'éthique et le contrôle financier.

Un rapport séparé portant sur la RSE au sein de Bureau Veritas est également publié concernant les activités 2014 du Groupe. Ce document vient enrichir les informations du présent Document de référence.

5.1 INFORMATIONS SOCIÉTALES

5.1.1 LES PRIORITÉS DE BUREAU VERITAS EN MATIÈRE DE RSE

Pour mieux comprendre ses priorités et aligner les ressources et les investissements de façon appropriée, Bureau Veritas a développé une première matrice de matérialité en 2014, couvrant toutes ses activités, sur la base de la documentation disponible, des groupes de travail avec ses experts internes sur les enjeux concernés, et la direction des fonctions concernées (environnement, santé et sécurité, achat,

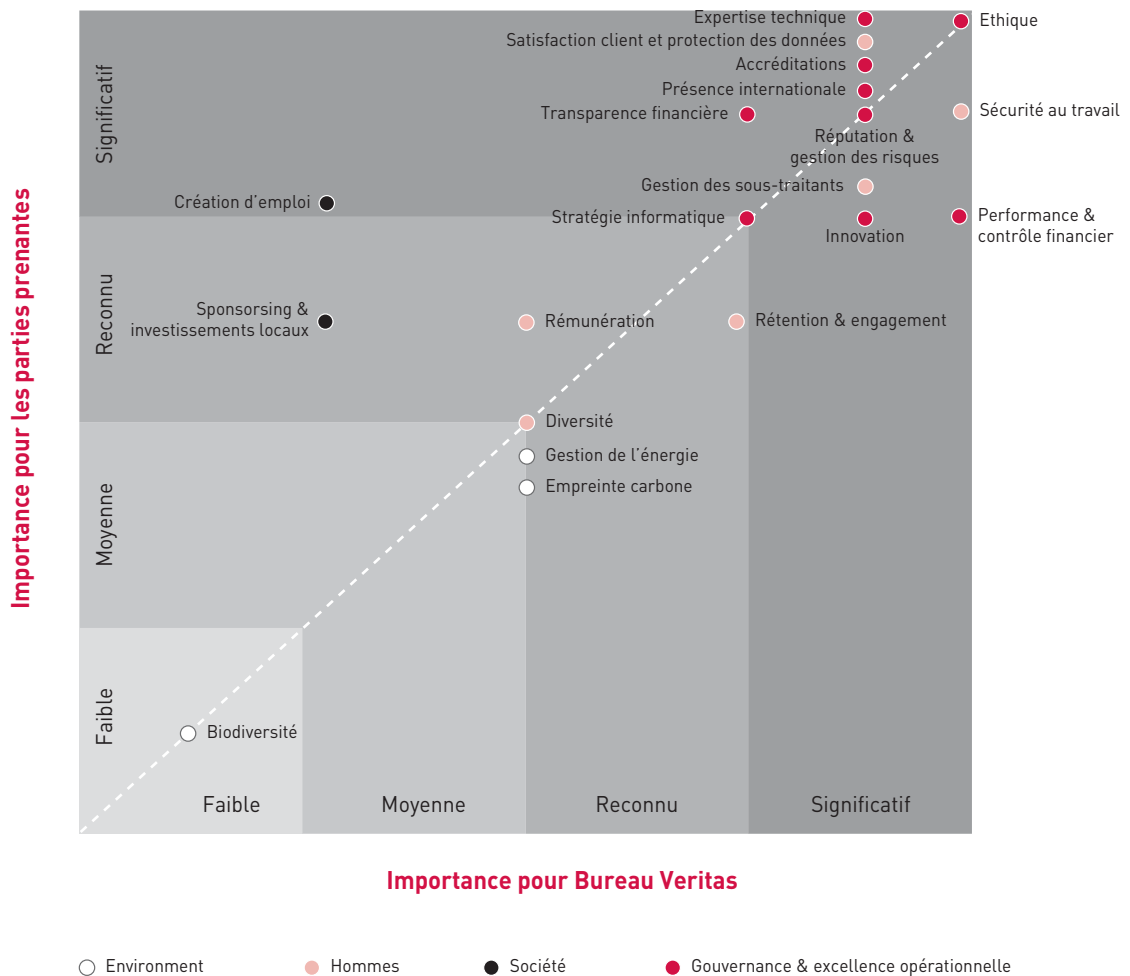
ressources humaines, finances, relations investisseurs, activités, etc.). Cette matrice permet de communiquer sur les enjeux ayant un impact significatif pour le Groupe, ses activités et sa capacité à créer de la valeur financière et extra-financière en intégrant les attentes de Bureau Veritas ainsi que celles des parties prenantes internes et externes.

MÉTHODOLOGIE

L'identification des enjeux applicables a été réalisée selon les étapes suivantes:

- en premier, un large inventaire des sujets depuis les sujets transverses (applicables à tous les secteurs) aux spécifiques (applicable à un secteur et plus particulièrement à Bureau Veritas) ;
- puis en refocalisant pour ne conserver que 20 enjeux.

L'importance de ces enjeux a ensuite été mesurée en fonction de leur importance relative sur une échelle de 1 (enjeu non matériel) à 4 (enjeu extrêmement matériel) et selon deux axes : « importance pour Bureau Veritas » et « importance pour les parties prenantes ».



ANALYSE ET UTILISATION DES RÉSULTATS

Chaque enjeu est matérialisé par un point, la couleur de ce point indiquant la catégorie de l'enjeu. Plus il y a de points localisés près de la diagonale, plus il y a un alignement entre l'importance des attentes internes et externes. Lorsque ces points sont placés sous la diagonale, cela indique que Bureau Veritas accorde plus d'importance à ces enjeux que ne le font ses parties prenantes externes. Lorsqu'ils sont placés au-dessus de la diagonale, cela identifie que les parties prenantes externes ont plus d'attentes sur ces enjeux que Bureau Veritas.

Les enjeux les plus matériels incluent l'éthique des affaires et la lutte contre la corruption, la sécurité du personnel du Groupe, la discipline financière, l'expertise technique, la satisfaction client et la protection des données des clients, les accréditations, la transparence et la

communication financière, la gestion du risque, l'innovation et la présence internationale

La mesure de la matérialité des sujets suivants a fait l'objet de discordances significatives selon les participants : investissement local et parrainage, création d'emploi, protection des données clients, rétention et engagement du personnel.

Les enjeux les moins matériels sont la biodiversité, l'empreinte carbone, la gestion de l'énergie et la diversité. Les efforts dans ces domaines continuent mais les moyens déployés seront ajustés.

Ces résultats ont été revus et intégrés aux priorités 2015 du Groupe.

DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe Bureau Veritas distingue trois parties prenantes externes clés avec lesquelles il a des liens directs : les clients ; les fournisseurs et sous-traitants contribuant à la réalisation de ses services ; les organismes d'accréditation et autres autorités lui délivrant des autorisations d'exercer. Le Groupe prend en compte leurs attentes et intègre, lorsque cela est pertinent, la dimension RSE dans ses actions.

Également, la société civile au sens large, c'est-à-dire les pouvoirs publics, les citoyens et les consommateurs, est une partie prenante

importante du Groupe, mais indirecte, dans la mesure où Bureau Veritas fournit des services qui ont un impact positif pour la qualité, la santé, la sécurité, la préservation de l'environnement et la responsabilité sociale, pour le bénéfice de tous.

Les salariés de Bureau Veritas qui constituent la partie prenante interne la plus importante font l'objet d'un paragraphe spécifique dans ce présent chapitre.

Parties Prenantes	Interlocuteurs Bureau Veritas	Principaux moyens de dialogue	Valeur créée et son partage (2014)
Clients	Directeur Général, gestionnaires de comptes, directeurs d'activités, directeurs d'agences, Directeur Qualité du Groupe, responsables de la gestion des plaintes	Enquêtes de satisfaction client, réunions commerciales et techniques pour anticiper les tendances long-terme et s'assurer que l'organisation répond aux besoins des clients, portail internet, séminaires clients, « road shows », petits déjeuners « techniques »	Chiffre d'affaires : 4 171,5 millions euros
Salariés	Direction de l'entreprise, responsables des ressources humaines, représentants du personnel	Discussions annuelles, accords collectifs, intranet, lettres d'information, « BV flash », panneaux de communication.	Frais de personnel : 2 149,9 millions d'euros
Organismes d'accréditation et autorités	Directeurs d'activité, experts, techniciens	Comités techniques et initiatives de secteur pour définir les nouveaux standards et les réglementations, audits d'accréditations, réponses aux consultations publiques	Sans accréditation, une part significative des activités de Bureau Veritas ne pourrait être réalisée.
Fournisseurs et sous-traitants	Services Achats, responsables d'activités, Services des Ressources Humaines, responsables HSE, Services juridique	Réunions des services achats et fournisseurs, processus de qualification des fournisseurs et des sous-traitants, suivi de la mise en œuvre des contrats et accords-cadres	Charges de sous-traitance opérationnelle : 314,4 millions d'euros Achats et autres charges externes : 864,1 millions d'euros
Société civile	Direction locale, responsable de la communication locale externe	Événements, actions de communication et de formation, salons et expositions	Prévention des risques au travers des services délivrés à nos clients
Gouvernements	Direction, département financier	Relations avec les autorités publiques, Commission européenne	Charges d'impôt sur les bénéfices et autres impôts et taxes : 231,8 millions d'euros
Actionnaires	Direction générale, Direction financière, direction des relations investisseurs	Assemblée générale, conférences, roadshows, site internet, lettre aux actionnaires, réponses aux questionnaires extra-financiers	Dividendes versés : 209,5 millions d'euros
Institutions financières	Direction générale, Direction financière, direction de la trésorerie et des financements	Conférences, rendez-vous	Endettement financier net ajusté : 1 879,9 millions d'euros

5.1.2 GESTION DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Compte tenu de l'importance des achats et de la sous-traitance dans l'ensemble des dépenses de Bureau Veritas, soit 28,2% du chiffre d'affaires 2014, la prise en compte attentive des fournisseurs et sous-traitants et la démarche de développement durable de Bureau Veritas avec ces parties prenantes, revêtent un intérêt particulier. Toutefois, les relations avec les fournisseurs et sous-traitants sont très différenciées selon leur rôle.

Les attentes des sous-traitants sont similaires à celles des employés de Bureau Veritas : travailler dans un environnement sûr, disposer des compétences adéquates et être rémunérés de manière juste. Vis-à-vis de ces ressources externes, Bureau Veritas s'engage à valider et à leur

permettre de mettre à niveau leurs compétences et à s'assurer qu'ils se conforment aux règles du Groupe en matière d'éthique et de sécurité. Ces personnels ont ainsi accès aux modules de formation en ligne sur la sécurité et s'engagent à respecter le Code d'éthique de Bureau Veritas. En matière de sécurité, Bureau Veritas s'assure qu'ils disposent d'équipements de protection individuelle.

Les autres catégories de fournisseurs de Bureau Veritas font l'objet d'une politique Achats au niveau du Groupe qui prend en compte des critères de responsabilité sociale et environnementale.

Partenaires	Rôle	% du chiffre d'affaire 2014	Intégration des éléments de RSE dans les relations
Les sous-traitants opérationnels	Personnels techniques, non-salariés de Bureau Veritas, utilisés en complément de capacité temporaire ou de couverture géographique des besoins	7,5%	Sélection du personnel, supervision, formation quand et où cela est nécessaire et possible.
Les fournisseurs	Entreprises fournissant des matériels utilisés par le personnel de Bureau Veritas pour effectuer ses missions (équipements de laboratoires, appareils de mesure, équipements de protection individuels...), des équipements ou services tels que la location de bureaux, les télécommunications, les matériels et logiciels bureautiques, les prestations de voyage et véhicules pour les déplacements professionnels	20,7%	Contrats référençant le Code d'éthique de Bureau Veritas à respecter, spécifiant le niveau attendu de sécurité des équipements, demandant une production et une distribution locale pour réduire les émissions de CO ₂ liées au trajet, spécifiant le respect nécessaire des droits de l'homme, mise en œuvre d'une politique voyage, politique pour réduire les émissions de CO ₂ et les émissions des véhicules ; utilisation du système ECOVADIS d'évaluation de la RSE des fournisseurs.

POLITIQUE ACHAT

Suite au renforcement de la fonction Achats au niveau du Groupe en 2013, la mission de la fonction Achats au travers du Groupe a été précisée en 2014 autour de 3 objectifs stratégiques :

1. Optimiser les engagements auprès de fournisseurs et sous-traitants ;
2. Assurer le respect des règles de gouvernance clairement formalisées, tant en ce qui concerne les processus internes (par exemple, séparation des rôles acheteur/prescripteur) qu'externes (par exemple Achats éthiques) ;
3. Maîtriser les risques liés aux approvisionnements et à la sous-traitance.

En 2014, les activités suivantes ont été entreprises, construisant sur les bases posées en 2013 et lançant de nouveaux projets, tels que :

- l'introduction de la dimension Développement Durable dans un certain nombre d'initiatives locales, telles que le remplacement de l'éclairage en place par des lampes LED et une variété d'initiatives portant sur la réduction de la production de déchets ;
- la mise en œuvre d'initiatives plus ambitieuses, telles que la migration vers une production "zéro papier" pour l'activité Biens de Consommation (réduction de la consommation de papier, de stockage et d'expédition de l'ordre de 1 million de dollars par an), ou le management durable des déplacements en France (téléconférence multipliée par 4 sur les 4 dernières années, 80% des véhicules mis à la route en 2014 à un niveau d'émissions de CO₂ inférieur à 110 g/km, 29% du parc total sous la barre des 100 g/km, consommation annuelle moyenne maintenant abaissée à 3,83 l/100 km) ;

- la création et diffusion d'accords-cadres incluant des clauses portant spécifiquement sur les systèmes de gestion de la Qualité des fournisseurs (visant à assurer leur respect des règles et standards d'hygiène, sécurité et environnement) et exigeant leur adhésion formelle au Code d'Éthique de Bureau Veritas ;
- le lancement d'un audit de la performance Responsabilité Sociale d'Entreprise des principaux fournisseurs du Groupe ;
- la définition de « l'approche Achats BV », visant à harmoniser le comportement de toute personne en contact avec des fournisseurs et sous-traitants, établissant un niveau d'exigence commun en termes de respect et d'intégrité vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants, document dont la mise en œuvre est programmée pour 2015.

Les objectifs de l'organisation Achats pour 2015 reflètent les 3 composants de sa mission énoncés plus haut :

- Économies supplémentaires par exemple en consolidant chaque fois que possible les besoins au niveau approprié, et en mutualisant l'expertise et les ressources et partageant les expériences ;
- Une réduction significative du nombre de fournisseurs, visant à se doter d'une base fournisseurs véritablement gérable ;
- Une approche systématique de la gestion des risques dans la chaîne d'approvisionnement.

Au sujet du deuxième de ces objectifs, il s'agit de rendre Bureau Veritas en mesure de véritablement influencer ses fournisseurs et sous-traitants sur des préoccupations importantes. Par exemple, une fois cette base Fournisseurs réduite, nous pourrions lancer un audit



exhaustif de la performance Développement Durable de tous les fournisseurs de produits et services pour lesquels ce sujet est pertinent, audit qui devra être suivi, le cas échéant, d'actions d'amélioration discutées avec les fournisseurs concernés.

Enfin, l'objectif d'économies sera poursuivi non seulement au travers d'une recherche systématique de détermination (et, bien sûr, d'obtention) du « juste prix », mais également par la dissémination d'une attitude de « consommateur responsable » auprès des clients internes de la fonction Achats : d'une part en veillant à leur utilisation

systématique des fournisseurs référencés et des contrats en place, et d'autre part en essayant de faire en sorte qu'ils soient utilisés raisonnablement et avec efficacité – par exemple, ne pas simplement veiller au respect de la politique voyage, mais s'efforcer de privilégier la télé ou vidéo-conférence, et de commander ses billets aussi longtemps que possible en avance de son déplacement. Des indicateurs de consommation seront mis en place sur des tableaux de bord rendus visibles par tous ceux concernés.

5.1.3 UN ANCRAGE TERRITORIAL

UNE MISSION LOCALE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans un monde où la sensibilité de l'opinion aux risques – technologiques, environnementaux, énergétiques, sociaux, économiques – tend à se développer, Bureau Veritas apporte des solutions aux enjeux liés à la qualité, à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la responsabilité sociale.

Ses activités contribuent à :

- la sécurité des usagers de bâtiments, d'équipements ou de moyens de transport ;
- la sécurité des consommateurs (produits alimentaires, appareils électriques et électroniques ou autres biens de consommation) ;
- la santé et la sécurité des employés sur leur lieu de travail ;
- la limitation des impacts environnementaux liés aux activités industrielles, au transport, à la construction ou à la consommation de ressources naturelles ;

- la sûreté et la transparence du commerce international ; et
- la responsabilité sociale des entreprises.

Bureau Veritas agit dans l'intérêt général, selon les engagements suivants :

- identifier et réduire les risques pour le bénéfice des acteurs publics et économiques, des consommateurs et utilisateurs finaux et de la société en général ;
- respecter son Code d'éthique qui recouvre en particulier des règles d'indépendance, d'intégrité et d'impartialité consistant à délivrer des avis professionnels impartiaux et sans parti pris, en toute indépendance ; et
- promouvoir les initiatives locales en réponses à des problématiques locales.

DES ACTIONS DE SOUTIEN AUX PROBLÉMATIQUES LOCALES

La présence internationale de Bureau Veritas constitue une force afin d'apporter une réponse unique à un donneur d'ordre généralement présent au niveau international. Cependant, pour comprendre les problématiques humaines locales, c'est la présence sur le terrain, la compréhension de la langue et des dialectes ainsi que la disponibilité des hommes et des femmes de Bureau Veritas qui leur permet de déployer localement des actions de soutien efficaces grâce à l'appui du Groupe.

Ainsi en Italie, Bureau Veritas a lancé en 2013 le projet « BVolunteers », dont la première initiative a été de créer une banque alimentaire en collaboration avec la fondation « Progetto Arca » pour les personnes dans le besoin. D'autres initiatives ont suivi en 2014 pour aider les personnes malades avec la « Comunità di Sant'Egidio » et pour aider une école à participer à l'initiative « Clean up the world ». Toutes leurs actions locales sont mises en ligne sur l'intranet de Bureau Veritas Italie.

Au Canada, Maxxam déploie un programme nommé « Day of Caring » qui permet à chaque employé de dédier une journée de travail au profit d'une association caritative locale reconnue par les autorités locales. En plus de cet engagement individuel, une collecte annuelle est organisée chaque année par le siège pour lever des fonds et de la nourriture pour les banques alimentaires locales.

De nombreuses participations à des courses en faveur d'associations d'aide aux enfants malades ou soutenant des causes similaires sont organisées localement. En France, des employés ont participé à la course solidaire en faveur de l'association « Imagine for Margo » (lutte contre le cancer des enfants). De même en Angleterre où une équipe a participé physiquement et via des dons personnels à la « BUPA Great Manchester Run for Francis ».

Dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement qui a eu lieu le 5 juin 2014, de multiples initiatives locales ont été lancées pour illustrer la thématique annuelle de l'ONU « Raise your voice. Not the sea level ». Ainsi à Hong Kong, une campagne de collecte de fonds a été lancée pour subventionner une association de protection de l'environnement locale. En Angleterre, pendant deux mois, une collecte de vieux vêtements a été réalisée et leur vente à une entreprise de recyclage a permis de collecter des fonds pour une association caritative. Aux États-Unis, des volontaires ont participé à l'entretien de la réserve « Tift Nature Preserve », un refuge de 26 hectares dédié à la protection de l'environnement et à l'éducation.

5.1.4 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

A. VALEURS FONDAMENTALES

Les quatre valeurs fondamentales du Groupe, (i) intégrité et éthique, (ii) impartialité et indépendance (iii), respect de tous les individus, et (iv) responsabilité sociale et environnementale, figurent dans le Code d'éthique de Bureau Veritas et en sont le « ciment ».

1. Intégrité et éthique

- Nous agissons avec bonne foi, honnêteté et équité.
- Nous faisons ce que nous avons dit.
- Nous délivrons nos services conformément aux contrats établis et actions définies.
- Nous suivons les politiques et les procédures du Groupe.
- Nous respectons la confidentialité des affaires et des données personnelles.
- Nous respectons et appliquons les standards professionnels, l'éthique locale et internationale de nos activités.
- Nous informons et formons nos équipes sur les règles d'hygiène et de sécurité au travail.
- Nous respectons nos obligations et responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité.

2. Impartialité et indépendance

- Nous donnons des avis professionnels impartiaux et sans parti pris.
- Nous rédigeons des rapports qui sont le reflet exact de nos conclusions engagées conformément à nos bonnes pratiques.

3. Respect de tous les individus

- Nous traitons les autres comme nous aimerions être traités.
- Nous intégrons toujours l'impact de nos actions sur les autres.
- Nous reconnaissons et valorisons la contribution individuelle, et nous donnons un retour précis et régulier sur notre performance individuelle.
- Nous respectons les différences et les autres sans aucune discrimination sur leur nationalité, origine ethnique, âge, sexe, croyances religieuses et politiques.

4. Responsabilité sociale et environnementale

Compte tenu de l'engagement de plus en plus fort de Bureau Veritas et de ses collaborateurs envers la société, de nouveaux défis apparaissent devant allier profitabilité et responsabilité. Nous respectons tous la communauté, les personnes et l'environnement parmi lesquels nous vivons et travaillons, et nous considérons toujours l'impact de nos actions.

B. LE CODE D'ÉTHIQUE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME DE CONFORMITÉ

Parmi les quatre valeurs fondamentales du Groupe rappelées ci-dessus, celles concernant l'éthique (« Intégrité et éthique, Impartialité et Indépendance ») ont été, en 2003, le point de convergence du travail réalisé par l'ensemble des sociétés d'inspection et de certification sous l'égide de la Fédération Internationale des Sociétés d'Inspection (*International Federation of Inspection Agencies*, ou « IFIA »), ayant abouti à l'élaboration du premier Code de la profession.

Bureau Veritas, membre de l'IFIA, a adopté dès 2003 son premier Code d'éthique applicable à l'ensemble des salariés du Groupe et mis en place un *Compliance Program* dédié (le « Programme de Conformité »). Trois versions ont été successivement diffusées depuis afin de refléter les évolutions du Groupe et les modifications de l'environnement réglementaire.

Le Code d'éthique de Bureau Veritas, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des

relations de confiance avec ses clients, collaborateurs et partenaires commerciaux. Les quatre principes essentiels développés dans le Code d'éthique sont les suivants : (i) le Code d'éthique doit être appliqué scrupuleusement, (ii) les principes de transparence, d'honnêteté et de probité doivent gouverner notre conduite, (iii) nous nous engageons à respecter les lois et réglementations en vigueur dans tous les pays, ainsi qu'à (iv) lutter contre la corruption.

Le respect de ces valeurs et principes éthiques est devenu l'un des principaux avantages compétitifs du Groupe et une fierté pour l'ensemble des collaborateurs. Tous les collaborateurs doivent s'assurer que les décisions prises dans leur travail sont en accord avec les impératifs édictés par le Code d'éthique. De même, les partenaires commerciaux du Groupe, tels que les intermédiaires, les sous-traitants, les partenaires de joint-ventures, et les principaux fournisseurs, sont tenus de se conformer à celui-ci lorsqu'ils traitent avec Bureau Veritas.

DES MISES À JOUR RÉGULIÈRES AVEC UN RENFORCEMENT DES PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La dernière mise à jour du Code d'éthique et du Programme de Conformité date de fin 2012 et a permis de renforcer (i) les procédures de lutte contre la corruption, (ii) la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique et (iii) sa mise en œuvre. Cette quatrième version du Code d'éthique est disponible sur le site Internet de Bureau Veritas à l'adresse suivante : <http://www.bureauveritas.fr>.

Le dispositif est régulièrement renforcé en matière de lutte contre la corruption. Ainsi, le Groupe déploie des procédures spécifiques (*standard operating procedures*) à l'attention de ses inspecteurs et auditeurs afin de s'assurer de l'intégrité et de l'impartialité de ses

prestations. Les collaborateurs concernés doivent respecter ces procédures dans l'exercice de leur activité.

Par ailleurs, par des règles et procédures internes anti-corruption, le Groupe veille à la sélection de ses partenaires commerciaux (intermédiaires, partenaires de joint-ventures, sous-traitants, principaux fournisseurs) et à la probité de leurs actions et interdit certaines opérations, telles que les paiements de facilitation ou les commissions illicites, et en encadre d'autres, comme les contributions aux partis politiques, les dons aux associations caritatives, les actions de parrainage, ainsi que les offres et acceptations de cadeaux.

UN DÉPLOIEMENT MONDIAL

Afin de favoriser le déploiement mondial et harmonieux du Programme de Conformité, celui-ci comprend un Code d'éthique disponible en 32 langues, un Manuel de procédures disponible en 11 langues et un module de formation obligatoire à destination de l'ensemble des collaborateurs, sous forme d'*e-learning* disponible en 16 langues.

Le déploiement du Code d'éthique et du Programme de Conformité à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, notamment à l'occasion des

opérations de croissance externe, est assuré par un réseau dédié de responsables au sein des ressources humaines. Un système de *reporting* trimestriel a été mis en place, permettant de suivre le nombre de collaborateurs formés et de mettre en place les actions nécessaires avec pour objectif d'atteindre 100%. Au 31 décembre 2014, 99% des collaborateurs du Groupe ont été formés au nouveau Programme de Conformité.

UNE ORGANISATION DÉDIÉE

Le suivi de la mise en œuvre du Code d'éthique et du Programme de Conformité repose sur une organisation dédiée au sein du Groupe. Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres sont désignés par le Conseil d'administration de la Société, est composé du Directeur Général, du Directeur financier du Groupe et du Directeur juridique, Risques et *Compliance* du Groupe. Ce Comité traite toutes les questions d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du Code d'éthique et plus généralement du Programme de Conformité.

La Direction juridique, Risques et *Compliance* définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité du Groupe, comprenant le Code d'éthique, ses procédures internes d'application, les formations correspondantes, et les audits réguliers (internes et externes).

Elle s'appuie sur un réseau de *Compliance Officers*, relais de la fonction dans les différentes Unités Opérationnelles du Groupe.

Chaque dirigeant d'entité juridique est responsable de l'application du Code d'éthique par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des Directeurs des Unités Opérationnelles auxquels il est rattaché. À cet effet, il incombe à tout dirigeant d'entité de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de veiller à leur formation, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets, et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

CONTRÔLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE CONFORMITÉ

Déclarations de conformité annuelles

Chaque année, la Société procède, sur la base d'un questionnaire, à une campagne annuelle de d'évaluation de conformité donnant lieu à l'émission de déclarations émises par l'ensemble des entités juridiques du Groupe. Ces déclarations sont ensuite consolidées au niveau des Unités Opérationnelles et donnent lieu à l'émission d'une déclaration annuelle de conformité par chaque EVP d'Unité opérationnelle adressée au *Compliance Officer* du Groupe. Sur la base de ces déclarations, le *Compliance Officer* du Groupe émet un rapport annuel à destination du Comité d'éthique.

En complément de ce processus de déclarations de conformité annuelles, le respect des principes et règles d'éthique de Bureau Veritas est un critère pris en compte dans l'évaluation annuelle des *managers*. Une déclaration personnelle de conformité au Code d'éthique a été ajoutée au processus de gestion des performances des principaux *managers*. Tout collaborateur Bureau Veritas qui ne se conforme pas aux stipulations du Code d'éthique est passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture de son contrat de travail.

Audits internes et Contrôle externe annuel

La conformité au Code d'éthique fait l'objet de vérifications périodiques effectuées tant par des auditeurs internes que par des auditeurs externes qui transmettent leurs conclusions au Comité d'éthique.

Le contrôle de cette conformité fait partie des principaux cycles et procédures couverts par la Direction de l'Audit interne dont l'objectif est d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que d'évaluer l'organisation, l'efficacité et l'optimisation des fonctions supports des activités opérationnelles.

Par ailleurs, le Programme de Conformité fait chaque année l'objet d'un contrôle externe donnant lieu à l'émission par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) d'une attestation de conformité à l'attention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

Cartographie des risques

Le Groupe réalise et met régulièrement à jour des cartographies des risques afin d'identifier et de quantifier les risques et d'améliorer les dispositifs existants de gestion de ces risques. Des plans d'actions

précis et détaillés sont alors élaborés, et leur mise en œuvre est suivie au niveau du Groupe. En 2012, l'exercice de cartographie des risques a

compris un volet spécifique dédié aux risques de conformité, couvrant l'ensemble des Unités opérationnelles du Groupe.

UN SUIVI ET UN TRAITEMENT CENTRALISÉ DES VIOLATIONS

Pour toute question ou préoccupation relative à la mise en œuvre ou à l'interprétation du Code d'éthique, chaque collaborateur peut se mettre en relation avec son contact local en charge de la conformité ou bien demander conseil à son supérieur hiérarchique immédiat ou au *Compliance Officer* du Groupe. Sur demande, la question doit être traitée confidentiellement et l'anonymat préservé dans la mesure du possible.

En outre les collaborateurs ont l'occasion d'apporter leur contribution à l'évolution du Code d'éthique au cours des entretiens d'évaluation, des séances de formation ou des réunions de service. Les questions, réclamations ou commentaires de tiers concernant le Code d'éthique peuvent être envoyés au *Compliance Officer* du Groupe.

5.2 INFORMATIONS SOCIALES

5.2.1 LES ENJEUX DES RESSOURCES HUMAINES

Les hommes et les femmes qui travaillent pour Bureau Veritas représentent un atout de tout premier ordre pour le Groupe. En tant qu'un des leaders mondiaux de prestation de services dans le domaine de la qualité, santé, sécurité, protection environnementale et responsabilité sociale (QHSE), la croissance du Groupe et sa réussite sont étroitement liées à la performance de ses collaborateurs, principalement des ingénieurs, des techniciens et autres personnels qualifiés dans le domaine du QHSE.

Le Groupe s'attache donc à créer de nombreuses opportunités de développement, de formation et de mobilité tout au long de la carrière

de ses collaborateurs, et encourage leur capacité à innover, facteur concurrentiel déterminant permettant à Bureau Veritas de s'adapter à l'évolution technologique et offrir des solutions innovantes à ses clients.

Les enjeux humains du Groupe constituent donc un axe majeur dans la stratégie de croissance de Bureau Veritas. Pour ce faire, le Groupe s'appuie sur une Direction des Ressources Humaines travaillant étroitement avec un réseau mondial de plus de 650 professionnels RH et organisée en 3 pôles : Développement des Talents/Rémunérations et avantages sociaux/Processus et Système d'information RH.

5.2.2 LA CROISSANCE DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2014, le Groupe Bureau Veritas compte 66 494 employés, soit une augmentation de 8% par rapport à fin 2013.

Le Groupe bénéficie d'une croissance continue et appuyée de ses effectifs depuis son entrée en Bourse en 2007, ayant plus que doublé ses effectifs entre le 31 décembre 2007 (33 018 employés) et le 31 décembre 2014.

<i>(nombre d'employés)</i>	Dec. 2014	Dec. 2013	Dec. 2012
Europe	14 401	14 027	14 524
<i>Dont France</i>	7 542	7 630	7 754
Afrique, Moyen-Orient et Europe de l'Est	8 999	9 571	8 292
Amériques	20 072	16 253	15 872
Asie-Pacifique	23 022	21 730	20 236
Total effectif	66 494	61 581	58 924

La répartition géographique de ses effectifs est étroitement liée aux évolutions des marchés sur lesquels Bureau Veritas est présent. Outre les zones actives Asie-Pacifique et Afrique, Moyen-Orient et Europe de l'Est, la région Amériques, s'est également beaucoup développée, avec une progression des effectifs de plus de 4 200 collaborateurs en 2 ans.



MOUVEMENTS DES EFFECTIFS

	2014	2013	2012
Embauches ^(a)	12 512	12 654	13 017
Acquisitions	3 524	2 328	4 476
Licenciements	4 074	4 978	3 410
Départs volontaires	8 911	7 790	7 185

(a) Recrutements externes pour des contrats supérieurs ou égaux à 12 mois.

Un des leviers de Bureau Veritas dans sa stratégie de croissance est le recrutement externe.

Le Groupe a mis en place une politique de recrutement active et moderne afin de soutenir son développement non seulement dans les pays à forte croissance, mais aussi au sein de pays plus matures, notamment en Europe. Il offre beaucoup d'opportunités de carrière à ses collaborateurs que ce soit en termes de diversité des métiers, de mobilité géographique et de partage de savoir-faire.

Face à ses enjeux, le Groupe a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en 2014 en y développant un positionnement mondial actif. Le Groupe communique régulièrement sur ses activités sur les réseaux sociaux tels que LinkedIn, Facebook et Twitter. Des vidéos, des témoignages d'employés et de nombreuses opportunités d'emploi sont également mis en ligne.

Parallèlement, le Groupe continue de renforcer son partenariat auprès des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce et des universités : participation à des forums, sponsoring d'événements spéciaux...

La croissance externe du Groupe contribue aussi de façon notable à la croissance de ses effectifs. En 2014, Bureau Veritas a acquis 8 Sociétés, renforçant ainsi son effectif de plus de 3 500 employés, notamment au Canada avec l'intégration de Maxxam Analytics, une Société de 2 400 personnes dans le secteur de l'énergie et de l'environnement.

Le Groupe totalise sur 2014 un taux de départ volontaire de 13,7%. Ce taux, en légère augmentation par rapport à 2013 (12,9%), est suivi de manière trimestrielle via le processus de *reporting* du Groupe. Localement, les raisons pour lesquelles les collaborateurs quittent le Groupe sont identifiées et discutées lors d'entretiens de départ animés par les équipes RH locales.

5.2.3 DES PROGRAMMES DE RESSOURCES HUMAINES EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS DE CROISSANCE DU GROUPE

Face à ses objectifs de croissance ambitieux, Bureau Veritas s'attache à constamment renforcer et améliorer auprès de ses collaborateurs, les principaux axes de sa politique de Ressources Humaines.

Faciliter l'intégration des collaborateurs

Objectif :

Accueillir avec professionnalisme et efficacité les nouveaux collaborateurs, en leur permettant de prendre en main rapidement leurs nouvelles fonctions et se sentir à l'aise dans leur nouvel environnement

En 2014, le Groupe a renforcé son programme « *on-boarding* », relayé et mis en place dans la plupart des pays par le management opérationnel, avec notamment :

- un contenu approprié et mis à jour régulièrement : présentation du Groupe, de sa culture, de ses activités ; formation aux principaux outils groupe ; contacts clés ;
- une méthodologie simple (check-lists à suivre, programme de type mentoring/buddying, méthodologie de présentation à l'attention des collaborateurs RH locaux en charge d'organiser le *on-boarding*).

Réussir l'intégration des acquisitions

Objectif :

Rationaliser le processus d'intégration d'une acquisition auprès de toutes les parties prenantes de Bureau Veritas afin de permettre une intégration efficace

Les ressources humaines collaborent au *Post Merger Integration Program* mis en place pour chaque acquisition :

- un *Steering Committee* propre à chaque intégration se charge de définir les priorités, le plan d'action, le calendrier et les ressources nécessaires, en ligne avec le contexte local, l'environnement et les spécificités de la Société acquise ;
- le plan d'intégration, défini par ce Comité, est mis en place par les responsables locaux afin d'être au plus proche des nouvelles équipes intégrées.

Évaluer et développer la performance de façon continue

Objectif :

Permettre à nos employés de se développer tout en améliorant de manière notable la performance de l'organisation

En 2014, un nouvel outil informatique de gestion de la performance a été déployé auprès des 1800 *managers* de Bureau Veritas afin de renforcer la flexibilité de ce processus et, au-delà de l'entretien annuel de performance entre le collaborateur et son *manager*, permettre un échange et un suivi continu tout le long de l'année.

Le *manager* est évalué à la fois sur un ensemble d'objectifs individuels et financiers, ses qualités managériales et son appartenance aux principales valeurs du Groupe. Il a l'opportunité d'exprimer ses souhaits de mobilité et ses besoins éventuels de plan individualisé de développement. Par ailleurs, les objectifs et priorités pour l'année à venir sont discutés et définis en commun entre le collaborateur et son *manager*

Dans la lignée de ce dispositif, les Directions locales des Ressources Humaines gèrent des processus d'entretien annuel pour le reste des employés.

Parallèlement, Bureau Veritas étudie actuellement la possibilité d'intégrer, dans ce nouvel outil de gestion de la performance, l'ensemble des collaborateurs.

Identifier les talents de demain

Objectif :

Identifier et permettre aux collaborateurs qui en ont le potentiel, d'évoluer au sein du Groupe

Depuis 2012, au travers de son processus *Organization & Leadership Development Review*, la Direction des Ressources Humaines identifie 2 à 3 successeurs potentiels aux fonctions managériales du Groupe.

Pour les 150 exécutifs du Groupe, ces revues sont organisées en central avec la présence du CEO.

Au cours de ce processus, le Groupe fait une revue de l'âge de ses *managers*. En 2014, il était de 49 ans. Ce processus permet ainsi au Groupe d'anticiper la retraite de ses collaborateurs sur les postes clés et mettre en place un suivi spécifique sur la transition de ces postes.

Au terme du processus *Organization & Leadership Development Review*, l'identification de talents émerge et fait l'objet d'un suivi particulier, au niveau du Groupe ou en local, au regard du temps nécessaire évalué, lors de ce processus, pour être prêt à prendre le rôle.

En 2014, l'une des actions menées auprès de ces talents a été de leur donner l'opportunité d'échanger directement avec le CEO sur la vision et la stratégie du Groupe au cours d'un petit déjeuner organisée par la Direction générale. Cette action sera poursuivie en 2015.

Promouvoir la mobilité interne

Objectif :

Offrir aux collaborateurs la possibilité de réaliser des parcours professionnels variés et motivants

Par sa présence géographique, la diversité de ses métiers et de ses secteurs d'activité, Bureau Veritas a une politique de mobilité interne qui représente un moteur de développement personnel fort pour les collaborateurs :

- au travers de l'entretien de performance, les collaborateurs ont la possibilité d'exprimer leur désir d'évoluer au sein du Groupe dans les prochains 18 mois : mobilité géographique ou métier. Ces souhaits sont ensuite discutés et affinés entre le collaborateur et son *manager* lors de l'entretien individuel ;
- la mobilité interne sur les fonctions dirigeantes du Groupe est facilitée au travers d'un processus, formalisé en central, de revue systématique du poste et du profil individuel et permet ainsi une plus grande réactivité par rapport aux priorités business définies par le Groupe ;
- les nominations sur un nouveau poste ou les promotions font l'objet d'une annonce diffusée en interne.

Assurer la qualification des employés

Objectif :

S'assurer que les collaborateurs du Groupe disposent des compétences techniques nécessaires à leur mission et en ligne avec l'évolution des réglementations

L'essentiel de la formation des employés doit répondre à des besoins spécifiques liés aux réglementations et aux normes de chaque pays et se caractérise par une grande diversité, Bureau Veritas intervenant dans un grand nombre de domaines techniques.

Elle est nécessaire pour permettre aux collaborateurs de travailler en toute connaissance des référentiels (normes, réglementations, standards), des méthodes d'inspection (échantillonnages, analyses, contrôles non destructifs, mesures...), des caractéristiques techniques des éléments inspectés (produits, processus, équipements...) et des règles de sécurité et d'éthique.

Elle est donc gérée localement par les Directions techniques des divisions et n'est pas consolidée au niveau du Groupe, même si un nouveau système d'information à l'échelle du Groupe – actuellement en cours de déploiement – devrait permettre à terme la consolidation des informations sur les formations dispensées aux collaborateurs.

À titre d'exemple, pour la France, 16 335 jours hommes de formation ont été délivrés en 2014.

Les départements techniques de chaque division assurent également le suivi des qualifications des collaborateurs. À chaque étape du processus, les compétences des employés sont contrôlées par ces départements mais font également l'objet d'audits par les organismes d'accréditation (COFRAC, IACS, UKAS...).

Obtenir une qualification nécessite pour un employé de suivre plusieurs étapes allant de la formation initiale (incluant du parrainage) à la supervision et la formation continue. Des réunions techniques sont également organisées localement pour maintenir à niveau les compétences des employés.

Développer les compétences managériales

Objectif :

Renforcer les compétences managériales des collaborateurs du Groupe autour d'une approche et d'une culture communes

En 2014, Bureau Veritas a poursuivi le déploiement de son programme de développement managérial, BV Academy, à travers le monde.

6 sessions, regroupant au total 261 participants, ont eu lieu successivement en France, au Royaume-Uni, en Chine, aux États-Unis et en République Tchèque.

Le programme, déployé sur 3 jours, est construit autour de 3 thèmes principaux : l'orientation client, l'excellence opérationnelle et le management des équipes. Le travail de préparation, ainsi que le suivi des plans d'action de chaque collaborateur, permet d'ancrer la formation dans la durée et insuffler un esprit collaboratif.

Les collaborateurs de Bureau Veritas ont accès à *My learning*, plateforme d'e-learning dédiée sur laquelle des formations générales sur le QHSE ou managériales sont disponibles.

Il existe également des programmes de formation dédiés à la Santé-Sécurité ou en lien avec le Code d'éthique de Bureau Veritas. Ces éléments sont détaillés dans les paragraphes dédiés à ces enjeux.

Motiver les collaborateurs à travers une rémunération juste

Objectif :

S'assurer que le Groupe offre des rémunérations attractives en ligne avec les pratiques du marché

Des enquêtes de salaires internationales sont régulièrement réalisées par la DRH Groupe pour veiller à conserver un positionnement favorable permettant à la fois d'attirer les meilleurs candidats mais aussi rémunérer les employés conformément à leur niveau d'engagement et de performance.

Les *managers* sont étroitement associés à la croissance du Groupe à travers l'obtention d'un bonus prenant en compte leur performance individuelle et celle du Groupe.

Le Groupe s'attache à fidéliser ses cadres à travers un système d'allocation d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou l'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'une politique d'intéressement à long terme.

Les frais de personnel sont présentés dans la note 7 annexée aux états financiers consolidés figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

5.2.4 ENCOURAGER LA DIVERSITÉ

Au sein de ses équipes, Bureau Veritas s'attache à constamment encourager et renforcer la diversité, considérée comme une source de performance.

Des politiques « Diversité » ont été formalisées au plan local. Dans plusieurs pays, des *employee handbooks* décrivant les politiques de lutte contre la discrimination sont distribués aux employés afin de favoriser leur prise de conscience sur ces sujets.

Par ailleurs, des initiatives, dont quelques exemples sont décrits ci-dessous, ont également été mises en place.

Pratiquer l'égalité de traitement et lutter contre les discriminations

Objectif :

Promouvoir la lutte contre toute forme de discrimination au sein du Groupe

Bureau Veritas est par nature global. Son Comité exécutif est constitué à 50% de dirigeants de nationalité étrangère.

Le respect de tous les individus est l'une des valeurs fondamentales du Groupe. Par l'acceptation du Code d'Éthique, tous les collaborateurs s'engagent à respecter les différences et les autres, sans aucune discrimination sur leur nationalité, leur origine ethnique, leur âge, leurs croyances religieuses et politiques.

Les initiatives menées au sein des entités sont suivies et renforcées au cours des années. En voici quelques exemples :

- aux États-Unis, dans le cadre du renforcement de la politique Equal Employment Opportunity, Bureau Veritas a mis en place en 2014 des plans d'action de recrutement en faveur des minorités, des vétérans, des femmes et des personnes handicapées ;

en Afrique du Sud, Bureau Veritas a poursuivi en 2014 ses actions en faveur des inégalités dans le cadre du programme gouvernemental « Broad-Based Black Economic Empowerment » en lançant, notamment, un partenariat avec l'ONG « Maths Centre » pour la fourniture d'équipements de test auprès des étudiants.

Promouvoir l'égalité homme/femme

Objectif :

Améliorer la part des femmes dans les effectifs du Groupe et leur progression de carrière

L'effectif du Groupe au niveau mondial est composé de 69% d'hommes et 31% de femmes. Au niveau managérial, les femmes représentent 15% des effectifs.

Ces chiffres qui font ressortir un déséquilibre homme/femme, amène le Groupe à encourager et supporter les initiatives locales prises en faveur des femmes. En voici quelques exemples :

- au Royaume-Uni, Bureau Veritas sponsorise « The Women's Engineering Society », encourageant la promotion des femmes dans les métiers d'ingénieur ;
- en Espagne, Bureau Veritas veille à permettre aux femmes d'accéder au programme de développement des talents. En 2014, 60% d'entre elles y étaient représentées ;
- en Australie, Bureau Veritas a mis en place le réseau WIN (Women's Initiative Network) qui se réunit régulièrement avec pour objectif de définir et lancer des actions visant à faciliter l'accès des femmes aux évolutions de carrière (mentoring, coaching, formation...).

Favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Objectif :

Créer des conditions favorables chez Bureau Veritas pour l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Bureau Veritas veille à constamment renforcer sa politique en faveur des personnes handicapées au travers, notamment, de 2 initiatives menées en Europe :

- en France, dans la continuité de sa politique en faveur des handicapés menée depuis quelques années, Bureau Veritas a reçu en 2014 l'agrément de la DIRECCTE pour son accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet accord, conclu pour 3 ans, a été déployé par le département des Ressources Humaines qui a mené plusieurs actions de formation et sensibilisation auprès des collaborateurs et mis en place un plan d'embauche et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- en Espagne, Bureau Veritas a recruté, en 2014, 9 personnes en situation de handicap et a versé une donation à la Fondation Seeliger y Conde qui supporte étroitement Bureau Veritas Espagne dans ses actions en faveur des handicapés : campagnes de sensibilisation auprès des collaborateurs ; formation des *managers* à la question du handicap en milieu professionnel ; sélection de candidats en situation de handicap...

5.2.5 ORGANISATION DU TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

Au-delà de sa politique de sécurité en faveur de ses collaborateurs, Bureau Veritas s'attache à créer un environnement de travail propice à l'épanouissement de ses collaborateurs.

Pour 2014, au Royaume-Uni, Bureau Veritas s'est vu renouvelé, pour la deuxième année consécutive, l'obtention du label *Britain's Top Employers*. Ce label, remis par un institut indépendant (CRF Institute), récompense l'excellence des conditions de travail proposées par Bureau Veritas à ses employés.



ORGANISATION DU TRAVAIL

Les Directeurs des Ressources Humaines ont la responsabilité de la mise en place d'une organisation du travail respectueuse des réglementations locales. En outre, la diversité des métiers du Groupe a conduit à la mise en place d'organisations du travail adaptées à chaque secteur d'activité, selon que les collaborateurs sont sédentaires (activités de laboratoire) ou nomades (activités d'inspection).

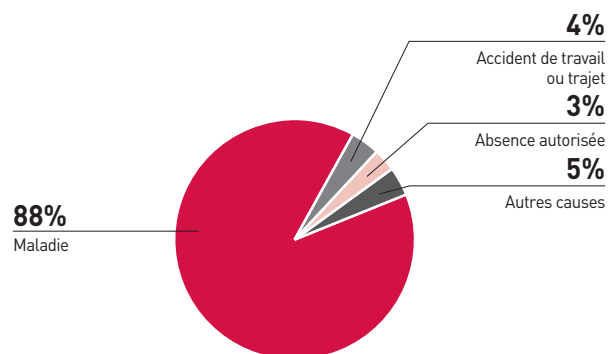
La durée du temps de travail varie selon les pays et les lois applicables.

À titre d'exemple, en France, pour Bureau Veritas et ses filiales, 589 salariés travaillent à temps partiel en 2014, soit 7,8% des effectifs, ce qui représente une hausse de 0,5% par rapport à 2013.

ABSENTÉISME

L'absentéisme est suivi par les départements locaux de Ressources Humaines en cohérence avec les réglementations locales relatives au droit du travail. Les chiffres sur l'absentéisme sont consolidés trimestriellement dans le *reporting* du Groupe. Le Groupe travaille, cependant, à la mise en place d'indicateurs plus détaillés et homogènes, notamment dans le cadre du déploiement actuel de son nouveau système d'information des Ressources Humaines.

Le taux d'absentéisme pour 2014, communiqué ci-après, porte sur le périmètre France (Bureau Veritas et filiales), en attente d'être calculé de manière plus homogène à l'échelle du Groupe. Ce taux, stable comparativement à 2013, est de 3,4%. Il considère le nombre total de journées d'absence pour cause de maladies indemnisées, d'accident du travail et de trajet, absences autorisées et autres causes, et se décompose de la manière suivante :



RELATIONS SOCIALES

Le Groupe a recensé des institutions représentatives du personnel dans la plupart de ses entités et veille à leur bon fonctionnement. En outre, lorsqu'il se réunit, le Conseil d'administration du Groupe convie des membres du Comité d'Entreprise à se joindre à eux.

De façon plus générale, Bureau Veritas encourage aussi la communication, l'échange d'idées et le recueil d'opinions : panneaux d'affichage, lignes RH, boîtes à suggestions, entretiens de départ, points de contact « éthique », commissions de prévention des accidents, réunions mensuelles avec le personnel, *open door policy*...

Structures représentatives du personnel	<p>Elles existent dans la plupart des pays clés pour Bureau Veritas : Canada, France, Espagne, Italie, États-Unis, Japon, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque, Australie, Singapour, Inde, Thaïlande, Russie et Ukraine.</p> <p>Elles prennent des formes variées en fonction de la législation locale et de la taille des effectifs et se retrouvent généralement au sein des délégués du personnel, des comités d'entreprise, des comités d'hygiène, de sécurité ou de conditions de travail, des délégués syndicaux...</p>
Comités	<p>Des comités regroupant des employés sont mis en place à Singapour, au Vietnam, aux États-Unis, en Espagne, en France, en Belgique, au Royaume-Uni, au Canada et en Malaisie.</p> <p>En Chine, une réunion d'échange ouverte à l'ensemble du personnel est organisée annuellement pour permettre d'échanger avec les employés sur des sujets tels que la formation ou le développement des carrières.</p>
Comité d'Entreprise Européen	<p>Le Comité d'Entreprise Européen, mis en place par le Groupe, permet de faciliter l'information et la consultation des collaborateurs sur des sujets transnationaux et constitue un fort vecteur de dialogue social.</p> <p>Il compte, à ce jour, une trentaine de représentants des pays européens. Le Comité d'Entreprise Européen est informé régulièrement sur la situation économique et financière, l'évolution probable des activités et les ventes de l'entreprise. Il est aussi consulté sur la situation et l'évolution de l'emploi, les investissements, les changements substantiels d'organisation, l'introduction de nouvelles méthodes de travail ou nouveaux procédés de production, d'éventuelles fusions ou cessations d'activité ou encore des licenciements collectifs.</p>
Accords Collectifs	<p>Des accords collectifs, couvrant les principaux sujets liés aux Ressources Humaines (organisation du temps de travail, politique de rémunération, conditions de travail...), ont été signés dans des grands pays pour Bureau Veritas: Argentine, Australie, Brésil, Chili, France, Inde, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Russie, Singapour, Espagne, Ukraine et Vietnam.</p> <p>Bureau Veritas SA France a mis en place 14 accords d'entreprise actuellement en vigueur. Ces accords traitent des conditions du dialogue social, des modes de fonctionnement des instances représentatives du personnel et couvrent de nombreuses thématiques tels que l'aménagement et la réduction du temps de travail et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.</p> <p>En matière de santé et sécurité au travail, plus de 30 comités sont recensés, provenant d'exigences locales d'application ou de démarches de certification OHSAS 18001 prévoyant la participation et la consultation des employés. Ces comités n'ont pas produit d'accords supplémentaires en 2014.</p>

ACCORDS DE PARTICIPATION ET D'INTÉRESSEMENT

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les filiales étrangères de Bureau Veritas SA.

Participation

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne accès aux salariés à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise.

Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté, ont au titre de la participation un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail. À la date du présent Document de référence, du fait de l'absence de réserve de participation, aucun versement n'est prévu au titre de l'année 2014. De même, aucun versement n'a été réalisé en 2013 et en 2012.

Un supplément de participation répondant notamment à l'engagement pris à la suite de la non-signature de l'accord d'intéressement en 2011 a été versé en mai 2012 pour un montant de 6 763 419 euros. Il intégrait également la prime de partage des profits attribuée en contrepartie de l'augmentation des dividendes de l'exercice 2011.

Intéressement

Le 27 juin 2012, Bureau Veritas a conclu un accord d'intéressement avec son Comité d'Entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2012, 2013 et 2014. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur présence au sein de la Société.

(euros)	2014	2013	2012
Nombre de bénéficiaires	6 883	6 934	6 991
Montant global de l'intéressement versé au titre de l'exercice	14 361 675	13 213 988	11 964 831

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne Groupe a été signé avec le Comité d'Entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 3332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne Groupe.

Le plan d'épargne Groupe comporte trois fonds communs de placement sur lesquels 142 733 003 euros étaient investis au 31 décembre 2014.

Bureau Veritas contribue à l'effort d'épargne de ses salariés en abondant toutes sommes versées sur le Plan d'épargne Groupe dans la limite d'un plafond de 1 525 euros par année civile et par salarié.

PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

En conformité avec les lois locales, Bureau Veritas inscrit son action dans le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) partout où le Groupe opère.

Les conventions fondamentales de l'OIT couvrent plusieurs thèmes dont en particulier le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; l'élimination des discriminations en matière

d'emploi et de profession ; l'élimination du travail forcé ou obligatoire ou encore l'abolition effective du travail des enfants.

Bureau Veritas est également partenaire du Centre de formation international de l'Organisation internationale du travail et délivre des formations sur l'incorporation des principes du droit international du travail dans la stratégie et les opérations de grandes entreprises multinationales.

5.3 HYGIÈNE-SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

5.3.1 LA POLITIQUE HSE

La politique Hygiène-santé, Sécurité et Environnement – HSE du Groupe Bureau Veritas est définie en cohérence avec les enjeux suivants :

- assurer chaque année l'intégration de nombreux nouveaux employés dans un Groupe en croissance ;
- harmoniser les pratiques HSE locales dans un réseau international de 140 pays ;

- exercer des activités diversifiées présentant des risques HSE différents ;
- intervenir sur les sites clients dans des environnements de travail que le Groupe ne contrôle pas ; et
- se prémunir contre les risques routiers lors des déplacements professionnels

UN ENGAGEMENT FORT DU MANAGEMENT

Pour Bureau Veritas, la sécurité est un absolu : une valeur non négociable sans laquelle ses activités ne peuvent se dérouler. La Direction générale s'est engagée, par la signature d'une « déclaration HSE » Groupe, à inscrire la sécurité au travail, avec la santé et l'environnement, dans les fondamentaux de la culture de l'entreprise. Cet engagement fort traduit l'implication durable du Groupe dans l'amélioration continue de sa performance HSE. Cette déclaration est disponible sur le site Internet du Groupe (www.bureauveritas.com). Elle a été revue en 2013 afin de mieux refléter les enjeux du Groupe et comprend les points suivants :

Des engagements

- fournir un lieu et des méthodes de travail susceptibles d'assurer la sécurité de nos employés ;
- réduire la consommation d'énergie, la pollution et les déchets générés ;
- accroître la culture sécurité de notre personnel ;
- nous conformer aux exigences HSE les plus contraignantes (réglementation, politiques internes, exigences clients, autres exigences applicables).

Ces engagements se traduisent également par la participation active de la Direction générale dans l'analyse des accidents graves, par la conduite de revues HSE spécifiques, par la fixation d'objectifs de certification HSE ainsi que par le suivi trimestriel des indicateurs de performance et des plans d'action.

Des objectifs HSE

Bureau Veritas s'engage à protéger la sécurité de ses employés et l'environnement en établissant des objectifs annuels, en ligne avec la vision et la mission HSE du Groupe.

En 2014, les équipes opérationnelles de Bureau Veritas ont mis l'accent, avec le support du réseau HSE, sur :

- ne pas avoir d'accident mortel ;
- réduire la fréquence d'accident avec arrêt et la fréquence de tous les accidents de 15%, réduire le taux de sévérité des accidents de 10% ;
- réduire les émissions normalisées de CO₂ de 10% ;
- réaliser la formation initiale HSE de 100% des nouveaux arrivants ;
- déployer 3 campagnes sécurité ;
- certifier OHSAS 18001 toutes les entités comprenant plus de 200 employés.

UNE ORGANISATION HSE GLOBALE ET LOCALE

Titre	Rôle & responsabilités	Rapporte à
Direction HSE	Définit la stratégie, les programmes et outils globaux	Senior Vice-Président Communication & Marque
Groupe de pilotage HSE	Aide à définir la stratégie HSE du Groupe et, plus particulièrement, à sélectionner les campagnes de prévention.	Direction des Groupes Opérationnels
Managers HSE	Mettent en place les politiques HSE, intègrent les contraintes locales associées aux différentes activités, langues, cultures et contextes réglementaires du Groupe.	Direction régionale et locale
Réseau HSE	Revoit les résultats de performance HSE durant des conférences téléphoniques trimestrielles et les séminaires annuels afin d'obtenir des directions claires concernant les objectifs et programmes HSE, participe au développement et à la mise en place de nouveaux outils afin de partager les bonnes pratiques.	Direction des Groupes Opérationnels
Comité de Gouvernance de la sécurité des Rayonnements Ionisants	Assure que tous les activités utilisant équipements à rayonnement ionisant sous la responsabilité de Bureau Veritas délivrent des services en toute sécurité.	Direction des Groupes Opérationnels
Groupes de travail	Travaillent ensemble sur des sujets spécifiques afin de délivrer des propositions communes au Groupe. En 2014, 6 groupes de travail ont été actifs (Règles Cardinales de Sécurité, Manipulation manuelle, outil IAM, questionnaire d'audit interne, prévention incendie, amiante).	Direction HSE

Certifications

Le Groupe a pour objectif la certification OHSAS 18001 de toutes les entités de plus de 25 employés avant fin 2015. Parallèlement, la certification ISO 14001 est fortement recommandée.

Couverture de la masse salariale du Groupe par les normes suivantes	2014	2013	2012
ISO 14001	68%	54%	38%
OHSAS 18001	74%	51%	35%

Les activités de Certification sont exclues de ce périmètre car elles font l'objet d'accréditations spécifiques. De même, les acquisitions réalisées au cours des exercices 2014 et 2015 ne seront couvertes par ce programme de certification qu'à partir de 2016, de façon à leur laisser le temps de déployer et d'opérer le système de management du Groupe.

5.3.2 LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INDICATEURS SANTÉ ET SÉCURITÉ

Bureau Veritas a mis en place des indicateurs santé-sécurité pour chaque pays où il est présent. Ces indicateurs ont été définis selon les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Une procédure interne définit les modalités de remontée de ces indicateurs grâce à un outil unique qui permet la remontée de tous les accidents en temps réel. Ils sont collectés auprès de toutes les entités

du Groupe. Un traitement particulier est réalisé pour les acquisitions de l'année en cours qui sont exclues en premier lieu du système de gestion santé-sécurité du Groupe. L'intégration de ces entités se fait au cas par cas après vérification de la fiabilité des données et généralement à la suite d'au moins un an de *reporting*.

Indicateur	Définition	Unité	2014	2013	Objectifs pour l'année 2014
Total Accident Rate (TAR)	Taux de fréquence de tous les accidents	Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,75	0,85	(15)%
Lost Time Rate (LTR)	Taux d'arrêt de travail	Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,42	0,38	(15)%
Accident Severity Rate (ASR)	Taux de gravité	Nombre de jours d'arrêt x 1000/Nombre d'heures travaillées	0,03	0,03	(10)%
Fatality (FAT)	Nombre de décès	Nombre de décès	3	4	Zero

Le Groupe continue globalement de progresser (TAR - 12%, ASR - 2%) grâce à la mise en place de programmes appropriés, mais deux activités spécifiques connaissent une tendance inverse pour des raisons clairement identifiées.

En Espagne, le LTR a augmenté de 36% entre 2013 et 2014 du fait de la proportion croissante des activités d'inspection d'équipement en service pour les entreprises de gaz et d'électricité. En effet, ces activités sont celles présentant le plus de risques sur le terrain et sont soumises à une rotation de personnel plus élevée qui complexifie les processus de formation.

De même en France, le LTR a augmenté de 63% sur cette même période. En grande partie liée à un alignement du *reporting* des accidents sur les définitions du Groupe, cette hausse est également liée à une véritable problématique concernant l'accroissement des accidents générés par des chutes de plain-pied.

Trois accidents mortels ont été enregistrés dont deux sont dus à des accidents de la route impliquant des employés du Groupe dont la responsabilité n'a pas été reconnue. Le troisième accident mortel s'est produit au Moyen-Orient et l'investigation est toujours en cours. Une fois cette investigation terminée, des mesures seront mises en place si nécessaire.

MALADIES PROFESSIONNELLES

Les maladies professionnelles sont suivies et reportées localement, en conformité avec les exigences locales applicables. Des plans d'action locaux sont définis et mis en œuvre afin de prévenir ces maladies professionnelles. La certification OHSAS 18001 déployée dans le Groupe permet de s'assurer de l'engagement d'amélioration continue déployé par les entités locales.

Le Groupe analyse ses activités pour identifier les principaux risques auxquels sont exposés ses employés et pour définir des moyens de contrôle appropriés. Deux expositions principales ont été identifiées : les rayonnements ionisants et l'amiante.

Rayonnements ionisants

Les rayonnements ionisants (RI) telles que les rayons X et Gamma sont émis par des équipements mobiles ou fixes principalement utilisés pour réaliser des contrôles non destructifs. Un Comité de Gouvernance de la sécurité des rayonnements ionisants a été créé en 2007 et a établi une politique et une procédure Groupe qui doivent être respectées dans toutes les opérations de Bureau Veritas, travaillant avec des

équipements RI. Ces exigences établissent des éléments critiques tels que l'exposition maximum pour les employés de Bureau Veritas, le suivi de cette exposition et le suivi médical. La conformité à ces exigences est audité au moins tous les 3 ans pour chaque entité par des experts internes. Ces audits sont complétés par des auto-évaluations annuelles.

Amiante

Le danger principal lié à l'amiante réside dans l'inhalation de fibres aéroportées qui peuvent être libérées par des matériaux contenant de l'amiante (MCA). Chez Bureau Veritas, l'exposition peut se produire lors de services réalisés dans un environnement de travail où l'amiante est présente, ou lors de travaux sur des MCA qui peuvent générer des fibres aéroportées (par exemple vérification de chaudière équipées de matériaux isolants contenant de l'amiante, décontamination de bâtiments, etc.).

Pour s'assurer que l'exposition est contrôlée, le Groupe a mis en place une politique interne demandant une analyse de risque à toutes les

opérations. Au-delà d'une certaine quantité de fibres présente dans l'air, un programme écrit de contrôle de l'exposition est obligatoire et comprend des procédures de surveillance médicale. Les éléments clés de ce programme de contrôle sont définis et doivent être détaillés localement. En 2014, le Groupe de travail sur l'amiante (voir le chapitre ci-dessus portant sur l'Organisation) a défini le contenu d'un module de

sensibilisation aux expositions potentielles à l'amiante qui sera déployé sous forme d'e-learning début 2015.

En France, en 2014, six cas de maladies professionnelles ont été reconnues dont une est liée à l'amiante.

5.3.3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Bureau Veritas déploie une politique environnementale commune à toutes ses activités. Pour ce faire, le Groupe établit des objectifs annuels de réduction et met en œuvre des programmes spécifiques pour réduire ses impacts environnementaux les plus significatifs. Pour cela, de nombreux investissements ont été réalisés en 2014.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Compte tenu de son activité de service, l'impact environnemental de Bureau Veritas est faible. Il est principalement dû aux déplacements professionnels et à la consommation d'électricité. Malgré cela, Bureau Veritas s'est engagé, pour réduire son empreinte environnementale, à minimiser l'utilisation des ressources et la production des déchets. Pour y parvenir, le Groupe définit des objectifs annuels qui sont définis ci-dessous et qui sont présentés chaque année lors de la revue de direction au Directeur Général, Directeur Financier, Directeur Juridique, Risques et Compliance et le Directeur de l'organisation et Business Development.

En 2014, pour faciliter et améliorer le *reporting* concernant les impacts environnementaux principaux et les émissions de CO₂, Bureau Veritas a combiné en un seul outil appelé « Environmental and Carbon reporting » (reporting environnemental et carbone) les outils précédemment utilisés. Chaque entité doit remonter annuellement les informations liées aux consommations d'énergie, de papier, d'eau, à la génération de déchets et tous les deux ans les informations portant sur les déplacements professionnels et les substances détruisant la couche d'ozone. Quelques exceptions sont définies dans la procédure de *reporting* dans les cas suivant :

- les données ne peuvent être obtenues car elles sont incluses dans le coût global d'un loyer, aucun compteur n'est installé et ce serait trop onéreux à mettre en place ;
- le *reporting* couvre seulement 80% de la masse salariale, si les 20% restants sont constitués de petites entités égrenées sur le territoire ;
- les acquisitions ont deux ans pour améliorer le *reporting* de leurs données afin de pouvoir commencer par des sites pilotes, puis de déployer le *reporting* à l'ensemble de l'entité acquise.

Pour s'assurer que les données reportées par les entités nouvellement acquises sont cohérentes avec les processus du Groupe, la première

année de *reporting* est documentée mais les résultats ne sont pas intégrés dans les résultats consolidés du Groupe.

De plus, les données reportées doivent couvrir 12 mois calendaires (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Si elles ne sont pas disponibles au moment du *reporting*, les situations suivantes sont acceptées :

- utilisation des données sur 12 mois glissants (avec un maximum de 3 mois dans l'année précédente) ;
- extrapolation à partir des données d'au moins 6 mois de la même année.

Enfin, toute entité dont les données annuelles ne peuvent être fiabilisées est exclue des résultats consolidés du Groupe.

Les données issues du *reporting* « Environmental and Carbon reporting » permettent le calcul des indicateurs environnementaux du Groupe qui sont reportés également au Comité exécutif du Groupe et communiqués en interne et en externe au travers du site internet.

Consommation d'énergie

Pour atteindre les objectifs de réduction que le Groupe s'est fixés, des plans d'actions locaux sont déployés, documentés et communiqués. Ces actions sont incitatives (campagnes d'information), comportementales (arrosage régulier, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé) ou managériales (procédures, systèmes de gestion).

En 2014, pour le périmètre concerné, les populations moyennes sur l'année des bureaux et des laboratoires représentent respectivement 17 245 employés et 15 366 employés soit 49% des effectifs du Groupe en 2014.

Les évolutions des consommations présentées dans le tableau ci-dessous sont calculées à périmètre constant entre 2013 et 2014.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU GROUPE – HORS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Les données liées à l'énergie présentées ci-après consolident les consommations d'électricité et de gaz. Les données 2013 sont recalculées pour refléter le périmètre de reporting 2014.

Indicateur Energie en MWh/personne/an	2014	2013	Variation à périmètre constant
Bureaux	1,5	1,8	(16)%
Laboratoires	8,8	8,6	+ 2%



Le tableau suivant présente les consommations brutes en 2014 :

Indicateur Energie en MWh	2014
Bureaux	26 762
Laboratoires	134 863

Les consommations énergétiques en 2014, sont en baisse par rapport à 2013. Cette évolution confirme l'efficacité des efforts déployés par les entités du Groupe pour diminuer leur impact environnemental. Ceci provient de la sensibilisation continue des employés, et du choix d'infrastructures moins énergivores (bureaux et laboratoires).

Émissions de CO₂

Afin de mesurer le niveau de CO₂ émis par le Groupe et d'évaluer l'efficacité des programmes environnementaux, l'outil interne *BV Carbon* a été développé en 2009 et consolidé en 2014 dans l'outil « Environmental and Carbon reporting ». Les responsables HSE locaux fournissent les informations annuelles nécessaires au calcul de l'empreinte carbone

Les périmètres suivants sont considérés :

P1 - Émissions directes : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz...) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise ;

P2 - Émissions indirectes : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité ;

P3 - Autres émissions : somme de toutes les autres émissions indirectes.

L'analyse des données disponibles permet d'identifier la consommation d'énergie comme un des deux postes générant la majeure partie des émissions de CO₂ liées aux activités du Groupe. Le découpage par nature d'activité permet d'affiner l'analyse de la consommation d'énergie comme le montre le tableau ci-dessous. Les déplacements professionnels constituent le deuxième poste contribuant significativement aux émissions de CO₂. La collecte de ces données est continuellement fiabilisée afin d'assurer la représentativité des informations obtenues.

La consolidation de l'empreinte carbone pour l'année 2014 présentée ci-dessous représente 40% de l'effectif du Groupe hors acquisitions réalisées en 2014.

Les actions mises en place dans les bureaux pour réduire les consommations d'énergie (extinction des lumières dans les espaces inoccupés, meilleure exploitation de la lumière naturelle, régulation des climatisations et chauffage pour éviter les grandes amplitudes thermiques) permettent de continuer à réduire les émissions de carbone liées à l'utilisation de l'énergie.

Les laboratoires de Bureau Veritas étant situés dans des zones géographiques où le mixte énergétique génère de fortes émissions de CO₂ (Australie, Chine, Chili), la croissance des consommations d'énergie dans ces pays provenant de l'augmentation de la production, génère une hausse significative des émissions de CO₂.

ÉMISSIONS DE CO₂ DU GROUPE LIÉES À L'UTILISATION D'ÉNERGIE - HORS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Énergie	Tonnes de CO ₂ /personne 2014	Effectifs couverts
Bureaux	0,4	17 788
Laboratoires	4,6	11 148

POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de ses activités de bureau et d'inspection, les pollutions potentielles sont décrites dans le tableau suivant. La conformité aux exigences identifiées est audité par les autorités locales et les organismes de certification ISO 14001.

Activités	Pollutions potentielles	Exemples d'actions menées
Bureaux et inspections	Équipements de conditionnement d'air dans les bureaux, pouvant générer des fuites de gaz réfrigérant Utilisation de véhicules automobiles pour les déplacements sur les sites des clients	Contrats de maintenance appropriés Flotte de véhicules récents à faible émission de CO ₂ et formation à la conduite écologique
Laboratoires	Équipements de conditionnement d'air dans les laboratoires, pouvant générer des fuites de gaz réfrigérant Équipements de tests pouvant générer des émissions atmosphériques polluantes Utilisation de véhicules automobiles pour les déplacements sur les sites des clients Stockage de produits chimiques et de déchets dangereux	Contrats de maintenance appropriés Équipements techniques de contrôle des émissions et obtention des permis nécessaires, vérifications régulières des émissions Flotte de véhicules récents et formation à la conduite écologique Aires de stockage dédiées équipées de rétention appropriées et procédures de contrôle nécessaires.

MESURES POUR LA PRÉVENTION, LE RECYCLAGE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

De par ses activités, le déchet principal en volume de Bureau Veritas est le papier. Afin d'en limiter la consommation et d'en réduire les déchets générés, de nombreuses initiatives ont été mises en place dans les différentes entités du Groupe concernant la génération de rapports électroniques, ainsi que l'impression et l'archivage électronique lorsque les clients et les exigences réglementaires autorisent de telles pratiques.

D'autres types de déchets, tels que le carton, le plastique, le verre, les piles, les lampes, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets de produits chimiques et les échantillons de

minerais résultant des tests en laboratoires générés par le Groupe, sont mesurés et gérés en accord avec les réglementations locales imposant leur élimination dans des filières spécialisées.

Du fait de l'importance croissante des activités de laboratoire, le *reporting* des déchets a été amélioré afin de mieux mesurer et de fiabiliser les informations remontées. Les données 2014 ne seront pas publiées puisque la première année de collecte d'information n'est pas consolidée dans les résultats du Groupe. Les quantités de déchets dangereux et non dangereux seront reportées selon le moyen d'élimination ou de recyclage utilisé.

PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET AUTRES

Les nuisances sonores et autres formes de pollution liées aux activités sont contrôlées conformément aux exigences réglementaires locales applicables.

En raison de la nature de ses activités, Bureau Veritas ne génère pas de nuisances sonores pour le voisinage. Cependant, lorsque celles-ci sont

avérées (comme par exemple dans le cas de laboratoires menant des tests de résistance sur le béton ou sur des pièces métalliques), une isolation phonique appropriée est mise en œuvre à l'égard du voisinage. De plus, des mesures de protection appropriées sont identifiées et déployées pour le personnel concerné.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE BUREAU VERITAS POUR SES CLIENTS

De nombreux services délivrés par Bureau Veritas permettent aux clients d'améliorer leur empreinte environnementale, comme par exemple :

- la réalisation de bilans carbone et d'audit énergétiques qui permettent d'identifier les sources d'émissions, de les quantifier, de les prioriser et de recommander des moyens de contrôle permettant de réduire les émissions de CO₂ ;
- les missions d'accompagnement des clients dans leur démarche de certification ISO 14001, ainsi que les formations des responsables

environnement sont critiques dans la professionnalisation et la pérennisation des actions d'amélioration ;

- les contrôles techniques réalisés sur les navires en service et les navires en construction qui ont aussi pour objectif d'éviter des catastrophes écologiques liées à des déversements accidentels ;
- la certification LEED, l'accompagnement à la certification HQE des bâtiments qui contribuent à réduire les consommations énergétiques du bâti lors de ses phases de construction et d'exploitation.

MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES

Les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sont des éléments suivis localement en fonction de l'impact potentiel des activités de Bureau Veritas. À cela vient s'ajouter une couverture d'assurance, portant sur l'ensemble des activités du Groupe (présentée dans le présent Document de référence au paragraphe 1.14 Assurances).

5.3.4 FORMATION

Un module de formation initiale relatif à la Santé, la Sécurité et la protection de l'Environnement est dispensé aux nouveaux collaborateurs rejoignant le Groupe Bureau Veritas. En 2014, plus de 17 400 formations initiales ont été déployées.

Cette formation initiale est complétée par des modules de formations spécifiques, définis par chaque pays, selon les risques auxquels les collaborateurs peuvent être exposés lors de l'exercice de leur fonction et conformément aux exigences réglementaires. Ainsi par exemple, des formations sont dispensées concernant l'entrée en espace confiné, le travail en hauteur, les premiers secours, l'utilisation d'équipement de lutte contre l'incendie, la manipulation de cylindre sous pression et la conduite préventive. Des formations qualifiantes sont également déployées pour les membres du réseau HSE concernant les systèmes de gestion HSE, les normes en vigueur, les audits internes, les investigations d'accident.

Pour l'ensemble du Groupe, une plate-forme unique de modules de *e-learning* a été développée pour accueillir un catalogue commun de formations HSE. Accessible à tous les collaborateurs, cette plate-forme propose des modules de formation multilingues, sur des problématiques Santé, Sécurité et Environnement – comme par exemple les règles cardinales de sécurité, les manipulations de produits chimiques, le travail en hauteur, la conduite préventive pour les deux roues et les quatre roues, la conduite écologique, la manipulation de cylindre de gaz. Des modules conçus spécifiquement pour les *managers* sont également déployés et portent sur les mesures qu'un *manager* doit mettre en œuvre concernant les équipements de protection individuelle, les rayonnements ionisants, le travail en hauteur et l'entrée en espace confiné.

5.4 MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DE L'INFORMATION

INFORMATIONS SOCIALES

Le bilan social de la Société Bureau Veritas SA est disponible sur simple demande au siège social.

Les informations sociales publiées dans ce document sont issues principalement du système de *reporting* Ressources Humaines du Groupe. Celui-ci est publié et transmis tous les trimestres aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux Directions des Ressources Humaines des différentes zones et divisions. Au sein de la DRH Groupe, une équipe *Reporting* est en charge du contrôle et de la publication de ces tableaux de bord en lien avec les responsables locaux.

Une enquête annuelle est également réalisée auprès des Directeurs RH des zones et divisions pour recueillir les informations qualitatives pertinentes présentées dans le paragraphe 5.2 du présent Document de référence.

Périmètre de consolidation

Les données individuelles (biographie, données d'emploi) sont mises à jour en continu dans le Système d'Information Ressources Humaines

(SIRH) Groupe pour 30% de la population de Bureau Veritas (ensemble des *managers* ; effectifs France ; Chine ; Australie et Nouvelle-Zélande). Les données individuelles concernant les autres pays font l'objet d'un suivi détaillé dans les systèmes locaux.

Sauf indication contraire explicite dans le rapport, les informations sont données sur un périmètre Groupe.

La documentation et la formation à destination des utilisateurs

Une documentation précise et régulièrement mise à jour est disponible dans les Systèmes d'information Groupe. Chaque nouvel arrivant utilisateur et/ou contributeur du *reporting* RH doit suivre une formation à la collecte et au téléchargement des données ainsi qu'à la consultation des tableaux de bord en ligne. Cette formation est dispensée par la DRH Groupe.

HYGIÈNE, SANTÉ-SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

En l'absence de référentiel public et reconnu pour les activités d'inspection, Bureau Veritas a défini son propre référentiel d'indicateurs HSE, en précisant les définitions, le périmètre et les méthodes de consolidation, les responsabilités et le contrôle de l'information.

Ces éléments sont décrits dans les manuels des fonctions considérées (HSE). Ils sont régulièrement mis à jour afin de prendre en compte l'introduction de programmes complémentaires et l'évolution du périmètre (extension aux entités existantes, intégration de nouvelles acquisitions).

Recueil de l'information

Les indicateurs HSE sont placés sous la responsabilité de la Direction HSE, qui s'appuie sur les remontées d'information du réseau et des systèmes d'information.

Les indicateurs HSE sont saisis par les entités du Groupe dans un outil en ligne.

La saisie des données liées à l'accidentologie est réalisée en temps réel et les détails de la méthodologie sont spécifiés en page 229.

Les indicateurs environnementaux sont saisis au travers d'un reporting unique appelé « *Environmental and Carbon reporting* » dont la méthodologie est spécifiée en page 230.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les indicateurs HSE sont consolidés au niveau mondial ou bien dans le cadre des programmes spécifiques. Les exclusions indiquées, concernent les entités pour lesquelles les données ne sont pas disponibles pour l'année précédente ou non fiables, ainsi que les acquisitions de l'année précédente. En effet, afin de s'assurer de la cohérence des données collectées, l'intégration des indicateurs n'a lieu qu'au cours de leur deuxième année de remontée d'information.

Les consommations d'énergie intègrent les consommations d'électricité et de gaz liées aux bâtiments et aux processus.

Les effectifs pris en compte pour le calcul des indicateurs sécurité et environnement s'appuient sur les effectifs moyens trimestriels.

Indicateurs non pertinents pour les activités de Bureau Veritas.

Bureau Veritas n'est pas impacté dans ses opérations par l'adaptation aux conséquences du changement climatique et les mesures pour préserver ou développer la biodiversité. Les activités de Bureau Veritas sont réalisées en conformité avec les mesures locales réglementaires de protection de la biodiversité. Au niveau du portfolio des offres de service, ces éléments constituent des projets potentiels. Un projet a été mené afin de définir un cadre pour l'établissement de plans de continuité d'activité selon la norme ISO 22301, requis par la réglementation dans certains pays.

Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas l'utilisation des sols, hormis l'utilisation des bâtiments dans lesquels le Groupe est installé en tant que locataire.

5.5 TABLE DE CONCORDANCE

AVEC LES ARTICLES L. 225-102-1 ET R. 225-14 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Informations sociales	Numéro de page
Emploi	
<i>Effectif total et la répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique</i>	223, 227
<i>Les embauches et les licenciements</i>	224
<i>Les rémunérations et leur évolution</i>	226
Organisation du travail	
<i>L'organisation du temps de travail</i>	228
<i>Absentéisme</i>	228
Relations sociales	
<i>L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci</i>	229
<i>Le bilan des accords collectifs</i>	229
Santé et sécurité	
<i>Les conditions de santé et de sécurité au travail</i>	232
<i>Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail</i>	229
<i>Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles</i>	232
Formation	
<i>Les politiques mises en œuvre en matière de formation</i>	226
<i>Le nombre total d'heures de formation</i>	226
Égalité de traitement	
<i>Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes</i>	227
<i>Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées</i>	227
<i>La politique de lutte contre la discrimination</i>	227
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
■ au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	230
■ à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	230
■ à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	230
■ à l'abolition effective du travail des enfants	230

Informations environnementales	Numéro de page
Politique générale en matière environnementale	
<i>L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement</i>	230
<i>Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement</i>	236
<i>Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</i>	233
<i>Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours</i>	236
Pollution et gestion des déchets	
<i>Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement</i>	235
<i>Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets</i>	235
<i>La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité</i>	235
Utilisation durable des ressources	
<i>La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales</i>	233
<i>La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation</i>	NA
<i>La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables</i>	233
<i>L'utilisation des sols</i>	NA
Changement climatique	
<i>Les rejets de gaz à effet de serre</i>	234
<i>L'adaptation aux conséquences du changement climatique</i>	NA
Protection de la biodiversité	
<i>Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</i>	NA
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Numéro de page
Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
<i>En matière d'emploi et de développement régional</i>	217, 220
<i>Sur les populations riveraines ou locales</i>	220
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
<i>Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations</i>	218
<i>Les actions de partenariat ou de mécénat</i>	217, 220
Sous-traitance et fournisseurs	
<i>La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</i>	219
<i>L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</i>	219
Loyauté des pratiques	
<i>Les actions engagées pour prévenir la corruption</i>	221
<i>Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</i>	235
<i>Autres actions engagées, en faveur des droits de l'Homme</i>	230

5.6 AVIS DU CERTIFICATEUR INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC⁽¹⁾ sous le numéro 3-1050, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le chapitre 5 du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la Société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la Société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure en introduction du chapitre 5 dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre septembre 2014 et février 2015 pour une durée d'environ six semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽²⁾.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la Société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même Code avec les limites précisées dans le rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

(1) Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des Directions des Ressources Humaines, juridique, risque et conformité, qualité, santé-sécurité et environnement, achats et relation clients, en charge des processus de collecte des informations, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la Société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁽¹⁾ :

- Au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données ;
- Au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 21% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la Société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Le rapport de gestion précise que, pour le Taux d'absentéisme et le nombre de jours de formation, le périmètre de *reporting* couvre seulement la France dans l'attente d'être calculé de manière homogène à l'échelle du Groupe.

Paris-La Défense, le 16 février 2015

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Eric Duvaud

Associé développement durable

Bruno Perrin

Associé

5

[1] **Informations sociales** : l'emploi (l'effectif total et sa répartition, les embauches et les licenciements), l'absentéisme (taux d'absentéisme en France), formation (nombre de jours de formation pour la France), les accidents du travail (taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, taux de gravité), les formations initiales sur la santé et sécurité.

Informations sociétales : la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux, l'importance de la sous-traitance, la loyauté des pratiques (les actions engagées pour prévenir la corruption), les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Informations environnementales : consommation d'énergie et émissions de CO2 liées

[2] France (division Inspection & Vérification en Service), Espagne (division Inspection & Vérification en Service), Afrique du sud (toutes divisions), Canada (filiale MAXXAM)





INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL



6.1	Renseignements de caractère général	244	RFA 6.7	Actionnariat	255
6.2	Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre	245	RFA 6.8	Informations boursières	257
RFA 6.3	Filiales et participations	246	6.9	Documents accessibles au public	259
6.4	Contrats intra-groupe	249	6.10	Opérations avec les apparentés	259
6.5	Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire	250	6.11	Actes constitutifs et statuts	262
RFA 6.6	Capital social et droits de vote	250	RFA 6.12	Personnes responsables	266
			RFA 6.13	Contrôleurs légaux des comptes	267
			6.14	Tables de concordance	269

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**



6.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

DÉNOMINATION SOCIALE

Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs ou en abrégé « Bureau Veritas ».

SIÈGE SOCIAL

67/71, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France

Tél. : 33 (0) 1 55 24 70 00 – Fax : 33 (0) 1 55 24 70 01

LIEU ET NUMÉRO D'IMMATRICULATION

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le Code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

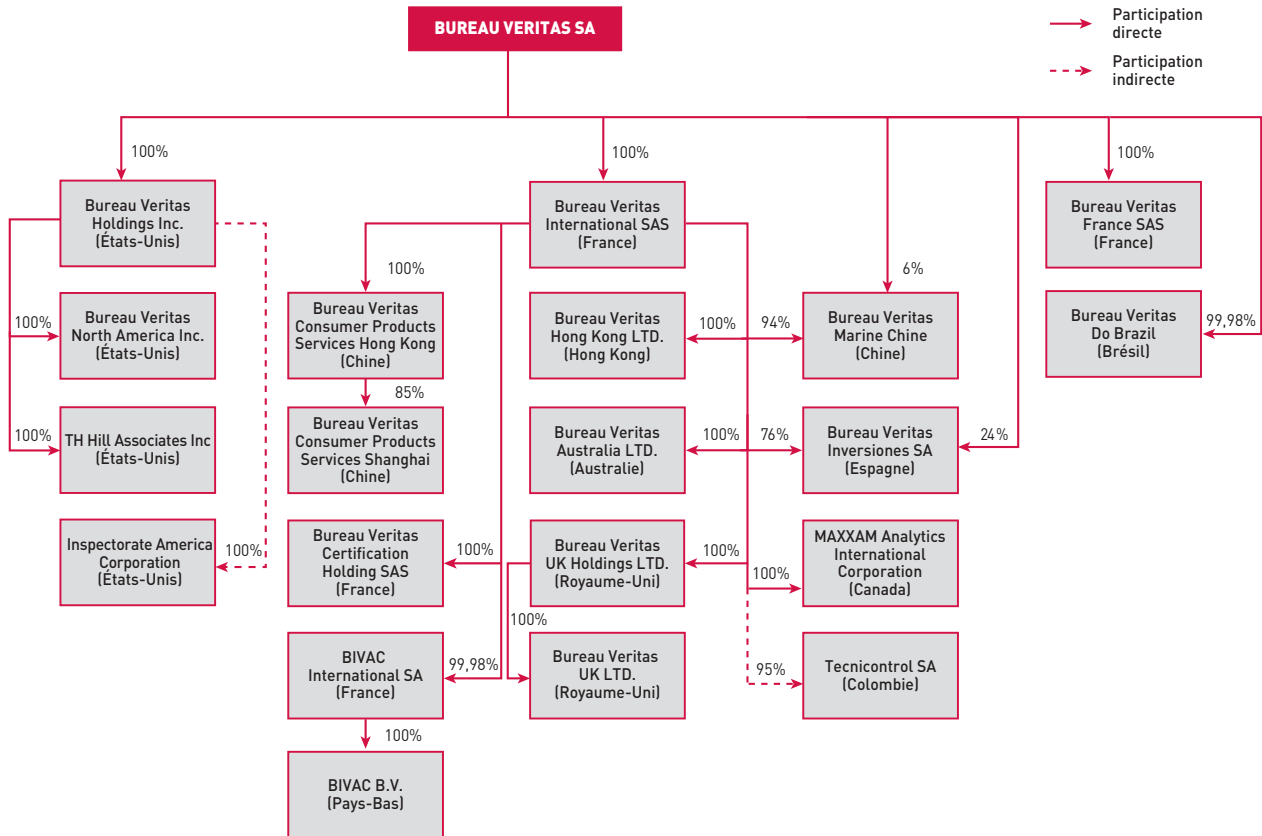
FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

EXERCICE SOCIAL

1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE



Il n'existe pas de différence entre les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts présentés dans l'organigramme ci-dessus.

6.3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe, Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société holding, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les activités du Groupe (à l'exception des Biens de consommation), représentée par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires de 870 millions d'euros en 2014.

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Au 31 décembre 2014, le Groupe comprenait 496 entités juridiques contre 532 au 31 décembre 2013. Cette évolution provient de la création de 15 entités, de la consolidation de 37 entités provenant des

acquisitions et de la réduction de 88 entités provenant de l'effort de rationalisation du nombre d'entités juridiques du Groupe.

Une description des 20 principales filiales, directes ou indirectes, du Groupe figure ci-dessous.

Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du Groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note 34- Périmètre de consolidation annexée aux états financiers consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Les filiales principales sélectionnées répondent à au moins un des cinq critères suivants: i) la valeur nette des titres de l'entité dans le bilan de Bureau Veritas SA est supérieure à 50 millions d'euros au cours de l'un des deux derniers exercices ii) l'entité a représenté au moins 5% des capitaux propres consolidés au cours de l'un des deux derniers exercices iii) l'entité a représenté au moins 5% du résultat net consolidé au cours des deux derniers exercices iv) l'entité a représenté au moins 5% du chiffre d'affaires consolidé au cours de l'un des deux derniers exercices v) l'entité a représenté au moins 5% du total actif consolidé au cours de l'un des deux derniers exercices.

L'ordre de présentation des principales filiales ci-après reflète l'ordre de l'organigramme, de la gauche vers la droite.

BUREAU VERITAS HOLDINGS INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas Holdings Inc est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Bureau Veritas Holdings Inc est une société holding à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

BUREAU VERITAS NORTH AMERICA INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas North America Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holdings Inc. Elle intervient dans le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et dans la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 126,1 millions de dollars américains (soit 94,9 millions d'euros) en 2014.

TH HILL ASSOCIATES INC (ÉTATS-UNIS)

TH Hill est une société de droit américain dont le siège social est situé 13100 Wortham Center Drive, Houston, Texas 77065, États-Unis. La société est détenue directement à 100% par Bureau Veritas Holdings Inc. Elle fournit des services d'analyse et de prévention des défaillances des systèmes de forage pétrolier et gazier. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 64,0 millions de dollars américains (soit 48,2 millions d'euros) en 2014.

INSPECTORATE AMERICA CORPORATION (ÉTATS-UNIS)

Inspectorate America Corporation Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé à 12 000 Aerospace Avenue, Suite 200, Houston, Texas 77034, États-Unis. La société est indirectement détenue à 100% par Bureau Veritas Holdings Inc depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par le Groupe Bureau Veritas. La société a pour principale activité l'inspection et des tests de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, de métaux et minéraux et de produits agricoles. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 154,8 millions de dollars américains (soit 116,6 millions d'euros) en 2014.

BUREAU VERITAS INTERNATIONAL SAS (FRANCE)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 67/71, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« Le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES HONG KONG LTD (CHINE, HONG KONG)

Bureau Veritas Consumer Products Services Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé 7F Octa Tower, 8 Lam Chak Street Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services internes pour l'activité Biens de consommation.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES SHANGHAI (CHINE)

Bureau Veritas Consumer Products Services Shanghai Co Ltd (ex-MTL Shanghai) est une société de droit chinois créée en 1996, dont le siège social est situé au n° 168, Guanghua Road, Zhuanqiao Town, Minhang, Shanghai 201 108, Chine. BVCPSS Shanghai est une filiale à 85% de Bureau Veritas Consumer Products Services Hong Kong Ltd. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de l'activité Biens de consommation, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 435,0 millions de Yuans (soit 53,1 millions d'euros) en 2014.

BUREAU VERITAS CERTIFICATION HOLDING SAS (FRANCE)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé au 67/71, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de l'activité Certification.

BIVAC INTERNATIONAL SA (FRANCE)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, boulevard du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour l'activité Services aux gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 99,98% de Bureau Veritas International SAS.



BIVAC BV (PAYS-BAS)

BIVAC BV est une société par actions à responsabilité limitée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3^e verdieping, Vissersdijk 223-241, 3 011 GW Rotterdam, Pays-Bas. BIVAC BV est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de Services aux gouvernements et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 54,2 millions d'euros en 2014.

BUREAU VERITAS HONG KONG LTD (HONG KONG)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 7F, Octa Tower, 8 Lam Chak Street, Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société holding, elle a une activité opérationnelle et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 1 736 millions de dollars de Hong Kong (soit 168,5 millions d'euros) en 2014.

BUREAU VERITAS AUSTRALIA LTD (AUSTRALIE)

Bureau Veritas Australia Ltd est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit principalement d'une société holding pour toutes les activités du Groupe Bureau Veritas en Australie. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS. Elle a également une activité opérationnelle qui consiste en la fourniture de services liés à la certification ainsi que l'évaluation de la conformité de processus industriels. Cette activité opérationnelle a réalisé un chiffre d'affaires de 7,9 millions de dollars australiens (soit 5,4 millions d'euros) en 2014. Elle détient les titres des sociétés australiennes CCI Holdings et Amdel Holdings acquises en 2007 et 2008.

BUREAU VERITAS UK HOLDINGS LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Suite 308 Fort Dunlop Fort Parkway Birmingham West Midlands B24 9FD Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd, est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume-Uni.

BUREAU VERITAS UK LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Ltd est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé Suite 308 Fort Dunlop Fort Parkway Birmingham West Midlands B24 9FD Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Ltd, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », puis « Bureau Veritas Inspection Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 64,5 millions de livres sterling (soit 80,1 millions d'euros) en 2014.

BUREAU VERITAS MARINE CHINA CO LTD (CHINE)

Bureau Veritas Marine China Co Ltd est une société de droit chinois créée en 2009, dont le siège social est situé Room A, Floor 5, n°1288 Wai Ma Road Huangpu District, Shanghai 200011. Bureau Veritas Marine China est une filiale à 94% de Bureau Veritas International SAS (France) et à 6% de Bureau Veritas SA (France). Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de l'activité Marine, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 444,7 millions de Yuans (soit 54,3 millions d'euros) en 2013.

BUREAU VERITAS INVERSIONES SA (ESPAGNE)

Bureau Veritas Inversiones SA est la société mère du groupe ECA, acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Créée en 2003, son siège social est situé à Avenida Can Fatjó dels Aurons, núm. 9, Parque Empresarial A-7, Edificio Palausibaris, 08174-Sant Cugat del Vallès Barcelona, Espagne. Bureau Veritas Inversiones SA est détenue conjointement à 76% par Bureau Veritas International SAS et à 24% par Bureau Veritas SA. Elle est une société holding et détient les participations opérationnelles du groupe ECA.

MAXXAM ANALYTICS INTERNATIONAL CORPORATION (CANADA)

La société Maxxam Analytics International Corporation est une société de droit canadien dont le siège social est situé à 1919 Minnesota Court Suite 500 Mississauga Ontario L5N0C9 Canada, détenue à 100% par Bureau Veritas International. Maxxam est le leader canadien des services d'analyse dans l'environnement, les produits pétroliers et l'agroalimentaire. En 2014, la société a été consolidée dans les comptes du Groupe pendant une période de 11 mois. Sa contribution en termes de chiffre d'affaires externe pendant cette période a été de 242,3 millions de dollars canadiens (soit 165,5 millions d'euros).

TECNICONTROL SA (COLOMBIE)

Tecnicontrol SA est une société de droit colombien dont le siège social est situé Autopista Norte, Km 19 Costado Occidental, Centro Empresaria TYFA, Chia, Cundinamarca, Colombie. La société est indirectement détenue à 95% par Bureau Veritas International et à 5% par SEDHYCA depuis l'acquisition du groupe Tecnicontrol en mai 2012. Elle fournit principalement des prestations d'inspection, d'assurance qualité, de contrôle non destructif, de gestion de l'intégrité des actifs et de vérifications techniques avant mise en service pour les industries pétrolières et gazières, les industries de *process* et le secteur minier. En 2014, la société a réalisé un chiffre d'affaires externe de 123 628 millions de pesos colombiens (soit 46,6 millions d'euros).

BUREAU VERITAS FRANCE SAS (FRANCE)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». Bureau Veritas France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA et est une société holding qui détient les principales filiales en France.

BUREAU VERITAS DO BRAZIL SOCIEDADE CLASSIFICADORA E CERTIFICADORA LTDA (BRÉSIL)

Bureau Veritas do Brazil Sociedade Classificadora e Certificadora Ltda est une société de droit brésilien dont le siège social est situé à Rua Joaquim Palhares 40-7 e 8 andares Cidade Nova Rio de Janeiro 20260080, Brésil. La société est détenue à 99,98% par Bureau Veritas SA. Elle fournit principalement des prestations d'inspection, de gestion de l'intégrité des actifs et de vérifications techniques pour le secteur industriel ainsi que pour les clients Marine & Offshore. En 2014, la société a réalisé un chiffre d'affaires externe de 287,1 millions de reals (soit 92,0 millions d'euros).

6.4 CONTRATS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.5 CONTRATS DE FRANCHISE INDUSTRIELLE, REDEVANCE DE NOM ET LICENCE DE SAVOIR-FAIRE

Depuis 2007, Le Groupe Bureau Veritas a mis en place des contrats de franchise avec la plupart des filiales du Groupe.

Le modèle de franchise industrielle vise à mettre à disposition des entités du Groupe la propriété industrielle détenue par Bureau Veritas SA mais aussi à fournir des services techniques et administratifs aux filiales du Groupe.

La rémunération de la propriété industrielle et des services fournis est opérée sous forme de redevances calculées sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui peut varier en fonction des activités réalisées par les filiales du Groupe.

6.6 CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE

6.6.1 CAPITAL SOCIAL

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Au 31 décembre 2013, le capital s'élevait à 53 045 040 euros et était divisé en 442 042 000 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2013 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 5 mars 2014.

Au 31 décembre 2013, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 680 172 607 et le nombre de droits de vote exerçables à 675 600 957.

Au 31 décembre 2014, le capital s'élevait à 53 163 924 euros et était divisé en 443 032 700 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2014 avec la création de 990 700 actions à la suite des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2014.

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2014 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 25 février 2015.

Au 31 décembre 2014, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 680 409 973 et le nombre de droits de vote exerçables à 675 109 833.

Le tableau ci-après récapitule les délégations accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration portant sur le capital, en cours de validité à la date de dépôt du présent Document de référence,

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE L. 225-100 ALINÉA 7 DU CODE DE COMMERCE)

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2014
Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, et/ou à des titres de créance de la Société et/ou de Filiales	AGM 22 mai 2013 (15e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 8 millions d'euros ^(a) (b) Montant nominal maximum des titres de créance : 1 milliard d'euros ^(c)	Non utilisée
Augmentation, en cas de demandes excédentaires, du montant des émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application de la 15 ^e résolution	AGM 22 mai 2013 (16e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	15% de l'émission initiale ^(a) (b)	Non utilisée
Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société	AGM 22 mai 2013 (17e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	1% du capital social ^(a) (b)	Non utilisée
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou de toute autre somme dont la capitalisation serait admise	AGM 22 mai 2013 (18e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	6 millions d'euros ^(b)	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	AGM 22 mai 2013 (19e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	10% du capital social ^(a) (b)	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	AGM 22 mai 2013 (20e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	4 millions d'euros ^(a) (b)	Non utilisée

(a) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 15e, 16e, 17e, 19e, et 20e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 8 millions d'euros.

(b) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, et 20e, résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 14 millions d'euros.

(c) Le montant nominal maximum des émissions de titres de créance susceptibles d'être réalisées en vertu de la 15e résolution adoptée lors de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 1 milliard d'euros.

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2014
Attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 22 mai 2013 (22e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	1,5% du capital social ^(d)	Délégation utilisée partiellement en juillet 2013 et 2014 - Attribution de 2 502 000 options. Plafond commun utilisé à hauteur de 5 940 300 actions.
Attribution gratuite d'actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 22 mai 2013 (23e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	1% du capital social ^(d)	Délégation utilisée partiellement en juillet 2013 et 2014 - Attribution de 3 438 300 actions. Plafond commun utilisé à hauteur de 5 940 300 actions.
Rachat d'actions	AGO 21 mai 2014 (8e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 20 novembre 2015	Prix unitaire maximum d'achat : 50 euros 10% du capital social ^(e)	Prolongation du contrat de liquidité mis en œuvre en février 2008 et rachat de 2 400 000 actions
Réduction du capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGM 22 mai 2013 (21e résolution)	24 mois, soit jusqu'au 21 mai 2015	10% du capital	Délégation utilisée en décembre 2013 et en février 2015, annulation de 1 799 624 actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

(d) Le nombre d'actions susceptibles d'être consenties en vertu des 22e et 23e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 1,5% du capital social (le plafond de 1% prévu à la 23e résolution s'imputant sur le plafond global de 1,5%).

(e) Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation du programme d'achat d'actions s'élève à 2 210 210 000 euros correspondant à un nombre maximum de 44 204 200 actions acquises sur la base du prix unitaire maximum de 50 euros (hors frais d'acquisition) et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2013.

6.6.2 Titres non représentatifs du capital

Au 31 décembre 2014, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.6.3 ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrivent, conformément aux dispositions de l'article 241-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 20 mai 2015.

TRANSFERT ET RACHAT D'ACTIONS PROPRES RÉALISÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Au cours de l'exercice 2014, la Société a poursuivi le contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 8 février 2008. Dans le cadre de ce contrat de liquidité, 1 977 757 actions ont été achetées au prix moyen de 19,85 euros et 1 977 757 actions ont été vendues au prix moyen de 19,92 euros. Au 31 décembre 2014, 199 662 actions et 4 244 702 euros figuraient audit contrat de liquidité.

En outre, la Société a racheté, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, un total de 2 400 000 actions au cours moyen pondéré de 20,020 euros. La réalisation des opérations de rachat d'actions a engendré des frais de transaction à hauteur de 42 534,59 euros. Ces 2 400 000 actions ont été affectées à l'objectif de couverture des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions.

En 2014, la Société a procédé à la livraison, par prélèvement sur ses actions auto-détenues, de 1 726 836 actions aux bénéficiaires des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions.

Au 31 décembre 2014, la Société détenait au total 5 314 129 actions (y compris les 195 000 actions figurant au contrat de liquidité) représentant environ 1,2% de son capital social, ayant une valeur comptable de 111 086 879 euros et une valeur nominale de 637 695,48 euros.

Sur ces 5 314 129 actions détenues par la Société au 31 décembre 2014, 195 000 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité, 3 791 817 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions et le solde soit 1 327 312 actions est affecté à l'objectif d'annulation.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS QUI SERA SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale annuelle réunie le 20 mai 2015.

Conformément notamment aux dispositions du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la Directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et communications de l'Autorité des marchés financiers, ce programme aurait pour objectif, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 20 mai 2015 :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de déontologie reconnue par l'AMF ou de toute autre disposition applicable ; et/ou
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions légales et réglementaires applicables ; et/ou
- la remise d'actions à titre de paiement, de livraison ou de l'échange, notamment à l'occasion d'émission ou de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ; et/ou
- de procéder à des opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que dans une telle hypothèse, les actions acquises à cette fin ne pourraient représenter plus de 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société (à quelque moment que ce soit), ce pourcentage s'appliquant le cas échéant à un capital ajusté pour prendre en compte des opérations l'affectant postérieurement à l'Assemblée générale ; et/ou

- d'annuler tout ou partie des actions ainsi acquises.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué ou par tout autre moyen prévu par la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tel que :

- le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir le 20 mai 2015, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 44 303 270 ; et
- le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le prix unitaire maximum d'achat dans le cadre de ce programme d'achat d'actions serait de 40 euros (hors frais d'acquisition), sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital.

Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions s'élèverait à 1 772 130 800 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée générale convoquée le 20 mai 2015, soit jusqu'au 19 novembre 2016, et priverait d'effet pour sa fraction inutilisée l'autorisation consentie par l'Assemblée du 21 mai 2014.

6.6.4 AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

La Société a émis des options de souscription d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 2.4- Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence.

La Société a également effectué des attributions d'actions de performance, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 2.4- Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence ainsi qu'à la note 22 annexée aux états financiers consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

6.6.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ(E)

Néant.

6.6.6 NANTISSEMENTS

Au 31 décembre 2014 et à la connaissance de la Société, 917 604 actions de la Société (soit environ 0,21% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Comme indiqué à la note 30 annexée aux états financiers consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de

référence, des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAVs non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2014 (dont 1,02 millions d'euros de valeurs mobilières de placement de Soprefira).

6.6.7 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société au cours des cinq derniers exercices.

	2014	2013	2012	2011	2010
<i>Capital en début d'exercice</i>					
En euros	53 045 040	13 259 836	13 263 154	13 112 232	13 091 569
En actions	442 042 000	441 994 544^(a)	110 526 286	109 268 601	109 096 410
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	-	766 924	623 660	-	-
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	990 700	814 380 ^(a)	596 010	1 257 685	172 191
Par attribution gratuite d'actions	-	-	-	49 205	14
Par exercice d'options de souscription d'actions	990 700	814 380 ^(a)	596 010	1 208 480	172 177
<i>Capital en fin d'exercice</i>					
En euros	53 163 924	53 045 040^(b)	13 259 836	13 263 154	13 112 232
En actions	443 032 700	442 042 000	110 498 636	110 526 286	109 268 601

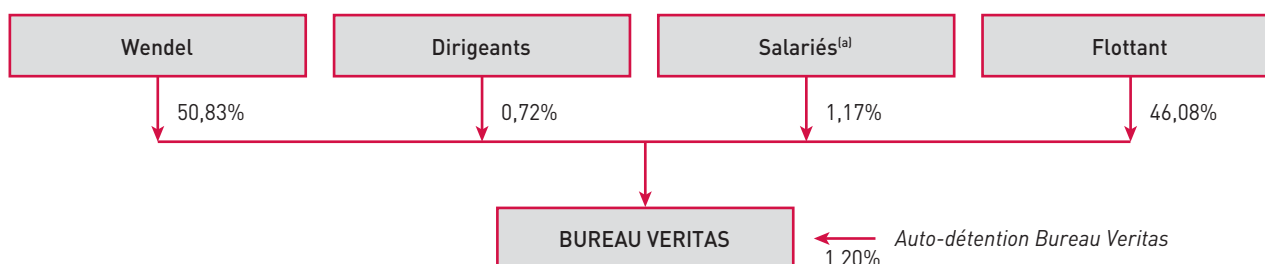
(a) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action intervenue le 21 juin 2013.

(b) Préalablement à la division par quatre de la valeur nominale de l'action, le capital social a été augmenté d'un montant de 39,8 millions d'euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission ». Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2014 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2014.

6.7 ACTIONNARIAT

6.7.1 STRUCTURE DE L' ACTIONNARIAT DU GROUPE

ACTIONNARIAT SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014



^(a) dont détentions directes enregistrées au nominatif.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Saint-Gobain, Materis Paints, Stahl, et dans IHS en Afrique dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. À travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Van Gansewinkel Groep aux Pays-Bas, except en Allemagne, Mecatherm, Parcours en France, Nippon Oil Pump au Japon, Saham Group en Afrique et CSP Technologies aux États-Unis.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris. Le Document de référence de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des

marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Wendel est détenue à hauteur de 36% par Wendel-Participations, société regroupant les intérêts de plus de 1 000 membres de la famille Wendel.

Le groupe Wendel est l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détenait 50,83% du capital et 66,19% des droits de vote théoriques de la Société au 31 décembre 2014. Le 6 mars 2015, le groupe Wendel a cédé 48 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. A l'issue de cette opération, le groupe Wendel détient 40,06% du capital et 56,14% des droits de vote de Bureau Veritas.

Conformément à l'article 28 des statuts de la Société, un droit de vote double a été attribué aux actions détenues par la société Wendel dans la mesure où celles-ci ont fait l'objet d'une inscription nominative depuis plus deux ans.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE EXERÇABLES

Actionnaires	Au 28 février 2015		Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012	
	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote
Groupe Wendel ^(a)	50,91%	66,77%	50,83%	66,71%	50,94%	66,66%	50,94%	66,26%
Public ^(b)	46,94%	31,82%	46,86%	31,87%	46,74%	31,74%	46,95%	31,67%
FCP BV Next	0,38%	0,50%	0,39%	0,51%	0,43%	0,56%	0,49%	0,63%
Dirigeants ^(c)	0,72%	0,91%	0,72%	0,91%	0,86%	1,04%	1,19%	1,44%
Auto-détention	1,05%	-	1,20%	-	1,03%	-	0,43%	-
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(a) Il n'existe pas de différence significative entre les droits de vote théoriques et les droits de vote exerçables. Le pourcentage de droits de vote théoriques détenus par le groupe Wendel est de 66,31% au 28 février 2015 et de 66,19% au 31 décembre 2014. A l'issue d'un placement réalisé le 6 mars 2015, le groupe Wendel détient 40,06% du capital et 56,14% des droits de vote théoriques.

(b) Calculé par différence.

(c) Les dirigeants sont définis comme les membres du Comité exécutif du Groupe Bureau Veritas.

Franchissements de seuils

À la connaissance de la Société, à l'exception du groupe Wendel, il n'existe aucun actionnaire détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

Par courrier reçu le 11 mars 2015, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Truth 2 S.à.r.l.⁽¹⁾ (5 rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 mars 2015, le seuil de 50% du capital de la société Bureau Veritas et détenir 177 173 360 actions Bureau Veritas représentant 354 346 720 droits de vote, soit 40,06% du capital et 56,14% des droits de vote de cette société.⁽²⁾

Ce franchissement de seuil résulte de la cession d'un bloc de 48 000 000 actions Bureau Veritas⁽³⁾ hors marché par le biais d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres.

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires, au cours de l'exercice :

- un investisseur institutionnel a informé la Société avoir franchi à la hausse le seuil de 3% du capital de la Société ;
- un investisseur institutionnel a informé la Société avoir franchi à la baisse le seuil de 2% du capital de la Société.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible.

Au 31 décembre 2014, 237 377 273 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 443 032 700 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

Au 6 mars 2015, la Société était contrôlée indirectement par Wendel à hauteur de 40,06% du capital et de 56,14% des droits de vote théoriques.

Bureau Veritas a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil d'administration veille ainsi à la présence de membres indépendants en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du Règlement intérieur du Conseil d'administration. à la date du présent Document de référence, sept administrateurs sur onze sont indépendants : Patrick Buffet, Philippe Louis-Dreyfus, Pierre Hessler, Aldo Cardoso et Pascal Lebard ainsi que Mesdames Ieda Gomes Yell et Nicoletta Giadrossi. Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe 2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration (voir paragraphe 2.2.2 Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil du présent Document de référence). Ainsi, le Comité d'audit et des risques comporte deux des sept membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité. Tous les membres du Comité des nominations et des rémunérations sont indépendants.

(1) Contrôlée par Wendel SA, elle-même contrôlée par la société anonyme Wendel-Participations

(2) Sur la base d'un capital composé de 442 295 000 actions représentant 631 164 819 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général (du fait de la destruction de 48 000 000 droits de vote dans le cadre de la cession susvisée).

(3) Cf. communiqués de la société Wendel des 5 et 6 mars 2015.

6.7.2 ACCORDS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

6.8 INFORMATIONS BOURSIÈRES

6.8.1 LE TITRE BUREAU VERITAS

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action soit 9,44 euros ajusté de la division du nominal par 4 le 21 juin 2013
Présence dans les indices	CAC Next 20 SBF 120 CAC Large 60 DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index Euro Stoxx 600 MSCI Standard
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI. PA Bloomberg : BVI-FP
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2014	443 032 700
Nombre de droits de vote exerçables au 31 décembre 2014	675 109 833
Capitalisation boursière au 31 décembre 2014	8 112 millions d'euros

6.8.2 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DU DIVIDENDE

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ 50% du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

(euros)	Au titre de l'exercice		
	2014 ^(a)	2013	2012 ^(b)
Dividende par action	0,48	0,48	0,4575

(a) Proposition à l'Assemblée générale du 20 mai 2015.

(b) Ajusté de la division du nominal par 4 le 21 juin 2013.

6.8.3 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Au 27 février 2015, le cours du titre Bureau Veritas était de 21,06 euros, en baisse de 0,9% par rapport au cours du 31 décembre 2013 (21,24 euros).

Le cours du titre Bureau Veritas a été multiplié par plus de deux par rapport à son cours d'introduction le 24 octobre 2007 (9,44 euros).

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2014, enregistrés sur Euronext-Paris se situent en moyenne à 550 000 titres échangés par jour, soit près de 11 millions d'euros.



TRANSACTIONS DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 2014

Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (euros)	
			Plus haut	Plus bas
Janvier 2014	12 210 088	249,60	21,485	18,945
Février 2014	9 094 842	180,78	20,650	19,155
Mars 2014	15 240 129	327,61	23,045	19,675
Avril 2014	9 610 905	211,53	22,365	21,435
Mai 2014	10 880 858	242,79	23,145	21,710
Juin 2014	14 774 702	305,78	21,925	19,600
Juillet 2014	11 485 305	230,12	20,715	19,180
Août 2014	12 666 053	242,69	20,175	17,850
Septembre 2014	13 640 835	247,43	18,875	17,255
Octobre 2014	20 901 979	368,21	19,850	16,700
Novembre 2014	11 629 438	227,72	20,285	18,500
Décembre 2014	10 814 249	196,64	19,235	17,405

Source : NYSE Euronext

6.8.4 INFORMATIONS DES ACTIONNAIRES

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Au cours de l'exercice 2014, le management de Bureau Veritas et les équipes spécialisées en relations investisseurs ont eu plus de 600 contacts avec des analystes et investisseurs, notamment à l'occasion de *roadshows*, de rendez-vous ou de conférences sectorielles (France, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Suisse, Singapour et Allemagne).

AGENDA FINANCIER 2015

5 mai 2015

Information du 1^{er} trimestre 2015

20 mai 2015

Assemblée générale annuelle

1^{er} septembre 2015

Résultats du 1^{er} semestre 2015

6 et 7 octobre 2015

Journées Investisseurs

4 novembre 2015

Information du 3^e trimestre 2015

CONTACTS

Information actionnaires



Information analystes/investisseurs

Claire Plais/Mark Reinhard

Finance.investors@bureauveritas.com

Bureau Veritas

67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : + 33 (0) 1 55 24 70 00

6.9 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles, etc.) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet <http://finance.bureauveritas.fr>. Ce site permet de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

Conformément au règlement européen n° 809/2004, les documents suivants peuvent être consultés au siège social de la Société ou bien envoyés sur simple demande par voie électronique :

- les statuts de Bureau Veritas SA ;
- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document de référence ;
- les informations financières historiques de Bureau Veritas et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du Document de référence.

Par ailleurs, conformément à la recommandation AMF n° 2012-05 (modifiée le 11 février 2015), les statuts actualisés de la Société figurent sur le site internet : <http://finance.bureauveritas.fr>.

6.10 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

6.10.1 PRINCIPALES OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Une description détaillée des contrats intra-groupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe 6.4- Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la note 32 annexée aux états financiers consolidés 2014 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

6.10.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration :

Mise en place d'un « Club Deal » bancaire

Personne concernée : Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas SA et Président du Conseil d'administration de Bureau Veritas Holding Inc.

Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 16 juillet 2014.

Bureau Veritas a procédé à la mise en place d'un « Club Deal » bancaire au niveau de la holding américaine du Groupe, Bureau Veritas Holding Inc. pour un montant total maximum de 200 millions de dollars américains avec une maturité à octobre 2019. Le Conseil d'administration a autorisé Bureau Veritas SA à se porter caution et/ou constituer des garanties ou sûretés au bénéfice des prêteurs en garantie des engagements de Bureau Veritas Holding Inc. Cette autorisation de financement a été sollicitée en raison des besoins de financement du Groupe.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que les conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Indemnité de départ de Monsieur Didier Michaud-Daniel

Personne concernée : Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas SA.

Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 22 février 2012.

Le Conseil d'administration a autorisé l'indemnité de départ prise par la société Bureau Veritas SA au bénéfice de Monsieur Didier Michaud-Daniel.

Cette indemnité de départ, égale à douze mois de rémunération fixe et variable, sera calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération brute fixe et variable perçue par Monsieur Didier Michaud-Daniel au cours des douze mois civils précédant la date de son départ. Dans l'hypothèse d'un départ intervenant au cours des douze premiers mois de son mandat, l'indemnité de départ sera calculée au prorata du nombre de mois entiers d'exercice du mandat, sans pouvoir être inférieure à six mois. La rémunération fixe et variable sera dans ce cas calculée sur la base de 170 % de la rémunération fixe brute mensuelle.

Le versement de l'indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance, matérialisée par une marge (ratio REG sur chiffre d'affaires) supérieure à 15 % pour la dernière année fiscale précédant le départ. En dessous de 15 %, aucune indemnité de départ ne sera due. Au-dessus de 15 %, la totalité de l'indemnité sera due. Aucun versement ne pourra intervenir avant que le Conseil d'administration n'ait constaté le respect de cette condition de performance.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 23 mars 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christine Bouvry

BM&A
Eric Seyvos

6.11 ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue sur le site internet de la Société.

OBJET SOCIAL (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien, des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE (articles 14 à 21 des statuts)

Le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société est décrit au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS (articles 8, 9, et 11 à 13 des statuts)

LIBÉRATION DES ACTIONS

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

FORME DES ACTIONS

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de

compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

INDIVISIBILITÉ DES ACTIONS – NUE PROPRIÉTÉ – USUFRUIT

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (articles 23 à 30 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

Convocations des Assemblées générales (article 24 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit (y compris hors du département du siège social) indiqué dans l'avis de convocation.

Ordre du jour (article 25 des statuts)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de sa convocation.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

Accès aux Assemblées (article 26 des statuts)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres trois (3) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes

titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire peut se faire représenter par toute personne morale ou physique de son choix dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires alors applicables.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance ou par procuration doit, dans le délai de trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée générale, avoir déposé au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de réunion/convocation, une formule de vote par correspondance ou par procuration ou le document unique en tenant lieu. Le Conseil d'administration peut, pour toute Assemblée générale, réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

En outre, les actionnaires ne souhaitant pas participer personnellement à l'Assemblée peuvent également procéder à la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire par voie électronique conformément aux dispositions alors applicables et dans les conditions qui seront indiquées dans l'avis de réunion/convocation.

Par ailleurs, sur décision du Conseil d'administration mentionnée dans l'avis de convocation, les actionnaires peuvent, dans les conditions et délais fixés par les lois et les règlements, voter par correspondance par voie électronique.

Lorsqu'il en est fait usage, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies par la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront également participer à l'Assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et seront alors réputés présents pour le calcul du *quorum* et de la majorité.

Feuille de présence, bureau, procès-verbaux (article 27 des statuts)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'administration ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Quorum, vote, nombre de voix (article 28 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi et les statuts.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Il en est de même en cas de transfert d'actions ayant droit de vote double par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

Assemblée générale ordinaire (article 29 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les Statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

Assemblée générale extraordinaire (article 30 des statuts)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les Statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES (article 31 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

CLAUSES STATUTAIRES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA SURVENANCE D'UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES ET FRANCHISSEMENT DE SEUILS (articles 10 et 11.2 des statuts)

Identification des actionnaires (article 10 des statuts)

La Société se tient informée de la composition de son actionariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de

ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

Franchissements de seuils (article 11.2 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L. 233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de cinq jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce, quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de la Société, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social ainsi que les droits de vote qui y sont attachés qu'elle possède à la date de la déclaration. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de

chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà du seuil de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

Modification du capital social (article 7 des statuts)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire pourra également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

6.12 PERSONNES RESPONSABLES

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les informations qui relèvent du rapport de gestion répertoriées au paragraphe 6.14.2 du présent Document de référence présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Au titre de l'exercice 2014, les contrôleurs légaux ont inclus dans leur rapport sur les comptes annuels de la Société, qui figure page 209 du présent Document de référence, une observation sur le changement de méthode comptable relatif aux engagements de retraite et plus particulièrement à la comptabilisation du coût des services passés.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le 23 mars 2015

Didier Michaud-Daniel

Directeur Général de Bureau Veritas

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Sami Badarani

Directeur financier du Groupe Bureau Veritas

Adresse : 67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : + 33 1 55 24 76 11

Télécopie : + 33 1 55 24 70 32

6.13 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

6.13.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Représenté par Madame Christine Bouvry
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

BM&A

Représenté par Monsieur Éric Seyvos
11, rue de Laborde
75008 Paris

BM&A a été renouvelé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

BM&A appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

6.13.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Yves Nicolas
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Yves Nicolas a été nommé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre
11, rue de Laborde
75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été renouvelé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

6.13.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montants hors taxes (milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				BM&A			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>								
Émetteur	736	786			383	380		
Filiales intégrées globalement	2 775	2 995			355	290		
Sous-total	3 511	3 781	61%	71%	738	670	99%	97%
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes</i>								
Émetteur	512	574			-	20		
Filiales intégrées globalement	1 281	616			4	-		
Sous-total	1 793	1 190	31%	22%	4	20	1%	3%
<i>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</i>								
Juridique, fiscal, social - Filiales intégrées globalement	494	373			-	-		
Sous-total	494	373	8%	7%	-	-	-	-
Total	5 797	5 344	100%	100%	742	690	100%	100%

En 2013, les diligences directement liées à la mission du Commissaire aux comptes concernent principalement les diligences effectuées pour l'acquisition des sociétés Maxxam Analytics et 7Layers.

En 2014, elles concernent principalement les diligences effectuées pour les acquisitions au Brésil, en Angleterre et aux États-Unis, ainsi que l'audit du bilan d'ouverture de Maxxam Analytics.

6.14 TABLES DE CONCORDANCE

6.14.1 TABLE DE CONCORDANCE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE « PROSPECTUS » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004		Numéro de page
1.	Personnes Responsables	
1.1.	Personnes responsables	266
1.2.	Déclaration des personnes responsables	266
2.	Contrôleurs légaux des comptes	267
3.	Informations financières sélectionnées	9
4.	Facteurs de risque	45
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la Société	
5.1.1.	<i>Raison sociale et nom commercial</i>	244
5.1.2.	<i>Lieu et numéro de dépôt</i>	244
5.1.3.	<i>Date de constitution et durée de vie</i>	244
5.1.4.	<i>Siège social et forme juridique</i>	244
5.1.5.	<i>Événements importants dans le développement des activités</i>	12
5.2.	Investissements	
5.2.1.	<i>Principaux investissements réalisés</i>	108
5.2.2.	<i>Principaux investissements en cours</i>	112
5.2.3.	<i>Principaux investissements envisagés</i>	112
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	23
6.2.	Principaux marchés	13
6.3.	Événements exceptionnels	NA
6.4.	Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	44
6.5.	Position concurrentielle	16
7.	Organigramme	
7.1.	Description du Groupe	245
7.2.	Liste des filiales importantes	246
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	144
8.2.	Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	233
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière	107
9.2.	<i>Résultat d'exploitation</i>	101
9.2.1.	<i>Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe</i>	45
9.2.2.	<i>Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats</i>	NA
9.2.3.	<i>Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations</i>	14

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Numéro de page
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Informations sur les capitaux	119
10.2. Flux de trésorerie	107
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	109
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	52
10.5. Sources de financement attendues	112
11. R & D, brevets et licences	44
12. Information sur les tendances	113
13. Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1. Principales hypothèses	NA
13.2. Rapport des Commissaires aux comptes	NA
13.3. Prévision ou estimation du bénéfice	NA
14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	59
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	66
15. Rémunération et avantages des dirigeants	
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	86
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	86
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1. Mandats des membres des organes d'administration et de direction	62-65
16.2. Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	92
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération	74, 75
16.4. Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	67, 68
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	223
17.2. Participation et <i>stock-options</i>	229, 94-98
17.3. Participation des salariés dans le capital	255-256
18. Principaux actionnaires	
18.1. Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	255
18.2. Droits de vote différents	256
18.3. Contrôle de l'émetteur	256
18.4. Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	257
19. Opération avec des apparentés	259
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	Informations incorporées par référence
20.2. Informations financières <i>pro-forma</i>	141
20.3. États financiers	115
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	182, 209
20.5. Dates des dernières informations financières vérifiées	31/12/2014
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	NA
20.7. Politiques et distribution de dividendes	257
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrages	54
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	113

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Numéro de page
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	
21.1.1. <i>Montant du capital et nombre d'actions</i>	250
21.1.2. <i>Actions non représentatives du capital</i>	252
21.1.3. <i>Actions auto-détenues</i>	253
21.1.4. <i>Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription</i>	254
21.1.5. <i>Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital</i>	254
21.1.6. <i>Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option</i>	254
21.1.7. <i>Historique du capital social</i>	254
21.2. <i>Actes constitutifs et statuts</i>	262
21.2.1. <i>Objet social</i>	262
21.2.2. <i>Organes de direction, d'administration, de surveillance et de Direction générale</i>	59
21.2.3. <i>Droits et obligations attachés aux actions</i>	262
21.2.4. <i>Modifications des droits des actionnaires</i>	263
21.2.5. <i>Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales</i>	263
21.2.6. <i>Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle</i>	265
21.2.7. <i>Franchissements de seuils</i>	265
21.2.8. <i>Conditions régissant les modifications du capital</i>	266
22. Contrats importants	43
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA
24. Documents accessibles au public	259
25. Informations sur les participations	145, 170

6.14.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT DE GESTION PRÉVU PAR LES ARTICLES L. 225-100 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Rapport de gestion	Numéro de page
Activité de la Société et du Groupe	
Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	100
Activité et résultats de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle	101
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	101-112
Indicateurs clés de performance de nature financière	9
Évolutions et perspectives d'avenir	20, 113
Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion	113, 169
Description des principaux risques et incertitudes	45
Activités en matière de recherche et développement	44
Indications sur l'utilisation des instruments financiers (gestion des risques financiers)	52, 131
Évolution du cours de Bourse	258
Autres informations comptables et/ou fiscales	
Montant des dépenses somptuaires	212
Montant des dividendes et des autres revenus distribués mis en paiement au cours des trois exercices précédents	212
Délai de paiement des dettes fournisseurs	214
Mandataires sociaux	
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires sociaux au cours de l'exercice	62-65
Information sur les conditions relatives à l'exercice de <i>stock-options</i> attribuées aux dirigeants et à la conservation des actions	88, 90
Information sur les conditions relatives à la conservation des actions attribuées gratuitement aux dirigeants	89, 91
Rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social durant l'exercice écoulé	87
Structure du capital	
État de la participation des salariés au capital social	255-256
Composition de l'actionnariat et modifications intervenues au cours de l'exercice	256
Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue	172-181, 245
Prises de participation ou prises de contrôle significatives intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	NA
Opérations réalisées par les dirigeants, leurs proches et les personnes assimilées, sur les titres de la Société	93
Achat et revente par la Société de ses propres actions	253
Informations sociales et environnementales	
Informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur les engagements en matière de développement durable, de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité	215
Autres informations	
Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	82
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	213
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice	251
Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société	67



BUREAU VERITAS
Société Anonyme au capital de 53 040 000 euros
RCS Nanterre B 775 690 621
Siège social : 67-71, boulevard du Château
92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : + 33 (0)1 55 24 70 00

Sites internet
www.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr

[Crédits photos : Bureau Veritas, Getty Images]

Conception & réalisation  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80



Le système de management régissant l'impression de ce document est certifié ISO14001:2004.



Move Forward with Confidence*

67/71, boulevard du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine- France
Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 – www.bureauveritas.fr